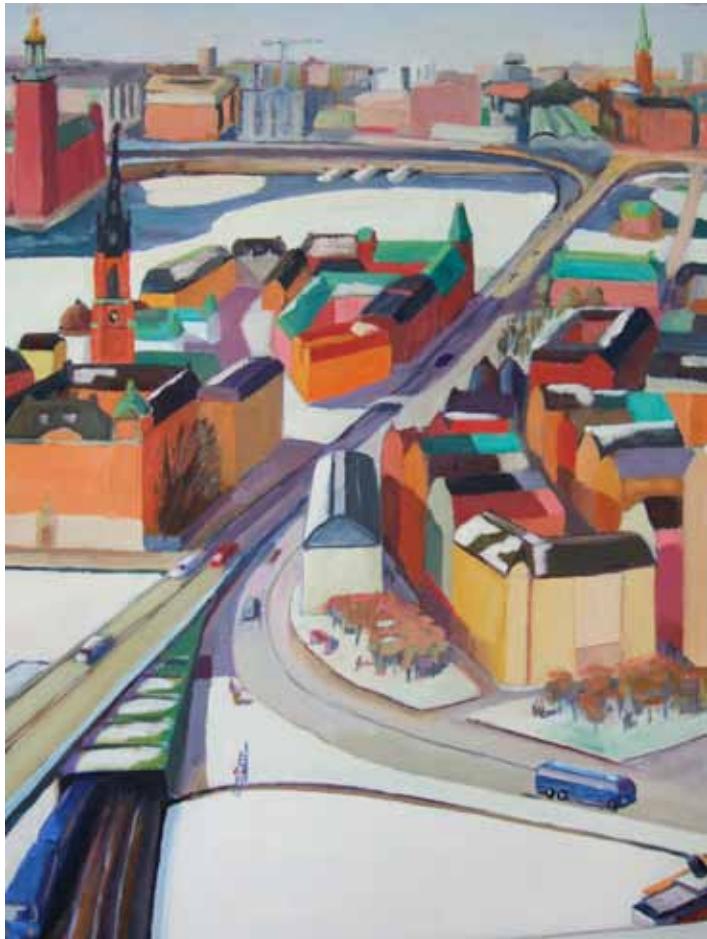




KUNGL. VITTERHETS HISTORIE
OCH ANTIKVITETS AKADEMIEN
KONFERENSER 80

LA LINGUISTIQUE DANS TOUS LES SENS



KVHAA KONFERENSER 80

La Linguistique dans tous les sens

Sous la direction de

Françoise Sullet-Nylander, Hugues Engel & Gunnel Engwall

Konferenser 80



KUNGL. VITTERHETS HISTORIE OCH
ANTIKVITETS AKADEMIEN

La Linguistique dans tous les sens. Kungl. Vitterhets Historie och Antikvitets Akademien, Konferenser 80. Stockholm 2013. 231 pp.

Abstract

This work, *La linguistique dans tous les sens* [*Linguistics in all its meanings*], testifies to the diversity of the research currently being undertaken in linguistics in general and in French linguistics in particular. The articles focus just as much on linguistic structures as a system as on applications of this system in various oral and written texts, using approaches such as discourse analysis, enunciative and contrastive linguistics. “Meanings” are therefore approached from different theoretical and methodological standpoints: some studies have a clearly epistemological aim while others consider language phenomena – lexical, grammatical, rhetorical, stylistic, etc. – in a range of corpora, primarily from literature, media, or political discourses.

La linguistique dans tous les sens is the product of an international conference with the same title organised by the Departments of French, Italian and Classical Languages at Stockholm University in collaboration with the Royal Swedish Academy of Letters, History and Antiquities (*Kungl. Vitterhetsakademien*).

Keywords

French linguistics, semantics, syntax, pragmatics, discourse analysis, enunciative linguistics, comparative linguistics, historical linguistics.

© 2013 Les auteurs et KVHAA, Stockholm

ISBN 978-91-7402-415-9/pdf

ISSN 0348-1433

Cet ouvrage a été publié par Kungl. Vitterhets Historie och Antikvitets Akademien
(KVHAA, l’Académie Royale Suédoise des Belles-Lettres,
de l’Histoire et des Antiquités),
Box 5622, SE-114 86 Stockholm, Suède
www.vitterhetsakad.se

Distribution eddy.se ab, Box 1310, SE-621 24 Visby, Suède
<http://vitterhetsakad.bokorder.se>

Typographie Bitte Granlund/Happy Book

Illustration de la couverture Jacques Mangold, *Stockholm, hiver, 2008*

Couverture Lars Paulsrød

Imprimé en Suède par DanagårdLitho, Ödeshög, 2013



Å Mats Forsgren

Table des matières

I. INTRODUCTION	II
<i>Françoise Sullet-Nylander, Hugues Engel et Gunnel Engwall, De la grammaire du français à l'analyse des discours français</i>	13
II. CONFÉRENCES PLÉNIÈRES	23
<i>Patrick Charaudeau, Les Fondements d'une grammaire du sens.</i>	
Retour à mes premières amours	25
<i>Jukka Havu, Le Passé surcomposé en français classique et moderne</i>	37
<i>Catherine Kerbrat-Orecchioni, La Linguistique entre langue et discours</i>	59
<i>Henning Nölke, La Place de l'adjectif épithète : peut-être une solution globale est-elle possible après tout</i>	85
<i>Alain Rabaté, Le Rôle du dialogisme et des paramètres textuels dans la notion de prise en charge</i>	105
III. COMMUNICATIONS PERSONNELLES	125
<i>Anders Bengtsson, De l'emploi du connecteur <i>car</i> en ancien et en moyen français : étude de quatre textes composés entre le XII^e et le XV^e siècle</i>	127

<i>Hugues Engel</i> , Traitement des répétitions dans la traduction française du roman <i>Den allvarsamma leken</i> de Hjalmar Söderberg : indice de « troisième code » ?	141
<i>Victorine Hancock et Anna Sanell</i> , La Combinaison de marqueurs : marqueurs discursifs complexes dans un corpus oral	153
<i>Hans Kronning</i> , Ducrot et Wittgenstein : le « dit », le « montré » et le <i>logos apophantikos</i>	165
<i>Coco Norén</i> , Non seulement sur le débat parlementaire mais surtout sur <i>surtout</i>	179
<i>Malin Roitman</i> , Réfutation et dialogisme dans deux débats de l'entre-deux-tours : Chirac/Jospin (1995) vs Sarkozy/Royal (2007)	191
<i>Maria Rosenberg</i> , Constructions lexicales dans un corpus parallèle français-suédois. Le cas des composés NN	207
<i>Notices biographiques</i>	226



Illustration : Vivi-Anne Lennartsson, *Dans la cuisine*, 2011, pastel sur papier.

I.
INTRODUCTION

De la grammaire du français à l'analyse des discours français

Françoise Sullet-Nylander, Hugues Engel et Gunnel Engwall

Lorsque le premier appel à communications pour l'organisation d'un colloque en juin 2011 fut lancé, nous avions déjà bien en tête le titre de l'événement scientifique à venir : *La Linguistique dans tous les sens*. Il fallait en effet que le mot « sens », dans ses diverses acceptations, figure dans le titre. Dans cet ouvrage, que nous dédions à notre collègue et ami, le professeur Mats Forsgren, on aborde bien sûr le sens linguistique, le sens textuel et discursif, mais aussi le sens, selon différents axes, en synchronie ou en diachronie par exemple. De la grammaire de la langue française à la sémantique et la pragmatique des textes et des discours en passant par la linguistique énonciative et la linguistique contrastive, les recherches présentées dans ce volume couvrent un grand nombre de courants actuels des sciences du langage présents dans divers départements de langue et linguistique françaises, aussi bien dans des universités de pays nordiques (Université d'Aarhus, Danemark ; Université de Tampere, Finlande ; Université de Stockholm, Université d'Umeå, Université d'Uppsala et Collège universitaire de Mälardalen [Västerås], Suède) que dans des universités françaises (Université de Lyon 1, Université Lumière Lyon 2, Université Paris XIII).

Ainsi l'idée originelle était-elle double : d'une part, il s'agissait d'organiser un colloque international autour d'une discipline qui a occupé, depuis de nombreuses années, les chercheurs du Département de français, d'italien et de langues classiques de l'Université de Stockholm, et en particulier Mats Forsgren ; d'autre part, il s'agissait de mettre en avant la diversité des recherches actuelles au sein des sciences du langage. Pour ce faire, nous avons invité des chercheurs étrangers et de proches collaborateurs et doctorants à présenter et à discuter leurs travaux dans un cadre propice aux échanges scientifiques.

Dans le titre *La Linguistique dans tous les sens*, le mot « linguistique » est employé dans son acceptation large ; il désigne un champ ouvert intégrant de multiples outils

théoriques et permettant de dégager des éléments susceptibles d'éclairer la structure de la langue, mais aussi les enjeux de l'emploi d'unités et de procédés langagiers dans divers discours : médiatiques, politiques et littéraires. Patrick Charaudeau (2006) le note dans un article intitulé « Discipline Sciences du langage » :

Il faudrait pouvoir s'entendre [...] sur le fait que les sciences du langage – dénomination qui s'est substituée, à juste titre, à celle de la linguistique, trop restrictive – se développent dans deux directions : l'une tournée vers la connaissance des structures de la langue (ou des langues) [...] l'autre, tournée vers les usages et l'analyse des discours, des textes et des faits de communication et s'attachant à étudier les discours sociaux.

Oui, s'entendre, en tout cas s'écouter et peut-être se comprendre, dans la pluralité de nos approches et des corpus sur lesquels portent nos analyses. Pour appuyer la nécessité de cette linguistique « plurielle », citons également Catherine Kerbrat-Orecchioni (à paraître) dans « De l'analyse du discours à l'analyse des discours » :

les conversations, au même titre que les autres formes de discours, sont des réalisations langagières et [...] de ce fait leur description ne peut se faire sans un recours permanent aux différents outils élaborés dans tous les secteurs des sciences du langage – en d'autres termes : un bon analyste de conversations doit d'abord être un excellent linguiste, qui ne se contente pas de scruter la façon dont sont co-gérés les repairs et les tours de parole, mais qui doit s'intéresser aussi à toutes sortes de phénomènes qui ne peuvent être décrits que grâce aux acquis d'une linguistique plus « traditionnelle ».

Au sein de notre département, une partie de la recherche en langue et linguistique françaises de ces dernières années a évolué dans ce sens : grammaire > linguistique > discours, c'est-à-dire vers une intégration de plus en plus grande du discursif dans le linguistique, avec en particulier la prise en compte de paramètres génériques et contextuels dans l'analyse des unités linguistiques, une approche que nous appelons « linguistico-discursive ». Ainsi, en 2005, avec l'organisation du colloque international *Le Français parlé des médias* à l'Université de Stockholm, faisant suite au projet du même nom dirigé par Mats Forsgren, on a souligné cette volonté de croiser les études purement structurelles de la langue parlée avec de nouvelles approches pratiquées, en particulier, dans le champ du discours médiatique. Quelques exemples de domaines présentés à Stockholm en 2005 et publiés dans les actes (voir Broth, Forsgren, Norén & Sullet-Nylander 2007) suffiront à montrer cette diversité : « langue, communication et interaction de la télévision et de la radio », « langue parlée du théâtre et du cinéma », « analyse discursive du champ médiatique », mais aussi croisements de l'oral et de l'écrit avec le traitement de l'« oralité des médias écrits ». Ces échanges scientifiques fructueux ont été prolongés bien au-delà des frontières de notre département ; en effet, deux colloques ont été organisés par la suite : à l'Université Laval (Québec)

en 2007 et à l’Université de Lausanne (Suisse) en 2009. Le quatrième, sur le thème du *français parlé des médias*, se tiendra en 2013 à l’Université Paul-Valéry, Montpellier 3.

D’autres travaux témoignent également de cette évolution. Ainsi l’étude « *Genre médiatique, activités linguistiques et degré d’interactivité : le cas du talk show* » (Forsgren & Sullet-Nylander 2009) combine-t-elle une analyse linguistique et discursive de deux *talks shows*. L’examen porte sur la construction des énoncés dans l’interaction et l’analyse de la mise en scène du questionnement par les animateurs. En partant de l’aspect formel des questions posées, nous en avons étudié les régularités et les variations au cours des interactions dans chacun des *talk shows*.

Plus récemment, nous avons prolongé le travail de rapprochement de l’étude linguistique et de l’étude discursive en cherchant à enrichir les descriptions sémantiques faites par d’illustres prédecesseurs de certains connecteurs, tels que *en effet*, *en fait*, *effectivement*, *de fait* (Engel, Forsgren & Sullet-Nylander 2010) et *car*, *parce que* et *puisque* (Engel, Forsgren & Sullet-Nylander 2012) par un travail systématique sur des corpus oraux et écrits. Le point de départ étant que des facteurs tels que le genre discursif, le registre, l’interaction ou les préférences individuelles sont déterminants pour la description sémantique des connecteurs. Nous travaillons ainsi dans l’optique défendue, ici encore, par Patrick Charaudeau dans *Sémantique de la langue, sémantique du discours* (2005) :

Si donc la sémantique de discours presuppose l’existence d’une sémantique de langue [...], il faut accepter que la seule sémantique de langue ne peut prétendre à rendre compte du sens des actes de langage produits en situation de communication réelle : elle a besoin d’être complétée par une sémantique de discours.

Voyons à présent, à travers de courts résumés, comment se présentent les contributions de ce volume. Nous résumerons d’abord les articles qui ont fait l’objet de *conférences plénières*.

Dans son article intitulé « *Les Fondements d’une grammaire du sens* », Patrick Charaudeau, professeur émérite à l’Université Paris XIII, revient sur « ses premières amours », en particulier sur les recherches qui l’ont mené à la publication, en 1992, de sa *Grammaire du sens et de l’expression*, une grammaire ni prescriptive ni morphologique, mais une grammaire sémantique dans laquelle l’auteur – sans nier l’existence des formes ni les règles de construction – cherche à mettre en regard forme et sens et à répertorier les moyens dont les sujets parlants disposent pour s’exprimer. Dans un parcours double, sémasiologique et onomasiologique, Patrick Charaudeau part des

catégories grammaticales traditionnelles pour décrire leur sens, mais aussi pour montrer les effets de discours qui ressortent de leur emploi dans diverses situations de communication.

Jukka Havu est professeur à l’Université de Tampere en Finlande. Dans sa contribution « Le Passé surcomposé dans le français classique et moderne », Jukka Havu présente l’évolution et la présence des formes surcomposées en français, de 1800 à nos jours. Se basant sur le corpus *Frantext* et mettant en parallèle ces formes avec celles d’autres langues romanes, l’auteur compare leur emploi dans des contextes phrastiques de natures différentes : en propositions subordonnées, en propositions principales et en propositions indépendantes. Bien que la fréquence d’emploi des formes surcomposées augmente au XIX^e siècle, probablement en raison de la présence de plus en plus importante de genres textuels informels – journaux intimes ou correspondances –, force est de constater que les temps surcomposés sont très faiblement représentés dans les corpus analysés ; les facteurs expliquant leur présence ou non dans les textes étudiés restent délicats à déterminer.

Dans son article « La Linguistique entre langue et discours », **Catherine Kerbrat-Orecchioni**, professeure émérite à l’Université Lumière Lyon 2, nous invite à réfléchir sur l’un des thèmes centraux du colloque, à savoir la frontière ou plutôt la non-frontière entre les recherches en langue et en discours. Partant du postulat que les études orientées vers le système et celles orientées vers les faits de discours sont complémentaires, Catherine Kerbrat-Orecchioni cherche à montrer qu’il est indispensable, afin d’enrichir la description des faits langagiers, d’avoir recours non seulement à des énoncés fabriqués, mais aussi à des données écrites et orales authentiques. Pour sa démonstration, Catherine Kerbrat-Orecchioni fait travailler la notion de « portée » sur deux unités « lexico-syntaxiques » : la conjonction *parce que* et les particules *oui/non/si*. Nombre de ses exemples sont issus du débat de l’entre-deux-tours Royal-Sarkozy (2 mai 2007).

Henning Nølke est professeur à l’Université d’Aarhus au Danemark. Dans l’article du présent volume, « La Place de l’adjectif épithète : peut-être une solution globale est-elle possible après tout », Henning Nølke revient sur une discussion encore très vive parmi les linguistes, à savoir la place de l’adjectif épithète en français. Il cherche plus particulièrement à reprendre le dialogue avec Mats Forsgren, qui a consacré bon nombre de ses travaux à cette problématique. Après avoir présenté et exemplifié les facteurs qui influencent le choix entre l’antéposition et la postposition, qu’il regroupe en trois classes : *la valeur sémantique des adjectifs*, *les types d’adjectif* et *les facteurs formels*, Henning Nølke rend compte, dans une approche modulaire, de tous les emplois de l’adjectif épithète et il explique ce qui sous-tend, selon lui, le choix de la position.

Alain Rabaté est professeur à l’Université de Lyon 1. Dans son article intitulé « Le Rôle du dialogisme et des paramètres textuels dans la notion de prise en charge », il reprend une notion qui a fait l’objet de nombreux travaux de recherche en linguistique de l’énonciation : la *prise en charge* (PEC). Après avoir précisé les notions centrales de son appareil théorique – les notions de *PEC* et de *quasi-PEC*, celle de *locuteur* ou instance de production, d’*énonciateur* ou instance d’actualisation, d’*énonciateurs premier et second* et de *points de vue embryonnaires*, etc. –, l’auteur traite de la question de la PEC à travers un exemple de presse – « Avant, on avait des “gardiens de la paix”. Aujourd’hui, on a des “forces de l’ordre” » – qu’il analyse en prenant en compte aussi bien des paramètres textuels, génériques que contextuels.

Le volume contient également les articles issus des **communications personnelles** de chercheurs d’universités suédoises, les Universités de Stockholm, d’Umeå et d’Uppsala.

Anders Bengtsson est Maître de conférences habilité à diriger des recherches au Département de français, d’italien et de langues classiques de l’Université de Stockholm. Son article est intitulé : « De l’emploi du connecteur *car* en ancien et en moyen français : étude de quatre textes composés entre le XII^e et le XV^e siècle ». L’auteur étudie la fréquence et le statut de *car* à différentes époques : *Le Chevalier au Lion*, de la fin du XII^e siècle, *La Vie de sainte Geneviève de Paris*, du début du XIII^e siècle, *La Vie de sainte Geneviève en prose*, de la fin du XIII^e siècle, et les *Mémoires de Philippe de Commynes*, de la fin du XV^e siècle. L’auteur constate, entre autres, que la fréquence d’emploi du connecteur peut être mise en rapport avec le genre textuel et avec le processus de fabrication de la prose.

Hugues Engel est enseignant-chercheur au Département de langues modernes de l’Université d’Uppsala et au Département de français, d’italien et de langues classiques de l’Université de Stockholm. L’étude qu’il présente ici porte le titre « Traitements des répétitions dans la traduction française du roman *Den allvarsamma leken* de Hjalmar Söderberg : indice de “troisième code” ? ». Il s’intéresse aux stratégies utilisées par Elena Balzamo dans sa traduction française du roman, intitulée *Le Jeu sérieux*. L’auteur cherche également à identifier et à expliquer les facteurs influençant la reprise ou au contraire la suppression des répétitions dans l’œuvre traduite. L’étude montre que la traductrice a adopté une stratégie « mixte », c’est-à-dire que par fidélité au style de l’écrivain suédois, elle a gardé certaines répétitions, tandis que d’autres ont été supprimées par respect de la « norme » prévalant dans la prose littéraire française.

Victorine Hancock est chercheure à l’Université de Stockholm et **Anna Sanell** est docteure en français de l’Université de Stockholm. Leur contribution, qui s’intitule « La Combinaison de marqueurs : marqueurs discursifs complexes dans un corpus oral », porte sur les marqueurs discursifs combinés (MDc) en français parlé. Les unités étudiées sont du type *mais bon, enfin bon, mais enfin, ben en fait, bon ben...* Le sous-corpus de l’étude est tiré du corpus *InterFra* de l’Université de Stockholm (Bartning & Schlyter 2004) et se compose de locuteurs natifs francophones. L’étude montre que les marqueurs *mais bon, enfin bon* et *bon ben* sont les plus fréquemment utilisés par les locuteurs des deux sous-corpus, mais aussi qu’il existe une grande variation entre les individus dans l’emploi de ces marqueurs.

Hans Kronning est professeur au Département des langues modernes à l’Université Uppsala en Suède. Son article intitulé « Ducrot et Wittgenstein : le “dit”, le “montre” et le *logos apophantikos* » revient sur une distinction (ré)introduite dans la sémantique linguistique moderne par Oswald Ducrot, à savoir la distinction entre le « montré » et le « dit ». Hans Kronning cherche à montrer que, bien que le linguiste français se réfère à Wittgenstein, ses analyses, notamment sur la monstration, diffèrent de celles son prédécesseur philosophe. Ces différences de points de vue sont liées à des conceptions divergentes du langage humain chez Ducrot et chez Wittgenstein, en particulier au fait que, chez le jeune Wittgenstein du moins, le langage est dépourvu de sujet énonciateur. Pour finir, Hans Kronning expose ses arguments quant au statut de la monstration relevant aussi bien du « symptomatique » que du « symbolique ».

Coco Norén est professeure au Département des langues modernes à l’Université d’Uppsala en Suède. Son étude du marqueur de renchérissement argumentatif *surtout* s’intitule « Non seulement sur le débat parlementaire mais surtout sur *surtout* ». Les exemples sont extraits du *Corpus de discours du Parlement Européen*. Après avoir défini les notions clés de sa recherche, basée sur les théories sémantico-énonciatives de Ducrot et de Nölke, l’auteure se penche sur la sémantique de *surtout* dans la suite *x surtout y* et sur ses contraintes d’emploi, au nombre de trois : *la coorientation de x et y, l’introduction d’une nouvelle information dans y et la graduabilité de y*. Elle propose de parler d’« altérité sémantique entre x et y » plutôt que de « nouvelle information » et de « co-existence entre les deux contenus de x et de y » plutôt que de « graduabilité ».

Malin Roitman est enseignante-chercheure au Département de français, d’italien et de langues classiques à l’Université de Stockholm. Son article est intitulé « Réfutation et dialogisme dans deux débats de l’entre-deux-tours : Chirac/Jospin (1995) vs Sarkozy/Royal (2007) ». Malin Roitman s’intéresse à l’emploi de la réfutation au cours de ces deux débats. Elle cherche à mettre le fonctionnement de la réfutation en rapport avec

la notion de *dialogisme* et plus particulièrement avec celles de dialogisme *interdiscursif* et de dialogisme *interlocutif*. L'auteure constate que les réfutations sont plus fréquentes dans le débat de 2007 que dans celui de 1995. Par ailleurs, dans le débat de 1995, les réfutations se répartissent de manière presque égale entre les deux candidats, tandis qu'en 2007, le nombre de réfutations est bien plus élevé pour Sarkozy que pour Royal.

Maria Rosenberg est enseignante-chercheure à l'Université d'Umeå en Suède. Son article s'intitule « *Constructions lexicales dans un corpus parallèle français-suédois. Le cas des composés NN* ». L'auteure traite des composés NN en suédois et des constructions correspondantes en français. L'étude est basée sur un corpus parallèle composé de textes de fiction et de non-fiction suédois et français contemporains. La composition NN est un procédé très productif en suédois, tandis que ce procédé n'est pas fréquent en français, qui utilise des syntagmes, ou des constructions plus ou moins lexicalisées, afin d'exprimer des concepts complexes. L'un des résultats de l'étude est que les composés NN suédois correspondent en majorité, en français, à des séquences NA (nom-adjectif) et N de (DET) N (Nom de Déterminant Nom) ou encore à des noms simples. De plus, l'étude permet de constater l'existence d'un lien entre le genre textuel et la fréquence des composés NN.

Le volume se termine par les notices biographiques des auteur(e)s et des directeurs(trices) de publication.

Nous remercions chaleureusement les auteur(e)s de leur précieuse contribution à *La Linguistique dans tous les sens*.

Enfin, nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à l'Académie Royale Suédoise des Belles-Lettres, de l'Histoire et des Antiquités pour son soutien financier, son aide dans l'organisation du colloque et pour son aimable accueil pendant la tenue de l'événement scientifique qui est à l'origine du présent ouvrage. Nous remercions également l'Académie de nous avoir offert la possibilité de publier notre ouvrage *La Linguistique dans tous les sens*.

RÉFÉRENCES

- Bartning, I. & Schlyter, S. (2004), « Itinéraires acquisitionnels et stades de développement en français L2 », *Journal of French Language Studies* n° 14, p. 281–299.
- Broth, C., Forsgren, M., Norén, C. & Sullet-Nylander, F. (2007), *Le Français parlé des médias, Actes du colloque de Stockholm, 8–12 juin 2005*, Acta Universitatis Stockholmiensis. Romanica Stockholmiensia n° 24, Stockholm : Almqvist & Wiksell.
- Charaudeau, P. (1992), *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris : Hachette.
- Charaudeau, P. (2005), « Sémantique de la langue, sémantique du discours », in : *Actes du colloque en hommage à Bernard Pottier*, <<http://www.patrick-charaudeau.com/Semantique-de-la-langue-semantique.html>>.
- Charaudeau, P. (2006), « Discipline Sciences du langage », <<http://www.patrick-charaudeau.com/Discipline-Sciences-du-langage.html>>.
- Engel, H., Forsgren, M. & Sullet-Nylander, F. (2010), « De l'emploi des connecteurs *en effet, effectivement, en fait...* dans différentes situations de discours : observations interactionnelles et discursives », in : *Actes du XVII^e Congrès des Romanistes Scandinaves*, Université de Tampere, 12–15 août 2008, <<http://uta17-kk.lib.helsinki.fi/handle/10024/65374>>.
- Engel, H., Forsgren, M. & Sullet-Nylander, F. (2012), « Un classique revisité : *car, parce que, puisque*. Entre théorisation et observations sur données authentiques », in : *Actes du XVIII^e Congrès des Romanistes Scandinaves*, Université de Göteborg, 9–12 août 2011.
- Forsgren, M. (2004), « La Place de l'adjectif épithète : une solution globale est-elle possible ? », in : *L'Adjectif en français à travers les langues*, Caen : PUC, p. 257–278.
- Forsgren, M. & Sullet-Nylander, F. (2009), « Genre médiatique, activités linguistiques et degré d'interactivité : le cas du *talk-show* », *Communication* n° 27:2, p. 76–101.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (à paraître), « De l'analyse du discours à l'analyse des discours », in : J.-C. Soulages (dir.), *Hommages à Patrick Charaudeau*, Paris : L'Harmattan.



Illustration : Jacques Mangold, Stockholm, été, 2012, huile sur toile.

II.
CONFÉRENCES PLÉNIÈRES

Les Fondements d'une grammaire du sens *

Retour à mes premières amours

Patrick Charaudeau

Résumé

On est longtemps resté sur l'idée qu'une grammaire était la description objective d'une langue. Depuis l'apparition de la linguistique comme discipline, on a appris à distinguer différents types de grammaires : grammaire prescriptive/descriptive, grammaire de l'oral/ de l'écrit, grammaire morphologique/syntaxe, etc. Reste la question de savoir si l'on peut écrire une grammaire sémantique. Il existe de nombreuses études de sémantique portant sur le lexique ou sur les catégories grammaticales, mais peut-on les réunir sous l'intitulé de grammaire ? C'est ce que je me suis employé à faire dans ma Grammaire du sens et de l'expression, mais l'heure est venue de justifier cette entreprise au regard des études en sciences du langage. Je m'attacherai d'abord à distinguer des types de grammaires, après quoi j'exposerai les fondements de cette grammaire.

L'itinéraire d'un chercheur n'est pas unique. Le mien commença dans la linguistique de pure tradition structuraliste puis navigua au gré de la découverte de divers territoires avec une obsession constante : le sens. Je me considère donc, même dans ma pratique actuelle d'analyste du discours, sémanticien.

De ce point de vue, je m'inscris, pour le dire vite, dans une double filiation : *structuraliste* des années soixante-dix et quatre-vingt, avec, pour n'en citer que quelques-uns, les travaux de Gustave Guillaume, Harald Weinrich, Jean Fourquet sur les « temps des verbes », de Bernard Pottier sur la description des « éléments de relation », d'Oswald Ducrot, Robert Martin et Jean-Baptiste Grize définissant une nouvelle « logique du sens », de Charles J. Fillmore, John M. Anderson et Bernard Pottier sur les théories « casuelles » proposant des descriptions sémantiques des constructions syntaxiques ; *énonciativo-pragmatique* des années soixante-dix, quatre-vingt et quatre-

* Ayant été sollicité pour exposer les fondements de ma grammaire lors d'un colloque en hommage au professeur Bernard Pottier, j'ai été amené à écrire ce même texte (à quelques modifications près) pour des actes. Mais ceux-ci tardant à venir, certains auteurs, dont moi, se sont considérés libres pour une autre publication. Ce texte est bien le reflet de l'exposé en hommage à Mats Forsgren, mais il apparaîtra dans une autre publication.

vingt-dix, avec la théorie de l'« énonciation » d'Émile Benveniste qui s'est attaché à décrire plus particulièrement son appareil formel, le fonctionnement des « modalités » avec les travaux de John Lyons, Bernard Pottier, Antoine Culoli, puis, postérieurement, la théorie des « actes de parole » initiée par John L. Austin et John Searle qui a trouvé de nombreux prolongements.

Cet hommage rendu au linguiste suédois, Mats Forsgren, est pour moi l'occasion de revenir à mes premières amours. Mais il me faut d'abord rappeler le contexte dans lequel j'ai évolué depuis les années soixante. D'abord, une formation d'hispaniste qui, par la pratique de la traduction, l'observation et la comparaison des langues romanes, m'a amené à m'interroger sur ce qu'il y a de commun et de différents entre les mots et les constructions grammaticales d'une langue à l'autre. C'est là l'un des processus les plus formateurs à la sensibilité sémantique. Et sous l'influence des auteurs de l'époque nous étions conduits à décrire les faits de langage et les systèmes dans un mouvement de va-et-vient entre trois niveaux diversement nommés : un niveau abstrait et généralisant (« universel » disions-nous) de catégories censées être communes à toute vision linguistique du monde (les travaux des ethnolinguistes y pourvoyaient) ; un niveau dit des « langues naturelles » organisant les systèmes selon leurs caractéristiques morphologiques, syntaxiques et sémantiques ; un niveau dit des « effets de sens », où apparaissaient les spécificités sémantiques selon les emplois contextuels. Parallèlement à ce travail de recherche, j'avais le souci d'appliquer ce savoir à l'enseignement. Ce fut l'Institut National de Recherche Pédagogique (INRP) qui m'en donna l'occasion durant dix ans, de 1969 à 1979. J'y appris beaucoup de choses, entre autres choses que l'école est longtemps restée sur l'idée qu'une grammaire était la description objective d'une langue, et que du fait de ne pouvoir résoudre certaines questions qui se posaient à l'enseignant lors des explications grammaticales, il était nécessaire d'apporter un savoir linguistique, mais à condition d'en adapter l'explication au niveau de la classe à laquelle on a affaire.

Cela me fut révélé lors de l'observation d'une classe de primaire. La maîtresse expliquait que le sujet du verbe représente la personne qui accomplit l'action, et elle donna en guise d'exemple : « Pierre parle toujours en classe » et « La cheminée du salon fume ». Il y eut un élève pour demander si « parler » c'était vraiment accomplir une action, un autre pour dire que la cheminée ne faisait rien, qu'elle n'y était pour rien, un autre même pour demander si on peut dire de Pierre qu'il parle toujours en classe même quand il ne parle pas. La maîtresse, malgré toute sa bonne volonté et son savoir-faire, se trouva fort désemparée. Je compris ce jour-là qu'il y avait quelque chose à faire, car on pouvait parfaitement répondre à ces questions, en se référant à une explication linguistique : distinguer le *niveau sémantico-conceptuel* des actants qui permet de différencier l'actant-agent d'une action (« Papa allume la cheminée » = « Papa agit sur la cheminée »), de l'actant-support d'une qualification (« Papa fume la pipe » =

« Papa est un fumeur de pipe »), et le *niveau morpho-grammatical* où ces deux actants se trouvent exprimés par une même fonction de surface : le sujet grammatical. Restait à trouver un moyen de faire comprendre cette différence aux élèves en la traduisant dans un langage approprié.

Se produisit alors chez moi une interrogation : on a appris, en linguistique, à en finir avec l'idée d'une grammaire unique, et à distinguer grammaire prescriptive, grammaire descriptive, grammaire de l'oral, grammaire de l'écrit. Mais peut-on écrire une grammaire sémantique ? Il existe de nombreuses études de sémantique portant sur le lexique ou sur les catégories grammaticales, mais peut-on les réunir sous l'intitulé de grammaire ?

C'est ce que je me suis employé à faire dans ma *Grammaire du sens et de l'expression* (1992), et l'heure est venue de justifier cette entreprise au regard des études en sciences du langage. Ce n'est donc pas à l'étude d'une question de linguistique que je vais me livrer ici, mais à l'exposé de la constitution d'une grammaire, en m'attachant d'abord à montrer que distinguer des types de grammaires dépend d'une finalité sociale, après quoi j'exposerai les fondements de cette grammaire du sens.

1. Grammaires et finalités sociales

La description d'une langue, ainsi que son enseignement, s'inscrit dans un contexte social, et c'est la nature de ce contexte qui fait que les pratiques de l'une et de l'autre sont différentes. À chaque contexte correspond un état de la demande sociale, et c'est celui-ci qui commande (ou du moins suscite) la réalisation d'objets particuliers et de méthodes pour les élaborer, créant ainsi un « marché » des objets et des outils. Si l'on applique cette hypothèse socio-économique au domaine des sciences et de l'enseignement, on observera qu'il existe deux types de marché :

- un marché des *systèmes de pensée* dans lequel rivalisent différentes théories et explications savantes sur la langue, chacune se définissant d'après ses propres postulats et outils d'analyse. C'est ici que l'on trouve différentes théories linguistiques (structuralistes, génératives, sémantiques, psycholinguistiques, sociolinguistiques, pragmatiques, etc.) qui ont plus ou moins de succès selon les époques et les contextes culturels, jusqu'à devenir des paradigmes de pensée, et c'est dans ce cadre que l'on continue à écrire des thèses et des ouvrages savants sur telle ou telle question linguistique (les quantificateurs, les articles, la deixis, les modalités, etc.) ;
- un marché des *systèmes d'exploitation* dans lequel rivalisent différents produits pédagogiques qui sont finalisés selon des objectifs d'apprentissage (langue maternelle/langue étrangère/langue seconde) et des publics d'utilisateurs plus ou moins déterminés (niveau d'apprentissage, natifs/étrangers, etc.). Le choix d'un type de

grammaire pour l'enseignement ne dépend donc pas, comme on le dit parfois, de l'état de la science linguistique – ou du moins pas seulement – mais d'un ensemble de facteurs qui préexistent ou coexistent dans le contexte social.

Cependant, la tradition scolaire a privilégié depuis fort longtemps une grammaire générale *prescriptive* (il faut donner une raison d'être à l'apprentissage de la langue) et *morphologique* (autorité de la chose écrite), autrement dit une grammaire centrée sur la découverte et la description des formes, comme on le voit dans la composition des ouvrages qui y sont consacrés : chapitre sur la *formation des mots* ; une catégorisation en *parties du discours* (morphologie) autour d'unités qui constituent les piliers de découpage du monde par la langue (substantif, adjetif, verbe, adverbe) ; des *règles de combinaison* de ces formes et de construction des phrases simples/complexes (syntaxe) qui devraient correspondre aux opérations mentales qui permettent d'ordonnancer la pensée de façon hiérarchisée entre ce qui est le plus important (proposition principale) et ce qui est secondaire (proposition subordonnée). Même à l'heure actuelle, quand on parle de grammaire, c'est encore à une grammaire morphologique divisée en parties du discours que l'on pense.

Quel pouvait être alors mon propre enjeu entre marché savant et marché pédagogique ? Il fut celui de tenter, non point une synthèse impossible entre ces deux perspectives si différentes, mais une articulation dialectique entre elles, faisant en sorte qu'une réflexion sémantique, issue d'explications savantes mettant en regard forme et sens, puisse permettre de proposer d'autres types d'explication des faits de langue.

2. Les conditions d'une grammaire du sens

Les catégories qui sont issues des nombreuses études sémantiques sur les langues ne cessent d'être discutées autour de la question de savoir si elles peuvent être déclarées universelles, si elles correspondent à des catégories de pensée (indépendantes des langues) ou à des catégories strictement linguistiques liées aux particularités de chaque langue ou famille de langues. Quelles seraient donc les conditions d'une grammaire du sens qui ne nierait pas pour autant l'existence des formes ni la nécessité de respecter les règles de construction, mais chercherait à mettre en relation ces formes avec du sens ? La réponse est dans une démarche inductivo-déductive : en partant d'une analyse fine des usages (*parcours sémasiologique*), on tente de reconstruire des opérations mentales à différents niveaux d'abstraction, opérations conceptuelles d'intention de sens permettant de redescendre jusqu'à l'expression (*parcours onomasiologique*). C'est cette démarche qui a présidé à la construction de ma grammaire.

2.1. Une grammaire du sujet parlant et de l'intention de communication

La langue doit être décrite du point de vue de catégories qui correspondent à des *intentions de communication* (le sens), en mettant en regard de chacune d'elles les *moyens* (les formes) qui permettent de les exprimer. Cela revient à construire une grammaire du sujet parlant, lequel se trouve au cœur de ce qui fait l'intentionnalité du langage : un processus d'énonciation qui dépend des choix plus ou moins conscients que le sujet parlant opère pour produire du sens dans l'espoir de se faire comprendre.

Ainsi est-on amené à décrire la langue à partir des *opérations conceptuelles* que le sujet parlant est censé faire quand il communique, en mettant en regard de celles-ci les catégories de *formes* qui permettent de les exprimer. De ce point de vue, on peut dire par exemple que le *pluriel* n'est pas une catégorie de sens, mais une catégorie d'expression indiquant par une certaine forme qu'il y a quantification. Sémantiquement, l'intention consiste à « quantifier les êtres du monde dont on parle », et pour exprimer cette intention, on dispose de catégories de forme telles les indéfinis (quelques, plusieurs, beaucoup...), les adverbes de quantité (beaucoup, trop, assez...), les adjectifs numéraux (25, 120...), et diverses expressions figées (un grand nombre de..., qu'est-ce qu'il y a comme... !). Le terme *pluriel* ne devrait renvoyer qu'au phénomène de l'accord morphologique.

2.2. Justification et structuration des catégories

Se pose donc une double question : peut-on déterminer des catégories conceptuelles qui seraient censées correspondre à des intentions de communication ? Peut-on regrouper autour de chacune de ces catégories conceptuelles des catégories de formes ? Je partirai pour ce faire d'un exemple. Imaginons que quelqu'un vous dise : « Cheminée ». On serait en droit de lui rétorquer : « Et alors ? ». Il ajoute alors un article : « Une cheminée ». On continuera à lui demander : « Et alors ? ». Vous voyant perplexe il précise en ajoutant un adjectif : « Une grande cheminée ». Et pourtant vous vous sentirez encore insatisfait, et lui enverrez un autre : « Et alors ? ». C'est alors que, pensant calmer votre inquiétude, il dira : « Une grande cheminée est tombée ». On commencera à entrevoir qu'il veut nous parler d'un événement qui s'est déjà produit, mais on voudrait savoir où et quand s'est produit cet événement, et il pourra préciser « Une grande cheminée est tombée hier, place de la Bastille ». Pourtant, on ne voit toujours pas où il veut en venir, ce qui provoquera peut-être une autre réaction de notre part : « Ah bon, et donc ? ». C'est alors que, triomphant, il annoncera : « Trois blessés », ajoutant « enfin, je crois ». Voilà qui nous satisfera pleinement¹.

Deux enseignements peuvent être tirés de cette petite saynète :

- *l'unité communicative* n'est pas forcément la phrase (« une cheminée est tombée »), comme on le dit parfois. Le rapport thème/prédicat correspond peut-être à une unité de phrase, mais il ne garantit pas que l'on ait affaire à une intention communicative. Chaque fois que l'on est fondé à répliquer « Et alors ? », cela veut dire que l'on n'arrive pas à imaginer ce qu'est l'intention de communication. *Thématiser et prédicquer* sont des opérations nécessaires mais point suffisantes : il faut encore *problématiser* son propos : c'est la problématisation de l'acte de langage qui permet de comprendre l'enjeu qui s'attache à l'intention de communication.
- par ce jeu de répliques, on découvre ce que peuvent être les *catégories conceptuelles* auxquelles le sujet parlant a recours pour construire son acte de langage, et les catégories de forme qu'il utilise pour les exprimer. Il lui faut :
 - *nommer* les êtres du monde (êtres animés, humains, matériels et concrets ou abstraits et imaginés), c'est-à-dire leur donner un corps linguistique. Pour ce faire, il dispose, du moins dans nos langues romanes, de *noms propres* et de *noms communs*. C'est le cas de « *cheminée* ».
 - *déterminer* ces êtres parmi un ensemble de possibles en indiquant leur mode d'existence : un acte de *détermination* (*actualisation, quantification, appartenance, désignation*) qui permettra de spécifier ce mode d'existence, en ayant recours à des catégories de forme telles les *articles*, les *quantificateurs*, les *possessifs*, les *démonstratifs*, etc. (« *Une cheminée* »).
 - *qualifier* ces êtres, c'est-à-dire préciser leurs propriétés, ce qui les caractérise en propre ou les inscrits dans des classes d'appartenance, et ce à l'aide d'*adjectifs*, de *noms* ou de *diverses propositions* (« *Une grande cheminée* »).
 - *événementialiser*, c'est-à-dire décrire l'action dans laquelle s'inscrivent ces êtres ainsi déterminés avec leurs propriétés, à l'aide de *verbes* (« *Une grande cheminée est tombée* hier, place de la Bastille »).
 - *préciser le cadre temporel et spatial* dans lequel se *situe* l'événement, en ayant recours à des *prépositions*, des *adverbes* et des *formes temporelles* (« *Une grande cheminée est tombée hier, place de la Bastille* »).
 - *expliquer* dans quelle chaîne de causalité s'inscrit cet événement, la relation de cause à conséquence qui donne sa raison d'être à l'événement, à l'aide de divers *connecteurs*, seraient-ils implicites (ici ellipse d'un marqueur de conséquence : « *Trois blessés* »).
 - enfin, *exprimer le point de vue* de celui qui énonce, car tout acte de langage dépend, pour sa valeur de vérité, du point de vue, exprimé ou non, de celui qui parle. Ce point de vue peut rester implicite, il peut ne pas être dit, mais on ne peut y échapper ; il peut également être explicité, comme c'est le cas dans notre exemple (« *enfin, je crois* »), en *modalisant* son propos à l'aide de divers *modalisateurs* (verbes, adverbes, etc.).

On voit donc la possibilité de regrouper les catégories de forme qui sont susceptibles de correspondre à ces catégories conceptuelles. Ainsi, *articles*, *possessifs*, *démonstratifs* appartiennent à des catégories de forme qui correspondent à l'opération : « déterminer les êtres du monde dont on parle ». Évidemment, chacune de ces catégories apporte une spécificité de sens qui permet de distinguer différentes façons de déterminer les êtres : l'article du point de vue de l'*actualisation*, le possessif du point de vue de la *dépendance*, le démonstratif du point de vue de la *désignation*. De même, lesdites *propositions* subordonnées relatives, conjonctives, participes et gérondives (terminologie des grammaires morphologiques) doivent être regroupées avec l'*adjectif* autour de l'intention : « qualifier les êtres », et non se trouver dans des chapitres séparés au nom de leur morphologie, car elles correspondent à l'opération de *qualification*.

Le Tableau 1 montre les correspondances que l'on peut établir entre les catégories d'intention de communication, les catégories sémantiques de la langue et les catégories de forme².

Cependant, ce tableau n'est qu'indicatif de cette structuration sémantico-formelle. Il ne faut pas le rigidifier. Car si à une catégorie sémantique correspond une catégorie de forme, et à une catégorie de forme une catégorie sémantique, le rapport entre les deux n'est pas pour autant de réciprocité exclusive : telle catégorie sémantique peut être exprimée à l'aide de différentes catégories formelles, et telle catégorie formelle peut être porteuse de divers aspects sémantiques. Ainsi, la catégorie sémantique de détermination d'une *relation de dépendance* peut être exprimée à l'aide de diverses catégories de formes : un possessif (« Sa voiture »), un syntagme nominal (« La voiture du patron »), mais un syntagme nominal ne sert pas qu'à exprimer une relation de dépendance. Cela se remarque de façon encore plus évidente lorsqu'il s'agit de comparer des langues. Il s'agit là du double phénomène de *polyvalence* (une même catégorie de sens peut être exprimée par diverses catégories de forme) et de *polysémie* (une même forme peut avoir divers sens). Ici, une même forme grammaticale peut correspondre à des catégories conceptuelles différentes ; par exemple, la forme *tout* (adjectif ou adverbe) exprime une *quantification* qui, selon ses modalités d'emploi, peut prendre une valeur d'*intensité* (« il est tout rouge »), ou une valeur de *distribution* (« Tout corps plongé dans l'eau... »).

Tableau 1. Correspondance entre intention, opérations de langue et catégories de forme.

Intention	Opérations de Langue	Catégories de Forme
NOMMER	La Dénomination	Les Noms (N. propre/ N. commun)
DÉTERMINER <i>(Mode d'identification)</i>	<i>La Personne</i> <i>L'Actualisation</i> <i>La Désignation</i> <i>La Dépendance</i> <i>La Quantification</i> <i>L'Identification indéterminée</i> <i>La Présentation</i>	Les Pronoms personnels Les Articles Les Démonstratifs Les Possessifs Les Quantificateurs Les Indéfinis Les Présentateurs
QUALIFIER <i>(Manière d'être/de faire)</i>	<i>Définir</i> <i>Caractériser</i> <i>(de façon Objective/Subjective)</i>	Les Noms Les Adjectifs Les Relatives Les Participes
DÉCRIRE L'ACTION <i>(Les Faire)</i>	<i>Les Actants (Agent, Patient, etc.)</i> <i>Les Relations actancielles</i> <i>Les Configurations (Actif/Passif/ Nom.)</i>	Les types de constructions
SITUER <i>(Structuration de l'Espace-Temps)</i>	<i>La Localisation dans l'espace</i> <i>La Situation dans le temps</i>	Les Prépositions Les Adverbes et Indicateurs de temps/lieu Les Temps et Aspects des verbes
EXPLIQUER <i>(Les relations logiques et les raisons d'être)</i>	<i>La Causalité</i> <i>(cause/conséquence/but)</i> <i>La Restriction et l'Opposition</i> <i>La Condition/L'Hypothèse</i>	Les Conjonctions Les Propositions
DIRE LE POINT DE VUE <i>(Le positionnement du sujet)</i>	<i>L'Affirmation et la Négation</i> <i>La Modalisation</i>	Les Formes positives et négatives Les Modes du verbe Les marques de modalité (verbes et adverbes)

2.3. Une grammaire explicative

Une telle grammaire doit être *explicative*. Mais il faut constater qu’existent divers types d’explication linguistique :

- *historique*, qui consiste à expliquer l’état d’un phénomène par son origine (étymologie) et une certaine logique d’enchaînement des transformations subies par les systèmes de la langue au cours de l’histoire dans une succession d’états synchroniques (la diachronie des synchronies) ;
- *fonctionnaliste*, qui consiste à expliquer les lois de composition des mots (morphologie et dérivation) et de leur agencement (syntaxe), les compatibilités et incompatibilités de ces combinaisons : c’est l’explication que l’on trouve dans les grammaires morphosyntaxiques ;
- *sémantique*, qui consiste à expliquer, d’une part, quelle est la visée fondamentale de l’intention de communication globale, à quoi elle sert, d’autre part, quelles sont les différences de sens qui caractérisent chaque façon de l’exprimer.

C’est ce type d’explication qui prévaut ici. Par exemple, la *quantification* : on distingue d’abord la *quantification* de ce qui est dénombrable de l’*intensification* qui s’applique au non-dénombrable. Puis on distingue divers degrés de quantification (*fort, faible, moyen*), et divers modes de quantification (*déterminés/indéterminés*). Ensuite, on explique quelles sont les particularités sémantiques de chaque forme d’expression. C’est ainsi que l’on pourra faire comprendre – ce qui est impossible si l’on s’en tient aux seules catégories de forme – que le singulier, en français, peut servir à exprimer une quantité (« Il y a *de la* voiture à Paris ») et que cette quantité est particulièrement importante : l’emploi du singulier associé à une forme partitive à propos d’objets dénombrables exprime une *quantité massive*, c’est-à-dire une quantité tellement grande qu’on ne peut dénombrer les êtres qui la constituent. De même, s’agissant des *possessifs*, on expliquera que la relation de dépendance entre les deux termes considérés n’est pas la même dans : (1) « *Sa tête* va exploser », (2) « Voici *sa* voiture », (3) « Je te présente *sa femme* », (4) « *Sa* passion est extrême », (5) « *Son* style ne me plaît pas ». Ce qui est commun à ces énoncés est une opération de *mise en dépendance* réciproque de deux éléments. Ce qui les différencie est le type de lien de dépendance : de *nature* (1), d’*appropriation* (2), de *parenté* (3), d’*affect* (4), de *typification* (5).

2.4. Une grammaire des effets de sens

Qui est sensible au sémantisme des mots sait que celui-ci dépend des contextes dans lesquels ceux-ci sont employés, que c’est dans son contexte que le mot prend sa spéci-

ficité. On ne peut donc se contenter de la définition des catégories, et on montrera que les formes qui servent à les exprimer produisent des *effets de sens* particuliers selon qu'elles sont employées dans tel ou tel contexte, dans telle ou telle situation. Par exemple, s'agissant de l'article qui sert à déterminer en actualisant, on montrera que : *le* peut produire un effet de *familiarité* (« On se retrouve *au* bistrot du coin »), d'*an-tonomase* (« *Le* confit de canard », par excellence), un effet *polémique*, le mettant l'interlocuteur en lieu et place de quelqu'un qui est censé savoir, de *prestige* ou au contraire de *banalisation* ; *un*, en revanche, produira un effet de *singularité* ou d'*unicité* comme dans un inventaire ou dans « J'ai pêché une carpe de 3 kg » ; l'article *zéro*, lui, produira un effet d'*étiquetage* comme dans les titres de journaux, les annonces ou les étiquettes (« *Alcool* »). Le pronom *on*, avec sa valeur d'impersonnalisation, peut produire des effets de sens de *distanciation* (« Je vois qu'*on* ne m'aime pas beaucoup »), d'*affection* (« Alors, *on* travaille dur, mon petit ? »), de *déresponsabilisation* (« – Salut, ça va ? – Bof, *on* fait aller »), voire de *mépris*, à moins que ce ne soit d'*ironie* (« *On* ne pense pas beaucoup, ici, à ce que je vois ! »). Les constructions de phrases *actives*, *passives* et *nominalisées* correspondent, pour leur part à des enjeux d'engagement ou d'*effacement* : titres de journaux (« Une voiture a renversé un piéton » / « Un piéton a été renversé par une voiture » / « Un piéton, victime d'une voiture »). Une étude des titres du journal *L'Humanité*, réalisée dans les années quatre-vingt (voir Darde 1988), a montré une prédominance de la forme nominalisée, forme qui, en effaçant la responsabilité de l'agent dans son action, donne une force d'évidence à l'acte d'énonciation. En titrant « Irak : utilisation d'armes chimiques », au lieu par exemple de « L'Irak utilise des armes chimiques », l'événement décrit prend une plus grande force de vérité. Habitude d'un discours dogmatique ?

Il s'agit ici de faire comprendre que les catégories linguistiques sont au service du discours et que parler correspond à un enjeu stratégique qui consiste d'une part à s'ajuster à des normes d'usage, d'autre part à jouer avec ces normes. Parler n'est plus affaire d'esthétique mais d'*ajustement*, d'*adéquation* et de *stratégie*.

3. Conclusion

Cette grammaire du sens et de l'expression témoigne d'une réflexion sémantique qui évolue entre la recherche du sens commun à différents emplois des mots lexicaux et grammaticaux pour en déterminer les réseaux de sens et l'organisation taxinomique des catégories du système sémantico-formel de la langue, et la recherche des sens spécifiques à l'emploi de ces mots en contexte. Cette démarche correspond à une option épistémologique sur laquelle je voudrais dire deux mots pour terminer.

On peut considérer que dans le champ des sciences du langage deux types de modèles se font concurrence : un modèle *cognitif* et un modèle *phénoménologique*. Le

modèle cognitif repose sur l'hypothèse que l'esprit suit une démarche onomasiologique d'engendrement des réalisations linguistiques à partir d'une certaine perception du monde. Que l'organisation des systèmes qui permet cet engendrement soit d'ordre structuraliste, décrivant l'organisation même de ces systèmes, ou génératif, décrivant les opérations de construction des réalisations linguistiques, le mouvement général postule que, partant de la perception du monde référentiel, il existe un « vouloir dire » du sujet parlant qui se dote d'un « pouvoir dire » afin de réaliser son intention de parole, pour reprendre le terme de Saussure.

La philosophie phénoménologique, on le sait, renverse la proposition essentialiste de la philosophie classique en posant que c'est *l'existence* qui précède *l'essence*, et non l'inverse. Transposée ici, cette proposition permet de dire que c'est le « pouvoir dire » qui précède le « vouloir dire », et non l'inverse. Dans une démarche empirico-déductive – qui est celle de nos disciplines – on pourrait dire que c'est l'observation du pouvoir dire qui nous permet de construire, en un parcours *sémasiologique*, les catégories conceptuelles du vouloir dire, faisant l'hypothèse qu'à partir de celles-ci seraient engendrées, en un parcours *onomasiologique*, les réalisations linguistiques et les *effets contextuels*. C'est donc le pouvoir dire qui rend possible le vouloir dire.

L'observation du processus d'apprentissage de sa propre langue en apporte la preuve. Le sujet parlant découvre son vouloir dire au fur et à mesure qu'il s'approprie du pouvoir dire. Et même dans le cas d'apprentissage d'une langue étrangère, si un vouloir dire est déjà là, c'est par l'appropriation des modes de pouvoir dire dans l'autre langue que le sujet parlant découvre de nouveaux vouloir dire. Ainsi, l'écrivain académicien franco-argentin, Hector Bianciotti, peut-il déclarer à juste titre qu'il a découvert à travers l'expression française « Le fond de l'air est frais » que *l'air a un fond*.

Au bout du compte, ces deux modèles sont complémentaires, car c'est la combinaison du pouvoir dire et du vouloir dire qui fonde l'acte de langage, et si le premier a la présence dans le fonctionnement langagier, c'est le second que cherche à décrire l'analyste. C'est pourquoi l'on peut dire que cette *Grammaire du sens et de l'expression* ne correspond pas à une théorie particulière, mais, comme le dit son titre, elle peut être parcourue du sens à l'expression ou de l'expression au sens.

RÉFÉRENCES

- Charaudeau, P. (1992), *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris : Hachette.
- Darde, J.-N. (1988), « Discours rapporté/Discours d'information : l'enjeu de la vérité », in : P. Charaudeau (dir.), *La Presse. Produit, production, réception*, Paris : Didier Érudition.

NOTES

- 1 Il s'agit évidemment d'une satisfaction au regard de la complétude communicative et non de l'événement décrit.
- 2 Pour leur explicitation on pourra se reporter à ma grammaire, Charaudeau (1992).

Le Passé surcomposé en français classique et moderne

Jukka Havu

Résumé

Les passés surcomposés n'ont jamais réussi à gagner leurs lettres de noblesse dans la langue normative. Le passé surcomposé (a eu fait) reste très peu fréquent dans la langue écrite et est pratiquement inexistant dans les méthodes de français. Faisons, cependant, la distinction entre le passé surcomposé déictique (Ça a eu payé) et le passé surcomposé d'antériorité immédiate des propositions subordonnées temporelles (Quand j'ai eu compris son intention, j'ai éclaté de rire). La seconde de ces fonctions apparaît plus acceptable que la première, considérée comme une forme régionale typique des parlers du sud et de l'est du domaine linguistique français. Le sort du passé surcomposé en français va de pair avec celui des formes semblables d'autres langues romanes ; dans aucune elles n'ont pénétré la langue écrite. Y a-t-il quelque chose dans le système verbal des langues romanes qui fait que ces formes sont rejetées par la norme ?

Les temps surcomposés¹ constituent une catégorie aspecto-temporelle particulière. Le cas de ces formes est en un sens contraire à celui du passé simple et du passé antérieur. Mats Forsgren (1998, p. 207), en étudiant la présence du passé simple dans le langage journalistique contemporain constate que « la dichotomie langue écrite-langue parlée est par trop simpliste. Le passé simple n'est aucunement mort à l'oral, globalement parlant : dans certains registres plutôt formels, et dans telle séquence appropriée, il survit – bien qu'avec un paradigme très réduit [...] ». Le linguiste suédois étudie donc une forme qui, bien que rare dans les registres oraux du français contemporain, ne disparaît pas. Les formes surcomposées, elles, malgré leur présence plusieurs fois séculaire dans différents registres surtout informels de la langue, ne réussissent pas à s'imposer comme une forme généralement acceptée.

Cette étude consistera en une présentation générale de la présence et de l'évolution de ces formes essentiellement dans des textes littéraires français. Le corpus empirique

qui sert de base à l'analyse a été préparé au moyen de recherches, aussi complètes que possible, effectuées dans le corpus Frantext. Avant de passer à l'analyse des exemples tirés du corpus, une typologie de la fonction de ces formes, auxquelles Françoise Sullet-Nylander applique la dénomination, à notre avis particulièrement réussie, de *SDF de la grammaire française*² sera dressée.

L'emploi des temps surcomposés en français classique, à partir de 1600 jusqu'en 1799, a été analysé dans une autre étude sur les passés surcomposés (Havu 2012). Dans la présente étude, les textes contemporains, de 1800 à nos jours, seront également passés en revue. En remarque préliminaire, constatons que la fréquence des temps surcomposés dans les corpus dépouillés est très faible par rapport aux autres temps verbaux, plus généralement acceptés par les grammaires normatives. Néanmoins, il faut observer que leur fréquence absolue s'accroît au XIX^e siècle par rapport aux siècles précédents. Cela est dû en partie à la structure du corpus, qui inclut davantage de textes relevant de registres informels (correspondance, journaux intimes, pamphlets) pour les XIX^e et XX^e siècles.

La dénomination « temps surcomposés » cache le fait que les formes autres que le passé surcomposé (*j'ai eu fait*) ont une fréquence extrêmement basse dans les textes étudiés. C'est pourquoi ce travail se concentrera fondamentalement sur l'analyse des fonctions du passé surcomposé.

Les emplois des temps surcomposés présentent quatre types différents : (1) les temps surcomposés en proposition subordonnée, surtout dans des subordonnées temporelles introduites par une conjonction (*quand, lorsque*) ou après une préposition ou un adverbe suivis d'une proposition (*après que, avant que, aussitôt que, dès que, etc.*) ; (2) les temps surcomposés en proposition principale de subordination inversée ; (3) les temps surcomposés en proposition indépendante, accompagnés d'un adverbe de temps qui dénote l'accomplissement rapide de l'action ; (4) les temps surcomposés en proposition indépendante (temps surcomposés appelés *déictiques, régionaux, à valeur spéciale*, etc.) :

Type (1)

- (1) *Quand il avait eu rassemblé* les plus effrontés de chaque métier, il leur avait dit : régnons ensemble. (Stendhal, *Le Rouge et le noir*, 1830, p. 145)
- (2) [...] et aussitôt que l'égyptien a eu bu de l'eau, il a tortillé de l'œil avec un plaisir infini. (H. de Balzac, *Le Médecin de campagne*, 1833, p. 526)
- (3) C'est que vous vouliez me cacher votre voyage, et que cependant j'ai su votre arrivée une demi-heure après que vous avez eu passé la barrière (A. Dumas père, *Le Comte de Monte-Cristo*, 1846, p. 133)

Type (2)

- (4) [...] *à peine ai-je eu* reçu votre lettre que j'ai mené sept médecins ou chirurgiens auprès du lit de votre mari. (Stendhal, *Lucien Leuwen*, T. 2, 1835, p. 365)
- (5) Pourtant ces reflets évanouis, *à peine l'avais-je eu quittée* qu'ils s'étaient reformés comme les reflets roses et verts du soleil couché, derrière la rame qui les a brisés, et dans la solitude de ma pensée le nom avait eu vite fait de s'approprier le souvenir du visage. (M. Proust, *Côté de Guermantes* 1, 1920, p. 29)

Type (3)

- (6) Tout étoit disposé de façon, que ni les deux collatéraux, qui mouroient de peur, ni personne des témoins de cette horrible scène, ne pouvoient ouvrir la porte : mais Gaudet l'a *eu bientôt débarrassée*, et il a poussé dehors son ami, puis il l'a refermée : c'est alors que les deux auteurs de tout le mal ont poussé d'effroyables cris. (N. Rétif de la Bretonne, *Le Paysan perverti ou les Dangers de la ville*, 1776, p. 4)
- (7) *En cinq minutes, il a eu disparu.* (H. Alain-Fournier, *Correspondance avec J. Rivière*, 1914, p. 238)
- (8) – J'ai été comme cela moi-même, mais j'ai *eu bientôt compris* qu'avant tout il est bon d'avoir de l'argent à la banque. (P. Claudel, *L'Échange*, première version, 1894, p. 681)
- (9) Les cinquante hommes de la barricade, depuis seize heures qu'ils étaient là, avaient *eu vite épuisé* les maigres provisions du cabaret. (V. Hugo, *Les Misérables*, T. 2, 1862, p. 417)

Type (4)

- (10) J'ai *eu fini*, et sans trop manquer ma sauce, à ce que j'espère (G. Sand, *Correspondance*, 1846, p. 388)
- (11) LE CAPITAINE. Vous dites, seigneur licencié, que tes Espagnols ne sont jamais allés en Danemarck ? Eh ! n'y suis-je pas allé moi, avec le grand

marquis de La Romana ? et n'ai-je pas manqué, vive Dieu ! d'y laisser mon nez ? Je l'ai **eu gelé**, parbleu ! qu'on l'aurait pris pour un morceau de glace. (P. Mérimée, *Le théâtre de Clara Gazul*, 1825, Paris : Charpentier, p. 10)

- (12) – Je bouffais à plein bec, moi, pendant que tu chipotais, j'ai **eu fini** le premier, je n'ai plus d'appétit. (J.-K. Huysmans, *Les Soeurs Vatard*, 1879, p. 127)

Deux autres types peuvent venir s'ajouter à cette liste : on peut les considérer comme des types indépendants ou, et c'est cette option qui sera retenue ici, comme des sous-types du type (4). Il s'agit du passé surcomposé nié, souvent accompagné de l'adverbe *plutôt/plus tôt* ou *sitôt* (sous-type 4a) et du passé surcomposé en proposition hypothétique (protase ou apodose, sous-type 4b) :

Sous-type (4a)

- (13) Il **n'a pas plutôt eu approuvé** ce projet que je lui ai proposé de le mener à Jouy l'exécuter. (Lettre à Madame Franque, Versailles, le 9 avril 1756, dans : Beaumarchais. *Correspondance*, N. Brian (éd.), Morton. Paris : Éditions A.-G. Nizet, 1969, p. 21)
- (14) On a décrit, sous le nom de phtisie pulmonaire, la plupart des affections chroniques du poumon et même de la plèvre, tant que l'anatomie pathologique **n'a pas eu appris** que l'on confondait ainsi plusieurs affections différentes. (L. Ch. Roche & L. J. Sanson, *Nouveaux Éléments de pathologie médico-chirurgicale*, Bruxelles : Librairie médicale de J.-B. Tricher, 1837, p. 462)

Sous-type (4b)³

- (15) – Je pensai que cet indice pourrait me guider, mais Félix ajouta : – et si le jardinier **eut eu fini** de ratisser les allées comme à présent, je déclare que jamais je n'aurais été chercher un parterre de roses où vous l'avez caché. (F. Soulié, *Mémoires du Diable*, 1837, p. 291–292)

- (16) Pour ce qui est de ces départs fixés d'avance et auxquels je n'ai jamais manqué, n'aurais-je pas pu, si je ne t'avais jugée supérieure, te faire un mensonge anodin comme on en fait en pareil cas, avoir l'air de céder, et accorder à tes instances ce que j'aurais eu décidé d'avance ? (G. Flaubert, *Correspondance*, T. 1, 1847, p. 272)
- (17) [...] s'il avait été tué, on lui aurait trouvé son corps, on l'aurait eu vu d' l'observatoire. (H. Barbusse, *Le Feu*, 1916, p. 255)
- (18) Mais si La Fontaine avait eu dépensé d'abord sa faculté aimante dans l'exposition de ses sentiments personnels, lui en serait-il resté suffisamment pour peindre l'amitié de deux oiseaux ? (G. Flaubert, *Correspondance*, T. 4, 1857, p. 62)

Dans bien des traités sur les temps surcomposés, on mentionne le fait que le passé surcomposé (*j'ai eu fait*) possède des fonctions très semblables à celles du passé antérieur. Cela est vrai surtout en ce qui concerne les types 1–3, c'est-à-dire les propositions subordonnées temporelles, les cas de subordination inversée (par exemple les propositions commençant par *à peine*), les propositions principales où un adverbe de temps du type *bientôt*, *vite*, *en quelques minutes*, etc., qualifie l'événement verbal, ou encore le sous-type 4a :

1. Les propositions subordonnées temporelles :

- (19) Quand il eut fini de manger, il sortit.
- (20) [...] je voulus une dernière fois les laisser encore un moment ensemble, et, aussitôt que j'eus fermé la porte derrière moi, dans toute la rage de la jalouse déçue, je collai mon front sur la serrure. (A. de Musset, *La confession d'un enfant du siècle*, 1836, p. 332)

2. Les cas de subordination inversée :

- (21) [...] à peine eus-je quitté l'entretien ce soir-là, je m'en revenais heureux, paisible d'abord, sans ivresse, récapitulant en moi-même cette infinité d'impressions tendres, contemplant un pur sable d'or au sein de ma pensée. (Ch. Sainte-Beuve, *Volupté*, 1834, p. 201)

3. Les formes surcomposées accompagnées d'un adverbe qui indique la brièveté de l'action :

- (22) Il emprunta des outils à un ancien camarade, et **eut bientôt bâti** une sorte de bibliothèque, dans laquelle il rangea les livres de M. Chélan. (Stendahl, *Le Rouge et le noir*, 1830, p. 136)

4. Le passé antérieur nié (voir Havu 2010) :

- (23) Cette déclaration n'eut pas été plutôt publiée, que le peuple courut en foule se faire enrôler [...] (R. de Vertot, *Histoire des révoltes arrivées dans le gouvernement de la république romaine*, 1719, p. 76)
- (24) Le quart qui revint à Londres n'eut pas plus tôt mis pied à terre, qu'il courut au palais du cacique et à l'hôtel du consul. (A. Dumas père, *Le Capitaine Pamphile*, 1839, p. 205)

Compte tenu de ces similitudes fonctionnelles du passé antérieur et du passé surcomposé, l'émergence de cette dernière forme a souvent été considérée comme une conséquence de la disparition du passé simple dans le français oral (le type A de Bürgi dans la citation suivante est précisément le passé surcomposé en proposition subordonnée temporelle) :

[...] le surcomposé est né du recul du passé simple devant le passé composé, ce qui a entraîné également le recul de son équivalent composé, le passé antérieur. Celui-ci n'a été retenu que pour sa capacité à exprimer l'antériorité immédiate. Fonctionnant comme un temps simple, il a permis l'émergence du surcomposé. Lorsque l'aspect de surcomposé est accompli (type A), il entre dans des structures complexes, ce qui limite grandement son usage à l'oral. Par contre, dans son aspect aoristique, opposant deux univers, il figure dans des énoncés d'usage oral courant. S'il est très productif dans les zones ayant pour substrat l'occitan et le francoprovençal, les autres dialectes français auraient très bien pu exploiter cette potentialité. (Bürgi 2007, p. 48)

À notre avis, cette interprétation est par trop simpliste. En premier lieu, on voit mal que l'emploi du passé surcomposé dans les propositions subordonnées temporelles pourrait s'expliquer par la disparition du passé simple et du passé antérieur. Les premiers exemples des passés surcomposés datent du XV^e siècle. Faire remonter le début de la décadence du passé simple à une époque aussi lointaine semble peu crédible. En deuxième lieu, l'émergence du passé surcomposé comme une sorte de substitut du passé antérieur n'expliquerait nullement l'apparition des autres formes surcomposées, elles aussi relativement anciennes. En troisième lieu, en occitan, langue où les formes

surcomposées semblent être bien plus fréquentes qu'en français (et qui a influencé le français parlé dans le Midi de la France), le passé simple se maintient très vivant. Ce fait n'empêche nullement l'existence des passés surcomposés :

Dans une proposition subordonnée conjonctive de temps, le surcomposé marque l'aspect perfectif (c'est à dire l'achèvement et donc l'antériorité, de l'action) relativement au temps composé correspondant de la principale (de la même manière qu'un temps composé marque l'aspect perfectif relativement au temps simple correspondant de la principale) :

– dans *quand ai agut manjat, me soi repausat* [quand j'ai eu mangé, je me suis reposé], *ai agut manjat* est un parfait relativement à *me soi repausat*, tout comme dans *quand aguèri manjat me repausèri* [quand j'eus magé [sic] je me repausai [sic]], *aguèri manjat* est un parfait relativement à *me repausèri*. (Sibille 1994, p. 5)

Il serait plus plausible d'établir un lien avec l'emploi aoristique du passé composé qui s'est développé très tôt. C'est ce que la comparaison du français avec le catalan moderne nous incite à faire. Dans cette langue, le passé composé aoristique s'emploie essentiellement pour indiquer des situations qui se sont produites pendant la journée qui inclut le moment de la parole tout en étant dissociées⁴. En revanche, les situations qui se sont produites dans un passé antérieur à la journée d'aujourd'hui sont exprimées par le parfait périphrastique *anar + inf.*⁵ : ??*Avui vaig veure en Pere al cafè* (littéral. « aujourd'hui je vis Pierre dans le café ») et ??*Darrerament vaig veure sovint en Pere al cafè* (littéral. « dernièrement, j'ai vu Pierre souvent dans le café ») vs *Avui he vist en Pere al cafè* (littéral. « aujourd'hui, j'ai vu Pierre dans le café ») et *Darrerament he vist sovint en Pere al cafè* (littéral. « dernièrement, j'ai souvent vu Pierre dans le café »), qui sont des phrases parfaitement normales. Vu les fonctions de ces formes, il est naturel que le parfait périphrastique et le parfait composé soient mutuellement exclusifs et que des phrases comme **Quan vaig haver sortit, he vist en Pere* (littéral. « dès que je fus sorti, j'ai vu Pierre ») soient aussi inacceptables qu'elles le seraient en français. Le passé surcomposé qui se réfère à des événements localisés dans un passé dissocié du moment de la parole (ex. 25) est bien plus fréquent dans les textes étudiés que le passé surcomposé qui dénote une situation achevée dans un laps de temps qui inclut le moment de la parole (ex. 26 et 27) :

- (25) Aquell mateix dia, quan **vaig haver plorat** prou, vaig sortir amb la intenció d'emborratxar-me [...]
(<http://www.matthewtree.cat/arxius/Els%20bojos%20espontanis.pdf>)
- (26) **Quan ha hagut acabat** Manel la majoria del públic ha partit i han deixat un bon grup com 'Anegats' amb els seus incondicionals, aquest fet fa pensar amb un mal plantejament del concert.
(<http://www.normalitzacio.cat/noticia/index.hp?sec=noticia&n=18651>)

- (27) [...] quan he hagut fet **trenta passes** ja tenia els mitjons per terra o sigui que he girat cua i m'he posat els lleopards negres [...]
 (http://parelleta-tokyo.blogspot.com/2009_10_01_archive.html)

Le passé surcomposé catalan ressemble au passé surcomposé français aussi au sens où il est compatible avec ce que nous avons appelé « négation apparente » dans des contextes de subordination inversée :

- (28) Vaig pensar de tornar a casa, no en tenia ganes però de cop i volta em van agafar les presses per anar-me'n i **no vaig haver fet quatre passes** que em vaig quedar embadalit, mirant una parella que ballaven d'allò més bé.
 (<http://sargantaniua.blogspot.com/2011/10/simons-cat.html>)

En revanche, le passé périphrastique surcomposé du catalan ne peut pas être utilisé en proposition indépendante (**Vaig haver fumat, però ja no ho faig*, littéral. « j'ai eu fumé, mais je ne le fais plus »).

L'étude des propriétés du passé surcomposé catalan montre que l'émergence du passé surcomposé ne peut être expliquée uniquement au moyen de la disparition du passé simple. Il s'agit davantage d'un changement de fonctions des différentes formes perfectives ; le parfait périphrastique *vaig + inf.* se limite aux usages qui dénotent des situations localisées dans un passé dissocié du moment de la parole et le passé composé (aoristique) s'utilise pour se référer aux situations qui se sont produites dans les 24 heures antérieures au moment de la parole. La situation en catalan contemporain pourrait, *mutatis mutandis*, illustrer le système temporel du français préclassique et classique. Cette observation est corroborée par plusieurs grammaires du français rédigées à l'époque classique (voir plus bas, la citation extraite de la grammaire d'Arnauld et Lancelot 1660 et de celle de Thibault de Laveaux 1818).

Comme il a déjà été dit plus haut, il apparaît assez clairement, dans les exemples analysés, que le passé surcomposé (*j'ai eu marché*) l'emporte de loin sur les autres formes surcomposées. Certains chercheurs ont pourtant défendu l'existence de paradigmes complets (voir Wilmet 2009) et dans bien des tableaux de conjugaison du verbe français les temps surcomposés ont été traités de la même façon que les temps composés (voir par exemple http://esjmlima.prof2000.pt/grafran/GUI_GRU-V.HTM). Mais les autres temps surcomposés sont pratiquement absents du moins dans les textes littéraires. La basse fréquence des autres temps surcomposés a été observée par plusieurs grammairiens (dont quelques-uns d'ailleurs plutôt favorables à l'emploi du passé surcomposé, voir surtout l'article d'Ayres-Bennet & Carruthers 1992) :

Et le verbe mesme *avoir*, n'a ces sortes de temps que par luy-mesme, comme auxiliaire, & son participe *eu, j'ay eu, j'avois eu, &c.* Mais il n'y a de ces temps que le preterit, *j'ay eu*, qui soit auxiliaire. *Quand j'ay eu disné.* Car on ne joint les autres, *j'avois eu, j'aurois eu, &c.* avec aucun verbe. (Arnauld & Lancelot 1660, p. 128)

Quelques grammairiens ont encore imaginé deux autres passés. Comme on dit *j'ai eu fait*, ils disent par analogie, *j'eus eu fait, et j'avois eu fait*; mais il seroit difficile de trouver des exemples de ces passés, ailleurs que dans les grammaires. [...] Or, dès que ces deux passés, *j'eus eu fait* et *j'avois eu fait*, n'expriment que ce qu'on auroit pu dire avec les passés *j'eus fait* et *j'avois fait*, ils sont au moins tout-à-fait inutiles, et on doit les rejeter. (J.-C. Thibault de Laveaux, *Dictionnaire raisonné des difficultés grammaticales et littéraires de la langue française*, Paris : Lefèvre, 1818, p. 752)

Les observations de ces grammairiens sont corroborées par le fait que dans le corpus étudié, il y a très peu d'exemples d'autres formes surcomposées. Nos recherches dans le corpus Frantext nous ont permis de relever environ 410 occurrences de temps surcomposés (dont environ 110 pour l'époque allant de 1600 à 1799). Sur ces 410 occurrences, nous trouvons, dans environ 40 cas, une autre forme que le passé surcomposé (ces formes sont très rares en proposition principale excepté les quelques exemples d'un conditionnel hypothétique surcomposé). Voici quelques exemples d'autres formes :

- (i) plus-que-parfait surcomposé
- (29) Comme il fist, car en recompence de la male nuyct qu'il **avoit eu souffert** il s'en vengea tellement sur celle belle fille qu'il tenoit auprés de luy que l'une des partie et l'autre furent tant travailliez que le dieu de dorment les somonneust en sa court par tel maniere qu'ilz n'en partirent devant heure de disner. (Ph. de Vigneulles, *Les Cent Nouvelles nouvelles*, 1515, p. 406)
- (30) [...] à peine **avois-je été arrivée** dans le village, qu'il s'étoit donné tous les mouvemens possibles pour sçavoir qui j'étois (Ch. de Mouhy, *La Paysanne parvenue ou les Mémoires de Mme la Marquise de L. V.*, 1735, p. 371)
- (31) Mes amis de l'éclaireur à qui je disais que Mr Garnier-Pagès m'avait battue à plat, mais que je lui avais répondu après qu'il **avait été parti**, ont voulu lire et publier cette belle réponse qui s'adresse à eux aussi bien qu'à lui. (G. Sand, *Correspondance*, 1844, p. 719)

- (32) Pourtant ces reflets évanouis, à peine l'avais-je **eu quittée** qu'ils s'étaient reformés comme les reflets roses et verts du soleil couché, derrière la rame qui les a brisés, et dans la solitude de ma pensée le nom avait eu vite fait de s'approprier le souvenir du visage. (M. Proust, *Côté De Guermantes* 1, 1920, p. 29)

(ii) futur surcomposé

- (33) [...] mais après que ceux qu'il avoit envoyés pour sonder les intentions du roi Theodoric, lui **auront eu rapporté** que ce prince étoit dans la résolution de ne point tirer l'épée contre les romains, il aura changé ce projet en celui de se réfugier dans l'église de Brioude, où étoit le tombeau de saint Julien martyr. (J.-B. Dubos, abbé, *Histoire critique de l'établissement de la monarchie françoise dans les Gaules*, 1734, p. 440)

- (34) Quand elle aura vingt-cinq ans, et qu'un régiment de cavalerie lui **aura eu défilé** sur le corps, elle ne baisera plus la main de son amant du jour, ou si elle le fait, ce ne sera pas élan, mais calcul. (G. Matzneff, *Ivre du vin perdu*, 1981, p. 168)

(iii) conditionnel (les deux formes)

- (35) Pour M De Balzac il **n'eust eu** jamais **fait**, s'il eust voulu répondre à tant d'adversaires, dont quelques-uns comptoient jusques à ses monosyllabes. (Ch. Sorel, *La Bibliothèque françoise de M. C. Sorel, ou le Choix et l'examen des livres françois qui traitent de l'éloquence, de la philosophie, de la dévotion et de la conduite des mœurs*, 1664, p. 118)

- (36) Ils **auroient eu** bien-tost **mangé** tout le pauvre patrimoine. (Ch. Perrault, *Les Contes des fées*, 1697, p. 163)

(iv) infinitif

- (37) En outre, m'étant replongé dans Nietzsche hier soir et ce matin aussitôt après **avoir eu fini** avec Ruskin, des flots de vues nouvelles se sont superposées à celles de la semaine antérieure et menacent pour l'heure de me masquer celles-ci. (Ch. du Bos, *Journal* T. 2, 1925, p. 17)

(v) passif

- (38) Ma mère a eu été **dignostiquée** maniaco-dépressif même si aujourd’hui qu’elle va mieux elle est dans le déni.
 (<http://bipolairemd.forumactif.fr/t8290-avoir-un-enfant-bipolaire-en-bas-age>)

Toutefois, comme le démontrent les exemples qui précèdent, bien qu’elles soient rares, on trouve des formes surcomposées autres que le passé surcomposé dans des textes même assez anciens. Elles appartenaient donc à certains dialectes ou idiolectes, mais pour des raisons évidentes, il est impossible de donner des estimations concernant leur fréquence dans la langue parlée⁶.

Jusqu’ici, nous avons abordé surtout des prédictats qui se construisent avec l’auxiliaire *avoir*. Or, les verbes du type *partir*, *arriver*, etc. prennent l’auxiliaire *être* et présentent deux constructions différentes en ce qui concerne la morphologie des temps surcomposés. La forme la plus fréquente est *a été parti*, tandis que la construction rivale, *est eu parti*, est nettement moins fréquente :

- (39) [...] quand elle a été **partie**, je suis tombé dans d’infinies tristesses. (J. Barbey d’Aurevilly, *Mémorandum premier*, 1838, p. 99)
- (40) [...] qu’enfin dès que le Dictateur en avait été **parti**, les gens de guerre comme délivrez d’un siege & remis en liberté, étoient sortis de leur Camps, & avoient mis en fuite l’Ennemi. (*Les Décades de Tite-Live*, de la traduction de P. Du Ryer. Amsterdam : André De Hoogenhuysen, 1722, p. 130)
- (41) Il m’est **eu arrivé** d’installer SME (donc, ça devrait être pareil pour FreeEOS) à partir d’un lecteur CD branché en USB (la flemme d’ouvrir le boîtier !!!) avec un adaptateur adéquat.
 (http://freeeos.org/modules/newbb/viewtopic.php?viewmode=compact&topic_id=3528&forum=1⁷)

Il n’y a aucune occurrence de la forme *être eu + participe* avec les verbes de déplacement dans le corpus dépouillé. Cette forme est très rare même sur Internet ; en cherchant avec le moteur de recherche Google, nous n’avons trouvé que très peu d’occurrences (dans ces exemples, la graphie originale est respectée sans aucune modification) :

- (42) jusqu a 16 ans j ai bu l eau du puit, on ne la faisait pas bouillir ,et je me souviens qu il est **eu tombé** des rats dans le puit...
 (<http://www.cyberbricoleur.com/index.php?showtopic=1100132984>)

À quelques rares exceptions près (voir plus bas), les verbes réfléchis se construisent systématiquement avec la forme *s'être eu + participe* :

- (43) A laquelle furent faictes remontrances et de confesser la verité de ce qu'il est le bruyt qu'elle a pallarder et qu'elle **s'est eu voullu** opposer contre ung que s'estoyt marier que avoyt pallardés avecq elle. (*Registres du Consistoire de Genève au temps de Calvin*, Volume 3, édités par Thomas A. Lambert *et al.*, Église nationale protestante de Genève, Consistoire de Genève, Genève : Libr. Droz, 1996, p. 26)
- (44) Christine Lagarde fera une tentative de viol sur Anne Sinclair qui **s'était eu fait embaucher** comme femme de chambre dans un hôtel pour les besoins d'une fiction sexuelle avec son mari Dominique Strauss Khan [...] (<http://manuelleyerly.blogspot.com/2011/09/propagande-pour-moteur-de-recherche-du.html>)

Selon Saussure & Sthioul (2006), la construction *s'a été + participe* n'a jamais été attestée⁸. Dans le corpus dépouillé, nous avons trouvé une occurrence du type *s'a eu + participe* :

- (45) [...] et une fois que j'm'ai **eu arraché**, ça m'a fait un si drôle d'effet d'me r'trouver su' mes deux pattes que j'ai pas pu m'empêcher d'chialer (M. Genevoix, *Ceux de 14*, 1950, p. 225)

Étant donné qu'il s'agit d'une seule occurrence de ce type morphologique dans le corpus dépouillé, il est bien entendu possible que l'auteur ait tout simplement voulu imiter le parler populaire (ce qui est d'ailleurs indiqué par l'orthographe) sans bien connaître ses particularités et que l'exemple ne corresponde pas à une réalité langagièrre.

L'intérêt des passés surcomposés des verbes qui prennent l'auxiliaire *être* est lié à l'analyse des fonctions des différents éléments qui composent la construction entière. Saussure & Sthioul (2006) défendent l'analyse de Guillaume selon laquelle le passé surcomposé se décompose en *[a [eu chanté]]* contrairement à Benveniste qui soutient la thèse de la complexité de l'auxiliaire, *[[a eu] chanté]*. L'analyse de Guillaume repose évidemment sur le fait que le passé surcomposé des verbes réfléchis a la forme *s'être eu + participe*. Il faut constater, pourtant, que *[eu chanté]* n'a pas d'existence en dehors des temps surcomposés et que dans le corpus dépouillé les adverbes (sauf ceux de négation) se situent entre la forme *eu* et le participe :

- (46) [...] et quand mes larmes **ont eu un peu soulagé** mon cœur (A. Karr, *Sous les tilleuls*, 1832, p. 53)
- (47) Et quand **j'ai eu longtemps gémi** comme une faible femme, [...] (G. Sand, *La Comtesse de Rudolstadt*, 1843, p. 455)
- (48) J'ai **eu plus tôt fini** votre ouvrage que vous n'avez fait composer et tirer ce petit fragment, [...] (H. de Balzac, *Correspondance*, 1845, p. 758)
- (49) Les cinquante hommes de la barricade, depuis seize heures qu'ils étaient là, **avaient eu vite épuisé** les maigres provisions du cabaret. (V. Hugo, *Les Misérables*, 1862, p. 417)
- (50) Quand **j'ai eu bien entravé** la coupure quelques années plus tard, ça ne m'a pas tant torturé mais je ne sais pourquoi j'ai gommé tout ça... [...] (A. Boudard, *Mourir d'enfance*, 1995, p. 90)

Pour ce qui est du français contemporain, nous trouvons (d'après des recherches assez superficielles, il est vrai) autant d'adverbes dans la position pré-participiale qu'entre l'auxiliaire conjugué et le participe *eu* :

- (51) [...] **j'ai eu souvent fait** usage d'une poignée de commercialisation en ligne des applications logicielles de promotion, [...]
(<http://dodiedehen.blogspot.com/2011/06/le-resultat-final-est-generalement-un.html>)
- (52) **J'ai souvent eu fait** des lettres «type geulante» pour le SAV de VW. J'ai toujours eu des réponses.
(<http://www.forum-auto.com/marques/toyota/sujet968-4200.htm>)

Il nous semble qu'il est impossible de donner une réponse catégorique sur la structure interne du passé surcomposé. Cela est dû, en partie du moins, au caractère peu normatif de cette forme qui a comme conséquence sa faible présence dans le français écrit et dans l'enseignement scolaire. La seule façon de connaître l'usage réel et vivant de cette forme consisterait à entreprendre des études de terrain ; il est probable, pourtant, que même l'intuition des locuteurs qui emploient les temps surcomposés est peu sûre précisément à cause du statut non normatif de ces formes et de leur image quelque peu négative dans l'esprit de la plupart de locuteurs du français.

Pour ce qui est de la fonction des temps surcomposés, les opinions des chercheurs,

voire des locuteurs, ne coïncident pas. En outre, il faut distinguer les temps surcomposés en proposition subordonnée de ceux en proposition indépendante. Il est évident que la caractérisation aspecto-temporelle de ces deux fonctions ne peut être identique même si certaines approches théoriques préconisent un traitement unifié des différents emplois notamment du passé surcomposé (comme nous l'avons vu, les autres temps surcomposés n'apparaissent que très rarement en proposition indépendante). Les analyses récentes sont souvent du type néo-reichenbachien ; l'information aspecto-temporelle communiquée par le passé surcomposé est analysé au moyen des notions temporelles E (situation), R (point de référence) et S (moment de la parole). Il nous semble cependant qu'un traitement ayant recours au modèle reichenbachien ne peut pas donner de solution satisfaisante au problème posé par l'emploi du passé surcomposé. Notre approche repose sur le fait que le point de référence du système reichenbachien a une fonction complexe ; comme l'a très pertinemment démontré Bertinetto (1986, p. 35 ss.), le point de référence R reichenbachien a trait à la chronologie des événements mais aussi à la focalisation d'un état résultant. Il s'ensuit qu'analyser, par exemple une phrase comme *Jean était parti* au moyen d'un point de référence ne suffit pas à caractériser les fonctions du plus-que-parfait car il y a une différence importante entre (i) *Hier, je suis rentré à quatre heures. Jean était parti* ; (ii) *Hier, je suis rentré à quatre heures. Jean était parti à deux heures*. Dans la deuxième phrase, l'événement *quatre heures* constitue le point de référence chronologique de *Jean était parti à deux heures*, mais dans (i) *quatre heures* identifie le point de visualisation d'un état résultant d'un événement qui ne peut pas être localisé (d'où l'agrammaticalité de **Hier à quatre heures, Jean était parti à deux heures*). Il nous semble évident que le passé surcomposé en proposition subordonnée temporelle (qu'il s'agisse d'une subordonnée introduite par une conjonction ou par une préposition ou adverbe suivis de proposition) exprime l'antériorité par rapport à la situation dénotée par le prédicat de la proposition principale. Dans ce sens, il s'agit d'un antérieur d'antérieur, mais à la manière du passé antérieur, la situation au passé surcomposé ne peut être localisée par un localisateur temporel ; c'est la proposition subordonnée elle-même qui remplit cette fonction.

De ce qui vient d'être dit, il s'ensuit que le passé surcomposé en proposition subordonnée remplit à peu près les mêmes fonctions que le passé antérieur (voir aussi plus haut) et que la propriété la plus saillante de cette forme en proposition subordonnée temporelle est l'antériorité immédiate par rapport à la situation exprimée en proposition principale. Nous sommes convaincu, compte tenu des exemples de notre corpus, que l'interprétation aspectuelle des temps surcomposés en proposition subordonnée temporelle dépend de l'aspect lexical du prédicat ainsi que de facteurs pragmatiques. Toutes les classes aspectuelles sont représentées (les verbes d'état ont cependant une fréquence très faible), aussi bien les prédicats téliques qu'atéliques, ainsi que les prédi-

cats résultatifs et non résultatifs. Les exemples suivants montrent que le passé surcomposé ne sert pas à exprimer l'état résultant de la fin d'une situation ; les prédicts atéliques ne produisent pas d'état résultant, mais uniquement un post-état⁹ :

- (53) [...] et aussitôt que l'égyptien a **eu bu de l'eau**, il a tortillé de l'œil avec un plaisir infini. (H. de Balzac, *Le Médecin de campagne*, 1833, p. 526)
- (54) **Quand je l'ai eu bien regardée**, je l'ai ôtée de mon doigt et je l'ai jetée dans la mer. (J. M. Le Clézio, *Désert*, 1980, p. 107)
- (55) Dès qu'on a **eu échangé quelques phrases**, je me suis sentie aussitôt en complicité. (V. Thérame, *Bastienne*, 1985, p. 152)

Il est vrai que sur les 410 occurrences de temps surcomposés (sur la période allant de 1600 jusqu'à nos jours), il n'y a qu'environ 40 occurrences de prédicts atéliques. Ce fait montre que le passé surcomposé se combine plus facilement avec les verbes téliques et résultatifs. Ce fait est toutefois complètement naturel dans un contexte transphrasique où les situations en proposition subordonnée et en proposition principale sont temporellement et conceptuellement liées l'une à l'autre, mais il nous semble évident que l'expression d'un état résultant ou de l'émergence d'un état résultant ne fait pas partie des propriétés aspectuelles du passé surcomposé, compatible avec des prédicts non-résultatifs.

Le passé surcomposé en proposition principale obéit à d'autres mécanismes. D'après les exemples de notre corpus, il semble que la seule chose qu'on puisse affirmer, c'est la nature perfective de cette forme. Apothéoz (2010) le considère comme une forme qui grammaticalise la valeur de parfait existentielle. Cependant, cette interprétation ne nous semble pas expliquer les occurrences où le passé surcomposé accompagné d'un localisateur temporel dénote un seul instant indivisible en phases successives :

- (56) Et vers 15h10 on a **eu entendu** très grosse tonnerre et une foudre s'est tombé sur un sapin en face de ma maison et il est abîmé et légèrement brûlé... et le chien de ma grand mère a tellement peur!
(<http://meteonature.forumactif.com/t968-espiode-orageux-suivie-brumeux-en-hautes-ardennes>)

Lorsque le passé surcomposé se réfère à une situation (un état ou une action itérative) qui s'étend sur un intervalle, l'interprétation la plus spontanée est celle de négation implicite (« ce n'est plus le cas ») ; un exemple connu de ce type est la phrase de l'humoriste Fernand Raynaud « Ça a eu payé, mais ça ne paye plus ». Dans l'exemple

57, l'emploi du passé composé n'exclut pas qu'il puisse faire beau encore aujourd'hui, mais le passé surcomposé semble impliquer un intervalle clos :

- (57) Hier, il **a eu fait** beau, on avait même l'impression que c'était le printemps. Du coup, j'ai même acheté des graines de melon. Mais l'hiver est revenu, pas encore les nuages, mais un terrible vent froid.

(<http://velorandododo.canalblog.com/archives/2008/04/17/8849567.html>)

- (58) Qui a pratiqué ou pratique de la CB ? [...]

J'en **ai eu fait**... il y a quelques années de ca. Au début pour discuter avec un pote qui habitait à quelques kms de chez moi en ville, puis après de la longue distance en blu. J'ai toujours mon matériel [...] alalala... le bon vieux temps... [...] Va savoir ce que c'est devenu...

(<http://www.autotitre.com/forum/Qui-a-pratique-ou-pratique-de-la-CB-55190pi.htm>)

En revanche, il semble que le passé surcomposé ne puisse pas être considéré comme une expression d'état résultant, visualisé à partir d'un point de perspective temporelle (dans les exemples qui suivent, la proposition subordonnée en 59 et l'adverbe en 60 identifient le point de visualisation) :

- (59) ?? Quand je suis rentré à la maison, Jean **a eu disparu**.

- (60) ?? Hier, à deux heures, Jean **a eu disparu**.

Il nous faut cependant reconnaître que les textes dépouillés contiennent si peu d'exemples de temps surcomposés en proposition indépendante qu'il est impossible, sur la base de notre corpus, de déterminer leur fonction exacte. D'après les exemples contemporains, il nous semble que les fonctions aspecto-temporelles de ces formes (surtout du passé surcomposé) varient ; il est donc extrêmement difficile de leur appliquer un traitement unifié.

Une question qui a préoccupé bien des chercheurs est de savoir s'il s'agit, en ce qui concerne les fonctions du passé surcomposé (en proposition subordonnée et en proposition indépendante), de deux formes ou d'une seule. Sthioul (2006) et Saussure & Sthioul (2006) commentent les deux principales approches de cette problématique, représentées par Dauzat (qui défend l'existence de deux formes distinctes) et Guillaume (qui prône un traitement unifié). Les auteurs cités ci-dessus penchent pour l'opinion de Guillaume et considèrent que l'on peut, tout au plus, opposer deux systèmes linguistiques ; dans celui qui accepte les deux fonctions du passé surcomposé, il n'est pas né-

cessaire de supposer une séparation radicale des deux fonctions malgré les réserves formulées par Dauzat :

L'argumentation de Dauzat repose avant tout sur le fait que les emplois autonomes ne sont ni utilisés ni même compris par une grande partie des locuteurs français. À notre sens, pourtant, cette vérité empirique n'exclut nullement, en elle-même, un traitement unifié des passés surcomposés. En effet, il ne s'agit pas d'opposer un corpus correspondant au français standard à un autre corpus correspondant à des valeurs non attestées dans ce même français standard. (Sthioul 2006, p. 119)

Le souci de trouver un dénominateur commun à toutes les formes morphologiques peut être justifié par des considérations diachroniques mais ne contribue pas, à notre avis, à mieux comprendre son fonctionnement. Pourtant, il n'est pas évident que les deux principales fonctions du passé surcomposé soient perçues par les locuteurs qui les utilisent comme deux manifestations d'un sens primaire unique. Quoi qu'il en soit, la combinatoire syntaxique et l'interprétation sémantique de ces deux passés surcomposés présentent tellement de différences que même les chercheurs qui leur appliquent un traitement de base unifié se voient obligés de les traiter séparément. En outre, certains chercheurs semblent être d'avis que les formes du passé surcomposé employées en proposition principale et en proposition subordonnée peuvent être mutuellement exclusives dans certaines variétés du français (dans cette citation, le surcomposé-E désigne le passé surcomposé en proposition principale) :

Il conviendrait toutefois de vérifier si, chez les sujets parlants ‘possédant’ le surcomposé-E, le passé surcomposé en subordonnée temporelle existe bel et bien et fait partie de leurs pratiques grammaticales. Or selon l'enquête de Walter (1981), il semble que dans la région franco-provençale, les formes surcomposées n'apparaissent pratiquement que sous la forme du surcomposé-E. (Apothéloz 2010, p. 123)

À en juger par les citations qui précèdent, l'emploi du passé surcomposé (et des temps surcomposés en général) en proposition indépendante reste peu précis et insuffisamment documenté ; les textes analysés dans le présent travail ne donnent pas non plus de réponse satisfaisante à cette problématique.

Pour conclure, nous tenons à faire une observation complémentaire sur la présence des temps surcomposés dans les textes étudiés. Il est important (mais pas vraiment surprenant) de constater que la présence des temps surcomposés varie beaucoup selon l'auteur. De tous les textes dépouillés, ce sont ceux de Nicolas Rétif de la Bretonne (1734-1806) qui contiennent le plus grand nombre d'occurrences de temps surcomposés. Cela est certainement dû à plusieurs facteurs : dans les écrits de Rétif de la Bretonne, le « bas peuple » occupe une position centrale ce qui se reflète aussi dans les formes utilisées. D'origine humble, Rétif de la Bretonne est né à Sacy, près d'Auxerre.

Il n'est pas impossible que les temps surcomposés aient fait partie de son idiolecte, phénomène qui a pu être renforcé par sa fréquentation des couches défavorisées à Paris où il s'installe définitivement en 1761. Le cas de Rétif de la Bretonne est assez illustratif de toute la problématique qui tourne autour de l'emploi des temps surcomposés ; les facteurs qui déterminent leur présence ou absence dans les textes d'un écrivain sont très hétérogènes et il semble difficile, voire impossible, d'en déceler les véritables causes.

Comme nous l'avons constaté à plusieurs reprises, le passé surcomposé (et les temps surcomposés en général) constituent un élément marginal dans les textes étudiés. C'est pourquoi cette étude ne peut offrir qu'une caractérisation incomplète des fonctions de ces formes qui, bizarrement, semblent être bien plus présentes dans la tradition grammaticale française (voir surtout Ayres-Bennet & Carruthers 1992 et Fournier 2004) que dans les textes écrits (littéraires ou informels).

RÉFÉRENCES

- Abeille, A. & Godard, D. (1996), « La Complémentation des auxiliaires français », *Langages* n° 122, p. 32–61.
- Apothéloz, D. (2009), « La Quasi-synonymie du passé composé et du passé surcomposé existentiels », *Pratiques* n° 141–142, p. 98–120.
- Apothéloz, D. (2010), « Le Passé surcomposé et la valeur de parfait existentiel », *French Language Studies* n° 20, p. 105–126.
- Arnauld, A. & Lancelot, C. (1660), *Grammaire générale et raisonnée*, Paris : Pierre le Petit.
- Ayres-Bennett, W. & Carruthers, J. (1992), « Une regrettable et fort disgracieuse faute de français ? The Description and Analysis of the French *Surcomposés* from 1530 to the Present Day », *Transactions of the Philological Society* n° 90:2, p. 219–257.
- Beauzée, N. (1767), *Grammaire générale ou exposition raisonnée des éléments nécessaires du langage*, Paris : Barbou.
- Benveniste, E. (1974), *Problèmes de linguistique générale*, vol. 2, Paris : Gallimard.
- Bertinetto, P. M. (1986), *Tempo, aspetto e azione nel verbo italiano*, Florence : Accademia della Crusca.
- Bürgi, A. (2007), « Analyse de l'émergence du sens du surcomposé », in : P. Larrivée (dir.), *Variation et stabilité du français*. Louvain/Paris : Éditions Peeters, p. 34–49.
- Carruthers, J. (1994), « The *passé surcomposé régional*: Towards a Definition of its Function in Contemporary Spoken French », *Journal of French Language Studies* n° 4, p. 171–190.
- Carruthers, J. (1999), « A Problem in Sociolinguistic Methodology: Investigating a Rare Syntactic Form », *Journal of French Language Studies* n° 9, p. 1–24.

- Charnavel, I. (2008), « L'Alternance *avoir été/être eu* dans les auxiliaires du passé surcomposé en français : un nouvel argument pour le caractère syntaxique du morphème *se* », in : *Actes du Congrès annuel de l'Association Canadienne de Linguistique 2008*, <http://homes.chass.utoronto.ca/~cla-acl/actes2008/CLA2008_Charnavel.pdf>.
- Cornu, M. (1953), *Les Formes surcomposées en français*, Berne : A. Francke.
- Dauzat, A. (1954), « À propos des temps surcomposés : surcomposé provençal et surcomposé français », *Le Français moderne* n° 22, p. 259–262.
- Forsgren, M. (1998), « L'Emploi du passé simple dans la langue d'aujourd'hui », in : A. Englebert, M. Pierrard, I. Rosier & D. Van Raemdonck (dir.), *Mélanges offerts à Marc Wilmet*, Paris/Bruxelles : Duculot, p. 199–208.
- Fournier, J.-M. (2004), « Crise de langue et conscience linguistique : la question de la règle des 24 heures », *Dix-septième siècle 2004/2*, n° 223, p. 251–264.
- Havu, J. (2010), « Le Passé antérieur et la négation », in : B. Combettes, C. Guillot, S. Prévost, E. Oppermann-Marsaux & A. Rodríguez Somolinos (dir.), *Le Changement en français. Études de linguistique diachronique*, Berne : Peter Lang, p. 235–248.
- Havu, J. (2012), « Le Passé surcomposé dans le français classique », in : C. Guillot et al. (dir.), *Le Changement en français*, Berne : Peter Lang, p. 177–191. (*Sciences pour la communication* n° 101.)
- Holtus, G. (1986), « L'Emploi des formes surcomposées dans les variétés linguistiques du français et l'attitude des grammairiens », in : *Actes du XVII^e Congrès international de Linguistique et Philologie Romanes*, IV, Université de Provence, Marseille : Laffite p. 423–437.
- Holtus, G. (1995), « Zur Verbreitung der *formes surcomposées* in den romanischen Sprachen », in : W. Dahmen, G. Holtus, J. Kramer, M. Metzeltin, W. Schweickard & O. Winkelmann (dir.), *Konvergenz und Divergenz in den romanischen Sprachen*, Tübingen : Narr, p. 85–114.
- Laca, B. (2005), « Périphrases aspectuelles et temps grammatical dans les langues romanes », in : H. Bat-Zeev Shyldkrot & N. Le Querler (dir.), *Les Périphrases verbales*, Londres : John Benjamins.
- Saussure, L. de & Sthioul, B. (2006), *Formes et interprétations du passé surcomposé*, <<http://www.slideshare.net/louisdesaussure/pass-surcompos-et-enrichissement-pragmatique>>.
- Schaden, G. (2007), *La Sémantique du parfait. Étude des « temps composés » dans un choix de langues germaniques et romanes*, Université Paris 8, <<http://gerhard.schaden.free.fr/Pub/these.pdf>>.
- Schena, L. (2003), « Un costrutto grammaticale alquanto negletto », in : E. Galazzi & G. Bernardelli (dir.), *Lingua, cultura e testo: miscellanea di studi francesi in onore di Sergio Cigada*, Milan : Vita e pensiero, p. 701–715.

- Sibille, J. (1994), « Los temps subrecompausats dels verbes conjugats ambe *èsser*, en occitan », *Estudis Occitans* n° 15, p. 27–34. (Traduction française de l’article, <http://w3.erss.univ-tlse2.fr:8080/webadmin/indexjsp?perso=sibille&subURL=JS_surcomposes.pdf>).
- Sthioul, B. (2006), « Le(s) Passé(s) surcomposé(s) : temps, aspect, subjectivité », *Tranel (Travaux neuchâtelois de linguistique)* n° 45, p. 115–132.
- Thibault de Laveaux, J.-Ch. (1818), *Dictionnaire raisonné des difficultés grammaticales et littéraires de la langue française*, Paris : Lefevre.
- Wilmet, M. (2009), « Le passé surcomposé sous la loupe », *French Language Studies* n° 19, p. 381–399.

NOTES

- 1 Il existe de nombreuses études sur les temps surcomposés : Cornu (1953), Dauzat (1954), Benveniste (1974), Holtus (1986 et 1995), Ayres-Bennet & Carruthers (1992), Carruthers (1994 et 1999), Abeille & Godard (1996), Schena (2003), Laca (2005), Sthioul (2006), Saussure & Sthioul (2006), Schaden (2007), Bürgi (2007), Wilmet (2009), Apothéloz (2009 et 2010), etc.
- 2 SDF = Sans Domicile Fixe (communication personnelle).
- 3 Les propositions hypothétiques ne seront pas analysées en détail dans ce travail.
- 4 Il s’agit, *mutatis mutandis*, de la règle des 24 heures attribuée à Henri Estienne ; pour un aperçu très pertinent de la question dans l’histoire de la grammaire française, voir l’article de Fournier (2004).
- 5 Le parfait périphrastique *vaig anar* s’est substitué au passé simple étymologique *aní* dans pratiquement tous les registres de la langue.
- 6 Beauzée (1767, p. 107) constate cependant que « je suis bien assûré que tous les jours, dans les conversations des puristes les plus rigoureux, on entend de pareilles expressions sans en être choqué, ce qui est la marque la plus certaine qu’elles sont dans l’analogie de notre langue. »
- 7 Charnavel (2008, p. 10–11), tout en étudiant le caractère syntaxique du pronom *se*, donne les exemples suivants :
 - (i) Elle s'est eu maquillée dans sa jeunesse. (construction réfléchie)
 - (ii) Mon cousin et sa femme se sont eu aimés profondément. (construction réciproque)
 - (iii) Le riz s'est eu mangé avec les doigts. (construction moyenne/passive)
 - (iv) Jean s'est eu recueilli sur la tombe de son grand-père. (construction neutre/pronominal autonome)
 - (v) Cette vitre s'est eu cassée sous l'effet de l'orage. (construction anticausative/ergative)

- (vi) Ce coureur de marathon s'est eu évanoui à l'arrivée de certaines courses.
(construction inhérente/essentiellement pronominale)
 - (vii) Jean s'est eu coupé les doigts. (construction avec datif affecté)
- 8 En ce qui concerne le français contemporain, nous avons trouvé sur Internet deux exemples de *s'a été + participe* ; vu le petit nombre d'exemples, il est clair qu'il s'agit d'une construction complètement marginale :
- (i) Il y a deux théories pour sa présence sur ce parking si tôt #1. Son proprio s'a été levé à l'aube pour aller en train quelqu'endroit éloigné (p't être Colmenar Viejo).
(<http://www.forum-auto.com/automobiles-mythiques-exception/sections5/sujet288553-141050.htm>)
 - (ii) Je m'ai été exposé [sic] au soleil toute une journée alors j'ai eu une sorte de dépigmentation de la peau (des taches blanches).
(<http://www.lookfordiagnosis.com/faq.php?term=Tache+Mongolo%C3%AFde&lang=4>)
- 9 Cela est vrai pour bien des prédictats téliques aussi. *Laura a interprété une sonate de Mozart* est un exemple de prédictat télique non résultatif qui n'exprime pas d'état résultant : ?? *Maintenant, la sonate est interprétée* (comme expression d'état résultant) vs *Maintenant, la lettre est écrite*.

La Linguistique entre langue et discours

Catherine Kerbrat-Orecchioni

Résumé

On distingue traditionnellement en linguistique deux grandes orientations de la recherche selon qu'elle vise plutôt à reconstituer le système de la langue ou plutôt à décrire certaines réalisations particulières de ce système. L'exigence – relativement récente – de prise en compte du fonctionnement réel des formes linguistiques à partir d'échantillons de discours authentiques (observés en particulier en contexte interactif) amène à repenser dans une certaine mesure la frontière entre « langue » et « discours ». C'est ce que l'on verra à partir de quelques exemples comme la conjonction parce que, les particules oui/non/si ainsi que certains cas d'anaphores, autant de phénomènes qui nous amèneront à nous interroger sur la notion problématique (dans la mesure où elle se situe justement à l'interface entre la langue et le discours) de portée.

1. Introduction

1.1. Problématique

Les recherches menées au sein du vaste ensemble que constituent les sciences du langage se répartissent en deux grandes orientations en fonction de ce qui constitue leur objectif descriptif dominant :

- *orientation vers le système* : il s'agit de dégager l'ensemble des règles et régularités en tous genres qui sous-tendent le fonctionnement des discours dans une communauté linguistique donnée ;
- *orientation vers l'utilisation de ce système* dont il s'agit de décrire certaines réalisations particulières, envisagées en tant que telles.

Il va de soi que l'on ne peut rien dire du système sans s'appuyer sur des observables, et que l'on ne peut décrire des échantillons de discours sans se référer à la langue qui les

sous-tend : les deux démarches sont complémentaires, la recherche progressant en un va-et-vient permanent entre ces deux « pôles » – pour reprendre le mot de Schegloff formulant cette même opposition en termes d’analyses « *system-oriented* » vs « *interaction-oriented* » :

Conversation-analytic work *plays back and forth between poles* on several dimensions. For one, it aims to *account for observable regularities* in aggregates of data, and at the same time to formulate analytic resources adequate to *the understanding of single cases, situated in context*. (Schegloff 1996, p. 437–438 ; italique ajouté)

Les régularités auxquelles pense ici Schegloff concernent plus spécifiquement le fonctionnement du *talk-in-interaction* : on voit difficilement comment il serait possible de les dégager sans recourir à des données naturelles. Les faits qui vont nous intéresser ici sont, plus « classiquement », de nature lexico-syntaxique ; nous essaierons de montrer que même dans de tels cas il est nécessaire, si l’on veut avoir une idée complète du système qui sous-tend leur fonctionnement, de ne pas se contenter d’énoncés fabriqués ni même prélevés dans des textes écrits, mais d’aller voir aussi ce qui se passe dans divers types de communication orale, ce qui permet d’enrichir la description, voire d’entraîner certaines révisions des descriptions antérieures.

1.2. *Les faits étudiés*

Les faits envisagés sont à première vue hétérogènes puisqu’il s’agit :

1. du morphème *parce que*, envisagé surtout dans son emploi *de dicto* ;
2. des morphèmes *oui/non/si*, envisagés surtout par rapport aux principes qui régissent leur répartition ;
3. de deux cas particuliers de fonctionnements anaphoriques (s’attachant respectivement à « vous avez raison » et à « le vôtre »).

Ces faits ont toutefois en commun d’engager la délicate notion de *portée*, ainsi que celle d’*anaphore* qui lui est apparentée (rappelons que le mot vient du grec *pherein*, ‘porter’), et donc d’évoluer à la frontière entre langue et discours puisque les unités en question, tout en relevant du système, ont pour vocation d’établir certains types de liens avec certains éléments de leur entourage discursif.

1.3. *La notion de portée*

La notion de *portée* (tout comme les notions voisines : *foyer*, *scope*, *base d’incidence*, etc.) a été développée principalement pour décrire le fonctionnement des quantificateurs et de la négation, désignant dans ce dernier cas « la relation établie entre une négation et

une séquence sous son influence » (Larrivée 2001, p. 167) ou « l'ensemble des morphèmes qui est concerné par la négation » (Touratier 2007, p. 26). Ce que l'on représentera de la façon suivante :

« *X porte sur Y* » =
un élément X exerce une certaine « influence » sur un segment Y voisin dans la chaîne discursive (Y est « affecté » par X).

Cette définition étant excessivement générale, il convient d'ajouter que les modes d'affectation de Y par X peuvent être extrêmement divers.

— Dans le cas de la négation, X modifie radicalement la valeur de Y :

(1) Pierre n'est pas parti

On sait que la portée de la négation peut être ambiguë, par exemple lorsqu'elle se combine avec une expansion causale :

(2) Pierre n'est pas parti parce qu'il était fatigué

énoncé dans lequel la négation peut porter sur la subordonnée ou sur la principale, ce qui ne revient pas du tout au même (dans le premier cas Pierre est parti, mais pas dans le second).

— Dans le cas des subordonnées en *parce que* qui vont nous intéresser ici, X exerce une influence sur Y en apportant une explication/justification à Y, mais sans modifier pour autant sa valeur intrinsèque.

— Dans l'anaphore enfin (exemple de *il* en (2)), X « porte » sur ce qui précède en ce sens qu'il « renvoie » à Y (son « antécédent »), mais la relation est en quelque sorte inverse puisque c'est surtout Y qui « affecte » X (en le dotant d'un contenu sémantico-référentiel précis).

Pour en finir avec ces préliminaires, notons qu'il arrive que Y, même lorsqu'il est explicitement exprimé (ce qui n'est pas toujours le cas), ait des contours flous ou ambigus : on verra en cours de route des exemples des problèmes que peut poser, en discours, l'identification de la portée des items qui nous intéressent.

2. Le cas de *parce que*2.1. *Position du problème*

L'étude sera doublement restreinte¹, d'une part au seul cas de *parce que* (qu'il faudrait évidemment comparer à celui des formes apparentées mais plus rares comme *car*, *puisque*, etc.) et d'autre part au seul fait que cette conjonction peut se prêter à deux emplois distincts, comme l'ont bien montré diverses études : voir par exemple Groupe λ -I (1975) ; Ferrari (1992) ; Moeschler (1987, 1996) ; et surtout l'imposante étude menée par Debaisieux (1994)² à partir de quelque 3 000 cas de *parce que* prélevés dans un corpus de conversations orales, étude qui contraste les deux types de structures *p parce que q* à l'aide des exemples prototypiques suivants :

(3) Pierre est parti parce qu'il était fatigué

(4) Pierre est parti, parce que je ne vois plus sa voiture dans le parking

En (3), le deuxième fait est présenté comme étant la cause du premier ; la structure se prête à certaines manipulations telles que la mise en emphase et l'antéposition :

(3') C'est parce qu'il était fatigué que Pierre est parti

(3'') Parce qu'il était fatigué, Pierre est parti

Ces manipulations sont difficilement possibles dans le cas de (4), où l'expansion causale fournit non une explication du fait décrit dans la principale mais une justification du dire précédent (« ce qui m'autorise à dire ça c'est que... »). On parlera donc ici d'emplois *de facto* (ou *de re*) vs *de dicto* (ou « énonciatifs »), emplois qu'il nous semble pouvoir décrire de la façon suivante en termes de *base* et de *portée* :

- En (3) la proposition principale constitue à la fois la base et la portée de la subordonnée causale.
- En (4) la subordonnée a pour base un syntagme verbal élidé de type « je dis ça », c'est-à-dire un syntagme composé d'un verbe de parole à la première personne du présent³ ayant pour complément d'objet un anaphorique représentant un segment antécédent de dimension variable (on y reviendra), lequel segment correspond à la portée de l'expansion causale. Ce syntagme peut d'ailleurs fort bien être exprimé, ce qui fait apparaître la continuité entre les emplois *de facto* et *de dicto* :

(5) Vous voyez ce ne sont pour l'instant que des éloges/ je dis pour l'instant parce que vous n'avez pas encore été confrontée à nos deux critiques les plus féroces

Mais il est le plus souvent élidé. Et c'est justement là que réside la spécificité du deuxième emploi par rapport au premier : dans les deux cas la subordonnée apporte une explication à un fait donné, mais dans l'emploi *de dicto* il se trouve que cette explication (qui prend alors des allures de « justification »⁴⁾ porte sur une activité langagière, à savoir le comportement discursif du locuteur. Il y a dans ce cas possibilité de faire l'économie de la formulation de la base, puisqu'elle correspond à un fait manifesté dans et par l'énonciation elle-même (étant *montrée* par l'énonciation, elle n'a pas besoin d'être *dite*).

Il n'est donc pas étonnant que l'emploi *de dicto* avec ellipse de la base soit caractéristique de l'oral et ne se rencontre qu'exceptionnellement à l'écrit. Si l'on ne travaille qu'à partir de données écrites on risquera de considérer cet emploi comme exceptionnel et plus ou moins déviant, alors qu'étant représenté massivement à l'oral ainsi que l'a montré l'étude précédemment citée de Debaisieux, il mérite d'être admis à part entière dans la grammaire de *parce que*.

2.2. Exemples d'emplois de dicto avec ellipse de la base

La portée de l'expansion justificative peut couvrir l'ensemble de la proposition principale, comme dans les exemples (6) et (7) où l'interprétation *de facto* est difficilement acceptable (elle aboutirait à un résultat pour le moins paradoxal et cocasse) :

- (6) Je n'ai pas bien compris ce que vous avez dit de l'excuse, parce que je travaille justement dessus en ce moment.
- (7) Je trouve personnellement, parce que ce n'est pas mon idée, que c'est une très bonne idée.

la base élidée étant en fait quelque chose comme « et je me permets de vous demander de m'éclairer davantage » en (6) et « et je puis me permettre de le dire sans transgresser la loi de modestie » en (7).

Mais il peut aussi s'agir d'un élément très particulier de cette principale, que l'expansion causale vient commenter métadiscursivement :

- (8) Je vais *essayer* d'y répondre rapidement, parce que c'est une question très complexe...
- (9) Il n'y a pas un seul jour où je ne le regarde pas [le Mont Saint-Michel], où je ne *cherche* pas à le voir parce que parfois il est entouré de brume
- (10) Je te *rappelle* parce que je te l'ai déjà dit je crois, que [...]

- (11) On a *redécouvert*, parce qu'on avait déjà découvert je crois au 17^e siècle l'existence de cette substance...
- (12) Il *était*, parce qu'il est mort depuis, vraiment brillant.
- (13) Ces souches *seraient*, parce qu'il faut être prudent, d'origine étrangère.
- (14) L'abstention de la Chine au lieu du veto attendu s'explique *semble-t-il* par le fait que la Libye est en bons termes avec Taiwan, parce qu'on sait que la transparence n'est pas le fort des autorités chinoises...

exemples où l'expansion causale porte successivement sur les verbes *essayer*, *chercher* et *rappeler* (et plus précisément sur les présupposés qu'ils comportent), le suffixe *re-*, l'emploi de l'imparfait et du conditionnel, enfin le modalisateur *semble-t-il*.

2.3. Analyse de corpus : le débat Royal-Sarkozy (2 mai 2007)

Pour observer de plus près le fonctionnement de *parce que*, je reviendrai ici sur une interaction que nous avons étudiée sous divers angles⁵, à savoir le débat qui vit s'affronter Ségolène Royal (SR) et Nicolas Sarkozy (NS) lors du deuxième tour des présidentielles de 2007.

Il s'agit d'un corpus de dimension modeste : 38 000 mots, parmi lesquels on peut identifier 140 occurrences de *parce que* (contre 22 *car* et 21 *puisque*), inégalement réparties entre Sarkozy (45 occurrences) et Royal (92, soit environ deux fois plus)⁶. Les emplois *de dicto* représentent un peu plus d'un tiers de cet ensemble : une cinquantaine d'occurrences, correspondant à divers cas de figure. Nous allons examiner quelques-uns de ces emplois, après avoir évoqué rapidement les emplois *de facto*.

2.3.1. Emplois de facto⁷

- (15) SR: il y a de la souffrance parce que la violence scolaire a augmenté\(.) elle a augmenté parce que beaucoup d'emplois ont été supprimés\(.) au cours de ces dernières années

Dans ce contexte la plupart des causales *de facto* portent sur une opinion, un souhait ou un regret (« Je le veux/ferai parce que... » ; « Je le pense/souhaite/propose parce que... » ; « c'est dommage parce que... »).

Il arrive que la proposition causale apparaisse en réponse à une question (fonctionnement dialogal), mais cet exemple mis à part :

- (16) NS: alors expliquez-nous pourquoi le parti socialiste a pas voté la création de la loi de programmation de 2002
 SR: parce que ça n'était pas suffisant/

la question et la réponse sont fournies par le même locuteur (pseudo-dialogue) : il s'agit d'une question « rhétorique », procédé souvent considéré comme caractéristique du style de Sarkozy mais dans ce débat, Royal le bat sur ce terrain (11 attestations contre 6 pour son adversaire) :

- (17) NS: je pense qu'on ne peut être candidat et président d la République plus de deux mandats successifs\ pourquoi\ (.) parce que l'énergie que l'on met (.) à durer/ (.) on la met pas à faire\ (.)
- (18) SR: nous discutons avec les partenaires sociaux (.) pourquoi (.) parce que les lois Fillon ont créé des injustices\ (.)

2.3.2. *Emplois de dicto*

2.3.2.1. Avec verbe explicite : 7 occurrences (toutes dues à SR)

- (19) je dis cela (.) parce que:\ ça me permet de venir directement à la question que vous posez sur les agents: publics\ (.)
- (20) attendez\ j'ai quelque chose à dire\ (.) parce que là je pense que l'on atteint le summum de l'immoralité politique\

2.3.2.2. Avec verbe implicite : une quarantaine d'occurrences (également réparties entre NS et SR)

Dans plus de la moitié des cas, l'expansion causale vient justifier un dire de type assertif :

- (21) NS: alors un dernier point\ (.) [et je le mentionne] parce que c'est un point d'accord\ (.)
- (22) NS: vous n'avez (.) donné (.) aucun moyen/ (.) pour relancer la croissance\ (.) moi j'en ai un/ (.) [et je le mentionne] parce que vous avez raison (.) il faut relancer la croissance\

- (23) SR: ces tremplins ça marche (.) [*et j'insiste là-dessus*] parce que moi je suis une responsable politique qui veut faire des choses (.) qui marchent
- (24) SR: sur l'autre question [*à laquelle je tiens à répondre*] parce que je voudrais quand même revenir encore un instant sur la relance économique
- (25) SR: et contrairement à ce que vous avez dit tout à l'heure\ [*et je suis autorisée à dire que vous vous trompez*] parce que j'en ai parlé à Jose-Luis Zapatero:\ (.) et et à: Romano Prodi\ (.) et je suis allé:e en Suède (.) voir la situation des entreprises\ (.) dans bien des entreprises lorsqu'elles sont performantes sur le plan technologique\ elles ont même des durées du travail inférieures aux 35 heures\ (.)

Mais la justification peut aussi porter sur un directif (question ou requête), la structure pouvant être paraphrasée en « [je vous pose cette question] parce que », « [je vous demande de (ne pas) faire cela] parce que » :

- (26) SR: que ne l'avez-vous fait pendant cinq ans (.) parce que pendant cinq ans vous avez eu tous les pouvoirs
- (27) SR: pourquoi vous ne les avez pas supprimées parce que vous savez bien que ça correspond à un progrès social
- (28) NS: est-ce que vous pouvez dire aux Français qui nous écoutent aujourd'hui (.) que si vous êtes élue/ (.) y aura ou non (.) une nouvelle CSG (.) parce que c'est bien beau/ de dire aux gens (.) on va faire de nouvelles dépenses\ (.) mais c'est avec leur argent/
- (29) NS: si vous permettez restons sur les 35 heures parce que c'est important/ qu'on sache ce qu'on fait\
- (30) NS: ne me montrez pas avec ce (.) cet index pointé/ parce que franchement (.)
- (31) SR: ne chipotons pas sur les chiffres parce que je crois que les Français attendent (.) un débat d'un autre niveau\
- (32) SR: cessez de m'interrompre parce que je connais bien la technique\
- (33) PPDA: allez on parle des impôts s'il vous plaît parce qu'on n'a pas bien:::⁸

À noter enfin que le fonctionnement dialogal précédemment mentionné pour la cause *de facto* est également possible pour la cause *de dicto* : la proposition causale enchaîne alors non sur un « je dis ça » mais sur un « vous dites ça » ; ce fonctionnement est caractéristique de Sarkozy (cinq attestations contre une seule pour SR), qui l'utilise toujours de façon ironique, comme dans l'exemple (34) :

- (34) SR: tout se tient/ [dans les fonds publics
 NS: [ah tout se tient parce que vous pensez que c'est vous qui
gérez l'assurance maladie ah bon

2.4. Bilan

Commençons par reconnaître les difficultés que l'on rencontre lorsque l'on cherche à identifier la base et la portée exacte d'une expansion causale en contexte oral.

Pour ce qui est de la base, la première tentation est de raccrocher la subordonnée à ce qui la précède immédiatement à la surface textuelle, et c'est seulement en constatant que cette interprétation est difficilement acceptable que l'on va être amené à « recalculer » la relation causale. Ainsi, en (22) et (23), on va se dire qu'il est difficile d'admettre que dans « j'ai un moyen de relancer la croissance parce qu'il faut relancer la croissance » ou « ça marche parce que je veux que ça marche », la subordonnée soit vraiment présentée comme exprimant la « cause » (*de facto*) de la principale ; de même en (27), il serait peu vraisemblable que Royal ose accuser Sarkozy d'avoir supprimé les trente-cinq heures « parce que ça correspond à un progrès social »... Sans doute la prosodie joue-t-elle un certain rôle dans cette affaire, mais même en l'absence d'une étude systématique on peut affirmer que la prosodie des causes *de dicto* est extrêmement variable, et en particulier leur degré d'intégration à ce qui précède : la pause n'est pas du tout systématique – à la différence de la virgule, qui apparaît très généralement à l'écrit dans de tels cas ; mais on sait que la ponctuation a souvent un rôle plus syntaxique que prosodique : on peut penser que la virgule marque ici surtout l'ellipse syntaxique (une sorte de *gap* sur lequel l'interprétation trébuche).

Toujours est-il qu'il n'est pas toujours facile de déterminer sur quoi « porte » exactement la proposition causale, par exemple :

- (35) NS : si vous êtes la présidente de ce qui marche/ (.) eh ben: moi j'voudrais être le président (.) qui fasse que ç'qui marche pas marche (.) bon\ (.) parce que si
c'est pour être la présidente de ç'qui va et qui a pas d'problèmes c'est pas la
peine(.) les gens votent pas pour nou:s (.) pour qu'on aille compliquer ç'qui va
 (.) mais au contraire pour qu'on répare c'qui va pas\

On serait tenté de faire de « je voudrais être le président [...] » la base de la subordonnée (*cause de facto*), mais alors comment expliquer le genre grammatical dans « si c'est pour être *la* présidente [...] » ? Plus vraisemblablement, l'expansion causale enchaîne sur un « je dis que je voudrais [...] », dont elle fournit une justification ironique et par ailleurs de mauvaise foi (car la reformulation proposée par Sarkozy des propos de Royal est pour le moins tendancieuse : être « la présidente de ce qui marche » veut dire pour elle – ses propos antérieurs sont clairs à ce sujet – importer en France ce qui marche *ailleurs*, et évidemment pas, comme le prétend Sarkozy, toucher à ce qui marche déjà en France...).

Étant donné ces incertitudes analytiques, les dénombrements effectués sont toujours sujets à caution, mais ils fournissent tout de même un ordre de grandeur. Notre moisson des emplois *de dicto de parce que* est à cet égard un peu décevante, par rapport aux résultats obtenus par Debaisieux (1994)⁹ : ces emplois sont minoritaires dans notre corpus, ce qui tient sans doute à la différence des genres interactonnels étudiés (débats médiatiques *vs* conversations familiaires). Toutefois, même si nos interactions ont un caractère relativement formel et même s'il ne s'agit pas vraiment de ce que Goffman (1981, p. 171–172) appelle « *fresh talk* », il s'agit bien d'échanges oraux, cadre privilégié par les expansions causales *de dicto*¹⁰, et cela pour deux raisons : d'abord parce qu'elles s'ancrent dans la réalité concrète de l'énonciation, comme le rappelle Ferrari (1992, p. 186), s'en prenant à ceux qui proposent de ces *parce que* un traitement oubliant

une propriété fondamentale du marqueur, qui le caractérise de manière intrinsèque : sa capacité de s'ancrer sur l'activité qui produit la représentation, et non pas à la seule représentation.

Ces structures sont aussi caractéristiques de l'oral en ce qu'elles sont parfaitement adaptées au mode de construction de ce type de discours, qui progresse par expansions, ajouts et retouches incessantes. C'est d'ailleurs ce qui explique qu'à la différence des causales *de facto*, les causales *de dicto* n'apparaissent qu'après la principale, c'est-à-dire juste après l'élément-base ou en fin de proposition :

- (36) j'espère [et j'emploie ce terme] parce que pour l'instant la météo n'est pas très optimiste que le temps sera de la partie
- (36') j'espère que le temps sera de la partie parce que pour l'instant la météo n'est pas très optimiste

Ces exemples illustrent bien le fait que l'expansion procède d'un souci d'étayer ce que l'on vient de dire, dont on semble découvrir soudain qu'il est insuffisamment informatif ou pertinent pour l'auditoire : voir Moeschler (1987, p. 105), qui considère que

« *parce que* renforce la pertinence d'un constituant conversationnel antérieur » ; ou Debaisieux (2004, p. 62), pour qui l'expansion causale sert à justifier une affirmation qui peut sembler contradictoire avec l'état de la mémoire discursive du récepteur au moment de son énonciation, comme on le voit encore avec cet exemple extrait de son corpus de conversations :

- (37) les soirs à table il y avait de l'eau pétillante et nous on n'aimait pas ça [*je dis nous*]
parce que j'étais avec une copine on était deux alors on était obligées d'acheter
 de l'eau

La narratrice n'ayant jusqu'à présent mentionné aucune copine, elle prend conscience que l'irruption de ce « nous » peut dérouter son auditoire, et justifie donc après coup l'emploi de ce pronom pluriel.

On peut voir, dans ce souci permanent de justifier et d'étayer son dire, une prise en compte accrue de l'interlocuteur. La cause *de dicto* relèverait alors d'un fonctionnement non pas *dialogal* (ce qu'elle n'est qu'exceptionnellement), mais *dialogique*.

Le deuxième phénomène que nous allons envisager est en revanche de nature fondamentalement dialogale, puisqu'il s'agit de morphèmes de réponse, qui figurent en principe dans une intervention réactive (ou en deuxième partie de paire adjacente), reprenant une partie du contenu de l'intervention initiative (ce sont des « prophrases à fonctionnement anaphorique », comme le signale déjà Tesnière 1988, p. 97).

3. Le cas de *oui/non/si*

Le fonctionnement de ces formes en français est extrêmement complexe. Nous n'envisagerons ici que les situations où le morphème apparaît :

- en début de tour,
- pour enchaîner sur une assertion (ou une question orientée),
- avec une valeur pleine (et non celle d'un simple « régulateur ») ¹¹.

3.1. *La répartition des formes : les deux systèmes*

On admet généralement que les diverses langues se répartissent à cet égard en deux principaux systèmes¹² (voir par exemple Sadock & Zwicky 1985) :

1. Le système « *yes/no* » (représenté prototypiquement par l'anglais) : le choix de la forme repose sur la valeur *modale* ou *polaire* (positive ou négative) de la proposition que le morphème représente.

Fonctionnement non-interactif, déterminé par l'« état de choses », tel qu'il est

- appréhendé par le locuteur B (utilisateur du morphème), indépendamment de la position de A vis-à-vis de cet état de choses.
2. Le système « *agree/disagree* » (représenté prototypiquement par le japonais). Fonctionnement interactif : le choix de la forme par B se fait en termes de conformité ou non avec le point de vue de A.

Le français relève essentiellement du premier système. Toutefois, la présence de *si* introduit une certaine dose de fonctionnement interactif : notre système est de ce fait hybride, c'est-à-dire que lorsque l'état de choses est positif pour B, celui-ci doit en même temps se positionner par rapport à A (*oui* vs *si*), alors que lorsque l'état de choses est négatif, c'est toujours *non* qui est de mise.

Les grammaires et études linguistiques (voir par exemple Diller 1984) confirment cette représentation standard :

— État de choses positif pour B

Accord : *oui* (« Il fait beau. — Oui, il fait beau. »)

Désaccord : *si* (« Il ne fait pas beau. — Si, il fait beau. »)

— État de choses négatif pour B

Accord : *non* (« Il ne fait pas beau. — Non, il ne fait pas beau. »)

Désaccord : *non* (« Il fait beau. — Non, il ne fait pas beau. »)

Lorsqu'il y a accord sur un état de choses positif ou désaccord sur un état de choses négatif, il n'y a aucune autre possibilité que *oui* et *non*. Par contre, dans les deux autres situations les deux critères « polaire » et « interactif » peuvent entrer en conflit :

- Désaccord sur un état de choses, négatif pour A mais positif pour B : la forme standard est *si*, mais on peut se demander si l'on ne peut pas rencontrer aussi *oui* (emploi purement polaire) ou *non* (emploi purement interactif).
- Accord sur un état de choses négatif : la forme standard est *non*, mais on peut se demander si elle n'entre pas en concurrence avec *oui* (emploi interactif).

Nous allons donc examiner ces deux situations à partir de données orales de provenance diverse¹³.

3.2. Analyse de corpus

3.2.1. Désaccord sur un état de choses positif pour B : si est très largement dominant

- (38) NS : parce que c'est important qu'on sache ç'qu'on fait (.) qu'est-ce que vous changez dans les 35 heures parce que *on n'y comprend rien*
 SR : si si (.) vous avez parfaitement compris mais vous vous faites semblant de ne pas comprendre

Dans le débat de 2007, ce morphème intrinsèquement réfutatif est nettement plus utilisé par Royal (12 occurrences) que par Sarkozy (2 seulement).

— *Oui* est très exceptionnel, et ne se rencontre guère qu'accompagné de *si* :

- (39) mais c'est pas bien haut hein [ça fait quoi
si ah oui oui oui oui oui :: ah oui c'est haut
 mais::

Notons que ce *oui* s'observe fréquemment chez les locuteurs natifs de l'espagnol ou de l'italien (« Tu ne viens pas manger ? — Oui ! »), ce que l'on peut interpréter comme une sorte d'hypercorrection : ne disposant dans leur langue maternelle que de *si*, ces locuteurs ont tendance, lorsqu'ils s'expriment en français, à étendre le *oui* même à des cas où c'est la forme *si* qui est en principe attendue.

— *Non* (signifiant « il est faux que l'état de choses soit négatif », *i.e.* « l'état de choses est positif ») est rare mais attesté, généralement accompagné d'un désambiguiseur (sinon *non* risque d'être interprété comme une marque d'accord) :

- (40) en fait ça ne lui plaît pas — non non: *ah si ça lui plaît*
- (41) les ciseaux i coupent pas tellement — non ça va
- (42) c'est joli mais un petit coup de fer ça ne lui ferait pas de mal — non c'est exprès
- (43) tu n'y penses jamais/ — mais non:::j'y pense souvent au contraire
- (44) vous ne retournez jamais en Russie alors/ — oh non non assez souvent
- (45) SR : écoutez:\(.) *le financement n'est pas résolu/ vous le* [savez très bien:
 NS : *madame mais non:/*
 (.) madame (.) écoutez *ça c'est quelque chose qui n'est contesté par personne/* (.)
 les lois Fillon (.) ont prévu

En somme, dans cette situation l'usage se conforme très généralement à la norme (sans doute parce que le *oui* est perçu comme insuffisamment réfutatif et le *non* comme excessivement ambigu).

3.2.2. Accord sur un état de choses négatif : non est dominant mais il entre en concurrence sérieuse avec oui (emploi interactif)

L'emploi de ce *oui* est d'ailleurs signalé par Grevisse (1991, p. 1594, § 1052) :

Oui sert parfois à confirmer une phrase négative (au lieu de *non*) : « Il n'a pas le sou — OUI. Mais c'est l'homme de Paris le plus fort aux armes. »

Il se rencontre dans les dialogues littéraires :

- (46) M. MARTIN.— On ne fait pas briller ses lunettes avec du cirage noir.
 Mme SMITH.— Oui, mais avec l'argent on peut acheter tout ce qu'on veut.
 (Ionesco, *La Cantatrice chauve*)

et abonde dans les échanges oraux. En voici quelques exemples :

- (47) le mensonge n'est pas un trait du pouvoir — oui:::
- (48) y a plus de pain — oui mais y a des biscuits
- (49) c'est pas gai — ça oui
- (50) parce qu'il a pas la même forme — oui c'est vrai
- (51) donc vous n'avez pas de raison finalement de rester là — oui oui
- (52) vous ne connaissez pas la variété de l'eucalyptus/ — oui on l'avait trouvé dans les Maures c'est tout
- (53) donc vous n'êtes pas optimiste/ — oui je ne suis pas optimiste

Comme on a dans cette situation le choix entre *non* et *oui*, on peut penser que les deux formes ne sont pas exactement équivalentes, *non* soulignant le caractère négatif de l'état de choses alors que *oui* met l'accent sur l'accord entre les deux interlocuteurs (« tu as raison »). La différence est nette entre ces deux exemples attestés dans un magasin de chaussures :

- (54) celles-là elles sont pas mal — ouais elles sont pas mal¹⁴

- (55) vous n'aimez pas du tout celui-là là — non pas du tout\

Mais force est de reconnaître que le plus souvent, la nuance est ténue entre les deux emplois :

(56) i fait pas chaud ce matin — oui i fait pas chaud

(57) i fait pas chaud hein — oh ben pas bien non

3.3. *Bilan*

Il ressort des observations précédentes que le système français des morphèmes de réponse laisse plus de place qu'on ne le croit généralement aux fonctionnements de type « interactif » (tout en limitant les risques d'ambiguïté)¹⁵, et n'est donc pas aussi éloigné que cela du système japonais (qui n'est pas, n'en déplaise à Tesnière¹⁶, propre à la « logique orientale »). En guise d'illustration de la différence entre les deux systèmes, mais aussi de la possibilité pour le français de fonctionner parfois « à la japonaise », citons cet extrait d'un dialogue de roman entre la narratrice (responsable de la première réplique) et le médecin du village où elle vient d'atterrir :

(58) — J'espère qu'elle va bien

— Oui.

— Forcément. La femme d'un médecin ne peut pas être en mauvaise santé, n'est-ce pas ?

— Non.

Je m'interrogeai un instant sur ce non, songeant aux règles logiques des réponses aux questions négatives. J'eus la sottise d'enchaîner :

— Si vous étiez un Japonais ou un ordinateur, je serais forcé de conclure que votre femme est malade. [...]

— Vous trouvez tout ce qu'il vous faut au village ?

— Oui.

— Il n'y a pourtant pas grand-chose à l'épicerie de Mauves.

— Oui.

« Oui. » Oui ? Que voulait dire ce oui ? Un non n'eût-il pas mieux convenu ?

Le démon de la linguistique me reprenait quand Juliette intervint. (Amélie Nothomb, *Les Catilinaires*, Le Livre de Poche, 1995, p.18 et 26)

Le *non* du médecin est utilisé selon les normes du français mais la narratrice, bilingue comme Nothomb elle-même, ne peut s'empêcher de remarquer que l'équivalent japonais de ce *non*, fonctionnant interactivement, signifierait « il est faux qu'une femme de médecin ne puisse pas être en mauvaise santé », donc « il est bien possible qu'elle soit en mauvaise santé ». Un peu plus tard, elle répond aux questions du médecin par

deux *oui* successifs dont le second, exprimant un accord avec une assertion négative, relève comme on l'a vu d'un usage « *non* standard » (d'un point de vue normatif, il est vrai qu'« un *non* eût mieux convenu »), mais cependant bien attesté à l'oral.

Dans son fonctionnement réel, ce système laisse donc à ses utilisateurs une certaine marge de manœuvre et liberté de choix, ce qui se manifeste par exemple dans la possibilité de réponses apparemment contradictoires mais en réalité convergentes, qu'elles soient produites simultanément par deux locuteurs différents :

- (59) A- alors on peut plus travailler après
 B- [ben oui]
 C- [ben non]

ou successivement par un seul et même locuteur :

- (60) Vous vouliez pas les couper — non oui c'est ça
 (61) Tu n'aimes vraiment pas ce truc/ — oui oui non c'est nul
 (62) ça vous vous en séparez pas/ — oui non mais attends¹⁷

Cette liberté relative dans le choix de la forme appropriée (selon que l'on veut plutôt mettre l'accent sur sa position personnelle vis-à-vis de l'état de choses ou plutôt se situer, polémiquement ou consensuellement, par rapport à l'interlocuteur) s'accompagne d'une liberté plus grande encore en ce qui concerne la portée de ces « prophrases » : les morphèmes *oui/non/si* reprennent en effet anaphoriquement la séquence de discours à laquelle ils répondent – mais les contours exacts de cette séquence sont parfois flous, ou soumis à une sorte de reformulation, comme dans l'exemple suivant où le *si* de Royal ne renvoie pas exactement à l'énoncé précédent (« vous avez une capacité à... ») mais à une proposition inférée (« vous ne répondez pas aux questions ») :

- (63) NS : vous avez une capacité à *ne pas répondre aux questions* qui est [tout à fait remarquable
 SR : [si parce que je connais bien les sujets dont je parle\

Ce flou concernant la portée des morphèmes *oui/non/si* caractérise d'ailleurs tous les marqueurs d'accord ou de désaccord¹⁸. L'exemple de « vous avez raison » nous permettra de voir comment cette ambiguïté de la portée des anaphoriques peut donner

lieu à certaines exploitations discursives, dans le cadre en particulier des débats politico-médiatiques.

4. L'exploitation discursive des expressions anaphoriques : deux exemples

4.1. *Le cas de « Vous avez raison »*

L'expression « vous avez raison » permet à B d'exprimer son accord avec une affirmation précédemment énoncée par A. Mais quel est exactement son « antécédent », c'est-à-dire la portion du discours antérieur sur laquelle porte l'accord et que A reprend à son compte ?

Dans certains cas cet antécédent est clairement spécifié, par exemple lorsque le segment concerné est repris « diaphoniquement » par B, de façon plus ou moins complète et fidèle :

- (64) NS: vous avez raison de dire qu'il faut pas avoir une vision/ (.) manichéenne\ (.) donc sur le bilan en matière de violences (.)
- (65) NS: y a un deuxième point où: on est en accord (.) c'est qu'il faut résoudre le problème de la dette (.) vous avez parfaitement raison (.) mais madame Royal
- (66) NS: depuis quarante ans/ (.) on laisse accroire/ (.) à nos amis turcs/ car vous avez raison c'est un grand peuple et une grande civilisation\ (.) qu'ils ont leur place en union [(.) européenne
- (67) NS: vous avez raison faut pas faire de polémiques\ (.) mais faut pas les faire des deux côtés\ (.) ni du mien/ (.) ni du vôtre\
- (68) NS: (.) vous avez parlé de la formation professionnelle (.) vous avez parfaitement raison/ (.) y a des gains de productivité (.) phénoménaux/ (.) dans ce domaine\

Dans de tels cas, A peut récuser la façon dont ses propos sont reformulés (« mais je n'ai jamais dit ça ! ») mais non la portée de « vous avez raison », qui est claire¹⁹. Mais le plus souvent, l'expression anaphorique renvoie de façon plutôt vague au contenu de ce qui précède. Elle peut même prêter à ambiguïté, comme dans cet exemple fameux que nous allons reprendre ici pour montrer comment de telles ambiguïtés peuvent être habilement exploitées par le locuteur en contexte polémique. Il s'agit en l'occurrence du débat entre Mitterrand et Chirac lors des élections présidentielles de 1988, et plus précisément de l'épisode où Chirac proteste contre l'usage du terme d'adresse « Mon-

sieur le Premier ministre » que Mitterrand se fait un malin plaisir d'utiliser pour désigner son adversaire, en rappelant du même coup son infériorité de statut (Chirac est *son* premier Ministre) :

- (69) JC: permettez moi juste de vous dire/ que ce soir/ (.) je ne suis pas le premier ministre\ (.) et vous n'êtes pas le président de la république\ (.) nous sommes\ (.) deux candidats/ (.) à égalité/ (.) et qui se soumettent au jugement/ (.) des français\ (.) le seul qui compte/ (.) vous me permettrez donc/ de vous appeler monsieur mitterrand\

FM : mais vous avez tout à fait raison/ monsieur le premier ministre\

Au sujet de cette très célèbre sortie mitterrandienne, Trognon & Larrue (1994, p. 76) parlent de « dénégation » et d'énonciation aux allures de « paradoxe ». Sans doute. Mais un examen plus attentif fait apparaître que la réplique se prête en fait à deux interprétations, selon la portée que l'on attribue à « vous avez tout à fait raison » : vous avez raison de dire *quoi* au juste ? sur quoi « porte » véritablement l'accord ?

L'interprétation la plus naturelle consiste à considérer que cette évaluation porte sur l'ensemble de la précédente réplique de Chirac, et surtout sur son noyau « nous sommes deux candidats à égalité ». Selon cette interprétation, il y a bien contradiction entre le contenu de l'énoncé de Mitterrand, et le terme d'adresse qui l'accompagne : c'est une boutade, qui suscite le rire. Mais en même temps, Mitterrand protège ses arrières : il peut s'innocenter de ce scandale discursif que constitue la contradiction en se réfugiant derrière la seconde interprétation. En effet, « vous avez tout à fait raison » peut aussi être interprété comme ne portant que sur la fin du tour précédent (« vous me permettrez donc de vous appeler Monsieur Mitterrand ») : faites comme cela vous chante, en ce qui me concerne je continuerai à vous appeler comme il me sied...

De ces deux interprétations, la première est assurément plus conforme au fonctionnement général de l'anaphore, et s'impose davantage (comme en témoignent les rires perceptibles dans l'enregistrement – sans qu'on puisse en identifier exactement la provenance – et les nombreux commentaires que suscitèrent cette boutade). La deuxième interprétation est plus douteuse, pour des raisons aussi bien syntaxiques que sémantiques : « vous avez raison » enchaîne difficilement sur une requête ; le segment « vous me permettrez donc... » apparaît comme la conclusion de l'ensemble du raisonnement que constitue la réplique de Chirac et peut donc difficilement être isolé pour servir de base à l'enchaînement. Enfin, la conclusion logique à laquelle aboutit ce raisonnement, c'est non seulement « vous me permettrez de vous appeler Monsieur Mitterrand » exprimé explicitement, mais aussi ce que l'on peut en inférer, à savoir : « et de vous prier de bien vouloir m'appeler Monsieur Chirac ». Mais le malheur (pour Chirac), c'est que l'on peut toujours faire la sourde oreille aux inférences... La

deuxième interprétation n'est donc pas complètement exclue, d'autant plus qu'elle va dans le sens de la remarque faite par Mitterrand dans le tour précédent :

- (69') je ne fais aucune observation particulière sur votre façon de vous exprimer/ vous en avez le droit\(.) moi/ je continue de vous appeler monsieur le premier ministre/ puisque c'est comme cela que je vous ai appelé pendant/(.) deux ans/ (.) et que vous l'êtes\

Ainsi Mitterrand fait-il d'une pierre deux coups : il construit de lui-même l'image d'un débatteur tolérant et « non formaliste », pour reprendre le mot qu'il utilise lui-même (alors que les raisons de cette préférence appellative sont évidemment moins innocentes), tout en amusant l'auditoire. Surtout, il joue un bon tour à son adversaire victime de la maladresse de sa formulation – et de l'ambiguïté de la portée de certaines expressions anaphoriques.

Revenant au débat Royal-Sarkozy de 2007, on mentionnera, pour terminer, un exemple à certains égards similaire, bien qu'on le doive à Sarkozy et non à Mitterrand, que l'expression concernée soit non pas « vous avez raison » mais un anaphorique plus classique (le pronom possessif « le vôtre »), et qu'il s'agisse d'une anaphore « intratour » et non « inter-tours ».

4.2. « *Pas le vôtre...* »

- (70) NS : eh bien moi je veux en finir avec ces discours creux\(.) pas le vôtre je ne veux pas être désagréable (.) ces promesses incantatoires\(.) cette grande braderie au moment de l'élection\(.) on rase gratis/ on promet tout\(.)

L'ambiguïté s'attache ici au syntagme nié « pas le vôtre ». Elle repose sur une contradiction, d'une part entre ce que suggère la cohérence sémantique : puisque Sarkozy déclare ne pas vouloir être désagréable envers Royal, c'est qu'il convient d'interpréter « pas le vôtre » comme « votre discours n'est pas creux » (en parlant de discours creux je ne parle pas du vôtre, 'je ne dis pas que votre discours est creux') ; et d'autre part ce qu'impose la syntaxe : « pas le vôtre » ne peut reprendre que le syntagme complet « ces discours creux », ce qui implique « votre discours est creux ». Tout comme Mitterrand, Sarkozy fait ici d'une pierre deux coups : il affiche un éthos courtois (ou du moins « non désagréable ») par la précaution qu'il prend avec cette incise, tout en suggérant insidieusement que le discours de son adversaire est bel et bien « creux », parvenant en même temps à construire de lui-même une image favorable et de son adversaire une image défavorable.

On peut évidemment se demander si ce « double langage » est, dans un cas comme

dans l'autre, conscient et délibéré. Il est en tout cas certain qu'il produit certains effets particuliers sur l'auditoire et qu'en tout état de cause, l'analyste se doit d'en rendre compte puisque cette duplicité est bel et bien inscrite dans le texte de l'interaction, tout en étant permise par le système linguistique.

5. Conclusion

Le travail sur données orales authentiques permet de faire apparaître certains fonctionnements des unités linguistiques que l'on ne peut appréhender que de cette façon (comme celui de *parce que* justifiant l'activité énonciative du locuteur, ou certains emplois interactifs de *oui/non*). Or ces fonctionnements font partie à part entière du système de la langue – qui tout en étant plus souple que la représentation normative le laisse croire, ne permet pas tout, comme on peut le voir avec ce dernier exemple d'un *non* produit par une interviewée (en l'occurrence Jeanne Moreau) en réponse à la question d'un journaliste :

- (71) J: et si c'était un parti politique qui vous demandait votre contribution vous refuseriez ?
 JM: non non non ! bien sûr que je refuserais !

Il serait erroné de verser cet emploi au compte du système : non, *non* ne peut jamais exprimer l'adhésion à un contenu positif. Le morphème réagit ici en fait (bien que l'on ne constate pas de chevauchement de parole) à « si c'était un parti qui vous demandait votre contribution » : négligeant la fin de l'énoncé (qu'elle n'a sans doute pas eu le temps d'intégrer à sa « mémoire discursive » et qui contredit sans doute son attente d'un « vous accepteriez »), JM exprime avec véhémence son rejet de cette hypothèse, et ce n'est qu'après coup qu'elle prend conscience de la réalité de l'énoncé précédent en y ajustant sa réponse. Cet emploi « déviant » de *non*, dans un deuxième temps « réparé », est donc bien plutôt à imputer au fonctionnement du discours oral, qui doit s'élaborer en temps réel, c'est-à-dire très vite, exigeant du locuteur qu'il mène de front les activités d'interprétation du discours d'autrui et de planification/production de son propre discours.

On le voit par cet exemple : la distinction entre langue et discours reste pertinente, même si la frontière qui les sépare s'est quelque peu brouillée avec le développement tous azimuts de notre discipline. Mais la langue doit être envisagée par rapport à sa *vocation communicative* : il semble en effet logique d'admettre que le système est configuré de telle sorte qu'il permette la construction du discours, et en particulier du discours produit en contexte interactif. Cette étude a tenté de mettre en évidence certaines propriétés du système qui vont dans ce sens, à savoir :

- l'*extensibilité* des structures, qui peuvent toujours se voir adjoindre des expansions de nature et à fonctions diverses : on l'a vu avec *parce que*, on pourrait aussi mentionner d'autres phénomènes comme les dislocations à droite et autres « incréments » (Horlacher 2007) ou « pivots » (Betz 2008) ;
- la *malléabilité* des règles en tous genres qui composent le système : on l'a vu pour ce qui concerne la portée d'une expansion causale ou d'une expression anaphorique, mais ce sont tous les secteurs des langues naturelles (lexique, morpho-syntaxe, unités pragmatiques...) qui sont constitués de règles *floues*²⁰ – car parler est à ce prix : la plasticité du système (ce « matériau à bricoler », pour reprendre l'expression de Mondada 2000, p. 25) et ses capacités d'adaptation (au monde et aux autres) sont la condition *sine qua non* de la possibilité de construire du discours, dont toutes les composantes sont « négociées » au coup pas coup, dans les limites permises par le système, par les interlocuteurs tout au long du déroulement de l'échange communicatif²¹.

* * *

Les choses ont bien changé depuis le temps où l'on pouvait encore affirmer, avec Moeschler (1987, p. 97) : « Il n'est pas d'usage dans la description linguistique – qu'elle soit syntaxique, sémantique ou pragmatique – de faire appel à ce qu'il est convenu d'appeler du corpus authentique. » Et Moeschler d'ajouter (*ibid.*, p. 103) que « la prise en compte des emplois conversationnels des connecteurs » – mais on pourrait en dire autant de tous les faits linguistiques –, « loin de simplifier le corps des observables (*i.e.* les descriptions), le complexifie de façon patente », se demandant alors si le jeu en vaut la chandelle. Ce qui nous fait penser à l'histoire de cet homme qui, ayant une nuit perdu ses clefs, les cherche sous un lampadaire, et comme son compagnon lui fait remarquer qu'il a peu de chance de les retrouver en ce lieu où ils ne sont jamais passés, lui rétorque : « oui, mais au moins ici, il y a de la lumière ! »

La question n'est pas pour nous d'aller au plus simple et de chercher là où il y a de la lumière, mais là où l'on a des chances de découvrir, même au prix de laborieux tâtonnements, ce qui constitue l'objet premier de toute recherche en sciences du langage : le fonctionnement de la langue, lequel ne peut s'appréhender qu'à partir de l'observation minutieuse de ses réalisations en discours, car ainsi que l'énonce déjà Benveniste (1966, p. 131) :

C'est dans le discours que la langue se forme et se configure. On pourrait dire, calquant une formule classique : *nihil est in lingua quod non prius fuerit in oratione*.

RÉFÉRENCES

- André, V. (2010), « Éléments de construction collaborative du discours au sein de réunions de travail : la reprise et le couple *oui/non* », *Pratiques* n° 147/148, p. 199–222.
- Benveniste, E. (1966), *Problèmes de linguistique générale*, Paris : Gallimard.
- Berz, E. (2008), *Grammar and Interaction*, Amsterdam/Philadelphie : John Benjamins.
- Debaisieux, J.-M. (1994), *Le Fonctionnement de « parce que » en français parlé contemporain : description linguistique et implications didactiques*, Thèse de doctorat, Nancy : Université Nancy 2.
- Debaisieux, J.-M. (2002), « Le Fonctionnement de *parce que* en français parlé : étude quantitative sur corpus », in : C. D. Pusch & W. Raible (dir.), *Romanistische Korpuslinguistik – Korpora und gesprochene Sprache / Romance Corpus Linguistics, Corpora and Spoken Language*, Tübingen : Günter Narr, p. 349–362.
- Debaisieux, J.-M. (2004), « Les Conjonctions de subordination : mots grammaticaux ou mots de discours ? Le cas de *parce que* », *Revue de Sémantique et de Pragmatique* n° 15–16, p. 51–67.
- Diller, A.-M. (1984), *La Pragmatique des questions et des réponses*, Tübingen : Günter Narr.
- Doury, M. & Kerbrat-Orecchioni, C. (2011), « La Place de l'accord dans l'argumentation polémique : le cas du débat Sarkozy/Royal », *A contrario* n° 16, p. 63–87 ; édition numérique : <<http://www.cairn.info/revue-a-contrario-2011-2.htm>>.
- Engel H., Forsgren M. & Sullet-Nylander, F. (2012), « Un classique revisité : *car, parce que, puisque*. Entre théorisation et observations sur données authentiques », in : *Actes du XVIII^e Congrès des Romanistes Scandinaves*, Université de Göteborg, 9–12 août 2011.
- Ferrari, A. (1992), « Encore à propos de *parce que*, à la lumière des structures linguistiques de la séquence causale », *Cahiers de Linguistique française* n° 13, p. 183–214.
- Forsgren, M. (2001), « Les Connecteurs *encore, parce que...* », in : H. L. Andersen & H. Nölke (dir.), *Macro-syntaxe et macro-sémantique*, Actes du colloque d'Aarhus, 17–19 mai 2009.
- Gautier, A. (2010), « Syntaxe et ponctuation en conflit. Le point est-il une limite de la rection ? » *Travaux de linguistique* n° 60, 2010/1 ; édition numérique : <<http://www.cairn.info/revue-travaux-de-linguistique.htm>>.
- Goffman, E. (1981), *Forms of Talk*, Philadelphie : University of Pennsylvania Press.
- Grevisse, M. (1991), *Le Bon usage*, douzième édition refondue par A. Goosse, Paris/Louvain-la-Neuve : Duculot.

- Groupe λ-1 (1975), « Car, parce que, puisque », *Revue romane* n° 10, p. 248–280.
- Horlacher, A.-S. (2007), « La Dislocation à droite comme ressource pour l’alternance des tours de parole : vers une syntaxe incrémentale », *Travaux neuchâtelois de linguistique* n° 47, p. 117–136.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2001), « *Oui, Non, Si* : un trio célèbre et méconnu », *Marges linguistiques* n° 2 ; édition numérique : <<http://sites.univ-lyon2.fr/lettres/marges-linguistiques/>>.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2005), *Le Discours en interaction*, Paris : Armand Colin.
- Lane, C. (1985), « Mis-communication in Cross-examinations », in : J.-B. Pride (dir.), *Cross-Cultural Encounters. Communication and Mis-communication*, Melbourne : River Seine, p. 196–211.
- Lane, C. (1993), « Yes, I don’t understand ; Yes, no and European-Polynesian Miscommunication in New Zealand », *Journal of Pragmatics* n° 20:2, p. 163–188.
- Larrivée, P. (2001), *L’Interprétation des séquences négatives. Portée et foyer des négations en français*, Bruxelles : Duculot.
- Moeschler, J. (1987), « Trois emplois de *parce que* en conversation », *Cahiers de Linguistique française* n° 8, p. 97–110.
- Moeschler, J. (1996), « *Parce que* et l’enchâinement conversationnel », in : C. Muller (dir.), *Dépendance et intégration syntaxique*, Tübingen : Niemeyer, p. 285–292.
- Mondada, L. (2000), « Analyse conversationnelle et “grammaire-pour-l’interaction” », in : A.-C. Berthoud & L. Mondada (dir.), *Modèles du discours en confrontation*, Berne : Peter Lang, p. 23–42.
- Plantin, C. (1978), *Oui, non, si. Étude des enchaînements dans le dialogue*, Thèse de doctorat de Troisième cycle, Paris, EHESS.
- Sadock, J. & Zwicky, A. (1985), « Speech Act Distinctions in Syntax », in : T. Shopen (dir.), *Language Typology and Description, Vol. 1*, Cambridge : CUP, p. 155–196.
- Schegloff, E. (1996), « Some Practices for Referring to Persons in Talk-in-Interaction : A Partial Sketch of a Systematics », in : B. Fox (dir.), *Studies in Anaphora*, Amsterdam/Philadelphie : John Benjamins, p. 437–486.
- Tesnière, L. (1988) [1^{re} éd. 1959], *Éléments de syntaxe structurale*, Paris : Klincksieck.
- Touratier, C. (2007), « La Négation : essai de définition et portée », in : C. Touratier & Ch. Zaremba (dir.), *La Négation*, Travaux n° 20, Cercle linguistique d’Aix-en-Provence, Publications de l’Université de Provence, p. 11–32.
- Trognon, A. & Larrue, J. (1994), « Les Débats politiques télévisés », in : A. Trognon & J. Larrue (dir.), *Pragmatique du discours politique*, Paris : Armand Colin, p. 55–126.

NOTES

- 1 Pour une perspective élargie sur ce connecteur et pour une bibliographie plus complète, voir Forsgren (2001) et Engel, Forsgren & Sullet-Nylander (2012).
- 2 Pour une version condensée de ce travail de doctorat, voir Debaisieux (2002).
- 3 À condition que ce soit un « vrai » verbe de parole à un « vrai » présent : on considérera par exemple que dans un énoncé tel que « je propose cette réforme parce que... » il s’agit d’une cause *de facto* (mais il faut reconnaître que la classe des verbes de parole a des contours flous, ce qui constitue d’ailleurs un facteur supplémentaire de continuité entre les deux types de causalité).
- 4 Notons toutefois que l’opposition *explication/justification* ne coïncide pas avec l’opposition *de facto/de dicto* ; par exemple, *puisque* peut exprimer une justification *de facto* : « ben puisque une question m’est posée j’crois qu’la moindre des courtoisies c’est d’y répondre », aussi bien que *de dicto* : « chaque fois que j’ai proposé des créations de postes/ puisque nous en avons créé (.) euh beaucoup ».
- 5 Travail mené avec mon collègue Hugues Constantin de Chanay, sur la base de la transcription minutieuse qu’il a effectuée de la totalité de ce débat de 2h40.
- 6 Les trois occurrences restantes sont dues aux animateurs.
- 7 Citons aussi, bien qu’il ne provienne pas de ce débat mais d’un discours prononcé par Sarkozy au Palais de l’Élysée le 22 janvier 2009 (discours « Pour une stratégie nationale de recherche et d’innovation », qui mit le feu aux poudres et la communauté universitaire dans la rue), cet exemple d’une relation causale affectée par la négation :

« C’est une réalité [qu’un chercheur français publie de 30 % à 50 % en moins qu’un chercheur britannique dans certains secteurs] et si la réalité est désagréable, ce n’est pas désagréable parce que je le dis, c’est désagréable parce que c’est la réalité ».

Quant à la structure particulière « ce n’est pas parce que X que Y », Royal en fournit un exemple dans notre débat : « ce n’est pas parce qu’on est malade qu’on n’a pas le droit de se loger ».
- 8 Les trois emplois de *parce que* dus aux animateurs sont de ce type.
- 9 Ou d’autres études comme celle d’Engel, Forsgren & Sullet-Nylander (2012), mais qui porte plutôt sur la justification, laquelle couvre un champ plus large que la cause *de dicto* (cf. note 4).
- 10 On en rencontre également dans l’écrit mimant l’oral, comme dans cet exemple mentionné par Engel, Forsgren & Sullet-Nylander (2012), extrait d’un texte de *L’Express* (20 mars 1997) sur les asperges, dans lequel le *parce que* apparaissant après un point vient justifier, comme après coup, l’emploi du mot « prestigieux » :

« quand nos mères les servaient tièdes sur un linge, avec tout le cérémonial que mérite un mets prestigieux. Parce que de tout temps ces plantes herbacées furent considérées comme une nourriture noble. »

De telles constructions (qui s'apparentent à la figure rhétorique de l'hyperbole) constitueraient d'après Gautier (2010) une sorte de « tic » de l'écriture journalistique contemporaine.

- 11 Pour une étude plus complète, voir Kerbrat-Orecchioni (2001).
- 12 Et même trois, si l'on prend en compte l'« *echo system* », caractéristique de certaines langues, comme le finnois.
- 13 La diversité de provenance des exemples explique la diversité de leur mode de transcription.
- 14 Notons que si l'on analyse « pas mal » comme une lexie (sorte de litote lexicalisée), l'énoncé n'est plus négatif mais positif.
- 15 Il en est d'ailleurs de même pour ce qui concerne l'anglais, d'après Lane (1985, 1993).
- 16 Cité par Plantin (1978, p. 138–139).
- 17 Exemple emprunté à l'article d'André (2010) entièrement consacré à la concaténation *oui non*, la plupart des cas analysés dans cet article relevant d'un tout autre cas de figure : celui où *oui* fonctionne comme une sorte d'accusé de réception de ce qui précède et *non* comme un morphème de désaccord (*oui non* = « j'entends bien mais je ne suis pas d'accord »). L'ordre des deux morphèmes est alors nécessairement *oui non*, à la différence de nos exemples où *oui* se trouve autant que *non* doté d'un véritable contenu propositionnel.
- 18 Sur les marques d'accord dans le débat Royal-Sarkozy, voir Doury & Kerbrat-Orecchioni (2011).
- 19 En (68) on peut toutefois se demander si « vous avez parfaitement raison » est plutôt rétroactif ou proactif.
- 20 Comme on parle en mathématiques d'« ensembles flous » (qui n'en existent pas moins).
- 21 Sur le fonctionnement des différents types de « négociations conversationnelles », voir Kerbrat-Orecchioni (2005, chap. 2).

La Place de l'adjectif épithète : peut-être une solution globale est-elle possible après tout

Henning Nølke

Résumé

Dans son article intitulé « La place de l'adjectif épithète : une solution globale est-elle possible ? », Mats Forsgren fait le compte rendu de travaux antérieurs tentant d'expliquer la position de l'adjectif épithète en français moderne. Il montre qu'aucune des théories utilisées n'échappe à l'écueil des contre-exemples et il conclut qu'« une analyse multifactorielle s'impose » (p. 273). Dans le présent article, je rappellerai d'abord mon analyse de 1996, après quoi j'examinerai l'argumentation de Mats Forsgren, ce qui me permettra de proposer ensuite une possible solution globale qui tienne compte des arguments avancés par Forsgren. J'essaierai d'affiner mon analyse modulaire de sorte qu'elle permette de traiter les divers contre-exemples évoqués. Ma conception du processus d'interprétation sera centrale dans l'étude. Mon analyse tentera de tenir compte de toutes les observations judicieuses de Mats Forsgren.

Une approche multifactorielle s'impose donc, qu'on l'appelle modulaire ou non [...] (Forsgren 2004, p. 273)

Depuis l'étude de John Palsgrave parue en 1530, la place de l'adjectif épithète a intrigué les linguistes. Peu de questions linguistiques ont fait couler autant d'encre et fait surgir autant de débats que ce sujet. Comment se fait-il que l'adjectif tantôt précède son substantif et tantôt lui succède ? Voilà une particularité que la langue française a développée à la perfection : par l'emplacement on peut jouer sur des nuances sémantiques et stylistiques parfois très subtiles.

Il y a une vingtaine d'années, j'ai tenté, moi aussi, de trouver quelques règles gouvernant ce jeu. En effet, le français n'étant pas ma langue maternelle, il m'était difficile d'accepter l'affirmation de Vaugelas, pour qui tout ce qu'on peut faire, c'est consulter l'oreille et j'ai ajouté une nouvelle analyse à la liste déjà longue d'études portant sur

cette question. Je pensais qu'il était possible de proposer une solution globale pourvu que celle-ci soit modulaire.

Assez récemment Mats Forsgren, dont la thèse de 1978 ainsi que d'autres travaux suivant sa thèse¹ m'avaient déjà fortement inspiré, a publié l'article « La place de l'adjectif épithète : une solution globale est-elle possible ? » (2004), dans lequel il fait le compte rendu d'un certain nombre d'essais qui, en proposant des analyses de la position de l'adjectif épithète, visent à contredire l'affirmation de Vaugelas. Il montre, de manière très convaincante, qu'aucune de ces théories n'échappe à l'écueil des contre-exemples et, en « défiant tout essai d'unification » (p. 275), il conclut qu'« une analyse multifactorielle s'impose » (p. 273). Sa réponse à la question qu'il s'est posée dans le titre de son article est donc plutôt négative. Cet article m'a incité à reprendre mes propres réflexions sur cette question. Dans le présent article, je voudrais présenter quelques résultats de ces réflexions, et tenter de montrer que cette conclusion est peut-être trop pessimiste, après tout.

À cette fin, après avoir donné un aperçu des facteurs ayant une incidence sur la position de l'adjectif épithète, je rappellerai d'abord les traits essentiels de mon analyse modulaire de 1996 pour considérer ensuite la critique avancée par Forsgren. J'essayerai de montrer que quelques précisions apportées à mon analyse permettent de traiter les contre-exemples (présumés) qu'il évoque. Ma conception du processus d'interprétation sera centrale. Nul doute, en effet, que Forsgren a entièrement raison en disant « qu'il faut distinguer si possible les *faits sémiotiques de langue* (syntaxe, sémantique), intersubjectivement stables, et les *faits interprétatifs, cognitifs*, en contexte et situation » (p. 273). Mon analyse tentera de tenir compte de toutes les observations judicieuses faites par Forsgren.

1. Facteurs ayant une incidence sur la position de l'adjectif épithète

Un survol de la vaste littérature qui s'est occupée des facteurs qui influencent le choix entre antéposition et postposition de l'adjectif épithète fait voir que ceux-ci se regroupent en trois classes principales – valeur sémantique, types d'adjectifs, facteurs formels –, auxquelles s'ajoutent quelques types résiduels. Une explication des principes qui sous-tendent le choix de position devra être en mesure de tenir compte de ces facteurs :

I.I. Valeur sémantique

Antéposition (AS)

Valeur subjective
(*triste personnage, simple soldat*)

AS exprime une seule pensée
(*virginale robe*)

Valeur banale, attendue, y compris
anaphorique
(*Cet énorme éléphant buvait de l'eau*)

Propriété inhérente au nom (épithète de
nature)
(*fidèle abonné, verte pelouse*)

Affaiblissement du sens de l'adjectif (peu
de sèmes)
(*Je suis l'unique fils...*)

Sens figuré
(*brillante carrière*)

Valeur numérale, quantitative
(*pure bêtise, première scène*)

Détermination
(*première scène*)

Modification du nom
(*heureux poète*)

L'adjectif qualifie l'acte verbal inclus dans la
signification du nom (« antéposition
adverbiale »)
(*énorme mangeur*)

Postposition (SA)

Valeur objective
(*personnage triste, soldat simple*)

SA exprime deux pensées distinctes
(*robe virginale*)

Information proprement nouvelle
(*J'ai vu un éléphant énorme*)

Valeur classificatrice
(*abonné fidèle, maison blanche*)

Valeur pleine de l'adjectif (beaucoup de
sèmes)
(..., *mais pas fils unique*)

Sens littéral
(*lampe brillante*)

Valeur distinctive (ou restrictive)
(*eau pure, scène première*)

Qualification
(*scène première*)

Description du nom
(*poète heureux*)

Nature verbale, valeur prédictive (souvent
correspondant à une relative)
(*mangeur énorme*)

1.2. Types d'adjectifs

Antéposition (AS)

Adjectifs élémentaires
(*grand, petit, beau...*)

Adjectifs à usage fréquent
(*vaste, petit...*)

Adjectifs ayant un sens large ou vague
(*vaste, gigantesque*)

Adjectif courts et simples
(*bref, long...*)

Adjectifs préfixés par *in-*

—

Adjectifs syncatégorématiques
(*une grande souris, un petit éléphant*)

Adjectifs avalents
(*un formidable effort*)

Postposition (SA)

D'autres adjectifs, notamment les adjectifs de couleur et les adjectifs relationnels

Adjectifs à usage rare
(*titanesque, aéricole*)

Adjectifs ayant un sens précis
(*spacieux, géant*)

Adjectifs longs
(*laconique, interminable*)

Adjectifs suffixés par *-el* et adjectifs verbaux

Adjectifs composés du type *bleu clair* (ce type est toujours postposé)
(*une robe vert bouteille*)

Adjectifs catégorématiques
(*une souris grise, un éléphant africain*)

Adjectifs valentielles
(*un étudiant fier (de ses résultats)*)

I.3. *Facteurs formels*²**Antéposition (AS)**

Dans un groupe déterminé
(*le méprisable individu*)

Si le nom est lourd (surtout s'il a plus de deux syllabes ou s'il est composé)
(*la désopilante scène de séduction*, cf.
Forsgren 1978, p. 130)

(Les superlatifs sont également fréquents dans AS et SA)

(L'adjonction de l'adverbe *très* dans des cas spécifiques)
(*une très officielle conférence*)

Si le groupe est sujet de la phrase

Postposition (SA)

Dans un groupe indéterminé
(*un individu méprisable*)

Si le nom est moins lourd
(*la conception extrêmement large*)

Les comparatifs analytiques, surtout si suivis d'un complément de comparaison
(*un pays presque aussi grand que la France*)

Si l'adjectif a des compléments (surtout des adverbes ou des groupes prépositionnels)
(*une conférence officielle*)

Dans le contexte *pas ... de*

I.4. *D'autres facteurs*

Dans l'abondante littérature qui porte sur la position de l'adjectif épithète³ sont mentionnés encore quelques facteurs de nature disparate dont on note en particulier :

- les intentions stylistiques ;
- des considérations rythmiques et/ou euphoniques ;
- l'analogie ;
- des différences géographiques ou socioculturelles ;
- des différences liées aux genres textuels ;
- la valeur illocutoire de l'énoncé (*Le joli chapeau !*).

Enfin, on note souvent que certains adjectifs sont susceptibles de donner lieu à deux sens différents en antéposition et en postposition (*ancien, pauvre, simple*, etc.).

2. Quel type d'explication

On voit qu'une multitude de facteurs différents semblent influencer le choix de la position de l'adjectif épithète, certains d'entre eux étant des faits sémiotiques de langue, d'autres des faits interprétatifs ou cognitifs, en contexte et situation. Quel type d'explication pourrait être susceptible de rendre compte d'une telle diversité de phénomènes ? Il ne sera pas question de faire ici le compte rendu de ces travaux⁴ ; je me contenterai de rappeler les conclusions auxquelles est arrivé Forsgren (2004) après son examen des principaux essais d'explication.

2.1. *Les conclusions de Mats Forsgren (2004)*

Dans son article de 2004, Mats Forsgren étudie minutieusement une série de théories relativement récentes qui se proposent d'expliquer la position de l'adjectif en français moderne. Il scrute « leurs *pro et contra*, [...] pour à la fin ajouter [lui-même] quelques observations sur lesquelles il [lui] semble qu'il faudrait, en guise de synthèse, tomber d'accord » (2004, p. 259). Cet examen conduit l'auteur à la conclusion suivante :

Une approche multifactorielle s'impose donc, qu'on l'appelle modulaire ou non, [...]

Dans cette approche multifactorielle, on inclura les parties suivantes :

1. la morphologie ou la morphosyntaxe [...];
2. la syntaxe phrastique [...];
3. la sémantique lexicale de l'adjectif comme du nom [...];
4. la sémantique référentielle et “assertive” [...];
5. la sémantique énonciative : la focalisation ;
6. la variation sociolinguistique [...]. (Forsgren 2004, p. 273)

Or, la question qui s'impose dès lors est de savoir si une telle approche peut être considérée comme globale. Forsgren (2004, p. 275) ne semble pas le penser, comme le suggère sa conclusion à la fin de l'article : « La seule possibilité de sauver l'option globale me semble *in fine* être l'hypothèse de Waugh, notamment le pointage de l'épithète antéposé sur le contenu lexical du nom ». Après avoir considéré les réalisations contextuelles de cet invariant, il conclut : « Ce serait là une signification de langue qui me semble très abstraite, au point qu'il faudrait s'interroger sérieusement sur sa valeur explicative réelle ».

3. L'analyse modulaire

La méthode modulaire que j'ai appliquée dans mon analyse se veut justement être une systématisation d'une approche multifactorielle qui par la systématisation acquiert, selon moi, la « valeur explicative réelle » dûment recherchée par Forsgren (2004). Bien qu'il ne s'agisse pas d'une théorie unitaire, il me semble qu'on peut se permettre d'appeler la solution qu'elle propose une « solution globale » étant donné qu'elle est censée rendre compte de tout exemple imaginable et de tous les effets de sens observés. Mais est-ce bien le cas ?

3.1. *Méthode : analyse modulaire et sémantique instructionnelle*

Dans une approche modulaire, chaque phénomène impliqué est traité dans un module particulier, chaque module pouvant être conçu comme une mini-théorie. Les résultats des analyses séparées seront ensuite combinés de manière systématique à l'aide de métarègles. Pour qu'un système modulaire fonctionne, il faut qu'il soit soumis à un certain nombre de contraintes méthodologiques (Nølke 1994). Par exemple, chaque module doit être établi de manière complètement indépendante des autres. Le modèle ouvre ainsi la voie à un niveau explicatif parce qu'il est susceptible de dégager des rapports et des relations entre les phénomènes examinés et définis indépendamment les uns des autres.

Le modèle appliqué se fonde sur une sémantique instructionnelle. En effet, je conçois la création du sens comme une construction prenant son départ dans les instructions véhiculées par les expressions linguistiques. Ces instructions fournissent notamment des variables (types) à saturer par des éléments du contexte lors de l'interprétation. La diversité d'emplois d'une forme donnée s'explique dès lors comme le résultat de saturations différentes : il s'agit de ce qu'on s'accorde souvent à appeler des *effets de sens*. Dans cette approche, notre analyse consiste notamment à identifier les instructions fournies par les deux positions d'épithète et par les noms et les adjectifs employés, de sorte que ces instructions nous permettent de prévoir les divers effets de sens observés en faisant référence aux éléments du contexte particulier où ils surgissent.

3.2. *Les modules*

Un principe central de l'approche modulaire est le *principe de la relation dialectique entre théorie et empirie*, selon lequel le but des recherches particulières est toujours décisif pour les choix théoriques (Nølke 1994, p. 20). Il s'ensuit que la structure du modèle modulaire appliquée pour une recherche particulière, y compris les modules qu'il renferme, dépend de la question étudiée, en l'occurrence la position de l'adjectif

épithète. L'aperçu des facteurs ayant une incidence sur la position de l'adjectif épithète (voir section 1) nous permet de dresser une liste de modules susceptibles de constituer notre modèle d'analyse :

- La sémantique lexicale
 - le sémantisme de l'adjectif
 - le sémantisme du nom
- La morphosyntaxe
 - la structure morphosyntaxique de l'adjectif
 - la structure morphosyntaxique du nom
- La syntaxe phrasistique
 - la fonction syntaxique (sujet, COD, ...)
 - la position du groupe nominal dans la phrase
- La structure syntagmatique
 - la réction syntaxique interne au groupe nominal
- La prosodie
 - les groupes rythmiques
 - la cohérence interne du groupe
- La focalisation

On l'a vu, chacun de ces modules constitue une mini-théorie. Non seulement ces mini-théories sont indépendantes les unes des autres, mais leur forme est aussi indépendante de la question empirique traitée, en l'occurrence la position de l'adjectif épithète. De cette manière, nous assurons la valeur de l'explication qui est exprimée à travers les métarègles. Il va sans dire qu'une analyse modulaire complète dépasserait de beaucoup le cadre de cet article. C'est pourquoi je me contenterai d'introduire rapidement le module de focalisation et celui de sémantique lexicale, dont la combinaison s'avère jouer un rôle particulièrement important pour l'explication proposée. Les autres modules n'entrent dans l'analyse que de manière informelle.

3.3. *Le module de la focalisation*

Pour moi, la focalisation est un acte qui a lieu au moment de l'énonciation et dont le résultat est le **focus** (ou le foyer). Elle est caractérisée par trois propriétés.

- La première est **syntagmatique** : la focalisation touche une partie continue de la chaîne linéaire. L'interprète doit repérer l'étendue du focus.
- La deuxième est **paradigmatique** : la focalisation effectue un choix entre les éléments d'un paradigme. L'interprète doit rétablir ce paradigme.
- La troisième est **intentionnelle** : le choix paradigmique est effectué dans un certain but : la *visée de la focalisation*. L'interprète doit comprendre cette visée.

Ensuite, je distingue la **focalisation simple**, dont la seule visée est l'identification de l'élément focalisé, et la **focalisation spécialisée**, par laquelle des visées supplémentaires s'ajoutent à la simple identification. Ainsi dans une lecture naturelle de (1) :

- (1) Mats s'est promené dans la forêt.

la chaîne *dans la forêt* est soumise à la focalisation simple qui, dans cet énoncé, sert uniquement à préciser l'endroit où Mats s'est promené. Par contre, dans l'exemple (2) :

- (2) Même Mats est venu à la fête.

Mats est la cible de la focalisation spécialisée introduite par l'adverbe paradigmatisant⁵ *même*, et cette focalisation ne sert pas seulement à identifier Mats mais aussi à accorder une certaine valeur au fait qu'il soit venu à la fête.

Dans un contexte qui s'y prête, l'énoncé de (1) peut aussi, avec la même intonation, servir à préciser tout simplement ce que Mats a fait. Dans ce cas, c'est toute la chaîne *promené dans la forêt* qui est focalisée. Cependant, avec ces deux lectures nous avons épuisé les possibilités de focalisation dans le cas où l'énoncé reçoit l'intonation neutre, c'est-à-dire où aucune accentuation particulière ne s'ajoute. En ce sens, la structure de la phrase entraîne une focalisation à l'intérieur de la chaîne *promené dans la forêt*. La focalisation simple est en fait toujours contrainte par la structure syntaxique qui génère un **domaine de focalisation** à l'intérieur duquel une focalisation aura lieu lors de l'énonciation. Dans notre cas, qui s'avère être le plus répandu, ce domaine a une structure arborescente à droite : (*promené* (*dans la forêt*)), dans laquelle la focalisation doit englober une parenthèse complète.

Jusqu'ici, je n'ai parlé que de la focalisation qui touche l'énoncé dans sa totalité. Or, on peut aussi dégager des effets de focalisation à l'intérieur du groupe nominal, par exemple. Pour rendre compte de ce type de phénomène, je distinguerai **focalisations majeure et mineure**. Tout énoncé donne lieu à une seule focalisation majeure et tout groupe rythmique se terminant par une montée ou par une descente mélodique indique une focalisation mineure. En d'autres termes, tout *intonème continuatif* ou *conclusif* au sens de Rossi (1985 ; 1999) constitue un domaine de focalisation mineure⁶. Ces deux domaines se confondent dans les groupes rythmiques terminaux, ce qui influe sur l'ordre des mots même à l'intérieur des groupes concernés. Dans cette conception, la focalisation neutre est liée directement à la présence de montées et de descentes mélodiques qui, précisément, fonctionnent comme délimiteurs des groupes rythmiques. En effet, les focalisations majeure et mineure correspondent aux délimiteurs majeur et mineur des phonosyntacticiens (par exemple Martin 1981⁷).

3.4. La sémantique lexicale et la focalisation

Pour le module de sémantique lexicale, j’appliquerai une approche componentielle, ou plus précisément la sémantique interprétative proposée par Rastier (1987), parce que cet auteur accorde une place de choix à la contextualisation de la langue, préservant ainsi la sémantique componentielle des spéculations purement abstraites dans lesquelles elle a failli se perdre. La distinction proposée par Rastier entre sèmes génératifs et sèmes spécifiques est importante pour notre analyse. Les sèmes génératifs sont communs à tous les éléments d’une classe sémantique, alors que les sèmes spécifiques opposent les éléments d’une seule classe sémantique. Ainsi le verbe *ranger* contient le sème génératif /situer qc./ et le sème spécifique /dans un certain ordre/. Plus précisément, les sèmes spécifiques « portent sur » les sèmes génératifs, de façon à fournir – pour le verbe *ranger* – la structure :

(3) *Ranger* : (/faire dans un certain ordre/ (/situer quelque chose/))

On verra que les classes sémantiques dont parle Rastier correspondent aux paradigmes concernés par la focalisation. Ce sont donc les sèmes génératifs qui « construisent » les paradigmes et les sèmes spécifiques qui sont responsables de l’identification effectuée par la focalisation. Il s’ensuit que nous pouvons poser les deux **métarègles** suivantes.

- Seul un segment renfermant des sèmes spécifiques est susceptible d’être focalisé.
- Plus un segment contient de sèmes spécifiques, plus il se prête à la focalisation.

Soulignons cependant que *spécifique* et *généralement* sont des notions relatives qui sont sensibles à la contextualisation. C’est pourquoi l’énoncé de (4) paraît bizarre :

(4) ☺ Dans la vallée, une rivière coule.

En dernière position de l’énoncé, le verbe *coule* est forcément focalisé (par la focalisation neutre). Or, puisqu’il est tout à fait naturel pour une rivière de couler, ce verbe ne contient pas de sèmes spécifiques dans ce contexte. Il en va tout autrement de (5), par exemple :

(5) ☺ Après le combat, le sang coula.

Comme la focalisation, mineure ou majeure, consiste à présenter le focus comme le résultat d’un choix fait à l’intérieur d’un paradigme, les sèmes spécifiques qui se trouvent dans le focus seront soulignés, alors que les sèmes spécifiques se trouvant hors

du focus seront atténués. Autrement dit, le lexème focalisé garde son sens plein, alors que le lexème non focalisé perd de sa valeur sémantique.

3.5. *Résumé de l'explication proposée*

Revenons maintenant à la position de l'adjectif épithète. Celui-ci constitue avec le nom (une partie d')un groupe nominal. Or, on sait que la première partie du groupe nominal, article et nom compris, appartiennent toujours au même groupe rythmique, dont la fin est toujours marquée par un délimiteur prosodique. Chaque groupe nominal constitue ainsi un domaine de focalisation mineure (abstraction faite de l'article, qui, étant un mot fonctionnel, ne supporte pas la focalisation neutre). Une conséquence en est, selon les définitions citées plus haut, qu'une focalisation aura lieu à l'intérieur de chaque groupe nominal.

Cette analyse simple nous permet de prévoir les effets de sens déclenchés respectivement par l'antéposition et par la postposition de l'adjectif épithète. En effet, si nous admettons, pour la focalisation mineure, la même structure arborescente à droite que celle que nous avons dégagée pour la focalisation majeure dans les phrases à structure simple telles que celle de l'exemple (1), nous obtenons les trois structures suivantes :

Antéposition : (Adj (Nom))
 Postposition : (Nom (Adj))
 Combinaison : (Adj (Nom (Adj)))

Résultent directement de ces structurations les deux règles suivantes.

- Un **adjectif antéposé** ne constitue jamais à lui seul le focus simple : ou bien il est focalisé avec son nom, ou bien il se trouve en dehors du focus. Il s'ensuit que **les sèmes spécifiques sont atténués ou disparaissent**.
- Un **adjectif postposé** est toujours focalisé : ou bien il forme le focus avec son nom, ou bien il est seul à être focalisé. Il s'ensuit que **les sèmes spécifiques éventuels sont mis en valeur**.

On remarquera que ces deux règles découlent de principes qui sont indépendants de la question empirique étudiée. Puisqu'on évite ainsi tout risque de cercle vicieux, ce fait les dote d'une valeur explicative importante, à condition, bien sûr, qu'elles soient en mesure de prévoir les faits linguistiques étudiés.

3.6. *Valeur explicative*

La valeur explicative de notre théorie modulaire et énonciative s'évalue primairement par son aptitude à rendre compte de tous les effets de sens observés par la tradition. Examinons donc quelques-unes des prédictions de la théorie.

On notera tout d'abord que les règles posées ne font aucune référence à une classification préalable des adjectifs. L'idée fondamentale est que, *a priori*, tout adjectif peut se placer dans les deux positions. Or le sémantisme d'un adjectif particulier le rend plus ou moins apte à entrer dans l'une ou l'autre des deux positions. Ainsi les règles prévoient-elles qu'un adjectif sans sèmes spécifiques sera exclu de la postposition et qu'un adjectif sans sèmes génériques sera exclu de l'antéposition. Les adjectifs dits élémentaires (*grand, petit, beau, etc.*) sont du premier type et les adjectifs dits relationnels⁸ du dernier. Il est en effet bien connu – ce qui pour certains est même promu en règles – que les adjectifs élémentaires s'antéposent généralement au nom et que les adjectifs relationnels se postposent.

Plus généralement, les règles prédisent que la combinaison de l'influence de la position et du sémantisme de l'adjectif en question aura les effets suivants.

3.6.1. *L'antéposition*

- Si l'adjectif n'a que des sèmes génériques, il acquiert sa valeur normale. C'est le cas des adjectifs élémentaires.
- Si l'adjectif possède et des sèmes génériques et des sèmes spécifiques, ces derniers sont atténués au point de disparaître. C'est le cas de ce qu'on appelle souvent l'antéposition numérale ou « morphématisante ». C'est aussi le cas de certains adjectifs dont on estime souvent qu'ils reçoivent deux sens différents dans les deux positions. *Un pauvre homme* vs *Un homme pauvre* en est un exemple : si on analyse *pauvre* comme ayant le sème générique /être dans une situation regrettable/ et le sème spécifique /en ce qui concerne l'argent/, on obtient immédiatement les deux sens.
- Un adjectif sans sèmes génériques mais avec des sèmes spécifiques compatibles avec la sémantique du nom garde ses sèmes spécifiques, qui, cependant, sont atténués, perdent leur valeur distinctive et sont présentés comme s'ils ne communiquaient rien de nouveau. C'est l'effet de sens souvent appelé « épithète de nature » (*nos fidèles abonnés / de vertes prairies*).
- Un adjectif sans sèmes génériques et sans sèmes spécifiques compatibles avec la sémantique du nom ne peut être antéposé que si la situation permet l'« invention » de sèmes génériques (ou compatibles). Dans ce cas, on peut avoir des effets de sens étonnantes qui conduisent à s'interroger sur le sens du groupe nominal. L'exemple *le très catholique harem* proposé par Togeby (1982) est de ce type. Pour interpréter ce genre d'exemples, il faut comprendre que le locuteur joue sur un sème (générique) afférent⁹.

3.6.2. *La postposition*

- Si l'adjectif n'a que des sèmes spécifiques, il acquiert sa valeur normale. C'est le cas des adjectifs relationnels dont le seul sème renvoie à un concept nominal (une nationalité, une religion, etc.). Ainsi dans l'exemple *une église danoise*, deux concepts nominaux sont reliés : 'église' et 'Danemark'.
- Si l'adjectif possède et des sèmes génériques et des sèmes spécifiques, ces derniers sont mis en relief et leur sens qui, par définition, est classifiant donne à l'adjectif une valeur d'identification, d'individualisation, etc. Ainsi on peut analyser l'adjectif *pauvre* comme contenant le sème générique /qui fait pitié/ et le sème spécifique /en ce qui concerne quelque chose de spécifique (normalement l'argent)/. Dans *un homme pauvre*, le sème spécifique est activé.
- Si l'adjectif n'a que des sèmes génériques mais qu'il est modifié par un adverbe, celui-ci peut spécifier les sèmes génériques rendant ainsi possible la postposition (*une fille très jolie*).
- Si l'adjectif n'est pas modifié, on doit « inventer » un sème spécifique : *Un homme bon* est bon en ce qui concerne sa morale et *un homme grand* est grand en ce qui concerne sa taille.

4. Les contre-exemples évoqués par Mats Forsgren

Au cours de son examen des *pro et contra* des différentes théories proposées, Forsgren a trouvé quelques contre-exemples à mon analyse, ou je préférerais dire « pense avoir trouvé », car dans ce qui suit je tenterai de montrer qu'en fait, il ne s'agit que de contre-exemples apparents, que nous nous proposons à présent de passer en revue.

4.1. *Neutralisation*

La première remarque critique qu'apporte Forsgren concerne le fait qu'un seul et même adjectif reçoit parfois la même interprétation dans les deux positions :

Toutefois, telle qu'elle est appliquée, l'hypothèse de Nølke me semble en même temps poser certains problèmes. D'abord, elle n'est pas capable de rendre compte de tous les cas où la variation de place ne donne visiblement aucun changement de sens (cf. Blinkenberg, Forsgren, Larsson). Selon Nølke lui-même, sa théorie prévoirait ce cas de figure ; il n'est cependant pas très clair. (Forsgren 2004, p. 270)

Malheureusement, il n'explique pas à quel type d'exemple il pense, ce qui m'empêche de donner une réponse précise, mais je suppose qu'il songe aux exemples tels que *Une énorme maison* vs *Une maison énorme*. Dans ce genre d'exemple, il me semble qu'une

analyse sémantique de l'adjectif, effectuée dans le module de sémantique componen-tielle, nous donne un sème générique comme /grand/ qui est modifié par le sème / particulièremen t/. Mais que veut dire « particulièrement » ? On imagine facilement que ce sème sera perçu comme redondant dans beaucoup d'emplois d'*énorme* et qu'on aura donc un phénomène de neutralisation (comparable à ce qu'on trouve par exemple en phonétique), ce qui explique que l'on ne perçoive aucune différence entre « parti-culièremen t grand » et « grand ». Cette interprétation de neutralisation se fonde sur une lecture où l'interprète fait porter la focalisation sur à la fois l'adjectif et le nom. De toute façon, la théorie n'exclut pas l'existence de ce type d'exemples, mais elle prévoit que la neutralisation sera un effet de sens dû à la contextualisation, prédition qui pourra être testée.

4.2. *Valeur anaphorique*

La deuxième remarque est peut-être plus intéressante parce qu'elle me donne l'occa-sion de préciser quelques aspects de mon approche que je n'avais sans doute pas mis suffisamment en évidence dans mes textes sur l'adjectif épithète :

Certaines des formulations de Nölke semblent aussi bien trop puissantes : il n'est en effet pas trop difficile parfois d'opposer des contre-exemples qui infirment la théorie, au moins sur tel point précis. En voici quelques exemples :

(15) *J'ai vu un éléphant énorme... Cet énorme éléphant buvait de l'eau.*

qu'il appelle "anaphoriques", Nölke soutient que les anaphores ne supportent pas la focalisa-tion, et que partant l'antéposition devient quasiment obligatoire. Or, il me semble qu'au moins dans l'exemple en question la postposition est tout aussi possible [...]

Le facteur responsable de la valeur anaphorique est bien entendu le déterminant démonstra-tif [...] (Forsgren 2004, p. 270 s.)

Nul doute que la postposition est possible dans l'exemple cité et, sauf erreur, je n'ai jamais dit le contraire. Cette remarque me conduit à préciser que mon objet d'analyse est le potentiel interprétatif. Le co(n)texte – avec toutes ses composantes : cotexte, si-tuation énonciative, connaissances et attentes des interlocuteurs, scénario... – sera toujours essentiel pour l'interprétation concrète. J'essaie de montrer que ce rôle peut être plus ou moins important ou, en d'autres termes, que les contraintes que la langue pose sur l'interprétation peuvent être plus ou moins précises ou contraignantes. Dans l'exemple *cet énorme éléphant*, le cotexte local, y compris l'article *cet* favorise fortement une lecture anaphorique du groupe entier. Me basant sur d'autres recherches, j'affirme que la valeur anaphorique est hostile à la focalisation. Il s'ensuit qu'il y a une forte tendance à antéposer *énorme* pour empêcher toute possibilité d'une autre interpré-tation. Cette « règle » n'est cependant pas absolue. De telles règles n'existent guère. Ce

que prédit ma théorie, c'est seulement que l'adjectif *énorme* perd sa valeur anaphorique directe s'il est postposé, permettant ainsi une interprétation où l'adjectif seul sera focalisé. Cette interprétation est cependant bloquée ici, parce que le groupe entier reçoit une lecture anaphorique. Nous aurons ainsi la lecture où le nom et l'adjectif sont focalisés ensemble. Cette possibilité est plus claire à cause de la sémantique de l'adjectif *énorme* qui, comme nous venons de le voir, n'a pas de sèmes très spécifiques.

Plus généralement, le fait que l'adjectif soit susceptible d'être focalisé avec le nom aussi bien dans l'antéposition que dans la postposition joue un rôle important pour une (quasi-)neutralisation éventuelle. Mais, comme nous venons de le voir, d'autres facteurs peuvent intervenir si bien que la lecture alternative normalement présente disparaît presque complètement.

Forsgren continue son commentaire sur cet exemple en disant :

De même, il soutient que « pour présenter une information comme étant proprement nouvelle, il faudra la focaliser et la postposition s'impose ».

Cela n'est guère correct, puisqu'on peut très bien avoir :

(16) J'ai vu un grand chien / un énorme éléphant.

où la propriété *grand* / *énorme* est donnée, à travers le SN indéfini, comme une information nouvelle. (Forsgren 2004, p. 271)

Là, j'avoue ne pas comprendre cette analyse. Pour moi, c'est la **combinaison** *grand chien* et *énorme éléphant* qui constitue l'information nouvelle indiquée à travers le groupe nominal indéfini. La lecture dont je parle, et que je considère comme exclue, c'est la lecture où ce qui est nouveau, c'est que c'est un **grand** (ou **énorme**) X que j'ai vu et pas seulement un X, c'est-à-dire une situation dont il ressort que j'ai déjà vu par exemple un chien et où je voudrais signaler maintenant que j'ai vu un **grand** chien. C'est dans ce contexte que ma théorie prédit que la postposition est quasiment obligatoire, à moins de mettre une accentuation forte sur l'adjectif, ce qui entraînerait systématiquement une focalisation spécialisée.

4.3. *La valeur proche de celle des déterminants ou des quantificateurs*

La troisième remarque s'explique par un malentendu, je crois :

Troisièmement, pour Nølke, les adjectifs s'approchant des déterminants et des quantificateurs [...] n'accepteraient pas la focalisation telle qu'il la conçoit. Or, on trouve facilement des adjectifs remplissant cette fonction dans les deux positions. Ainsi par exemple l'adjectif *actuel* (il y en a beaucoup d'autres !) :

(17) Il n'est guère temps d'élaborer un droit nouveau et de sortir de l'**actuel désordre** (*L'Express*)

(18) **La crise actuelle** ne provient pas de la guerre mais de la société qui est corrompue (*Le Monde*). (Forsgren 2004, p. 271)

Là, je crois que c'est une question de ce que nous entendons par « s'approchant des déterminants ou des quantificateurs ». Pour moi, il n'est pas évident qu'un adjectif tel qu'*actuel* ait cette caractéristique. Cet adjectif permet bien sûr la focalisation entrant dans un paradigme d'époques.

4.4. *Valeur adverbiale*

Je pense que la quatrième remarque s'explique – du moins en partie – par une lecture un peu trop rapide de mon texte :

De même, la valeur dite « adverbiale » de l'adjectif dans certains cas comme les suivants :
 Un bon chanteur (qui chante bien)
 Un grand fumeur (qui fume beaucoup)
 Les grands brûlés (qui sont très brûlés)
 ne serait pas selon Nølke possible en postposition. Or, de tels cas existent en réalité :
 (24) Un blessé grave
 (25) Un débile profond
 (Forsgren 2004, p. 272)

Mon texte est ici interprété d'une manière que je n'avais pas prévue. Voici ce que je disais à ce propos :

Étant donné que la valeur littérale de l'adjectif se compose, précisément, des sèmes spécifiques de celui-ci, il s'ensuit que la postposition bloque l'émergence d'une valeur univoque qui soit différente de cette valeur littérale. (Nølke 1996, p. 53)

Tout ce que je disais était donc que la postposition *bloque* l'émergence d'*une valeur univoque* qui soit différente de cette valeur littérale. Dans les deux exemples (24 et 25) cités par Forsgren il n'y a pas, me semble-t-il, « émergence d'une valeur univoque **qui soit différente de la valeur littérale** ».

Une tout autre question est de savoir comment rendre compte de la valeur adverbiale qui apparaît dans ces exemples. Je pense que Jönsson (2011, p. 129) est sur la bonne piste quand il propose de faire intervenir une analyse sémantique des noms basée sur la structure *qualia* de Pustejovski (1995) et de considérer la possibilité que la focalisation puisse toucher différents *qualia*. Voilà un problème intéressant pour de futures études sur la position de l'adjectif épithète.

4.5. *La « morphématisation »*

La dernière remarque de Forsgren que je voudrais commenter ne concerne pas directement mon travail, mais j'aimerais montrer que cette observation judicieuse faite par lui trouve aussi son explication dans le système que j'ai proposé :

Dans ma propre étude de 1978 (corpus journalistique), j'avais trouvé que de ces principes, c'est de loin le premier qui est le plus souvent en jeu, à savoir la « morphématisation » ou la réduction du sens, en d'autres mots la tendance de certains adjectifs à être attirés vers le champ des morphèmes grammaticaux : adjectifs évaluatifs, modaux et temporels. (Forsgren 2004, p. 274)

Dans une analyse sémantique componentielle comme celle que j'applique, les morphèmes grammaticaux sont en principe dépourvus de sèmes spécifiques et ne sont ainsi pas focalisés (focalisation neutre). Il est donc tout à fait naturel que ces éléments se situent forcément dans la première partie du groupe nominal, car, selon la théorie de la focalisation, plus ils sont placés à gauche, plus il est sûr qu'ils échappent à tout effet de focalisation. Si on peut parler d'un « champ des morphèmes grammaticaux », dans cette optique l'existence de ce champ est une conséquence immédiate de la combinaison de leur sémantisme et des règles de focalisation associées à la structure linéaire de la phrase. Ce « champ » est tout simplement l'endroit où tout élément échappe à la focalisation et, puisqu'un morphème grammatical est le prototype d'un élément qui doit se trouver là, il devient naturel d'appeler l'adjectif « morphématisé » comme le fait Forsgren. Cependant, si d'autres éléments s'y placent, l'effet sur leur sens sera le même, et pourquoi pas, alors, l'appeler un effet de morphématisation.

5. Conclusion

À la fin de ce petit parcours, quelle pourra en être la conclusion ? Une solution globale est-elle possible après tout ? Tout dépend de ce qu'on entend par *solution globale*. Il n'est pas tout à fait clair pour moi ce que Forsgren (2004) entend par ce terme. À plusieurs endroits de son texte, et notamment dans sa conclusion, j'ai l'impression qu'il s'agit pour lui d'une solution unitaire, c'est-à-dire une théorie qui se sert d'un seul principe pour expliquer tous les emplois de l'adjectif épithète. C'est sans doute pourquoi il retient l'analyse de Waugh (1977) comme étant la plus prometteuse.

Pour ma part, par *solution globale*, j'entends plutôt une analyse – rigoureuse et opératoire – qui rende compte de manière systématique de tous les emplois observés ou potentiels. Mon effort dans le présent article a été de montrer qu'une solution globale, en ce sens, est possible, après tout. Ma conviction est en effet que peu de faits linguistiques – s'il en est – trouvent une solution unitaire. Par contre, une analyse modulaire ouvre la voie à une analyse globale dans la majorité des cas. Ma réponse à la question posée par Mats Forsgren sera donc :

- Solution unitaire : NON !
- Solution globale : OUI !

RÉFÉRENCES

- Blinkenberg, A. (1933), *L'Ordre des mots en français moderne. Deuxième partie*, Copenhague : Levin & Munksgaard.
- Forsgren, M. (1978), *La Place de l'adjectif épithète en français contemporain. Étude quantitative et sémantique*, Acta Universitatis Upsaliensis, Uppsala : Almqvist & Wiksell Tryckeri AB.
- Forsgren, M. (1983), « Compte rendu de Linda Waugh : *A Semantic Analysis of Word Order : Position of the Adjective in French* », *Studia Neophilologica* n° 55, p. 222–240.
- Forsgren, M. (1993), « L'Adjectif et la fonction d'apposition : observations syntaxiques, sémantiques et pragmatiques », *L'Information grammaticale* n° 58, p. 15–22.
- Forsgren, M. (2004), « La Place de l'adjectif épithète : une solution globale est-elle possible ? », in : *L'Adjectif en français à travers les langues*, Caen : PUC, p. 257–278.
- Jønsson, M. (2011), *Grammaire nominale et la complétive adnominale*, Thèse de doctorat, Université d'Aarhus.
- Larsson, B. (1994), *La Place et le sens des adjectifs épithète de valorisation positive*, Lund : Lund University Press.
- Martin, P. (1981), « Pour une théorie de l'intonation : l'intonation est-elle une structure congruente à la syntaxe ? », in : M. Rossi (dir.), *L'Intonation. De l'acoustique à la sémantique*, Paris : Klincksieck.
- Nölke, H. (1983), *Les Adverbes paradigmatisants : fonction et analyse*, Études romanes de l'Université de Copenhague, *Revue romane*, numéro supplémentaire 23, Copenhague : Akademisk Forlag.
- Nölke, H. (1994), *Linguistique modulaire : de la forme au sens*, Louvain/Paris : Peeters.
- Nölke, H. (1996), « Où placer l'adjectif épithète ? Focalisation et modularité », *Langue française* n° 111, p. 59–82.
- Palsgrave. J. (1852), *L'Éclaircissement de la langue française*, Paris, édition par F. Génin. (Édition originale : Londres 1530)
- Pustejovski, J. (1995), *The Generative Lexicon*, Cambridge, MA : MIT Press.
- Rastier, F. (1987), *Sémantique interprétative*, Paris : PUF.
- Rossi, M. (1985), « L'Intonation et l'organisation de l'énoncé », *Phonetica* n° 42, p. 135–153.
- Rossi, M. (1999), *L'Intonation, le système du français : description et modélisation*, Paris : Ophrys.
- Togeby, K. (1982), *Grammaire française*, Vol. II, édité par M. Berg, G. Merad & E. Spang-Hanssen, Études Romanes de l'Université de Copenhague, Copenhague : Akademisk Forlag.
- Waugh, L. R. (1977), *A Semantic Analysis of Word Order*, Leiden : E. J. Brill.

NOTES

- 1 Notamment son compte rendu de Linda Waugh de 1983 et son article sur l'adjectif et l'apposition datant de 1993.
- 2 Voir notamment Forsgren (1978).
- 3 Pour un aperçu critique des travaux les plus importants, voir Larsson (1994) ou Nølke (1996).
- 4 Pour un aperçu des travaux principaux, voir par exemple Forsgren (2004), Larsson (1994) ou Nølke (1996).
- 5 Pour une analyse des adverbes paradigmatisants, voir Nølke (1983).
- 6 Précisons que la focalisation mineure est toujours une focalisation neutre.
- 7 Voir aussi Rossi (1999), qui propose une analyse élaborée de ce genre de phénomènes.
- 8 On trouve beaucoup d'étiquettes différentes attachées à ces adjectifs. Il s'agit des adjectifs dénotant des nationalités, des religions, des ethnicités, etc.
- 9 Un sème afférent est un sème « créé » par le contexte (Rastier 1987).

Le Rôle du dialogisme et des paramètres textuels dans la notion de prise en charge

Alain Rabatel

Résumé

L'article revient sur la notion de prise en charge (PEC). Après un cadrage de la notion, il analyse des mécanismes d'entrelacements énonciatifs et argumentatifs reposant sur des phénomènes de PEC et de quasi-PEC concernant des points de vue embryonnaires. Enfin, il mesure la complexité des paramètres qui entrent dans la notion de PEC, notamment des paramètres textuels, en lien avec des stratégies rhétoriques d'organisation du discours, tout comme avec le contexte et le genre de discours. Lorsque la PEC ne porte plus seulement sur des énoncés, mais se déploie sur des portions d'énoncés en deçà de la prédication ou sur des textes, elle croise la problématique de l'interprétation, en lien avec les instructions données par le texte ou avec les inférences qui découlent de son mode d'organisation et des stratégies énonciatives de mise en discours.

Je me propose de revenir sur la notion de prise en charge (PEC) en essayant de mesurer – à partir d'un exemple banal emprunté au courrier des lecteurs de *Télérama* – la complexité des paramètres qui entrent dans la notion de PEC, et, notamment, de prendre en compte un certain nombre de paramètres textuels en lien avec des stratégies rhétoriques d'organisation du discours, le genre de discours, tout comme avec le contexte. Ce faisant, on verra que la notion de PEC ne porte plus seulement sur les modalités des énoncés ou des phrases, elle intègre la référenciation et les stratégies globales de mise en discours.

Après avoir présenté un cadrage du paradigme de la PEC, j'analyserai ensuite les mécanismes d'entrelacements énonciatifs et argumentatifs reposant sur des phénomènes de PEC en appui sur la quasi-PEC de points de vue (PDV) embryonnaires (Rabatel 2009). Enfin, je mettrai en relief le rôle des paramètres textuels-rhétoriques et sémiotiques-rhétoriques dans la PEC. De la sorte, j'espère entrer en dialogue avec les préoccupations récentes de Mats Forsgren, qui a articulé les analyses en langue avec

la prise en compte des phénomènes discursifs, génératifs et situationnels liés à la variation registrale, tant à propos de l'analyse de marques (connecteurs, adjectifs) que de l'analyse de genres, tels le *talk show* (voir notamment Forsgren 1993a, 1993b ; Forsgren & Sullet-Nylander 2009 ; Engel, Forsgren & Sullet-Nylander 2010).

I. Cadrage théorique

Suivant Ducrot (1984, p. 204), il est indispensable de distinguer le locuteur de l'énonciateur, quitte à les conjoindre quand l'énonciateur prend en charge ce qui est dit par le locuteur – et, sur ce dernier point, je me sépare de Ducrot¹. Mais en dehors de ce cas, il arrive fréquemment que le locuteur premier renvoie à des énoncés rapportés ou encore qu'il évoque dans son discours des contenus propositionnels (= PDV) qui se sont pas présentés comme des paroles, mais expriment le PDV d'énonciateurs seconds non locuteurs. De même qu'il existe des locuteurs premiers (L₁) et seconds (l₂), il existe des énonciateurs premiers² (E₁) et seconds (e₂). Ainsi dans l'exemple (1), que j'emprunte à Forsgren (2006) :

- (1) Il démissionne encore – ou plutôt il menace de le faire et chacun le retient – quand des fédérations se font tirer l'oreille pour accorder l'investiture aux radicaux de gauche, *ces vilains petits-bourgeois*. (Nay 1984, p. 468, cité dans Forsgren 2006)

Il faut comprendre que si L₁/E₁ (Catherine Nay) raconte la vie de François Mitterrand en se plaçant généralement de son point de vue, ce n'est pas Mitterrand qui est le sujet modal auquel rapporter le syntagme apposé « ces vilains petits-bourgeois ». Ce PDV dépréciatif est celui des fédérations (e₂) qui « justifient » ainsi leur refus d'accorder aux radicaux l'investiture que Mitterrand avait négociée : bref, L₁/E₁ évoque empathiquement le PDV des fédérations en révolte contre Mitterrand sans que la source soit explicite.

Comme je l'ai proposé dans Rabatel (2009), je traite de la question de la PEC sur la base de la distinction entre le locuteur, instance de production phonique ou graphique des énoncés et l'énonciateur, instance d'actualisation des énoncés, par actualisation déictique ou non, par les diverses actualisations modales, qui permettent de situer la position de l'énonciateur par rapport aux objets du discours et par rapport au monde de l'énonciateur et des co-énonciateurs externes. Ces choix se marquent tant dans le *modus* que dans le *dictum* (Ducrot 1993, Rabatel 2005a) car le sujet modal est partout et d'abord dans les choix de référenciation du *dictum* : choix du lexique, choix lors de la construction des chaînes référentielles (choix de dénomination, de redéno-

mination, d'actualisation du nom), choix d'actualisation du verbe, choix énonciatifs des connecteurs, choix d'organisation de la prédication (ordre des mots, mise en relief, etc.), choix de l'organisation rhétorique des divers énoncés formant un texte, etc., comme on le voit en (1) avec la dénomination dépréciative renforcée par la qualification, le tout dénotant un jugement radicalement négatif censément évident et partagé par tous comme l'indique le démonstratif.

La PEC correspond au fait de « dire ce qu'on croit (être vrai). Toute assertion (affirmative ou négative) est une prise en charge par un énonciateur » (Culioli 1980, p. 184). Selon Berrendonner (1981, p. 59), la validation renvoie à un agent vérificateur de la validité de l'énoncé. Cela signifie que la vérité ou la fausseté ne sont pas des propriétés intrinsèques ou absolues, mais dépendent de l'instance elle-même pour qui les contenus propositionnels sont jugés vrais ou faux, à savoir : le locuteur ou les autres participants de la conversation (*je, tu, il*) ; l'opinion commune, la doxa anonyme (*on*) ; enfin, l'univers référentiel, l'ordre des choses, que Berrendonner (1981, p. 61) nomme « le fantôme de la vérité », ayant « un énonciateur caché, proche de ce qui a été nommé par Charaudeau (1992, p. 650), puis Vion (2001) et moi-même l'« effacement énonciatif ».

Toutefois, compte tenu de l'existence de deux instances d'énonciation très différentes, l'énonciateur premier et les énonciateurs seconds, il faut distinguer la nature de la PEC opérée par L₁/E₁ pour son propre compte de la quasi-PEC que L₁/E₁ impute aux énonciateurs seconds. Dans le premier cas, E₁ prend véritablement en charge l'énoncé dans le *hic et nunc* de l'acte d'énonciation de l'énoncé. Dans le deuxième cas, l'imputation de quasi-PEC correspond au fait que l'énoncé (voire, dans certains cas, des portions de prédication) est construit selon des choix effectués par L₁ et attribués à l₂/e₂ ou à un e₂ non locuteur, choix qui sont comme présupposés et antérieurs au *hic et nunc* de la scène d'énonciation. Cette imputation de quasi-PEC permet à L₁/E₁ de construire son discours en l'étayant sur des PDV dont E₁ considère qu'ils sont vrais pour e₂, et qu'il est ainsi légitime de les évoquer dans son discours en toute bonne foi, en vertu des maximes conversationnelles de sincérité qui s'imposent autant à E₁ qu'aux e₂ dont il peuple son discours, et qui servent à E₁ à argumenter. C'est donc dans un deuxième temps – d'un point de vue cognitif et logique, même si l'ordre de la manifestation linguistique peut inverser cet ordre – que L₁/E₁ se positionne par rapport aux PDV imputés à e₂, et il peut soit se limiter à les mentionner dans son discours sans préciser sa position envers eux (ce que Roulet 1981, p. 104 nomme la « prise en compte »), soit indiquer, plus ou moins fortement, son accord ou son désaccord (voir Rabatel 2009, p. 82–86).

Schématisation n° 1 (à partir de Rabatel 2009³).

Prise en charge	Quasi-prise en charge imputée par L ₁ /E ₁ à l ₂ /e ₂ ou à e ₂ ou à (L' ₁)/E' ₁ en un autre univers...
<u>Instance de prise en charge (L₁)/E₁</u>	<u>Instance de validation l₂/e₂, e₂ ou E'₁</u>
<i>Syncretisme des instances de PEC et de validation [Auto-PDV (PDV de L₁/E₁)]</i>	<p><i>Disjonction présumée des instances de PEC et de validation</i> [hétero-PDV (d'un interlocuteur, d'un tiers, de la doxa, voire de (L'₁)/E'₁ dans un autre univers...)]</p> <p>[autres que soi ... et... autres de soi⁴]</p>
	<p>Accord → Prise en compte → Désaccord => <i>Fusion</i> <i>hétérodialogique des instances de validation de E₁ et e₂ ou E'₁</i></p> <p>∅</p> <p>⇒ <i>Refus de la (con)fusion des instances de validation de E₁ et e₂ ou E'₁</i></p>

Cette schématisation comprend deux niveaux hiérarchiques distincts (en gras) : horizontalement, elle distingue l’instance de PEC (E₁) des instances de quasi-PEC (E_{1'} ou e₂). Ces instances peuvent être conjointes si E₁ prend en charge directement le PDV (comme dans les deux énoncés suivants : « Tais-toi », « C’est magnifique ») ou disjointes, comme en (1) ou encore dans les exemples ci-dessous. Verticalement, elle rend compte de la dimension dialogique et interactionnelle des positions que E₁ adopte envers les positions grâce auxquelles il construit son discours, qu’il s’agisse de positions que E_{1'} a pu émettre dans un autre espace, une autre temporalité, dans un autre « univers » (« Je maintiens/rejette ce que j’ai dit à l’époque ») ou de positions imputées à des tiers (exemples 1 à 3) ou à un interlocuteur (« Marie dit qu’il faut réévaluer les coûts : elle a mille fois raison »). La lecture du tableau selon l’axe vertical montre que l’accord est situé le plus proche possible de la PEC, mais à un niveau inférieur : car ce n’est pas la même chose que de prendre en charge directement son propre PDV et de manifester son accord avec le PDV d’un autre, qu’il s’agisse d’un autre que soi (e₂) ou d’un autre de soi (E_{1'}). Les flèches doubles indiquent un continuum, qui peut aller de l’accord vers le désaccord (ou inversement). Les flèches simples indiquent une scalérité orientée vers le pôle maximal, dans la mesure où l’accord comme le désaccord connaissent des degrés.

La distinction PEC et quasi-PEC, absente chez Nölke *et al.* (2004), correspond à celle qu’opère Gosselin (2010, p. 63) entre instance de PEC et instance de validation. Certes, les dénominations multiples sont gênantes, mais derrière la paille des mots, c’est le grain des concepts qui importe, et donc le caractère substantiel de la distinction entre une instance première de validation/PEC et une instance seconde de validation/quasi-PEC. Ainsi en (2) et (3) :

- (2) Appuyez-vous sur les principes : ils finiront bien par céder ! (Oscar Wilde)
- (3) Cette femme respire la vertu mais elle est vite essoufflée. (Georges Feydeau)

LE/E₁ – soit Wilde en (2) et Feydeau en (3) – « prend en compte » (Roulet 1981, p. 19) le PDV de la doxa, qui est l’instance interne de validation de la prédication dans la protase (« appuyez-vous sur les principes », « cette femme respire la vertu »), et il s’en distancie ironiquement dans l’apodose (par une posture surplombante de surénonciation (Rabatel 2004) en jouant sur les mots et en renversant l’orientation argumentative des énoncés initiaux ; et c’est ce renversement que les énonciateurs premiers iconoclastes prennent en charge.

2. L'entrelacement énonciatif et argumentatif avec une prise en charge en appui sur la quasi-prise en charge

Ces précisions théoriques étant apportées, je voudrais à présent analyser longuement un exemple emblématique d'une difficulté trop souvent sous-estimée, celle qui néglige la question des relations entre PEC et quasi-PEC, dans les énoncés dialogiques comportant des PDV d'énonciateurs seconds qui ne prennent pas la forme de paroles et peuvent à ce titre sembler des dénominations objectivantes, ce qu'elles ne sont absolument pas. Ce genre d'exemple met en relief la façon dont l'entrelacement des PDV permet néanmoins à L1/E1 d'argumenter en tenant un discours dialogique en appui sur des PDV naturalisés – c'est-à-dire allant de soi, objectifs –, avec effacement des énonciateurs seconds.

(4) Keufs⁵

Avant, on avait des « gardiens de la paix ».

Aujourd'hui, on a des « forces de l'ordre ».

Hervé Hillard, Montreuil

(*Télérama* n° 2964, 4-10 novembre 2006, Courrier des lecteurs)

Un tel énoncé est d'une grande banalité – je veux dire par là qu'il n'est pas sophistiqué, qu'il ne pose pas de problème de compréhension. Et pourtant, son analyse comme son interprétation sont complexes en raison de données textuelles, génériques, contextuelles qui compliquent la problématique énonciative.

L1/E1, en tant qu'il organise l'antithèse des PDV, prend en charge le caractère anti-thétique des deux phrases, dont la direction d'ajustement va de l'énoncé au monde, dont elles donnent une description adéquate à « avant » et à « aujourd'hui ». L1/E1 met en scène, dans son discours, deux énonciateurs différents, dans chacun des deux énoncés, redoublement qui porte la trace de ce que chaque PDV est le résultat dialogique d'une prédication globale prise en charge par les deux expérienceurs (les deux pronoms indéfinis-personnels), nommés $e2^{avant}$ et $e2^{aujourd'hui}$, qui correspondent au mode d'actualisation discursive que se donne L1/E1 et qui intègrent dans leur PDV des fragments d'énoncés guillemetés rapportés à deux énonciateurs intradiscursifs notés respectivement $e2^{gp}$ (correspondant à un énonciateur doxique considérant que le rôle de la police est d'être des « gardiens de la paix »), et $e2^{fo}$ (correspondant à un énonciateur pour qui le rôle de la police est d'être des « forces de l'ordre »).

Les PDV rapportés aux indéfinis engendrent des discours et des représentations sociales antagonistes, comme le confirme l'antithèse entre « avant » et « aujourd'hui » et celle entre « gardiens de la paix » et « forces de l'ordre », les deux adverbes formant le cadre dans lequel le PDV est vrai. Ainsi, les deux expérienceurs

e_2^{avant} et $e_2^{aujourd'hui}$ valident le fait qu'avant, la police s'apparentait à ce qu'on nomme « gardiens de la paix » et aujourd'hui des forces de l'ordre » : les deux énoncés valident une situation présentée comme objective et comme intersubjectivement partagée, à travers la reprise des dénominations entre guillemets (d'où le fait que l'énoncé peut être suivi par « c'est vrai »/« c'est faux » (Gosselin 2010, p. 78 s.⁶)). L'opposition « avant » vs « aujourd'hui » actualise un *topos* très fréquent, qui peut s'interpréter selon deux logiques antagonistes, celle du progrès, du mieux vs celle du déclin/décadence, bref, du moins bien. Ici, c'est cette deuxième logique qui est privilégiée, compte tenu des valeurs associées aux termes guillemetés. L1/E1 se sert des oppositions de PDV pour affirmer une dégradation d'avant à aujourd'hui, par rapport à la situation du sujet producteur de l'énonciation (S_o). À un avant idéalisé correspond une époque où les gardiens de la paix sont donnés comme le garant de la paix sociale, tandis qu'aujourd'hui les policiers sont évoqués non plus sous leur aspect positif de gardien protecteur, mais sous le versant plus agressif de la force, laissant entendre que l'ordre repose sur un rapport de force éloigné de la paix sociale antérieure.

2.1. *La quasi prise en charge des PDV embryonnaires des énonciateurs seconds e_2^{gp} et e_2^{fo}*

Ces PDV de e_2^{gp} et e_2^{fo} et leurs énonciateurs sont identifiables, même s'ils sont en deçà d'une assertion complète, car les dénominations renvoient à un interdiscours dans lequel ces termes sont, par accrétion⁷, au cœur de positions idéologiques qui rendent le PDV repérable à demi-mot, sans passer par le recours à une prédication complète, et, *a fortiori*, à un discours élaboré. Les PDV embryonnaires reposent sur le jeu de la distinction des lexies, de leur signification et de leur valeur. Ces valeurs dépendent fondamentalement d'une différenciation d'avec d'autres termes, comme Saussure (2002, p. 75 s.) le souligne, ce qui explique que certaines collocations et certaines structures soient possibles, d'autres non.

Si les expressions « gardiens de la paix » et « forces de l'ordre » sont des mots composés, des expressions figées, il n'en reste pas moins que, grâce au rapprochement des deux expressions qui entretiennent des relations hyper- et hyponymiques, grâce également aux guillemets, le processus de mention libère les significations pleines des mots-morphèmes *gardien*, *paix*, *forces*, *ordre*, qui, autrement, seraient patinés par l'usage et donc semi-éteints dans leurs significations et leurs connotations. Le défigement ne fait pas qu'ouvrir les perspectives combinatoires des éléments figés, il ouvre la perspective énonciative. « Gardiens de la paix » peut difficilement être associé à des valeurs négatives : *Gardien/garder* ('veiller à') à une valeur positive, tout comme *paix*⁸. L'interprétation syntagmatique est plus opaque dans « forces de l'ordre » (forces provenant de l'ordre, visant, servant l'ordre ?), même si *forces/forcer* signifie un excès de

domination, une brutalité. Il suffit que ces deux mots soient en contact l'un avec l'autre pour que naisse une représentation d'autorité répressive et sécuritaire. Cela apparaît tant dans la tête nominale que dans le complément : la force n'est pas toujours au service de la justice, l'ordre n'est pas toujours juste. On pourrait bien sûr alléguer des références intertextuelles à l'ordre et à la justice chez Pascal, mais ces références ne sont pas décodables par tous les locuteurs à la différence des valeurs en langue.

De plus, au plan discursif, le terme de *paix* n'est en général pas marqué par les clivages politiques Gauche *vs* Droite à la différence d'*ordre*. En attestent les analyses historiques ou en sciences politiques mais aussi les controverses significatives qu'engendra le slogan de Ségolène Royal « l'ordre juste », lors de la dernière campagne présidentielle de 2007 qui est à l'arrière-plan de l'exemple (4). À gauche, et surtout à l'extrême gauche, certains exprimèrent leurs réticences, car la notion d'ordre leur semblait intrinsèquement de droite (voir les expressions « le(s) parti(s) de l'ordre », « l'ordre établi », ou encore « Ordre nouveau » qui concerne un ancien groupuscule d'extrême droite). C'est pourquoi l'ajout de « juste » fut senti comme une contradiction dans les termes, car la justice et l'égalité sont représentatives des valeurs de gauche tandis que l'ordre (comme la liberté ou l'effort) fait davantage partie des valeurs de droite (Comte-Sponville 2001, p. 184-189). L'intégration d'une valeur de droite (sécurité) dans des préoccupations de gauche fut aussi fortement critiquée par N. Sarkozy, qui ne s'était pas trompé sur la volonté de déplacer les lignes de S. Royal : « l'ordre juste, rétorqua-t-il, c'est juste l'ordre », alors qu'« ordre juste », cela signifiait bien qu'il existe des conceptions de l'ordre injustes...

L'intérêt de (4), c'est qu'en utilisant deux expressions quasi synonymes, dans le même contexte, il force l'interprète à exhiber les différences de signification encore plus fortement qu'il ne serait tenté de le faire si le texte n'employait qu'une des deux expressions. Tout cela fait pencher la balance inférentielle plutôt du côté de e_{2^{gp}}, c'est-à-dire invite à conclure que le rôle que jouait la police avant était plus positif que celui qu'elle joue aujourd'hui. Les changements de dénomination signifient donc, dans leur essence, des changements d'orientation politique dans la représentation que le pouvoir (ou la société ? La différence est importante, on y reviendra) se font du rôle de la police. Telle est la mise en scène énonciative que L₁/E₁ organise, en imputant à ces énonciateurs deux PDV renvoyant à deux visions du monde distinctes.

E_{2^{gp}} et e_{2^{fo}} sont à la source de la dénomination. Peut-on mettre un nom sur ces énonciateurs qui ne sont pas nommés, mais qui sont pourtant présents à travers la référémation ? Dans l'absolu, le sens des expressions est bien évidemment indépendant des locuteurs/énonciateurs, mais la saisie des enjeux argumentatifs des PDV est souvent fonction de la situation, et il est donc important de tenter de répondre à cette question. La recherche des locuteurs/énonciateurs est au demeurant nécessaire si l'on tient compte du genre du courrier des lecteurs, et, de surcroît, du contexte pré-électo-

ral : les lecteurs qui s'expriment ne le font pas seulement pour faire des constats socio-logisants, ils écrivent des textes politiques (au sens large du terme, sans exclure un positionnement implicite par rapport aux forces politiques en concurrence) et c'est d'ailleurs ainsi que les traite la rédaction en les sélectionnant et en les mettant en page.

La première hypothèse serait de dire que l'auteur du billet renvoie à des comportements objectifs :

- (5) Avant, les policiers se comportaient comme des « gardiens de la paix ».
Aujourd'hui, ils se comportent comme des « forces de l'ordre ».

Cette hypothèse, suggérée par Catherine Kerbrat-Orecchioni⁹, ne me convainc pas. D'abord, parce que la paraphrase perd beaucoup de l'original en naturalisant le PDV. Au demeurant, si la paraphrase était acceptable, elle ne serait pas pour autant « objective » : elle ne décrit pas simplement la réalité, elle dénote, par delà des différences de comportement, des différences de conception ou d'instructions politiques relativement au rôle de l'institution chargée du maintien de l'ordre. Autrement dit, même si ces paraphrases se donnent pour la réalité, sans avoir la forme d'un discours, elles expriment deux PDV antagonistes renvoyant à une source énonciative indéterminée. La deuxième raison pour laquelle je considère que ces paraphrases sont trop loin de l'énoncé source, c'est qu'elles ne tiennent pas compte de la situation dans laquelle on a produit puis sélectionné l'original.

D'où ma préférence pour une deuxième hypothèse interprétative, plus contextualisée. Vu la date du courrier des lecteurs, vu le caractère souvent polémique et politique du courrier de *Télérama*, vu le contexte, l'automne 2006 étant marqué par la montée en puissance des débats entre prétendants socialistes à l'élection présidentielle de 2007, et notamment par les positions de S. Royal relativement à l'« ordre juste ». Les PDV internes renvoient à des dénominations sociales circulant dans l'interdiscours sociétal de telle ou telle époque, qui correspondent à des conceptions opposées du rôle de la police. On peut resserrer l'interprétation, en tentant de mettre un nom sur les sources institutionnelles à l'origine de ces deux conceptions, comme le proposent (6) et (7), en faisant référence aux deux ministres de l'Intérieur des deux majorités successives, D. Vailland (le ministre de l'intérieur qui a théorisé « la police de proximité » sous le gouvernement de L. Jospin) *vs* N. Sarkozy (le ministre de l'intérieur de « l'ordre républicain » sous le gouvernement de D. de Villepin) :

- (6) Autrefois, Vailland appelait la police des « gardiens de la paix ».
Aujourd'hui, Sarkozy les nomme des « forces de l'ordre ».
- (7) Autrefois, sous Vailland, on appelait la police des « gardiens de la paix ».
Aujourd'hui, sous Sarkozy, on les nomme des « forces de l'ordre ».

Ces deux noms sont ici moins des sources que des emblèmes auxquels accrocher deux représentations idéologiques distinctes qui affleurent dans les dénominations guillemetées. C'est la raison pour laquelle la source pourrait être remplacée par des termes relevant de la même constellation idéologique, par exemple un autre nom propre (« sous Jospin ») ou un concept (« sous la gauche » *vs* « sous la droite »). Il s'ensuit que (6) est plus forcé que (7), tandis que ce dernier est acceptable si on pense au co(n)-texte : novembre 2006, c'est la période des primaires socialistes, et c'est déjà le moment où l'on oppose valeurs de droite et de gauche, surtout dans le courrier des lecteurs de *Télérama*, qui est fortement politisé en général, et plus encore dans ces circonstances.

Entre des comportements « objectifs » (5) et des instructions officielles (6), il y a place pour des PDV idéologiques différents comme le signalent les guillemets. Ces derniers indiquent une mention¹⁰, dans les deux énoncés. Mais ils jouent aussi une fonction de distanciation, du moins envers l'énonciateur e₂^{fo}, du fait de la structure antithétique du texte, en sorte que l'on est fondé à dire qu'il y a bien deux énonciateurs distincts dans chacune des phrases, et, qui plus est, distincts de L₁/E₁, même si ce dernier est implicitement plus proche de e₂^{gp} que de e₂^{fo}. Bref, si la détermination de l'état civil des énonciateurs est bien sûr indécidable, en (4), compte tenu du caractère sibyllin du message, livré ici *in extenso*, il n'en reste pas moins que la question du *Qui* ? ne fait sens que par rapport à celle de l'orientation argumentative de ces PDV embryonnaires. La question est donc secondaire, mais toutefois significative, si la question sur le *Qui* ? est croisée avec celle de la valeur argumentative du PDV, et celle-ci gagne à être contextualisée ...

2.2. *La prise en charge des PDV des énonciateurs/expérenceurs (« on/avant ») et (« on/aujourd'hui »), figures de L₁/E₁ et du co-énonciateur*

L₁/E₁ est responsable des deux phrases et de leur opposition, car c'est bien L₁/E₁ qui oppose « avant » à « aujourd'hui », en s'appuyant sur le truchement d'un « on » qui joue le rôle d'un expérenceur en état de comparer deux époques et deux comportements/conceptions des forces du maintien de l'ordre. En tant que locuteur/énonciateur primaire responsable de l'opposition, L₁/E₁ est en accord (« consonance », selon la terminologie de Cohn 1981) avec le PDV exprimé par l'expérenceur e₂^{avant}, qui lui-même s'appuie sur le PDV sous-jacent exprimé par l'énonciateur e₂^{gp} qui conçoit les policiers comme des « gardiens de la paix », œuvrant à la pacification des rapports sociaux.

La question de savoir qui se cache derrière le « on » concerne moins la recherche des référents, par définition indéfinis, que la saisie des valeurs énonciatives associées à ce mode de référenciation de l'énonciateur sujet de la prédication. L'indéfini renvoie au citoyen sous sa forme générique ; il coréfère à une pluralité de référents en capacité

de vérifier la réalité des involutions entre « avant » et « aujourd’hui ». Ce « on » n’a pas tout à fait les mêmes valeurs qu’avec des paraphrases pourtant proches, sémantiquement, avec « avant, *tu avais* », ou encore, « avant, *il y avait* » :

- (8) Avant, *tu avais* des « gardiens de la paix ».
Aujourd’hui, *tu as* des « forces de l’ordre ».

L’énonciateur de (8) réalise une assertion personnelle¹¹, rapportée à la personne de l’interlocuteur. Il est très possible de voir là une stratégie pour attirer l’autre dans l’orbite du *je* : en effet, à prendre l’assertion au pied de la lettre, il s’agit d’une façon d’estomper le point de vue du *je* en l’attribuant au *tu*, en sorte que le *tu* n’ès pas l’auteur des deux énoncés entre guillemets, mais paraît le valideur de l’expérience qu’il est invité à constater. Mais en réalité, le véritable valideur de (8), c’est L₁/E₁, qui impute au *tu* son propre PDV, comme si ce PDV imputé au *tu* n’était qu’une façon de justifier le PDV de L₁/E₁ en s’appuyant sur une expérience partagée avec un interlocuteur, ce qui la rend plus convaincante dans les situations où l’on privilégie la proximité.

En (9), l’excentrage (voir Culoli 1985 et Ducard 2004, p. 53) est tel que la vérité de l’expérimentation est posée objectivement, indépendamment de tout locuteur, indépendamment de la subjectivité de l’énonciateur premier, grâce au présentatif *il y a* :

- (9) Avant, *il y avait* des « gardiens de la paix ».
Aujourd’hui, *il y a* des « forces de l’ordre ».

Cet effacement énonciatif donne à (9) la forme d’une assertion qui tend vers l’universel, sans toutefois y atteindre, dans la mesure où le cadrage temporel (« avant »/« aujourd’hui ») restreint le cadre de vérité des assertions, cadre qui pourrait être davantage restreint encore si l’on ajoutait : « avant, en France » vs « aujourd’hui, en France ». Bref, (8) pose une expérience partagée avec l’interlocuteur, (9) souligne le caractère objectif et incontestable du phénomène, en raison du présentatif d’existence « il y avait/il y a ». Ces énoncés sont très différents de (10), dans lequel L₁/E₁ est à l’origine d’une assertion personnelle :

- (10) *Je constate* qu’avant les policiers étaient communément appelés des « gardiens de la paix ».
Aujourd’hui, *je constate* que les policiers sont communément appelés des « forces de l’ordre », même si je n’emploie personnellement pas cette expression.

Or cette assertion, parce qu’elle est personnelle, a une valeur de vérité réduite. Mais rien n’empêche de la reformuler par redoublement énonciatif en insistant sur le fait que le PDV personnel est conforme à celui de la doxa :

- (10') Je constate *comme tout le monde* qu'avant les policiers étaient communément appelés des « gardiens de la paix ».

Aujourd'hui, *comme tout le monde*, je constate que les policiers sont communément appelés des « forces de l'ordre », même si je n'emploie personnellement pas cette expression.

(10') correspond à une manière de présenter le *je* en osmose avec la doxa, ce qui, argumentativement, permet d'une part de donner un PDV personnel, d'autre part de marquer son adhésion sincère à l'opinion générale, recueillant du même coup les bénéfices du courage personnel et de la caution de l'opinion générale.

La différence est nette avec (4) : grâce au « *on* », les deux phrases prennent la forme d'une « assertion » collective et imputent la validité de l'expérience à une collectivité indéterminée. Le décentrage du *on* englobe le *tu*, le *vous*, le *je*, le *nous* et vise en réalité tout le monde. L'« assertion » n'est pas universelle, mais l'indétermination du collectif lui fait tendre vers ce but. Et sa désinscription énonciative la rend moins suspecte de parti-pris, puisque chacun est appelé à vérifier l'évidence de l'opposition.

3. Du rôle des stratégies rhétoriques textuelles et sémiotiques dans la prise en charge

3.1. *Mise en discours avec relais énonciatifs, naturalisation des PDV et antithèses : accord et prise en charge indirecte*

Compte tenu des valeurs antagonistes associées aux PDV embryonnaires, il est impossible que L₁/E₁ adhère à « *avant* » et dans le même temps à « *aujourd'hui* ». Il faut insister sur le fait que l'anti-orientation ne repose pas sur les relations entre « *avant* » et « *après* » car ces adverbes, en langue et en discours, ne structurent pas nécessairement les phrases selon une dichotomie. En effet, les relations entre « *aujourd'hui* » et « *avant* » ne sont pas, en langue, anti-orientées de toute nécessité et il est tout à fait possible d'avoir des énoncés co-orientés du type :

- (11) Avant, les denrées n'étaient pas chères.
Aujourd'hui, elles sont quasiment bradées.

En (4), ce qui est anti-orienté, ce sont les PDV embryonnaires. C'est sur cette base que L₁/E₁ se positionne par rapport à des dénominations reçues – qui naturalisent des PDV/conceptions idéologiques différentes – et par rapport à une situation objective – ou posée comme telle à travers l'imputation des PDV. Autrement dit, c'est la référenciation des PDV embryonnaires qui prime. C'est pourquoi on pourrait intervertir la place des circonstanciels et des valeurs temporelles passé/présent :

- (12) Aujourd’hui, on a des « gardiens de la paix ».
 Avant, on avait des « forces de l’ordre ».

On aurait bien toujours une opposition, mais inscrite cette fois-ci dans le *topos* d’une amélioration, et non de la régression comme en (4). Bref, il se confirme que l’opposition des PDV tient bien aux PDV embryonnaires.

L’intérêt des paraphrases précédentes est de faire ressortir ce qui, par différence, est masqué dans l’original : à savoir que les justifications de la dénomination, l’expression de la position de l’énonciateur par rapport à celle-ci sont gommées, tout comme, d’ailleurs, la personne de l’énonciateur principal est estompée, le *je* se retranchant derrière un expérimenteur indéfini qui l’inclut, mais qui, par son caractère indéfini, présente l’expérience comme infiniment plus crédible, plus vérifiable, plus partageable, que si elle ne provenait que d’un seul.

Ce qui est pris en compte par L1/E1, en (4), c’est l’expérience d’une dénomination généralisée, tant pour « gardiens de la paix » que pour « forces de l’ordre », et aussi, du même coup, le fait d’entériner sans discussion l’existence de deux PDV antagonistes sur la conception de l’appareil d’état policier, grâce à la quasi-PEC de cette opposition par des énonciateurs embryonnaires. Ce qui est pris en charge par L1/E1, c’est le point de vue embryonnaire de e2^{gp}, avec lequel L1/E1 est d’accord et la conception des rapports sociaux pacifiques à laquelle il renvoie. Le valideur en chef L1/E1 conclut sans le dire directement, qu’avant, c’était mieux qu’aujourd’hui, puisque « avant » il y avait une volonté de pacifier les rapports sociaux sans les baser sur la force. La force argumentative de L1/E1 ne se borne pas à convoquer ces e2^{gp} et e2^{fo} sources des dénominations entre guillemets, elle va jusqu’à construire des expérimentateurs qui servent à valider l’expérience, sa vérité, son caractère d’évidence, son indiscutabilité, avec le choix du *on*. En sorte que L1/E1 s’inclut dans le collectif du *on* avant de marquer son accord avec le PDV de l’expérimenteur du deuxième énoncé.

Peut-on dire que L1/E1 fait bien le PDV de e2^{gp}, alors qu’il n’y a pas de marque explicite d’accord ? De fait, ce que L1/E1 prend en charge, c’est la double assertion « avant »/« aujourd’hui », et, dans le cadre de cette double assertion en antithèse, il marque son accord avec tous ceux qui font cette expérience partagée qu’« avant », c’était mieux. Cette analyse souligne le passage subreptice d’une expérienciation partagée et explicite d’une situation (accord sur le fait) à un « accord » ou une consonance implicite avec des valeurs partagées. Cette consonance entre L1/E1 et e2^{gp} ne repose pas sur un marquage explicite d’un accord, qui serait visible dans la prédication même. Si accord il y a (et il y a accord !), c’est donc à un autre niveau, qui relève de la mise en texte dichotomisante : le réseau d’antithèses entre avant et aujourd’hui (au plan expérimentiel) renforce celui entre les dénominations avec le glissement du fait (les forces de sécurité se comportent de telle façon) aux conceptions idéologiques et aux valeurs :

1. les forces de sécurité se comportent en fonction des ordres qui leur sont donnés ;
2. ces instructions varient selon les différences de majorité et des injonctions gouvernementales/ministérielles ;
3. ces changements renvoient en dernière instance à des conceptions idéologiques et à des valeurs politiques différentes.

L'accord est rhétorique, indirect, exprimé par ces choix globaux des prédications mises en relation. Pour chaque prédication de (4), concernant « avant » et « aujourd’hui », on est devant un fait de co-énonciation au sens où je la définis, comme co-construction par deux énonciateurs d'un PDV commun et partagé portant sur le fait, c'est-à-dire sur l'évidence de deux comportements différents de la police. En revanche, les choses sont plus complexes par rapport aux valeurs : il y a co-énonciation envers e2^{gp}, c'est-à-dire double prise en charge du fait et des valeurs exprimées par la dénomination et sous-énonciation envers e2^{fo} (Rabaté 2011c), c'est-à-dire que le PDV est repris sous une forme distanciée, non partagée. C'est pourquoi le PDV exprimé par cette conception des forces de l'ordre est seulement pris en compte par E1, mais pas pris en charge comme dans la dénomination précédente.

3.2. *La scénographie du courrier des lecteurs : le PDV du sur-énonciateur, du constat partagé à la mise en garde implicite*

Mais ce n'est pas tout, si l'on prend en considération le contexte de la rubrique du courrier des lecteurs. Si Hillard est responsable de son discours en envoyant son courrier, dès lors qu'il est cité, son PDV est lui-même montré, mentionné, exploité par un sur-énonciateur (instance responsable de la rubrique, et, au-delà, *Télérama*), qui dote le courrier de Hillard d'une police de caractère beaucoup plus grosse que celle des autres messages et est également responsable du titre « Keufs »¹², titre qui joue souvent le rôle d'une surassertion (Maingueneau 2006, p. 365) : le verlan des banlieues renvoie, sur le mode de la connivence, à une des dénominations que les citoyens utilisent, à côté de celle de « flic », renvoyant à un vécu éloigné du discours technocratique ou politique de la France d'en haut. Le verlan surenchérit sur l'idée, vue des banlieues, d'une profonde dégradation sociale, et, en filigrane, il n'est pas impossible que le sur-énonciateur *Télérama* veuille mettre en relief l'idée d'une possible dégradation du discours politique, en cette période de pré-campagne des élections présidentielles où fleurissent les discours sécuritaires. Car ces forces de l'ordre, ce sont des keufs, ce qui signe le mépris dans lequel elles sont tenues, et qui augure mal de rapports sociaux pacifiés...

4. Conclusion

Je résume les conclusions théoriques que soulève l'examen de (4) en insistant sur la complexité de la notion de vérité (Rabatel 2009, p. 77–81) : car on peut distinguer plusieurs niveaux de vérité complémentaires, en fonction de la façon dont on interprète le texte :

- comme opposition de jugements de faits, de constats ;
- comme opposition de jugements de valeurs (Plantin 2002) ;
- comme constats « objectifs » pour aujourd’hui et hier, et aussi comme mise en garde implicite pour demain (le vote lors de l’élection présidentielle de 2007).

Ces niveaux renvoient aussi à des sources différentes.

- Premièrement, il y a une vérité quasi prise en charge par les énonciateurs intradiscursifs, autrement dit par des instances de validations distinctes de l’instance de PEC : celle qui oppose, du point de vue des valeurs ($e2^{gp}$ et $e2^{fo}$), deux conceptions sur le rôle de l’appareil d’État policier ; cette vérité est présupposée, ou du moins tenue pour acquise, permettant à LE/E1 de construire son discours.
- Deuxièmement, il y a une PEC effectuée par L1/E1 : celle qui pose comme vraie la différence des constats ou des jugements de fait sur l’opposition d’« avant » à « aujourd’hui » et qui conclut à une dégradation d’« avant » à « aujourd’hui », en appui sur les valeurs associées aux PDV embryonnaires.
- Troisièmement, il y a une PEC de la totalité de la scénographie. Ce niveau textuel-rhétorique de la PEC est double, là encore selon les énonciateurs mis à contribution : d’une part, il y a la PEC du co-énonciateur Hillard, qui parle en accord avec $e2^{gp}$, d’autre part, celle du sur-énonciateur *Télérama*, qui ne fait pas que constater une dégradation, mais construit une mise en image sémiotique créant une mise en garde implicite sur la perte de crédit de nos institutions (« keufs ») et par-delà ce discrédit, disqualifie implicitement ceux qui réduisent les institutions à la force en négligeant le consensus autour de valeurs partagées.

Ainsi, avec cette dernière remarque, est-on passé de la question de la PEC à celle des postures énonciatives, c'est-à-dire à la problématique des positions que les énonciateurs entretiennent entre eux dans la co-construction des PDV, lors d'un processus de production des énoncés, en contexte de face-à-face (voir Rabatel 2005b) ou dans la co-construction des énoncés telle qu'elle est gérée par un locuteur/énonciateur premier qui entrelace ses PDV avec ceux des autres et qui construit son dire avec ceux des autres et par rapport aux intentions qu'il leur prête. On est aussi passé d'une construction de la PEC au plan de la phrase à un plan plus complexe : d'abord celui du texte et de sa rhétorique argumentative, ensuite celui du discours, avec sa disposition sémio-

tique, ses caractéristiques génératives et contextuelles. L'analyse minutieuse de cet exemple voudrait ainsi plaider en faveur de l'intégration de ces dimensions rhétorico-textuelles, génératives et contextuelles (Rabatel 2008b, 2011a, 2011c) pour la détermination des degrés et niveaux de PEC en lien avec les positionnements pragmatiques (énonciatifs et argumentatifs) des uns et des autres.

RÉFÉRENCES

- Anscombre, J.-C. (2006), « Stéréotypes, gnomicité et polyphonie : la voix de son maître », in : L. Perrin (dir.), *Le Sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours*, Metz : Celtaed, p. 349–378.
- Berrendonner, A. (1981), *Éléments de pragmatique linguistique*, Paris : Minuit.
- Charaudeau, P. (1992), *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris : Hachette.
- Cohn, D. (1981), *La Transparence intérieure*, Paris : Éditions du Seuil.
- Comte-Sponville, A. (2001), *Dictionnaire philosophique*, Paris : Presses Universitaires de France.
- Culioli, A. (1980), « Valeurs aspectuelles et opérations énonciatives : l'aoristique », *Recherches linguistiques* n° 5, p. 182–193.
- Culioli, A. (1985), *Notes du séminaire de DEA 1983-1984*, in : J. Chuquet & J.-L. Duchet (dir.), Poitiers/Paris : Université de Poitiers et Département de Recherches Linguistiques de l'Université de Paris 7.
- Desclés, J.-P. (2009), « Prise en charge, engagement et désengagement », *Langue française* n° 162, p. 29–53.
- Ducard, D. (2004), *Entre grammaire et sens. Études sémiologiques et linguistiques*, Paris : Ophrys.
- Ducrot, O. (1984), *Le Dire et le dit*. Paris : Éditions de Minuit.
- Ducrot, O. (1993), « À quoi sert le concept de modalité ? », in : N. Dittmar & A. Reich (dir.), *Modalité et acquisition des Langues*, Berlin : Walter de Gruyter, p. 111–129.
- Engel, H., Forsgren, M. & Sullet-Nylander, F. (2010), « De l'emploi des connecteurs *en effet, effectivement, en fait, de fait* dans différentes situations de discours : observations structurales, discursives et interactionnelles », *Actes du XVII^e Congrès des Romanistes Scandinaves*, Université de Tampere, 12–15 août 2008, <<http://uta17-kk.lib.helsinki.fi/handle/10024/65374>>.
- Forsgren, M. (1993a), « Connecteurs argumentatifs et prédication seconde : observations sur *même concessif* », *Actes du XX^e Congrès international de Linguistique et de Philologie Romanes*, Université de Zurich, 6–11 avril 1992, p. 235–246.
- Forsgren, M. (1993b), « L'Adjectif et la fonction d'apposition. Observations syntaxiques, sémantiques et pragmatiques », *L'Information grammaticale* n° 58, p. 15–22.

- Forsgren, M. (2006), « Notre nainguiste de Georges : catégorisation objective ou affectueuse caractérisation *a contrario* ? », in : M. Riegel *et al.* (dir.), *Aux Carrefours du sens. Hommages offerts à Georges Kleiber pour son 60^e anniversaire*, Louvain : Peeters, p. 203–220.
- Forsgren, M. & Sullet-Nylander, F. (2009), « Genre médiatique, activités linguistiques et degré d’interactivité : le cas du *talk show* », *Communication* n° 27:2, Québec : Éditions Nota Bene, p. 76–101.
- Gosselin, L. (2010), *Les Modalités en français*, Amsterdam/New York : Rodopi.
- Krieg-Planque, A. (2009), *La Notion de 'formule' en analyse du discours*, Besançon : Presses Universitaires de Franche-Comté.
- Maingueneau, D. (2006), « De la surassertion à l’aphorisation », in : J.-M. Lopez-Munoz, S. Marnette & L. Rosier (dir.), *Dans la jungle des discours*, Cadix : Servicio de publicaciones, Universidad de Cadiz, p. 359–368.
- Nölke, H., Fløttum, K. & Norén, C. (2004), *ScaPoLine. La théorie scandinave de la polyphonie linguistique*, Paris : Kimé.
- Plantin, C. (2002), « Valeur », in : P. Charaudeau & D. Maingueneau (dir.), *Dictionnaire d’analyse du discours*, Paris : Le Seuil, p. 598–600.
- Rabatel, A. (2004), « Stratégies d’effacement énonciatif et sur-énonciation dans *Le dictionnaire philosophique* de Comte-Sponville », *Langages* n° 156, p. 18–33.
- Rabatel, A. (2005a), « La Part de l’énonciateur dans la construction interactionnelle des points de vue », *Marges linguistiques* n° 9, p. 115–136.
- Rabatel, A. (2005b), « Les Postures énonciatives dans la co-construction dialogique des points de vue : co-énonciation, sur-énonciation, sous-énonciation », in : J. Bres, P.-P. Haillet, S. Mellet, H. Nölke & L. Rosier (dir.), *Dialogisme, polyphonie : approches linguistiques*, Bruxelles : Duculot, p. 95–110.
- Rabatel, A. (2008a), *Homo narrans. Pour une analyse énonciative et interactionnelle du récit. Tome 1. Les Points de vue et la logique de la narration. Tome 2. Dialogisme et polyphonie dans le récit*, Limoges : Éditions Lambert-Lucas.
- Rabatel, A. (2008b), « Figures et points de vue en confrontation », *Langue française* n° 160, p. 3–19.
- Rabatel, A. (2009), « Prise en charge et imputation, ou la prise en charge à responsabilité limitée », *La Notion de prise en charge en linguistique*, *Langue française* n° 162, p. 71–87.
- Rabatel, A. (2011a), « Figures d’à-peu-près et nom propre », *Le Français moderne* n° LXXIX:1, p. 22–33.
- Rabatel, A. (2011b), « La Sous-énonciation comme stratégie de co-construction interactionnelle des points de vue », in : B. Verine & C. Détrie (dir.), *L’Actualisation de l’intersubjectivité en discours. Hommages à Jeanne-Marie Barbéris*, Limoges : Lambert-Lucas, p. 159–178.

- Rabatel, A. (2011c), « Des conflits de valeurs et de points de vue en discours », *Semen* n° 32, p. 55–72.
- Rabatel, A. (2012a), « Énonciateur, sujet modal, modalité, modalisation », in : C. Maury-Rouan (dir.), *Énonciation, interaction, discours. Hommages à Robert Vion*, Aix-en-Provence : Publications de l’Université de Provence, p. 53–70.
- Rabatel, A. (2012b), « Sujets modaux, instances de prise en charge et de validation », *Le Discours et la langue* n° 2:2.
- Roulet, E. (1981), « Échanges, interventions et actes de langage dans la structure de la conversation », *Études de linguistique appliquée* n° 44, p. 7–39.
- Saussure, F. de (2002), *Écrits de linguistique générale*, Paris : Gallimard.
- Sullet-Nylander, F. (2006), « Citations et jeux de langage dans les titres de presse satirique : le cas de la ‘Une’ du *Canard enchaîné* », in : G. Engwall (dir.), *Construction, acquisition et communication*, Romanica Stockholmensiensia n° 23, Stockholm : Acta Universitatis Stockholmensis, p. 219–239.
- Vion, R. (2001), « “Effacement énonciatif” et stratégies discursives », in : M. De Mattia & A. Joly (dir.), *De la syntaxe à la narratologie énonciative*, Gap/Paris : Ophrys, p. 331–354.

NOTES

- 1 Ce cas de syncrétisme est noté L₁/E₁. L₁/E₁ correspond largement à S_o selon les symbolisations culoliennes ou L_o dans celle de la Scapoline.
- 2 J’utilise l’expression « énonciateur premier » plutôt qu’« externe », car E₁, qui a une existence dans la langue, ne renvoie pas toujours au sujet parlant. Quant aux énonciateurs « seconds », ils sont « internes », selon un statut différent de l’énonciateur premier interne : ce sont des instances représentées par E₁, tandis qu’E₁ est une instance représentante.
- 3 Voir également Rabatel (2008a, 2008b, 2011a, 2011b, 2012a, 2012b).
- 4 Les « autres de soi » correspondent aux diverses positions énonciatives que l’énonciateur premier adopte lorsqu’il envisage les choses de tel ou tel point de vue, dans tel ou tel cadre spatio-temporel, tel ou tel cadre de référence : ainsi l’énonciateur dialogue avec des « autres » de lui-même, codés E₁. Cet auto-dialogisme gagne à être distingué de l’hétéro-dialogisme par lequel l’énonciateur premier dialogue avec des interlocuteurs ou des tiers (des « autres que soi », codés l₂/e₂).
- 5 Cet exemple, cité rapidement dans Rabatel (2008a, p. 69) et dans une note de Rabatel (2009, p. 84), est reproduit *in extenso* et son analyse globale est inédite.
- 6 *C'est vrai* marque moins le succès d’un acte assertif (*i.e.* dont la direction d’ajustement va de l’énoncé au monde) que « l’approbation vis-à-vis d’un énoncé dont la

modalité a une direction d'ajustement au moins partiellement orientée de l'énoncé vers le monde » (Gosselin 2010, p. 79), ce qui n'est pas exactement la même chose.

- 7 La notion d'*accrétion* renvoie au fait que, si en général l'énonciateur représente un PDV dans une phrase (Anscombe 2006, p. 355), il est néanmoins possible de considérer que le PDV existe en deçà de la prédication d'une phrase, dans un mot ou une expression auxquels une communauté linguistique accolé un ensemble indéterminé de phrases qui représentent le PDV qui existe à l'état embryonnaire dans un mot. Les termes *karcher*, *karchériser* fonctionnent alors comme des formules (Krieg-Planque 2009) emblématiques de positions circulant dans l'interdiscours et qui prennent tel ou tel sens selon leur contextualisation discursive.
- 8 Même si on parle de « paix des cimetières »... Merci à Sylviane Rémi pour ses précieuses remarques concernant « gardiens de la paix » et « forces de l'ordre ».
- 9 Communication personnelle.
- 10 Et c'est l'usage de la mention, largement implicite ici, qui intéresse L₁/E₁ et aussi, on le verra, le sur-énonciateur.
- 11 Je renvoie à Desclés (2009, p. 39-49) ainsi qu'à Rabatel (2009, p. 80) pour des exemplifications de ces différentes assertions.
- 12 Suller-Nylander (2006, p. 143) souligne que dans les titres, compte tenu de l'absence de marques de discours rapporté et de verbe introducteur, il n'est pas toujours facile de dégager la frontière entre ce qui est pris en charge par tel ou tel énonciateur.



Illustration : Vivi-Anne Lennartsson, Vent d'été, 2012, huile sur papier marouflé sur toile.

III.
COMMUNICATIONS
PERSONNELLES

De l'emploi du connecteur *car* en ancien et en moyen français : étude de quatre textes composés entre le XII^e et le XV^e siècle

Anders Bengtsson

Résumé

Quel était le statut de car en ancien et en moyen français ? Élucider son rôle dans les textes médiévaux n'est pas chose aisée, mais cela peut se faire à l'aide de la théorie du phénomène dit « pro-drop ». Le fait que car pouvait être syntaxiquement confondu avec d'autres connecteurs en ancien français a pu amener les auteurs à le considérer comme un connecteur introduisant des principales. Mais car avait aussi un autre rôle, à savoir celui de marque de signalisation dans les textes mis en prose. Le connecteur compte ainsi parmi les composants primordiaux pour faire de la prose, ce qui engendre un nombre très élevé d'occurrences. Il en est de même dans certains textes en moyen français, où le connecteur continue d'introduire des principales comme auparavant. Enfin, la question du genre textuel est discutée afin de tenter d'élucider le statut de car dans les textes anciens.

I. Introduction

L'ancien français possédait plusieurs moyens pour exprimer la cause : *car*, *que* seul, *pour ce que*, *puis que* (Buridant 2000, §510). La plupart de ces connecteurs ont survécu en français moderne. Pourtant, leur fréquence d'emploi n'a pas toujours été la même à toutes les époques. Par exemple, la querelle dont *car* a été l'objet au XVII^e siècle a sans doute contribué à faire baisser considérablement la fréquence de *car* aux siècles suivants. Le point de départ pour la présente étude est de distinguer d'abord les deux premiers connecteurs des autres ; en effet, il s'avère qu'en ancien français, les struments *que* et *car* apportent un « élément nouveau dans l'univers de croyance du destinataire » (*ibid.*). Même s'ils sont synonymes, Ménard ajoute une nuance à cette approche ; selon ce chercheur (1994, §232), *car* est « plus intellectuel » et « littéraire » et *que* seul « plus animé » et « familier ». En outre, Nyrop (1930, §150, Rem. 3) fait remarquer

que *car* remplaçait *que* dans certains textes, surtout devant une voyelle.

Il faut également signaler une similarité apparente, à savoir le sens de ‘c’est pourquoi’ (Buridant 2000, §§10.1 ; Ménard 1994, §232 Rem. 2). Dans l’exemple suivant de Buridant, la deuxième occurrence de *Car* illustre cette valeur sémantique du connecteur :

- (1) Mais je ne sai ou je me sieche,
Car tuit sont plain et banc et siege,
Car ne me sai ou asseoir (FabliauxNR, V, 52, 125–127)

Ainsi, selon Buridant, dans le premier cas, *Car* signifie bien ‘car’, alors que dans le second, il a le sens de ‘c’est pourquoi’.

Ce qui nous intéresse plus particulièrement dans l’emploi de *car*, c’est de voir s’il introduit une principale ou une subordonnée, une question débattue par les linguistes qui étudient le français moderne. D’après Riegel *et al.* (1994, p. 527), la conjonction *car* est l’équivalent des conjonctions de subordination *parce que* et *puisque* au plan de la coordination, mais elle n’introduit pas pour autant une subordonnée. En effet, lorsqu’on étudie des textes en ancien français, on se rend compte que *car* introduit parfois une principale, parfois une subordonnée. Afin de savoir s’il s’agit d’une proposition principale ou d’une subordonnée, nous pensons qu’il existe un moyen à même de distinguer ces deux emplois en ancien français, à savoir l’omission du pronom sujet. Le pronom sujet est en effet souvent omis en ancien français dans les propositions indépendantes ou juxtaposées (Buridant 2000, §339). Cela veut dire que, si le pronom personnel est omis, nous aurons probablement affaire à une principale. Ainsi, dans un premier temps, la question pour nous sera de repérer si, en rapport avec l’omission ou non du pronom personnel, les occurrences de *car* trouvées dans les textes de Chrétien de Troyes introduisent plutôt une principale ou plutôt une subordonnée. Pour ce faire, nous avons choisi d’analyser tout d’abord le *Chevalier au Lion* de Chrétien de Troyes. Composé vers 1180, le *Chevalier au Lion* est un des romans majeurs dans l’œuvre de Chrétien et peut ainsi servir de modèle de la période dite classique de l’ancien français. Nous y relèverons toutes les occurrences de *car*. Les cas où *car* est suivi de substantifs ou de groupes nominaux seront cependant exclus de l’étude.

Dans cette première partie, nous nous appuierons sur l’étude d’Adams (1987, p. 2), selon qui les principales ne contiennent pas de sujets exprimés – elles ont, pour ainsi dire, des sujets vides –, tandis que les subordonnées contiennent des pronoms sujets exprimés. D’après cette étude, ce ne sont pas des facteurs pragmatiques qui permettent d’expliquer ce phénomène ni la flexion verbale, mais plutôt des facteurs syntaxiques : la perte de l’ordre des mots V 2 semble primordiale pour expliquer ce phénomène (Adams 1987, p. 25). L’ancien français était une langue dont les propositions princi-

pales avaient un verbe comme deuxième constituant à l'instar de l'allemand, mais le changement de l'ordre des mots a en effet eu des conséquences pour le phénomène dit « pro-drop », c'est-à-dire qu'on assiste à une baisse sensible de l'emploi des pronoms sujets qui, à partir de 1300, ne sont pas exprimés (Adams 1987, p. 26). La théorie de ce chercheur est un excellent point de départ pour qui veut étudier les fonctions syntaxiques de *car* en ancien français : si *car* introduit une subordonnée, il doit, en principe, être suivi d'un pronom sujet. À l'inverse, s'il introduit une principale, le pronom sujet est en principe omis. L'étude de ces cas pourrait donc nous éclairer sur le statut de *car*, en tout cas en ancien français. Précisons enfin, avant de passer à l'analyse de notre corpus, que nous utiliserons désormais uniquement le terme de *connecteur*.

La présente étude portera plus spécialement sur la fréquence et le rôle de *car* dans quatre textes différents : un texte littéraire écrit au XIII^e siècle (*Le Chevalier au Lion* de Chrétien de Troyes), un texte hagiographique en vers, du début du XIII^e siècle, *La Vie de sainte Geneviève de Paris* et son remaniement en prose au début du XIV^e siècle. Pour finir, nous étudierons un texte historique du XV^e siècle (*Les Mémoires de Philippe de Commynes*).

2. Chrétien de Troyes : *Le Chevalier au Lion (Yvain)*

Selon nos calculs, *Le Chevalier au Lion* contient 52 occurrences du connecteur *car*, suivies ou non d'un pronom personnel, auxquelles s'ajoutent 16 autres occurrences, quant à elles, suivies d'un substantif ou d'un groupe nominal qui, rappelons-le, ne sont pas prises en compte dans cette étude. Au total, nous avons donc relevé 68 occurrences dans un texte de 39 000 mots.

Si nous examinons les 52 occurrences où le connecteur est suivi ou non d'un pronom, les chiffres sont éloquents : dans 60 % des cas, le pronom n'est pas exprimé. En voici deux exemples :

- (2) *car* ne vuel pas parler de songe, (v. 171)
- (3) *car* de lui ont mout grant peor, (v. 4166)

Même si la majorité des occurrences de *car* apparaissent dans des propositions dépourvues de pronom, il s'avère délicat de conclure que ce connecteur introduit une principale. En effet, dans le texte de Chrétien de Troyes, l'omission du pronom est fréquente mais il ne semble pas y avoir de règle. Ajoutons qu'il existe des ressemblances entre *car* et des connecteurs tels que *si*, *ainz*, *lors* ou *or*. On pourrait avancer l'idée que le rôle syntaxique qu'avait *car* pouvait être confondu avec celui des autres connecteurs qui,

eux, créent un environnement où les pronoms sujets ne sont pas attestés. Selon Adams (1987, p. 11), tous ces connecteurs introduisent des principales.

Dans les occurrences qui restent, soit 40 % des cas, le pronom sujet est exprimé. Nous pourrions en déduire que *car* introduit alors une proposition subordonnée, à moins que cela soit dû aux contraintes métriques, ce qui est tout à fait logique dans un texte en vers, où l'auteur peut ajouter un pronom personnel pour remplir le vers :

- (4) *car ele estoit autresi faite*, (v. 913)

Il faut également attirer l'attention sur un fait remarquable : les pronoms sujets sont très souvent exprimés dans le discours direct :

- (5) *car nos la vos donrons a fame*. (v. 5696)

- (6) *car g'i porroie trop ester*, (v. 1338)

Cela s'explique peut-être par le fait que l'auteur veut marquer des oppositions entre les protagonistes. Les exemples que cite Buridant à ce propos proviennent en fait des passages au discours direct (2000, §345.8).

Passons à présent au deuxième texte de notre corpus, *La Vie de sainte Geneviève de Paris*, texte en vers daté de 1200 environ.

3. *La Vie de sainte Geneviève de Paris*

Nous venons de voir l'emploi du connecteur *car* dans un texte littéraire classique tel que *Le Chevalier au Lion*. Qu'en est-il dans un autre texte d'à peu près la même époque, mais appartenant à un autre genre ? Pour établir une comparaison, nous avons choisi *La Vie de sainte Geneviève de Paris*, texte versifié datant de 1200. Édité par Bohm (1955), ce texte appartient à l'hagiographie, autre genre important en ancien français. Il contient 19 000 mots environ, et les occurrences du connecteur *car* ne sont pas très nombreuses : on en compte 14 seulement. Huit occurrences sont suivies par un groupe nominal ; il nous reste donc six occurrences à étudier. À la différence du *Chevalier au Lion*, nous n'avons identifié qu'une seule occurrence où le pronom sujet n'est pas exprimé :

- (7) *car costume estoit et usages* (v. 445)

Dans les cinq autres cas, le pronom sujet est exprimé :

- (8) *car ce fu chose aperte et voire* (v. 630)
- (9) *car il estoit cler merveilleus* (v. 919)
- (10) *car il firent meinte bone oevre* (v. 1047)
- (11) *car il ne pot* (v. 1453)
- (12) *car nos avons ce que fu suen* (v. 1632)

Pouvons-nous en déduire qu'il y a une différence liée au genre ? Comme le note Ménard (1994, §232), *car* est plus littéraire, ce qui fait que nous le rencontrons en grande quantité dans un texte comme le *Chevalier au Lion*. En revanche, si nous étudions un texte hagiographique, qui avait un autre public et une autre visée, *car* semble beaucoup moins fréquent. Si l'on admet que les pronoms personnels sont utilisés pour répondre aux exigences métriques, il faut bien reconnaître que ce facteur n'explique pas la discordance entre les deux textes. La conclusion de cette première partie, basée sur *Le Chevalier au Lion* et *La Vie de sainte Geneviève de Paris*, est donc que *car* fonctionne davantage comme coordonnant que subordonnant en ancien français.

4. La mise en prose

Nous allons à présent examiner le rôle de *car* dans le même texte, *La Vie de sainte Geneviève de Paris*, mis en prose. Ce procédé de remaniement n'était sans doute pas inconnu à l'époque de l'ancien français, mais il est surtout fréquent aux XV^e et XVI^e siècles. Comme le mentionne Doutrepont (1939, p. 353), le travail de « dérimage » remontait à l'ancien français. Le texte que nous venons d'étudier, *La Vie de sainte Geneviève de Paris*, compte en effet parmi les textes qui ont été transformés en prose au Moyen Âge. Comme dans beaucoup d'autres cas, on peut noter un certain décalage temporel entre le texte versifié et sa mise en prose sans pour autant qu'on puisse dire que la langue ait été très « rajeunie » par la mise en prose. Un siècle environ s'était écoulé avant que *La Vie de sainte Geneviève de Paris* ne soit mis en prose et il faut probablement situer la date de composition de cette version avant 1300 (Bengtsson 2006, p. XX). Ce texte contient à peu près le même nombre de mots que le texte en vers, soit 19 500. Les suppressions et les ajouts dans la nouvelle version n'ont donc pas d'influence majeure sur le nombre de mots.

Ce texte nous fournit des éléments qui portent à croire que nous avons affaire à une mise en prose et non à un dérimage (Bengtsson 2006, p. IX). En d'autres termes, détruire le vers ne signifie pas forcément produire de la prose, comme le note Cerquiglini (1981, p. 38) ; ainsi, un texte versifié subit deux opérations différentes : d'abord le dérimage, ensuite la mise en prose. Par ailleurs, les limites entre les différents stades de la mise prose ne sont pas toujours nettes comme l'a montré Combes (2012, p. 135). Elle propose une échelle allant d'un degré zéro, qui serait la stricte suppression du cadre d'un texte versifié, jusqu'à un degré *x*, où seulement l'intrigue du départ subsisterait. Ainsi, selon elle (2012, p. 135 ; voir également le tableau p. 137), *La Vie de sainte Geneviève en prose* constituerait le premier degré des mises en prose. Quoi qu'il en soit, contentons-nous de constater que certains connecteurs, tels que *car*, *or*, *si*, *por ce que*, semblent faire partie de la fabrication de la prose. Ceux-ci jouent alors le rôle de « marques de signalisation » (Cerquiglini 1981, p. 92) de prise de parole. Le nombre de ces « morphèmes énonciatifs », comme les nomme ce dernier, augmente de façon considérable dans la *Vie de sainte Geneviève en prose* et ils sont étroitement liés à la représentation de la parole dans les textes mis en prose.

Cependant, nous avons pu constater que le modèle n'est pas toujours le même dans tous les textes : ainsi, dans *La Vie de sainte Marie l'Égyptienne*, le nombre d'occurrences de *car* baisse dans la mise en prose, mais cette baisse semble compensée par une augmentation de *pour ce que* (Bengtsson 2010, p. 73). Faut-il en tirer la conclusion que la causalité est un élément important dans les mises en prose ? Non, à notre avis, les nombreuses occurrences servent plutôt à introduire des prises de parole. Il s'agit, selon nous, de « ponctuants » qui remplacent les deux-points, inexistant dans les manuscrits, afin de faciliter la lecture. On pourrait même avancer l'idée que ces marqueurs sont presque dénués de sens, faisant plutôt figures de points de repère pour le lecteur médiéval. Dans les textes en vers, il est aisément de se repérer grâce au système métrique, chaque ligne contenant sa propre portion de texte, ce qui évite la confusion. En revanche, dans les textes en prose, où chaque ligne est remplie de lettres, le lecteur a certainement besoin de ces points de repère. Le connecteur *car* s'est sans doute révélé une des marques de signalisation efficaces à cet égard.

Les occurrences de *car* sont cinq fois plus nombreuses dans *La Vie de sainte Geneviève en prose* que dans le poème (Bengtsson 2006, p. IX). C'est, croyons-nous, une indication du rôle important qu'a joué *car* dans la mise en prose, d'autant plus que les occurrences sont beaucoup moins fréquentes dans la traduction française de 1367 du texte-source en latin (2006, p. LXVIII). Si l'on s'en tient strictement aux chiffres, les occurrences sont deux fois moins nombreuses dans la traduction que dans la mise en prose. Ainsi, le procédé de remaniement d'un texte versifié qu'est la mise en prose complique considérablement la question de la fréquence et surtout du rôle du connecteur *car*. En outre, il n'est pas sûr que toutes les occurrences de *car* aient un sens causal dans

ces textes. Leur rôle est peut-être, plus simplement, celui de marques de signalisation.

Revenons à la fréquence de *car* dans *La Vie de sainte Geneviève en prose*. Que sont devenues les 14 occurrences que nous avions relevées dans le texte versifié ? Dans ce nouveau texte, on en compte 75 (Bengtsson 2006, p. LXVIII). On découvre également que presque toutes les occurrences de *car* (96 %) sont suivies de propositions contenant un pronom sujet exprimé. Étant donné que le substrat versifié du poème datant de 1200 est visible tout au long du texte, nous pouvons appliquer le même modèle que plus haut, à savoir celui d'Adams (1987). Selon ce modèle le rôle de *car* semble subordonnant. Cependant, il y a quelques cas où le pronom sujet n'est pas exprimé. En voici deux exemples :

(13) Viliques fet grant joie de lui, *car* bien set que (8,11)

(14) Vous vous en departiroiz, *car* ja n'i esployeroiz riens. (37,6)

Un premier constat est que la subordination semble prédominer dans les deux hagiographies, et de manière encore plus frappante dans le texte en prose. Or, il n'est pas certain qu'on doive tirer la conclusion que la subordination soit la règle dans ce texte puisque *car* y sert à lier les énoncés ; il s'agit plutôt, selon nous, d'un connecteur qui fonctionne comme marqueur de signalisation. Si *car* a une fonction de marque de signalisation, il compte parmi les composants primordiaux pour faire de la prose. Afin d'illustrer la fabrication de la prose, citons les exemples 15a et 15b, où on notera, dans le passage en prose, l'ajout de quatre occurrences des connecteurs marquant la causalité *por ce que* et *car* (exemple 15b) :

(15a) Chies son pere fu puis lonc tens,
 Tant qu'i li vint en son porpens
Que le vain siecle guerpiroit
 Et de ses genz departiroit.
 N'a talent que plus estre i voille ;
 Ne velt que li siecles l'acoille,
 N'ele ne velt lui acoillir.
 En Deu a mis tot son desir,
 Son espoir et sa volenté.
 Ne velt avoir la grant plenté
 Des maus que li siecles norrist,
Qui si les suens grieve et porrist.
 Ne velt pas estre lor compaigne.
 A deus puceles s'accompaigne.

Dex, com tres doce compaignie
 Quant la pucele ont recoillie !
 Come est ore de doçor plaine !
 Seins Esperiz la garde et maine.
 Celes qui en bien se meintienent,
 A l'evesque de Chartre viennent
 Por beneir et por sacrer ;
 A Deu se voelent aencerer.
 Viliques estoit apelez
 Cil evesques, pleins de bontez.
 (vv.417-440)

- (15b) Ele demoura puis mout long tens chiéz son pere tant qu'i li vint en proposement qu'ele guerpiroit le siecle *por ce qu'il i* avoit mout de vanitéz et departiroit de ses genz. Ele n'avoit talent qu'ele i demorast plus, *car* ele n'avoit cure de la vanité du monde. Ele ot en Jhesu Crist mis tout son cuer. Ele ne vost mie avoir la grant planté des max que li mondes norrist, *car* il grievent et pourrissent ceulz qui les ainment. Ele ne vost mie estre leur compaingne, ele s'accompaingna a II pucelles. Icés II pucelles ont receu tele compaingnie qui est plainne de douçor quant li Sains Esperiz l'a en garde, qui mainne et conduit touz ceulz qui en bien se maintiennent. Eles sont venues a l'evesque de Chartres, *car* eles veulent estre sacrees et beneoites et se veulent tenir a Jhesu Crist. Cil evesques estoit plains de grant bontéz et avoit non Viliques (2006, p. 8, 1-11).

Il ressort de cette comparaison entre le texte de départ versifié (exemple 15a) et le texte en prose (exemple 15b) que le prosateur prend l'adjectif *vain* dans le poème et en fait un développement explicatif : *por ce qu'il i* avoit mout de vanitéz. Plus loin, en résumant les trois vers introduits par une négation (vv. 421-423), le prosateur réécrit ce développement explicatif : *car ele n'avoit cure de la vanité du monde*. Le seul substrat tiré du poème, et qui est transformé en prose, y est par conséquent *le vain siecle*. Ensuite, une justification est ajoutée par le prosateur (qui répond au v. 428) : *car il grievent et pourrissent ceulz qui les ainment*. La dernière occurrence semble également être un exemple de justification. Dans le texte en vers (v. 437), l'éditeur a ajouté un point-virgule qui n'existaient pas dans le manuscrit. Les deux propositions principales sont non seulement grammaticalement complètes, mais aussi logiquement associées : les deux jeunes filles sont venues à l'évêque de Chartres, parce qu'elles voulaient être consacrées. Ainsi, on comprend plus facilement le choix du prosateur d'ajouter un connecteur, en l'occurrence *car*.

5. Philippe de Commynes : *Mémoires*

Il ressort de ce qui précède que le procédé de mise en prose entraîne fréquemment l'utilisation du connecteur *car*. Voyons à présent son statut dans la prose historique. Comme ce genre textuel a joué un grand rôle pour l'avènement de la prose, il est intéressant d'étudier ce que devient *car* ici. Philippe de Commynes est un historien dont les œuvres font toujours l'objet de recherches, tant sur l'historiographie que sur la langue. Son œuvre nous offre plusieurs possibilités d'étudier l'évolution de la langue française et en particulier, pour ce travail, d'étudier l'emploi de *car* dans un texte non-littéraire. Composées entre 1489 et 1491, les livres I à VI des *Mémoires* constituent une source importante pour la connaissance du moyen français. Leur rôle pour la langue française est considérable, ce dont témoignent de nombreuses études. Selon l'éditeur des *Mémoires*, la prose de Commynes est caractéristique du XV^e siècle avec des ruptures de construction, des phrases longues et des calques de constructions latines, en l'occurrence des propositions participiales (Blanchard 2007, p. LXXXIII), ce qui rend la lecture de Commynes délicate. Compte tenu de ces spécificités, le texte de Commynes nous permet de mieux comprendre certains phénomènes grammaticaux à ce stade du français, où l'imitation des périodes latines était encore très visible.

Malgré l'influence latine qui règne à cette époque, Philippe de Commynes a composé son texte de façon plus ou moins spontanée. Plusieurs études portent sur l'emploi du connecteur *car* chez Commynes, comme celle de Buridant (1986) qui a étudié les deux premiers livres des *Mémoires*. Ces deux livres fournissent 142 occurrences de *car* et 43 de *que* ayant la même fonction (1986, p. 178). Plus de 60 % des *car* introduisent une justification selon Buridant (p. 179).

D'autres chercheurs avant lui ont fait des constatations allant dans le même sens, tels que Soutet & Thomasset (1984, p. 36), selon qui la prédominance quantitative de *car* est indiscutable : les trois premiers livres comptent 400 occurrences de *car* contre une quarantaine de *pour ce que*. Ils expliquent cette prédominance par la présence quasi permanente de l'énonciateur-narrateur d'origine dans l'expression de la causalité. Voici un passage où *car* présente une justification explicitement revendiquée par le *je* de l'énonciation (Soutet & Thomasset 1984, p. 38) :

- (16) Et tenoient cela des Angloys, avec lesquelz le duc Philippe avoit faict la guerre en France en sa jeunesse, qui avoit duré trente deux ans sans tresve; mais le principal faiz portoient les Angloys, qui estoient riches et puissans, et en ce temps avoient saige roy, le roy Henry, bel et tres vaillant, qui avoit saiges freres et vaillans, et de tres grans cappitaines comme le conte de Salbery, Talbot et aultres dont je me tays, *car ce n'est point de mon temps*, combien que j'en aye vu des relicques. (I, 3, 127–136)

La remarque suivante permet de mieux comprendre le rôle de *car* chez Commynes : « La concessive-restrictive vient tardivement corriger ce que la justification qui précède peut avoir d’excessif » (Soutet & Thomasset 1984, p. 38). Commynes ne mentionne pas tous les capitaines (*dont je me tays*), étant donné qu’il ne vivait pas à cette époque (*car ce n’est point de mon temps*). Cette justification est ensuite nuancée par une proposition concessive (*combien que j’en aye vue des reliques*).

Dans cette étude comparative, nous avons uniquement examiné le premier livre des *Mémoires* qui compte environ 21 000 mots, ce qui correspond à peu près aux deux textes sur *La Vie de sainte Geneviève*. On y compte 91 occurrences de *car*, ce qui est un chiffre élevé par rapport aux autres textes, même supérieur à celui de *La Vie de sainte Geneviève* en prose. Abstraction faite des 33 occurrences qui sont suivies d’un substantif ou un groupe nominal, il reste 51 occurrences suivies du pronom sujet. Comme les pronoms personnels sont de plus en plus utilisés pendant la période du moyen français, nous pouvions nous attendre à rencontrer beaucoup d’occurrences de *car* suivies d’un pronom sujet exprimé, ce qui est effectivement le cas.

Voici deux exemples de la façon dont Philippe de Commynes se sert de *car* suivi d’un pronom sujet exprimé :

- (17) *car ils* n’avoient point de payement
- (18) *car il* ne cuidoit point qu’il y eust plus ame de défense

Seules sept occurrences sont employées sans pronom sujet. En voici un exemple :

- (19) *car ainsi luy* avoit esté desclaré

C’est un exemple représentatif à notre avis, car, dans trois cas, il s’agit d’une construction impersonnelle qui rappelle l’exemple ci-dessus. Comme le signale Buridant (2000, §342), l’omission du pronom est très fréquente dans le cas des verbes impersonnels. Dans les deux autres cas, c’est le pronom personnel au pluriel *ils* qui est omis. Nous nous trouvons donc confronté à une situation où le pronom personnel est presque toujours exprimé sans qu’on puisse être sûr que *car* est subordonnant, mais rappelons-le, nous sommes maintenant en moyen français, où l’emploi des pronoms personnels est de règle. Cependant, Vance (1989, p. 424) a pu montrer que l’omission du pronom personnel est très fréquente dans les subordonnées dans son étude sur des textes du XV^e siècle, ce qui est une nette différence par rapport à la situation en ancien français, où les pronoms sont presque toujours exprimés dans les subordonnées. Ainsi, on pourrait en déduire que *car* introduit plutôt des principales dans les *Mémoires* de Philippe de Commynes.

6. La chute de « car »

Au terme de cette analyse, nous souhaiterions évoquer la fameuse querelle à propos de *car*, mentionnée au début de cet article, qui peut être liée à ce qui précède. Reproduisons d'abord l'épisode connu qui a eu lieu en 1637 à l'Hôtel Rambouillet, rue St Thomas du Louvre (Wadsworth 1940, p. 527) :

Il se trouva... que M. de Gomberville n'aimoit pas à se servir du mot *car*, qui à la vérité est ennuyeux, s'il est souvent répété... Il se vanta un jour de n'avoir jamais employé ce mot dans les cinq volumes de *Polexandre*, où l'on m'a dit néanmoins qu'il se trouve trois fois.

L'académicien Marin Le Roy de Gomberville s'est donc fait un point d'honneur de ne pas employer ce connecteur en 1637. Mais comment faut-il comprendre le changement de statut de *car* pendant ce siècle ? Malherbe avait critiqué l'emploi de *car* dès 1606 lorsqu'il commentait le sonnet XXXVI de Des Portes : « Voilà un chétif *car*. » (Malherbe 1862, p. 338), mais il ne paraissait pas alors avoir d'aversion particulière pour le mot : c'était plutôt l'abus de ce mot qu'il critiquait, c'est-à-dire le simple fait d'insérer *car* afin de remplir les vers (Wadsworth 1940, p. 528). Notons que, dans ce cas-là, on a peut-être affaire à un exemple qui rappelle les occurrences de *car* dans le procédé de la mise en prose, qui sont presque dénuées de sens, et insérées en tant que marques de signalisation.

Plus tard le mot a déplu à Malherbe, quand la phrase *la raison en est car* a commencé à se répandre dans les salons parisiens. Selon Brunot (1909, p. 386), c'est Vaugelas qui raconte l'histoire expliquant l'aversion de Malherbe : un courtisan, se trouvant embarrassé et à court de mots dans un raisonnement, aurait terminé son discours par *la raison en est car*. La réponse du courtisan ressemblait ainsi à celle d'un enfant qui répond en disant *parce que*¹. Après cet incident, le mot *car* serait devenu ridicule, ce qui aurait freiné considérablement son emploi (Brunot 1909, p. 386). Cela pourrait expliquer la position prise par le puriste Malherbe sur ce mot, même si l'origine de la mauvaise réputation de *car* date de 1606, à l'aube de l'époque classique. Une autre explication pourrait être l'emploi élevé de *car* dans les textes en prose ou bien mis en prose, ce que nous venons d'illustrer.

7. Remarques finales

Tout d'abord, nous avons pu constater une fréquence très élevée de *car* dans *Le Chevalier au Lion*, ce qui n'étonne pas dans un texte littéraire de la fin du XII^e siècle. Nous avons également vu que les occurrences sont nettement moins nombreuses dans *La Vie de sainte Geneviève de Paris*, texte en vers du début du XIII^e siècle. Cette différence

est sans doute liée au genre. Quant au statut syntaxique de *car* dans ces textes, il paraît coordonnant si nous appliquons la théorie d'Adams (1987). En revanche, dans *La Vie de sainte Geneviève en prose* datée du début du XIV^e siècle, il nous semble, partant de la même théorie, que le connecteur *car* est subordonnant. Or, pour expliquer la présence élevée du connecteur, on pourrait considérer *car* comme un élément engendré par le processus de fabrication de la prose. Ici, il semble surtout avoir le rôle de marque de signalisation à l'instar, par exemple, de *si*.

Dans un autre texte en prose de la fin de la période du moyen français, les *Mémoires* de Philippe de Commynes (composé entre 1489 et 1491), le nombre de *car* est également élevé, voire très élevé par rapport aux autres textes dépouillés. Dans ce texte, *car* introduit une justification dans la plupart des cas. Quant à son statut, nous avons pu constater, en appliquant la théorie de Vance (1989), qu'il introduit surtout des principales.

La mauvaise réputation de *car*, qui a donc commencé dès 1606, pourrait être expliquée par son emploi fréquent dans les textes versifiés mis en prose et dans certains genres tels que la prose historique.

RÉFÉRENCES

- Adams, M. (1987), « From Old French to the Theory of Pro-drop », in : *Natural Language & Linguistic Theory* n° 5:1, Dordrecht/Boston/Londres : Kluwer Academic Publishers, p. 1-32.
- Bengtsson, A. (2006), *La Vie de sainte Geneviève. Cinq versions en prose des XIV^e et XV^e siècles*, Stockholm : Almqvist & Wiksell International.
- Bengtsson, A. (2010), « Les Approches linguistiques de la mise en prose de l'hagiographie : les cas de sainte Marie l'Égyptienne et de sainte Geneviève de Paris », in : M. Colombo Timelli, B. Ferrari & A. Schoysman (dir.), *Mettre en prose aux XIV^e-XVI^e siècles*, Texte, Codex et Contexte, XI, Turnhout : Brepols, p. 65-75.
- Bohm, L. (1955), *La Vie de sainte Geneviève de Paris. Poème religieux, publié avec introduction, notes et glossaire*, Uppsala : Almqvist & Wiksell.
- Brunot, F. (1909), *Histoire de la langue française des origines à 1900*, III, Paris : Armand Colin.
- Buridant, C. (1986), « L'Expression de la causalité chez Commynes », *Verbum* n° 9:2, p. 141-212.
- Buridant, C. (2000), *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, Paris : Sedes.
- Cerquiglini, B. (1981), *La Parole médiévale*, Paris : Éditions de Minuit.
- Chrétien de Troyes (1960). *Le Chevalier au Lion (Yvain)*, éd. Mario Roques, Paris : Honoré Champion.

- Combes, A. (2012), « L’Emprise du vers dans les mises en prose romanesques (XIII^e–XV^e siècles) », in : L. Brun, S. Menegaldo, A. Bengtsson & D. Boutet (dir.), *Le Moyen Âge par le Moyen Âge, même. Réception, relectures et réécritures des textes médiévaux dans la littérature française des XIV^e et XV^e siècles*, Paris : Honoré Champion, p. 115–140.
- Commynes, P. de (2007), *Mémoires*, éd. Joël Blanchard, Genève : Droz.
- Doutrepont, G. (1939), *Les Mises en prose des Épopées et des Romans chevaleresques du XIV^e au XVI^e siècle*, Bruxelles : Palais des Académies.
- Malherbe, F. de (1862), *Œuvres*, éd. Ludovic Lalanne, Tome IV, Paris : Hachette.
- Ménard, P. (1994) [1988], *Syntaxe de l’ancien français*, Paris : Éditions Bière.
- Nyrop, K. (1930), *Grammaire historique de la langue française*, VI, Copenhague : Nordisk forlag.
- Riegel, M., Pellat, J.-C. & Rioul, R. (1994), *Grammaire méthodique du français*, Paris : PUF.
- Soutet, O. & Thomasset, C. (1984), « Des marques de la subjectivité dans les “Mémoires” de Commynes », in : D. Poirion (dir.), *La Chronique et l’Histoire au Moyen Âge*, colloque des 24 et 25 mai 1982, Paris : Presses de l’Université de Paris-Sorbonne, p. 27–43.
- Vance, B. (1989), « The Evolution of Pro-drop in Medieval French », in : *Studies in Romance Linguistics*, Selected Papers from the Seventeenth Linguistic Symposium on Romance Languages (XVII. LSRL), Rutgers University, 27–29 March 1987, Amsterdam/Philadelphie : John Benjamins, p. 413–441.
- Wadsworth, P. A. (1940), « The Car Quarrel », *Modern Language Quarterly* n° 1:4, Seattle : University of Washington Press, p. 527–538.

NOTE

- 1 Qu’on pense aux structures équivalentes en d’autres langues comme l’anglais : *Just because...* ou le suédois : *Bara för att...*

Traitements des répétitions dans la traduction française du roman *Den allvarsamma leken* de Hjalmar Söderberg : indice de « troisième code » ?

Hugues Engel

Résumé

Dans cet article, nous étudions le traitement réservé aux répétitions lexicales dans la traduction française du roman Den allvarsamma leken (Le Jeu sérieux) de l'écrivain suédois Hjalmar Söderberg. La traductrice, Elena Balzamo, adopte une stratégie mixte, reprenant dans certains cas à l'identique les répétitions du texte original, les évitant dans d'autres. Pour éviter les répétitions, trois stratégies sont mises en œuvre : la synonymisation, la pronominalisation et l'omission. L'objectif de l'article est, d'une part, d'identifier les facteurs favorisant la reprise dans la traduction des répétitions du texte original ou, au contraire, leur suppression et, d'autre part, d'évaluer l'incidence de la suppression des répétitions sur le style.

Dans une interview accordée à Elisabeth Tegelberg (1996, p. 65), le traducteur Philippe Bouquet souligne que l'une des difficultés de la traduction littéraire du suédois au français « consiste à rendre le texte original aussi fidèlement que possible tout en évitant des répétitions fâcheuses. Les répétitions [...] gênent beaucoup les lecteurs français et le traducteur a intérêt à les supprimer autant que possible ». Cette tendance à effacer dans les traductions les répétitions pourtant présentes dans les textes originaux a, effectivement, été constatée dans plusieurs études : par exemple, par Eriksson (2002) dans les traductions françaises des œuvres de Pär Lagerkvist, et par Olsson (en cours) dans plusieurs traductions en suédois de *Thérèse Raquin* de Zola. Dans une analyse des traductions du *Château* de Kafka en français, Kundera (2000) relève lui aussi, pour le déplorer, le recours presque systématique des traducteurs à une stratégie d'évitement des répétitions, que l'auteur tchèque épingle sous le nom de « réflexe de synonymisation ».

La présente contribution étudie les stratégies de traitement des répétitions dans la traduction française, intitulée *Le Jeu sérieux*, du roman suédois *Den allvarsamma le-*

ken. La traduction française a été assurée par Elena Balzamo et publiée en 1995 aux éditions Viviane Hamy. Nous avons choisi cette œuvre de Hjalmar Söderberg pour son réseau relativement serré de répétitions lexicales. Nous nous demanderons quel sort la traductrice du roman a réservé aux nombreuses répétitions du texte original. Nous tenterons de dégager les facteurs favorisant le maintien dans la traduction des répétitions, ou au contraire leur évitement. Enfin, nous chercherons à évaluer l'incidence sur le style de la suppression des répétitions.

1. Les normes et le « rythme »

Lorsque Philippe Bouquet, cité dans l'introduction (voir Tegelberg 1996), évoque la gêne causée aux lecteurs français par les répétitions, il se réfère implicitement à la question des normes stylistiques.

Dans son étude contrastive sur la traduction des chaînes de référence dans des textes de communication institutionnelle de l'Union européenne, Jonasson (2009) a mis en évidence l'existence de différences importantes entre les normes stylistiques du français et du suédois écrits. Son analyse montre en effet que les formes pronominales sont plus fréquentes dans les textes français que dans les traductions suédoises¹, ces dernières privilégiant pour leur part la répétition des SN lexicaux². Le plus large recours aux pronoms dans les textes français pourrait s'expliquer par un besoin stylistique de variation et de renvoi au co-texte, plus affirmé en français qu'en suédois. Le recours à la répétition de SN lexicaux dans les textes suédois s'expliquerait par, outre un besoin de clarté, une certaine réticence à utiliser les pronoms personnels inanimés *den* et *det* en suédois.

Pour raisonner sur les implications stylistiques du traitement des répétitions dans la traduction de *Den allvarsamma leken*, nous nous référerons à la « poétique de la traduction » de Meschonnic (2007). Celui-ci insiste sur la nécessité de la prise en compte du « rythme », qui, selon lui, fonde « la force du texte à traduire », son « affect ».

Parce que ce n'est pas la langue qu'il y a à traduire, mais ce qu'un poème³ a fait à sa langue, donc il y a à inventer dans la langue d'arrivée des équivalences de discours : prosodie pour prosodie, métaphore pour métaphore, calembour pour calembour, rythme pour rythme. (Meschonnic 2007, p. 58–59)

Pour Meschonnic, la tâche du traducteur est donc de rendre ce qui fait la spécificité du texte original. Cela signifie que, si le texte adopte des moyens qui ne sont pas ceux de la langue courante, la traduction devra en faire autant. Les répétitions devraient donc trouver leur expression dans la traduction si elles ont une fonction stylistique particu-

lière dans le texte original. Le « rythme de répétition » est en effet l'une des dimensions du « rythme » que les traductions doivent s'efforcer de rendre, rythme que Meschonnec (2007, p. 93) définit comme l'« organisation du mouvement de la parole » sans lequel la traduction court le risque de perdre la « force » du texte original. La question, dans le cas qui nous occupe, est de savoir si les répétitions jouent un rôle particulier dans le texte de Söderberg, de déterminer ce qu'elles « font à la langue » originale, le suédois, et si, en français, les répétitions produiraient le même effet, « feraien la même chose à la langue ».

2. Un traitement mixte des répétitions

L'analyse se limite aux répétitions du roman de Söderberg qui se présentent au sein d'un même paragraphe ou, parfois, dans deux ou trois paragraphes consécutifs si ceux-ci sont brefs. Nous nous sommes concentré sur les répétitions de noms, adjectifs, verbes et adverbes. Les répétitions de déterminants, conjonctions, prépositions et pronoms, en raison de la fréquence élevée de certaines unités appartenant à ces classes de mots⁴, constituent un problème à part que nous ne traiterons pas dans cet article.

La traduction française de *Den allvarsamma leken* mêle deux stratégies opposées : la reprise des répétitions et leur évitement. Voici un premier extrait dans lequel la répétition de la lexie *värld* ('monde') et de sa variante définie, *världen* ('le monde'), se reflète très exactement dans la traduction.

(1) – [...] då ser man söderut, ut i solen och ljuset i älvdalens öppna vidd, och tänker: där borta är *världen*.

Lydia hörde halvt förstrött på hans ord. Hon hörde "solskenet" och "där borta är *världen*". Och hon hörde knarren i åkern.

– Ja, *världen*, sade hon, *världen*... Tror du, Arvid, att du och jag skulle kunna göra oss en liten *värld* för oss själva? (Söderberg 1969 [1912], p. 101–102)

– [...] et si on regarde vers le sud, vers l'ouverture de la vallée inondée de lumière, on se dit : voilà *le monde*.

Lydia l'écoutait distraitemment. Elle entendit « le soleil » et « *le monde* », et le râle rouge dans les champs.

– *Le monde*, répéta-t-elle, *le monde*... Crois-tu, Arvid, que toi et moi nous pourrions créer un petit *monde* pour nous deux ? (Söderberg 1995, p. 20)

L'exemple (2) illustre le choix de traduction inverse, c'est-à-dire l'évitement.

- (2) Han gick av och an i *rummet*. Två, tre steg fram – två, tre steg tillbaka. Större var inte *rummet*. (Söderberg 1969 [1912], p. 111)

Il arpenta la *pièce*. Un, deux, trois pas, demi-tour, un, deux, trois... *La chambre* n'en permettait pas davantage. (Söderberg 1995, p. 33)

En (2), *rummet* ('la pièce') est répété deux fois dans le texte original. La lexie a été traduite la première fois par *pièce*, et la seconde par l'hyponyme *chambre*. Ceci ne modifie pas pour le lecteur du texte français la représentation de l'objet dont parle le texte de départ. En revanche, l'effet produit par la répétition du texte original – répétition lexicale qui fait écho à la répétition de mouvement, ce va-et-vient du personnage dans la pièce – est absent de la traduction.

L'exemple que nous venons d'examiner illustre la première des trois stratégies adoptées par la traductrice pour éviter les répétitions : la *synonymisation*. Précisons que, dans certains cas, cette stratégie entraîne une modification du procès représenté (cf. Chevalier & Delpot 1995, p. 11–26). L'extrait (3) en fournit deux exemples.

- (3) Otto bröt tystnaden vid bordet.
 – Asch, sade han, du *sjunger* med i alla fall. En tenor, som kan hålla käften, när han hör andra *sjunga*, har man aldrig hört talas om.
 – Du kan ju *sjunga* i det som ligger för din röst, medlade fadern.
 Filip satt lite purken och petade i sin spenat. Han tänkte, att han möjligens kunde låta beveka sig att *sjunga* i "Warum bist du so ferne", kanske också "Kornmodsglansen". Han mindes när de förra gången *sjöng* "Warum". Lovén brakade lös, men så med ens knackade baronen av med stämgaffeln mot punschbrickan och sade: Håll käften, Lovén, och låt Filip *sjunga* det här, för det kan han! Och han mindes hur smältande fint och vackert han *hade sjungit* den gången. (Söderberg 1969 [1912], p. 96)

Otto rompit le silence :

– Ha ! bien sûr, tu *chanteras*. On n'a encore jamais vu un ténor capable de se taire quand il en entend un autre *chanter*.

– Tu pourras *choisir* ce qui est dans ton registre, s'interposa le père.

Un peu boudeur, Philippe remuait distrairement ses épinards ; il se laisserait peut-être convaincre de *chanter* *Warum bist Du so ferne ?* peut-être même *Kornmodsglans*. Il se rappela [Ø] le *Warum* de leur dernière séance. Lovén s'était tout de suite déchaîné, mais le baron avait frappé la base de son diapason en disant : « Tais-toi, Lovén, et laisse Philippe *chanter* ça, lui, ça le connaît ! » Il se souvenait de l'aisance, de la finesse avec laquelle il *avait exécuté le morceau*. (Söderberg 1995, p. 13)

En (3), la lexie *sjunga* ('chanter') est employée sept fois dans le texte original. Si quatre de ces occurrences sont traduites par *chanter*, la troisième et la dernière sont en revanche rendues par respectivement *choisir* et *exécuter le morceau*. Il s'agit d'un cas limite de la stratégie de synonymisation, compte tenu de l'écart sémantique entre *chanter* et les deux expressions choisies par la traductrice.

La deuxième des stratégies d'évitement des répétitions repérée dans la traduction est la *pronominalisation*, comme en (4).

- (4) Men folk tycker inte om att läsa för mycket *beröm* om andra. Den, som *berömmet* gäller, tycker ändå aldrig att det är nog för mycket *beröm*, och de andra blir avundsjuka. (Söderberg 1969 [1912], p. 118–119)

[M]ais le lecteur n'aime pas voir son prochain comblé de *louanges*. Celui qui *les* reçoit *les* trouve toujours insuffisantes, et les autres *en* sont jaloux. (Söderberg 1995, p. 43)

La triple répétition, dans deux phrases consécutives, de la lexie *beröm* ('louanges') et de sa variante *berömmet* ('les louanges') est rendue d'abord par le mot *louanges*, puis par les pronoms *les* et *en*.

La troisième et dernière stratégie est l'*omission*, comme en (5).

- (5) Jo, *tänkte* hon, han älskar mig säkert riktigt.
 Och hon *tänkte* vidare: Jag älskar honom. Jag älskar honom.
 Hon *tänkte* så starkt, att hennes läppar rörde sig med hennes *tankar* och *tanken* blev en viskning: jag älskar honom. (Söderberg 1969 [1912], p. 94)

Oui, il m'aime certainement pour de vrai.

Je l'aime. Je l'aime.

L'émotion lui faisait remuer les lèvres et sa *pensée* devint un murmure : je l'aime. (Söderberg 1995, p. 10)

Dans cet extrait qui met en scène une jeune femme plongée dans ses rêveries, le présent du verbe *tänka* ('penser') est employé trois fois au début de trois très brefs paragraphes consécutifs et pourrait se traduire par le mot à mot suivant : 'Si, pensait-elle...' 'Et elle pensait encore...' 'Elle pensait si fort'. Cette première répétition est relayée dans le texte original par celle de la lexie *tanke* ('pensée') à travers ses deux variantes *tankar* ('pensées') et *tanken* ('la pensée'). De cette accumulation, la traduction ne restitue qu'une fois le mot *pensée*, effaçant ainsi non seulement la seconde occurrence du nom *tanke* mais encore la triple répétition du verbe *tänka*. Ainsi, le roman français repré-

sente les pensées de la jeune femme (« Il m'aime [...] Je l'aime. Je l'aime. ») sans la médiation du verbe de pensée.

Un grand nombre de répétitions lexicales sont cependant conservées dans la traduction. Un des facteurs importants du maintien des répétitions est sans doute le souci de fidélité au texte suédois, qui se manifeste quand la traduction reprend les répétitions du texte original en dépit de leur cadence élevée. Nous en avons vu un exemple en (1), où chaque occurrence de la lexie *värld* est traduite par *monde*. Par ailleurs, les répétitions tendent à être conservées dans les dialogues ainsi que dans les paroles ou pensées rapportées : (1) en est également une illustration. Un autre facteur favorisant les répétitions dans la traduction est que certaines lexies n'admettent pas aisément de synonymes. C'est notamment le cas des formules de salutation comme *goddag* ('bonsoir') en (6).

- (6) – [...] Men *goddag* på er allihop! *Goddag* lilla tjyvgubben, har du någon konjak? Visky har vi med oss. *Goddag*, lilla fina, vackra, söta mum-mum – baronen ledsagade var artighet med en ridderlig fingerkyss – fröken Lydia! *Goddag* på er, pojkar! (Söderberg 1969 [1912], p. 97)

– [...] Mais *bonsoir* à vous tous ! *Bonsoir*, vieux brigand, as-tu du cognac ? Nous apportons le whisky. *Bonsoir* ma bonne, ma belle, ma douce ; mum-mum, le baron accompagna chaque qualificatif d'un baiser courtois de la main. Mademoiselle Lydia ! *Bonsoir* les garçons ! (Söderberg 1995, p. 14)

La remarque précédente vaut également pour les termes techniques, comme *tenor* ('ténor') en (7)⁵.

- (7) Saken var den att det var ett litet fel med kvartetten: den hade två första *tenorer*. Gubben Stille var ännu alltjämt en präktig andra bas. Baronen påstod sig kunna sjunga vilken stämma som helst "lika brillant uselt", men hade stannat för första bas. Stjärnblom sjöng andra *tenor*. Men äran och ansvaret som första *tenorer* delades av Filip och Lovén. Filips *tenor* var liten och späd och ren; avgjort lyrisk. Lovén åter hade en kolossal *tenor*, i vars mäktiga tonsvall Filip hjälplöst drunknade. (Söderberg 1969 [1912], p. 95–96)

Le quatuor souffrait en effet d'un léger handicap : il y avait deux *ténors*. Le vieux Stille possédait encore une basse convenable. Le baron affirmait pouvoir atteindre n'importe quel registre d'une façon « tout aussi brillamment minable » ; il avait cependant fixé son choix sur la basse. Stjärnblom était le second *ténor*. Philippe et Lovén se disputaient la gloire et la responsabilité de

premier *ténor*. Le *ténor* de Philippe était menu, tendre et pur, décidément lyrique. *Celui* de l'employé aux Douanes colossal, et ses flots puissants noyaient irrémédiablement la voix de Philippe. (Söderberg 1995, p. 12)

L'un des facteurs les plus déterminants contribuant, au contraire, à l'élimination des répétitions dans la traduction est sans doute leur cadence élevée (voir les sept répétitions de *sjunga* dans l'exemple 4). La suppression des répétitions peut également résulter de contraintes linguistiques, parfois minimes, mais suffisantes pour « enrayer le mécanisme du calque » (Chevalier & Delport 1995, p. 14). L'exemple 8 en apporte une illustration.

- (8) Hon steg ut i *vattnet*, tills det nådde henne till litet över midjan. Där blev hon stående med upplyfta armar och händerna knäppta bakom nacken, tills ringarna i *vattnet* slätts ut, och speglade sina aderton år i vågen. (Söderberg 1969 [1912], p. 93)

Elle avança jusqu'à ce que *l'eau* lui arrive un peu au-dessus de la taille, s'arrêta, les bras levés, les mains nouées derrière la nuque, et attendit que *les ondes* s'effacent pour contempler le reflet de ses dix-huit ans. (Söderberg 1995, p. 9)

En (8), la seconde occurrence de *vattnet* ('l'eau') de l'extrait, dans le syntagme *ringarna i vattnet* ('les ronds dans l'eau'), n'est pas rendue par *l'eau* en français : la traduction mot à mot, *les ronds dans l'eau*, aurait fait tomber le texte dans un registre enfantin, qui n'est pas celui de l'original, et dont le choix du terme *ondes* a permis de se garder.

Par ailleurs, nous avons constaté que les répétitions des verbes de dire et de pensée les plus courants tendent à être évitées (*cf.* Tegelberg 2000, p. 120). C'est par exemple le cas de *hade sagt* ('avait dit') en (9).

- (9) Kandidat Stjärnblom satt med slutna ögon och rodde sin vänsteråra. Han tänkte på något Lydia *hade sagt* till honom i bersån. Hon *hade sagt*: jag tror på dig. Ja, herregud, det var mycket bra! Mycket glädjande och bra – om det bara hade stannat vid det... Men så *hade* hon *sagt*: jag kan *vänta*. (Söderberg 1969 [1912], p. 103)

Les yeux fermés, le licencié Stjärnblom maniait la rame gauche. Il songeait aux paroles que Lydia *avait chuchotées* dans le berceau de lilas [Ø] : j'ai confiance en toi. Et, ma foi, c'était très bien ! Très bien, très réjouissant – si seulement elle s'était arrêtée là... Mais elle *avait ajouté* : je peux attendre. (Söderberg 1995, p. 22)

En (9), la lexie *säga* ('dire') est traduite par des termes à plus faible extension : *chuchoter* et *ajouter*. Rappelons également que, en (4), aucune des trois occurrences du verbe *tänka* ('penser') utilisées dans le texte original pour rapporter les pensées de la jeune femme n'avait été traduite. Une hypothèse est que *dire* et *penser*, verbes « sémantiquement et stylistiquement neutres » (cf. Tegelberg 2000, p. 125), sont évités pour leur caractère « banal ». La suppression de ces répétitions fait toutefois disparaître le jeu des sonorités et le rythme que produit, dans l'original, le retour du même : « *Lydia hade sagt till honom i bersän. Hon hade sagt: jag tror på dig. Ja, herregud, det var mycket bra! Mycket glädjande och bra – om det bara hade stannat vid det... Men så hade hon sagt: jag kan vänta.* »

3. Discussion et conclusion

L'analyse a montré que la traductrice a choisi dans certains cas de conserver les répétitions, et, dans d'autres cas, de les éliminer. Nous avons tenté d'identifier quelques facteurs favorisant la reprise des répétitions dans la traduction – en premier lieu le souci de fidélité –, et ceux qui conduisent à les supprimer – par exemple la cadence élevée des répétitions. La stratégie adoptée par Elena Balzamo est mixte ; son texte se situe au confluent de deux codes : celui du texte original, dans lequel les nombreuses répétitions forment un trait saillant du style, et celui de la prose littéraire française qui, si l'on en croit le traducteur Philippe Bouquet, s'en accommode mal (voir l'introduction). La langue de la traduction de *Den allvarsamma leken* pourrait donc constituer, du point de vue du traitement des répétitions, un exemple du « troisième code » évoqué par Frawley (1984) : « le code (ou la langue) [...] dans lequel est rédigé le texte cible [...] serait unique. Il s'agit d'un compromis entre les normes ou structures de la langue source et ceux de la langue cible » (Baker 1998). En l'espèce, la traductrice a réalisé ce compromis entre les normes de la langue cible et celles du texte de Söderberg, qui se distinguent de celles de l'emploi courant de la langue. Si, comme l'a montré Jonasson (2009 ; voir 2), le besoin de variation stylistique semble plus pressant en français qu'en suédois écrit⁶, la répétition est néanmoins fustigée dans la tradition stylistique et rhétorique suédoise, pour son caractère « dérangeant » ; elle est même désignée comme une « faute de style » dans les manuels scolaires de grammaire et autres ouvrages sur le style que nous avons consultés. À différentes époques, Sundén & Modin (1871, p. 20), Erlandson & Vendelfelt (1940, p. 66–69) et Lagercrantz (1997 [1985], p. 33–35) témoignent en effet de l'existence, en suédois également, d'une réticence à l'emploi des répétitions. Celle-ci se manifeste d'ailleurs dans le travail de Strindberg⁷, comme l'a montré Dahlbäck (1974, p. 176–182), qui a retracé l'important travail de reformulation de l'écrivain dans le manuscrit de *Hemsöborna* (*Les gens d'Hemsö*). Wellander

(1939, p. 694–703), dans son manuel du « suédois correct », adopte toutefois une attitude plus nuancée vis-à-vis de l’emploi des répétitions. Il vante notamment les bénéfices que l’on peut en tirer, comme le renforcement de l’impression laissée par le mot répété. Anaphores et épiphores, précise l’auteur, peuvent produire de remarquables effets de style. En somme, condamnée mais néanmoins « permise », à condition d’être employée « à bon escient » (cf. Sundén & Modin 1871, p. 28), la répétition constitue un trait de style rhétorique, littéraire, poétique, qui, de ce fait, distingue ce moyen stylistique de la langue courante.

Par conséquent, si le travail du traducteur, comme le défend Meschonnic (2007, p. 55), est de rendre non seulement le sens du texte, mais sa « force », c’est-à-dire ce que le texte original « fait » à sa langue, il semblerait à première vue souhaitable – du moins du point de vue de ce parti pris esthétique – de traduire à l’identique les répétitions lexicales présentes dans le roman de Söderberg. En effet, l’emploi des répétitions de la plupart des exemples que nous avons examinés forme manifestement un écart par rapport aux normes de la langue écrite prescrite par les manuels scolaires. La poétique de Meschonnic soulève néanmoins plusieurs problèmes. Se pose tout d’abord la question de savoir si les lecteurs de la traduction sont prêts à accepter les répétitions : la « force » du texte original peut-elle surmonter la résistance des normes de la culture cible ? Le second problème est celui de l’équivalence des effets. Les répétitions relevées dans le texte de Söderberg s’inscrivent dans une tradition littéraire qui privilégie certains moyens stylistiques, et dans laquelle, par exemple, la quasi-anaphore de l’exemple (5)⁸ a une valeur particulière. Transportés dans une autre tradition, ces mêmes moyens prennent d’autres valeurs, parfois très différentes. Les répétitions, si elles étaient scrupuleusement conservées, produiraient-elles véritablement les mêmes effets que dans le texte original ? Pour répondre à cette question, il serait nécessaire de faire un examen plus détaillé que nous ne l’avons fait ici des traditions poétiques françaises et suédoises. Il conviendrait de se demander si l’anaphore, pour poursuivre sur cet exemple, occupe une position semblable dans ces deux traditions, si elle y est évaluée et mise en œuvre de façon comparable.

CORPUS

- Söderberg, H. (1969) [1912], *Den allvarsamma leken*, in : *Hjalmar Söderbergs samlade verk* (préface de O. Holmberg), t. 2, Stockholm : Albert Bonniers Förlag.
 Söderberg, H. (1995), *Le Jeu sérieux* (traduction d’E. Balzamo), Paris : Viviane Hamy.

RÉFÉRENCES

- Baker, M. (1998), « Réexplorer la langue de traduction : une approche par corpus », *Meta : journal des traducteurs* n° 43:4, p. 480–485.
- Chevalier, J.-C. & Delpot, M.-F. (1995), *Problèmes linguistiques de traduction : l'horlogerie de Saint Jérôme*, Paris : L'Harmattan.
- Dahlbäck, L. (1974), *Strindbergs Hemsöborna: en monografi*, Thèse de doctorat, Stockholm.
- Eriksson, O. (2002), *Stil och översättning: Pär Lagerkvists prosastil ur franskt översättningsperspektiv*, Växjö : Växjö University Press.
- Erlandson, S. & Vendelfelt, E. (1940), *De första grunderna i språk och stil*, Stockholm : Hugo Gebers förlag.
- Frawley, W. (1984), « Prolegomenon to a Theory of Translation », in : W. Frawley (dir.), *Translation: Literary, Linguistic and Philosophical Perspectives*, Londres/Toronto : Associated University Press, p. 159–175.
- Jonasson, K. (2009), « Formes lexicales et pronominales dans des chaînes de référence en français et suédois », *Rhénania* n° 10, p. 111–130.
- Kundera, M. (2000), *Les Testaments trahis*, Paris : Gallimard.
- Lagercrantz, O. (1997) [1985], *Om konsten att läsa och skriva*, Stockholm : Wahlström & Widstrand.
- Meschonnic, H. (2007), *Éthique et politique du traduire*, Lagrasse : Verdier.
- Olsson, E. M. (en cours), *La Répétition lexicale et les réseaux sémantiques dans Thérèse Raquin d'Émile Zola. Analyse des structures narratives et stylistiques et de leur transmission en suédois*, Thèse de doctorat, Département de français, d'italien et de langues classiques, Université de Stockholm.
- Sundén, D. A. & Modin, J. E. (1871), *Svensk stillära jemte ämnen till uppsatser på mordersmålet för elementar-läroverken*, Stockholm : Beckman.
- Tegelberg, E. (1996), « Le Traducteur face aux problèmes de traduction. Entretien avec Philippe Bouquet », *Moderna Språk* n° 92:2, p. 222–228.
- Tegelberg, E. (2000), *Från svenska till franska. Kontrastiv lexikologi i praktiken*, Lund : Studentlitteratur.
- Wellander, E. (1939), *Riktig svenska: en handledning i svenska språkets vård*, Stockholm : Svenska Bokförlaget P. A. Norstedt & Söner.

NOTES

- 1 Les textes de l'étude proviennent de sites de l'Union européenne, qui ne précisent pas la langue du texte original.
- 2 L'analyse se concentre sur les noms d'institutions – par exemple, *riksdagen* ('le Riksdag', c'est-à-dire le Parlement suédois), *Europarlamentet* ('le Parlement euro-

péen') –, ainsi que sur des expressions courantes dans les débats de l'Union européenne – *muntbliga frågor* ('questions orales'), *ordet* ('la parole').

- 3 Meschonnic récuse la distinction entre « prose » et « poésie » et emploie donc *poème* dans le sens d'*œuvre littéraire*.
- 4 Par exemple la conjonction de coordination *och* ('et'), dont Söderberg fait un emploi assidu.
- 5 Notons néanmoins la traduction de la dernière occurrence de *tenor* par le pronom *celui*.
- 6 Du moins dans le genre textuel particulier de l'étude de Jonasson, qui, comme nous l'avons vu, porte sur des textes de communication institutionnelle.
- 7 Contemporain de Söderberg, Strindberg est de vingt ans son aîné.
- 8 Il ne s'agit pas d'une anaphore à proprement parler. Le procédé employé par Söderberg fait néanmoins songer à cette figure de style : si chaque paragraphe ne commence par exactement par les mêmes mots, le pronom et le verbe de la séquence *hon tänkte* ('elle pensait') et dans l'inversion *tänkte hon* ('pensait-elle'), cependant, occupent systématiquement deux des trois premières positions de la première phrase de chaque paragraphe.

La Combinaison de marqueurs : marqueurs discursifs complexes dans un corpus oral

Victorine Hancock et Anna Sanell

Résumé

Cet article porte sur les Marqueurs discursifs (MD) combinés en français parlé, plus précisément sur les MD composés d'autres marqueurs (MD_{md}) comme mais bon et bon ben. Nous repérerons d'abord, dans un corpus parlé de conversations semi-formelles, les MD composés les plus récurrents, employés par aux moins deux locuteurs. Ensuite, nous analyserons un certain nombre des marqueurs du point de vue pragmatique et discursif. Un inventaire des MD_{md} montre que mais bon est le MD le plus récurrent du corpus. Le répertoire individuel des MD composés présente une grande variation interindividuelle. À l'instar de Hansen (2008) et de Waltereit (2007), nous avons émis l'hypothèse que les MD composés sont porteurs des deux sémantismes des MD qui constituent le MD composé (sémantisme « sommatif »), au lieu de les amalgamer dans un sens nouveau. Cependant, notre examen parle plutôt en faveur d'une interprétation « holistique » des marqueurs composés.

I. Introduction

L'intérêt des linguistes pour les marqueurs discursifs et les particules discursives n'a cessé de croître pendant les deux dernières décennies. Assez récemment, les linguistes ont commencé à se pencher aussi sur les marqueurs discursifs combinés en français (Waltereit 2007). Plusieurs études ont porté sur les marqueurs juxtaposés en français parlé (par exemple Andrews 1989 ; Cadiot *et al.* 1979 ; Norén 1999). Ces travaux n'ont cependant pas analysé les combinaisons de marqueurs en détail. Font exception les travaux traitant des marqueurs phrastiques, comme *tu sais*, *vous savez*, *je ne sais pas*, *je crois*, qui ont déjà fait l'objet de nombreuses études (voir entre autres Andersen 2002, 2007 ; Morel & Danon-Boileau 1998). L'intérêt pour les marqueurs discursifs com-

plexes (désormais MDc), composés d'autres marqueurs, et pour leur figement (comme *bon ben*), est cependant montré par Hansen (2008) et Waltererit (2007). La présente étude est empirique et s'intéresse notamment à cette dernière catégorie, et ceci en partant de l'usage réel dans un corpus oral – Le Corpus *InterFra* – constitué de données enregistrées et transcrives de locuteurs francophones et de locuteurs de français suédophones (pour plus de détails, voir la section 4). L'omniprésence des MDc dans les dialogues authentiques et le fait qu'ils peuvent fonctionner comme un tour de parole « autonome » (voir l'exemple 1) suffisent à démontrer leur importance communicative. Le contexte dans l'exemple (1) est une enquête policière après un cambriolage. Le dialogue est tiré d'un film télévisé :

- (1) Policier : et vous êtes sûr d'être le seul à avoir la clé de l'appartement ?
 Propriétaire : ah en effet il y a mon ancienne femme aussi.
 Policier : **ben voilà !**
 Propriétaire: **oui mais enfin...**

Le dialogue en (1) indique bien qu'il s'agit de marqueurs complexes lexicalisés, figés, puisque les deux interlocuteurs semblent se comprendre simplement par la production des MDc. Notre but dans cet article est de cerner les combinaisons de deux marqueurs les plus fréquentes dans le discours quotidien semi-formel, et dont nous supposons qu'elles sont stockées dans le lexique du français (voir la section *méthode*).

Cette première étude sur les locuteurs natifs de français nous servira de base pour une étude acquisitionnelle ultérieure concernant la production des suédophones du même corpus. L'emploi des marqueurs complexes fait partie de la compétence pragmatique des locuteurs. Notre objectif ultérieur est donc de caractériser les niveaux d'acquisition de français très avancés et quasi-natifs, en ce qui concerne la compétence pragmatique, à travers l'emploi des marqueurs discursifs complexes.

2. Une taxinomie des marqueurs discursifs complexes : délimitation

Waltererit (2007, p. 95) propose une taxinomie des MDc qui nous sert de point de départ pour situer et délimiter notre objet d'étude (Figure 1).

Figure 1. MDc : taxinomie.

1. MDc

- 1.1 MD phrasème (ex. : *tu sais*)
- 1.2 MD composé d'autres MD
 - 1.2.1 Combinaison libre (par ex. répétition/juxtaposition, *mais mais*)
 - 1.2.2 Combinaison stockée dans le lexique
 - 1.2.2.1 MDc contenant des MD (ex. : *bon ben*)
 - 1.2.2.2 MDc contenant un MD et un autre élément (ex. : *enfin bref*)

Notre intérêt, dans cet article, porte plus précisément, nous l'avons dit, sur la catégorie des MDc contenant des MD, dont nous supposons qu'ils sont stockés dans le lexique ou conventionnalisés (1.2.2.1 dans la Figure 1). *Bon ben* est un exemple de marqueur appartenant à cette catégorie. Comme cet article se donne pour but d'étudier l'ordre de fréquence des MDc récurrents contenant des MD, nous écartons de l'étude la catégorie des MD contenant un MD et un autre élément (voir 1.2.2.2).

Dans la section suivante, nous expliquerons notre démarche pour identifier la catégorie des MDc contenant des MD. Les limites entre les deux catégories sous 1.2.2 (Figure 1) peuvent bien entendu faire l'objet d'une discussion, dans laquelle nous n'entrerons pas ici, par manque d'espace.

3. Méthode

Afin d'identifier, dans notre corpus, les MDc contenant des MD (désormais MDmd, 1.2.2.1 dans la Figure 1), il nous faut écarter les combinaisons libres comme les répétitions et les juxtapositions. D'abord, les pauses marquées graphiquement dans les transcriptions entre deux MD sont considérées comme des indices de combinaison libre. Comment savoir, dans ce cas, s'il ne s'agit pas d'une simple juxtaposition ? Le critère utilisé pour l'identification d'un MDmd est qu'au moins deux occurrences sont attestées chez deux locuteurs du corpus, ceci pour nous assurer que le MDmd en question est lexicalisé. Il se pourrait que ce critère soit trop restrictif, ce qui ne pose cependant pas de problème, puisque nous ne nous intéressons qu'aux MDmd les plus fréquents. Nous cherchons, par cette méthode, à identifier les dix à vingt MDmd les plus récurrents. Ceux qui sont moins fréquents ont un taux de fréquence absolu trop faible pour être intéressants. Les MDc idiosyncrasiques, qui ne sont pas employés par au moins deux locuteurs ne sont pas pris en compte, même si un seul locuteur l'emploie plusieurs fois. Par ailleurs, nous écartons tous les MDc qui contiennent les mots *oui* ou *non* (par exemple *non mais*, *oui mais*, *mais non*, *ah oui*). Il est possible qu'il y ait des MDc com-

posés d'un de ces deux mots qui soient fréquents, mais il nous semble difficile de les distinguer des simples juxtapositions, et nous les laissons pour cette raison de côté. Enfin, le mot *et* n'est pas considéré comme un marqueur en soi, mais comme faisant partie d'un marqueur. Par conséquent, *et puis* n'est pas un MDc ; en revanche, *et puis après* l'est.

4. Corpus

Notre sous-corpus, tiré du corpus *InterFra* de l'Université de Stockholm (pour plus de détails, voir Bartning & Schlyter 2004), est constitué de conversations semi-formelles (15 à 20 minutes chacune) de deux groupes de locuteurs (Tableau 1). Dans une étude ultérieure, ce sous-corpus sera comparé à la production des locuteurs suédophones en français L2. Le corpus de la présente étude est ainsi choisi pour couvrir les mêmes tranches d'âge que les locuteurs suédophones.

Tableau 1. *Le sous-corpus de l'étude.*

Groupe de locuteurs	Âge	Nombre de locuteurs	Activité
Locuteurs natifs de français (étudiants en échange à Stockholm)	19-25	8	Conversations semi-formelles
Locuteurs natifs de français (région Parisienne)	25-35, 45-60	8	

5. Résultats

Les MD en général, et *a fortiori* les MDc, permettent d'analyser deux des aspects de la compétence pragmatique. L'un des aspects est le *répertoire individuel* des MDc, qui se caractérise par une grande variation interindividuelle. L'autre aspect est le *répertoire commun* des MDc (forme et fonction), qui reflète la compétence socio-pragmatique partagée par les membres d'une société. À notre avis, le répertoire individuel composé des MDc peut être considéré comme une « empreinte digitale » et fait, d'une certaine manière, partie de l'expression de la personnalité. Dans notre étude, nous nous concentrerons sur le répertoire commun, mais regardons d'abord la gamme des MDc les plus fréquents (employés au moins par trois locuteurs du corpus) chez les huit locuteurs natifs du sous-corpus de l'étude (Tableau 2). Ce qui nous frappe est la variation indi-

viduelle dans la composition des MDc. Cette différence serait certainement moins marquée si on considérait une production de conversations plus large et variée pour chaque locuteur. Regardons maintenant le répertoire commun.

Tableau 2. *Répertoire des MDc de huit locuteurs natifs.*

LN	mais bon	enfin bon	et puis bon	donc voilà	voilà donc	mais enfin	ben en fait	et puis voilà	bon ben
Ari				X	X		X		
Dél			X			X			
Dom	X	X		X			X		
Ghi				X			X		
Jas	X	X			X				X
Mau									
Nic	X	X	X		X			X	X
Sar	X	X	X	X	X	X			

Dans cette section nous allons répondre aux questions de recherche suivantes. Quels sont les MDmd communs les plus courants parmi les locuteurs natifs du corpus ? Quelles sont les fonctions de ces MDmd ? Nous choisissons d'examiner les fonctions de trois de ces MDc les plus fréquents. En d'autres termes, quelles sont les formes et les fonctions préférées des locuteurs natifs ?

Dans le Tableau 3 sont présentés les MDmd employés par au moins deux locuteurs et comptant, en tout, au moins deux occurrences. Le Tableau 3 fait apparaître que *mais bon* est le MDmd employé par le plus grand nombre de locuteurs avec *enfin bon*. Le seul MDmd constitué de trois marqueurs est *mais enfin bon*.

Tableau 3. ≥ 2 locuteurs et ≥ 2 occurrences.

MDmd	Nombre de locuteurs natifs (sur 16 LN)
mais bon	12
enfin bon	8
et puis bon	5
donc voilà	5
mais enfin	4
bon ben	3
(et) puis voilà	3
ben en fait	3
mais enfin bon	3
voilà donc	2
ben voilà	2
et puis après	2
voilà enfin	2
enfin donc	2
et puis ben	2
bon donc	2
et puis donc	2

Tableau 4. L'ordre de fréquence (≥ 3 occurrences).

MDmd	Nombre d'occurrences de MD	Nombre de locuteurs natifs (sur 16 LN)
mais bon	29	12
enfin bon	21	8
bon ben	10	3
et puis bon	8	5
donc voilà	7	5
mais enfin	4	4
(et) puis voilà	4	3
ben en fait	4	3
voilà donc	4	2
mais enfin bon	3	3
ben voilà	3	2

Lorsque l'ordre de fréquence est mis en rapport avec le nombre de locuteurs qui les produisent (Tableau 4), l'ordre reste le même à l'exception de *bon ben*, qui remonte de la sixième à la troisième position, et de *voilà donc*, qui passe devant *mais enfin bon*. *Bon ben* est employé par deux locuteurs sur trois dans une fonction spécialisée (pour introduire le discours rapporté direct), ce qui pourrait refléter un « schéma » qui est peut-être peu représentatif de la population (voire surutilisé dans cette fonction). Nous revenons à cette fonction ci-dessous (voir 5.4).

5.1. Fonctions des MDmd les plus fréquents

Nous nous focalisons ici sur les fonctions des trois MDmd les plus fréquents, à savoir celles de *mais bon*, *enfin bon* et *bon ben*, que nous examinons à partir d'exemples du corpus. Nous essayons de considérer d'abord les emplois que nous jugeons les plus intéressants (et non périphériques), à partir de nos interprétations pragmatiques d'exemples du corpus, analyse qui ne sera donc nullement exhaustive. Ensuite, nous ferons une analyse plus approfondie des fonctions et de la fréquence de *mais bon*. L'hypothèse de Waltereit (2007) et de Hansen (1998) est que la « lexicalisation conserve les sémantismes des deux marqueurs concernés au lieu de les amalgamer dans un nouveau sens unique » (Waltereit 2007, p. 104). Selon Waltereit, cette hypothèse du sémantisme « sommatif » (et non « holistique ») est confirmée pour *bon ben*, par son analyse d'exemples tirés du corpus FRANTEXT. Le passage de *bon* et *ben* à *bon ben* n'entraînerait donc pas de changement sémantique, seulement la création d'une nouvelle unité, qui combine les deux sens des marqueurs. Nous partons nous aussi de cette hypothèse dans l'analyse des MDmd.

5.2. *Mais bon*

Conformément à l'idée que *mais bon* est porteur de deux sémantismes, nous faisons l'hypothèse que ce MDmd traduit d'abord une réfutation ou restriction (*mais*), après laquelle une acceptation ou confirmation (*bon*) est exprimée (Hansen 1998 ; Waltereit 2007). Considérons l'exemple (2) pour vérifier notre hypothèse.

- (2) il peut pas prévoir trop longtemps non plus. et puis pendant toute cette année il a pas de ressources enfin il a trouvé une bourse dans le laboratoire (I: ouais) pour financer son année (I: ouais) **mais bon** . c'est financer la vie de quatre personnes aux États-Unis c'est pas assez quoi (Dél, LN P)

Bon implique une acceptation rétrospective de « il a trouvé une bourse » (du contenu propositionnel/du fait de le dire)¹. *Mais*, de son côté, anticipe la restriction *c'est pas assez*.

assez. Nous pouvons pourtant aussi envisager une interprétation « holistique » de *mais bon* dans ce cas, à savoir que le marqueur annonce également une reformulation (=financer la vie de quatre personnes). La difficulté est de savoir si l'on doit attribuer la reformulation à *bon* ou à *mais bon*.

5.3. *Enfin bon*

Enfin est étudié en détail par Hansen (2005, p. 38), qui identifie au moins cinq fonctions du MD : introduction d'un dernier argument, synthèse des éléments d'une liste, introduction d'une reformulation ou d'une restriction et le *enfin* d'hésitation/réparation.

Enfin bon est souvent employé dans notre corpus pour marquer l'insertion d'une digression explicative et métadiscursive, comme dans les exemples (3) et (4).

- (3) mais eu:h non je trouve que: (I:mm) / enfin bon c'est peut-être eu:h / lié aux garçons / mais je trouve qu'il est pas très eu:h // pas très:s / pas très autonome / pas très mur. (Jas, LN P)
- (4) on pouvait faire / en arrière plan eu:h / des paysages qui paraissaient immenses mais on jouait sur + les échelles (I:ah ouais d'accord SIM) / et voilà des + trompe-l'oeil en fait (I:ouais ouais SIM) / mais / en trois dimensions / et puis y avait beaucoup de travail de ma- / de marionnettes aussi / ou de: d'animatronique / à l'époque / enfin bon le mot il est un peu compliqué mais c'est c'est / tous les animaux que que que l'on peut animer (Nic, LN P).

Le plus souvent, *enfin bon* est précédé d'une rupture intonative, et a donc une fonction clairement démarcative dans la chaîne parlée.

5.4. *Bon ben*

Selon Waltereit (2007), le MD *bon ben*, marqueur de « rupture », est porteur de deux sémantismes opposés, c'est-à-dire que *bon* exprime l'acceptation et *ben* la non-pertinence (d'un contenu ou d'un acte illocutoire). Selon l'auteur, cette combinaison n'est cependant incompatible qu'en apparence, puisque *bon* assume une fonction de figuration c'est-à-dire qu'il modère l'effet potentiellement négatif quand il est combiné avec *ben*. Considérons deux occurrences de *bon ben* dans notre corpus (exemple 5). Le locuteur est un étudiant français en échange à Stockholm qui compare les modalités d'enseignement de l'université en France et en Suède.

- (5) E: le:s les professeurs français sont très euh / “**bon ben** ce que je dis c'est # vous le prenez comme argent comptant. / (I:mm) vous avez pas à:”
 I: cours magistral .
 E: ouais . / (I:mm) alors que ici **bon ben** c'est euh / (I:mm) tout le monde apporte ses théories et euh (Dor, LN E)

Dans le premier cas, *bon ben* introduit le discours direct fictif (mais supposé typique) d'un professeur français autoritaire. Cet emploi (introduction du discours direct) est le plus courant parmi les 10 occurrences de notre corpus (trois locuteurs). Il s'agit dans ces cas d'une « *rupture* » dans la structuration du discours (changement de plan discursif) et d'un changement de perspective (introduction d'un autre locuteur).

Le deuxième cas de l'exemple (5) est moins clair, mais l'effet de « *rupture* » est présent : *bon ben* est à la charnière entre le thème (*alors que ici*) et le rhème (*c'est euh / (I:mm) tout le monde apporte ces théories*) et permet de souligner, par sa position, le contraste entre les deux systèmes d'enseignement.

La *pragmaticalisation* et la spécialisation de *bon ben* en introducteur de discours direct nous semble plaider en faveur d'une interprétation holistique et non pas seulement sommative de ce MD.

5.5. Analyse pragmatique de *mais bon*

Dans cette section, nous examinons les différents emplois de *mais bon* attestés dans notre sous-corpus, ainsi que leurs fréquences. Quatre types ont été identifiés et sont présentés dans l'ordre de fréquence dans notre sous-corpus (exemples 6 à 9)². L'emploi « de base » est *l'introduction d'une réfutation* ou *la restriction d'un argument* (voir l'exemple 2). Dans l'exemple (6) le locuteur est un étudiant en échange à Stockholm, qui évalue son apprentissage du suédois.

- (6) / j'ai l'impression que c'e:st // # bon j'arrive pas trop trop à parler . c'est difficile puisque que les gens parlent beaucoup anglais (I:mhm) avec euh avec nous ou alors français . / donc eu:h / avec les étudiants français j'entends . / (I:mm) donc euh / j'ai pas vraiment l'occasion de pratiquer . mais sinon j'ai euh / je jep je trouve # j'ai pas l'impression que ce soit très dur . / (I:mhm) mais bon je ne suis absolument pas dans les subtilités de la langue (Mel, LN E)

La restriction (*je ne suis absolument pas...*) peut porter à la fois sur le contenu (que le suédois n'est pas très dur à apprendre) et sur l'acte illocutoire (dire que le suédois n'est pas difficile à apprendre). Ce cas de figure constitue la moitié des exemples du corpus.

Le deuxième cas identifié est celui où *mais bon* marque le retour au thème de départ

après une digression. Dans l'exemple (7), le thème est la présentation du locuteur (souligné). Le locuteur s'écarte ensuite un peu du sujet et fait des remarques générales sur Tours avant de revenir au thème (né à Tours...). Il s'agit parfois de la répétition identique d'une séquence, ou presque identique comme dans (7) :

- (7) ben dans les grandes lignes eu:h / voilà j'ai: vécu une vingtaine d'années à / à Tours / euh / qui a une grande importance pour le: (I:RIRE) le langage parlé en France parce que c'est une ville qui: / qui est sans accent (I:oui) et + reconnue comme éta:nt
 I: ouais on dit que c'est le SIM / le français pur .
 E: Xvoilà .
 I: donc vous êtes vraiment eu:h (EN RIANT)
 E: / oui enfin d'origine / une partie auvergnate (I:oui) / et puis une partie tourangelle . (I: ouais) . E: / mais bon / né à Tours / eu:h une vingtaine d'années j'ai résidé là-bas . (I:oui) je: / j'ai fait les Beaux-Arts / ... (Nic LN P)

Le troisième emploi de *mais bon* est l'introduction d'une *restriction* ou la *réfutation implicite* d'un argument. L'argument dans (8) est *on savait tout faire*. Dans l'exemple, la réfutation implicite qui pourrait être insérée après *mais bon* est *pas d'un très haut niveau*.

- (8) e:t et puis on a commencé à travailler pour le cinéma / publicitaire (I:ah) / parce qu'o:n on avait / dans les pages jaunes de l'annuaire / on avait une liste / on savait tout faire . (I:RIRE) / enfin bon bref
 I: (RIRE)
 E: c'était un petit peu vrai / mais pas d'un très haut niveau à l'époque / je veux dire / on touchait un petit peu à tout / c'est vrai quoi (I:ouais) **mais bon** . / (INSPIRATION) et là on a commencé par un film publicitaire (Nic, LN P)

Comme le montre (9), *mais bon* peut aussi marquer la reprise d'un argument précédent (*c'est un pays intéressant*) et la clôture de cette même séquence argumentative.

- (9) j'y suis allé SIM ouais . je trouve que c'est un pays vraiment intéressant . je suis pas du tout # je suis pas allé depuis longtemps et j'ai pas habité là-bas donc (I: mhmm) j'sais pa:s j'sais pas au jour le jour je pense que ça peut être un peu difficile .
 I: comment ça serai:t .
 E: bon c'est quand même très conservateur je crois enfin surtout / surtout enfin si on a- excepté la Californie (I: mhmm) et puis New York je crois que c'est très

conservateur . ça doit pas être évident tous les jours . mais bon c'est un pays intéressant et des choses à faire (Dom, LN P)

L'emploi de *mais bon* dans (9) peut être considéré comme un cas spécial de l'emploi illustré par l'exemple (7).

6. Conclusion

Notre article s'inscrit dans la lignée de travaux relativement récents portant sur les marqueurs discursifs (MD) complexes (Waltereit 2007 ; Hansen 2008). Nous y examinons les MD complexes contenant des MD (MDmd) dans un corpus oral de conversations semi-formelles. L'étude montre que le répertoire individuel des MDmd se caractérise par une grande variation interindividuelle. Un inventaire de la fréquence des MDmd montre que *mais bon*, *enfin bon* et *bon ben* sont les MDmd les plus courants du corpus. L'examen contextuel des marqueurs plaide en faveur d'une interprétation « holistique » des emplois attestés de *mais bon*, *bon ben* et *enfin bon*, ce qui est le résultat d'une pragmatisation en cours. La pragmatisation, c'est-à-dire, dans notre cas, le processus de développement sémantique des MDc, par lequel les MD revêtent de nouvelles fonctions pragmatiques, se fait par étapes. Dans la première étape, dans laquelle la combinaison des MD est lexicalisée, l'unité garderait les deux sémantismes des MD inclus. Dans une étape ultérieure, l'unité lexicalisée développerait de nouvelles fonctions spécialisées (comme celle d'introduire le discours direct pour *bon ben*) et l'interprétation du sémantisme du MD se ferait de façon holistique.

RÉFÉRENCES

- Andersen, H. L. (2002), « Le Choix entre discours direct et discours indirect en français parlé : facteurs syntaxiques (et pragmatiques) », *Faits de langue* n° 19, p. 201–210.
- Andersen, H. L. (2007), « Marqueurs discursifs propositionnels », *Langue française* n° 154, p. 13–28.
- Andrews, B. (1989), « Marqueurs de rupture du discours », *Le Français moderne* n° 3-4, p. 196–218.
- Bartning, I. & Schlyter, S. (2004), « Itinéraires acquisitionnels et stades de développement en français L2 », *Journal of French Language Studies* n° 14, p. 281–299.

- Cadiot, A., Chevalier, J.-P., Delesalle, S., Claudine, G., Martinez, C. & Zedda, P. (1979), « 'Oui mais, non mais' ou il y a dialogue et dialogue », *Langue française* n° 42, p. 94–102.
- Hansen, M.-B. M. (1998), *The Function of Discourse Particles: A Study with Special Reference to Spoken Standard French*, Amsterdam : Benjamins.
- Hansen, M.-B. M. (2005), « From Prepositional Phrase to Hesitation Marker: The Semantic and Pragmatic Evolution of French *enfin* », *Journal of Historical Pragmatics* n° 6:1, p. 37–68.
- Hansen, M.-B. M. (2008), *Particles at the Semantics/Pragmatics Interface: Synchronic and Diachronic Issues. A Study with Special Reference to the French Phasal Adverbs*, Amsterdam : Elsevier.
- Morel, M.-A. & Danon-Boileau, L. (1998), *Grammaire de l'intonation. L'exemple du français*, Bibliothèque de Faits de Langues, Paris : Ophrys.
- Norén C. (1999), *Reformulation et conversation. De la sémantique du *topos* aux fonctions interactionnelles*, *Studia Romanica Upsaliensia* n° 60, Thèse de doctorat, Uppsala : Acta Universitatis Upsaliensis.
- Waltereit, R. (2007), « À propos de la genèse diachronique des combinaisons de marqueurs. L'exemple de *bon ben* et *enfin bref* », *Langue française* n° 154, p. 94–109.

NOTES

- 1 À notre avis, on ne peut distinguer les deux dans l'exemple (2).
- 2 Les quatre types d'emplois sont présentés par ordre de fréquence décroissant dans les exemples (6) à (9).

Ducrot et Wittgenstein : le « dit », le « montré » et le *logos apophantikos*

Hans Kronning

Résumé

La dichotomie du « montré » et du « dit » occupe une place centrale dans la sémantique du linguiste français Oswald Ducrot, qui, en définissant ces deux notions, fait référence à Wittgenstein et à Aristote. Dans cet article, nous essayons de faire voir que la notion de monstration de Ducrot diffère radicalement de celle de Wittgenstein et que le critère que Ducrot appelle « aristotélicien » se distingue sensiblement de celui du Stagirite. Pour finir, nous discutons, à la lumière de la pensée de Ducrot, du statut sémiotique du « montré » en avançant quelques arguments en faveur de l'hypothèse selon laquelle la monstration relève à la fois du « symptomatique » et du « symbolique ».

I. Introduction

Il semble que ce soit Ducrot qui ait introduit la dichotomie *dire* vs *montrer* (ou « véridiction » vs « monstration »¹) en linguistique française, dichotomie qu'il affirme avoir reprise au *Tractatus Logico-Philosophicus* (1922) de Wittgenstein² :

Je me servirai [...] de la distinction lancée par Wittgenstein dans le *Tractatus* [...] entre deux sens possibles du verbe *dire*, que j'appelle *asserter* (ou *dire₁*) et *montrer* (ou *dire₂*). [...] Lorsque quelqu'un fait une affirmation, par exemple lorsque X affirme 'Il fera beau demain', il donne deux sortes d'indications, de nature tout à fait différente. L'une concerne le thème de son discours (le beau temps), l'autre concerne le fait même de son énonciation, donnée comme l'assertion du beau temps, et non pas d'autre chose, ni comme une question, une promesse, etc. Or, ces deux indications ont un statut tout à fait différent. (Ducrot 1980, p. 151)

Pour définir cette dichotomie, Ducrot a recours, curieusement, à ce qu'il appelle le « critère aristotélicien » :

En reprenant le critère aristotélicien, on peut caractériser la seconde [indication] par le fait qu'elle n'est pas présentée comme justiciable d'une appréciation en termes de vérité (ou de fausseté). Ainsi, X n'envisage pas qu'on puisse lui répondre 'C'est vrai (faux) ; tu as (n'as pas) asserté qu'il ferait beau.' [...]. Quant à la première indication, celle qui concerne le beau temps, c'est elle qui est l'objet d'une assertion, qui est dite₁. Et c'est elle qui, en fait, peut être jugée en termes de vérité (ou de fausseté) : 'C'est vrai (faux) ; il fera (ne fera pas) beau.' En énonçant 'Il fera beau demain' X dit₂ qu'il dit₁ que le lendemain sera une belle journée. (Ducrot 1980, p. 151)

La monstration occupe en 1980 une place centrale dans la sémantique linguistique de Ducrot, car « les commentaires de l'énoncé sur son énonciation » sont « montrés » et ce sont ces commentaires montrés, affirme Ducrot (1980, p. 151), qui « constitue[nt] le sens de l'énoncé ».

Nous nous proposons d'essayer de montrer brièvement dans les pages qu'on va lire – et sans que cela enlève rien à l'intérêt ni à la pertinence des analyses sémantiques et pragmatiques de Ducrot – d'une part, que la notion de monstration de Ducrot diffère radicalement de celle de Wittgenstein, et, d'autre part, que le critère que Ducrot appelle « aristotélicien » diffère sensiblement de celui d'Aristote.

Ces différences procèdent de conceptualisations profondément divergentes du langage humain chez le linguiste français et le philosophe d'origine autrichienne. En effet, si, pour Ducrot, le langage humain résulte d'actes d'énonciation, produits par un locuteur doté d'intentions, lequel accomplit des actes illocutoires, pour le Wittgenstein du *Tractatus*, en revanche, le langage est appréhendé comme « an exact calculus » (McGinn 2006, p. 12), idéalisé, indépendant de tout sujet et dépourvu d'actes d'énonciation pourvus de forces illocutoires. On sait que le Wittgenstein des *Investigations philosophiques* (1953, traduction française 1961) défendra, à l'opposé, une conception radicalement pragmatique et interactionnelle du langage par le biais de la notion de « jeux de langage ».

2. Wittgenstein

Le *Tractatus* est, selon Glock (1996, p. 236 ; cf. Russell 1922, p. 7), « a metaphysical reflection on the nature of symbolic representation » – ou mieux : de la représentation sémiotique –, où Wittgenstein se rallie à la « conception classique » (Récanati 1979, p. 15 ; cf. Benveniste 1974, p. 215–229) du signe – une chose, le signe, représente autre chose –, et non à la conception saussurienne du signe linguistique comme constitué d'un signifiant et d'un signifié. Ainsi, pour Wittgenstein, la « proposition » conçue comme « signe » (*Satzzeichen*, 4.02) – et non l'« énoncé », qui est l'entité sémantique traitée par Ducrot – peut-elle, du point de vue sémiotique, être qualifiée d'*ico-nique* :

4.021 Der Satz ist ein Bild der Wirklichkeit : Denn ich kenne die von ihm dargestellte Sachlage, wenn ich den Satz verstehe. Und den Satz verstehe ich, ohne dass mir sein Sinn erklärt wurde.

‘4.021 – La proposition est une image de la réalité : car je reconnaiss l’état de choses qu’elle représente, si je comprends la proposition et je comprends la proposition sans que son sens m’ait été expliqué.’³

Le signe propositionnel représente un « état de choses » (*Sachlage*) de la réalité (*Wirklichkeit*) en en donnant une image (*Bild*) qui montre la « forme logique » (*die logische Form*) de la réalité :

4.1211 So zeigt ein Satz „fa“, dass in seinem Sinn der Gegenstand a vorkommt, zwei Sätze „fa“ und „ga“, dass in ihnen beiden von demselben Gegenstand die Rede ist.

‘4.1211 – Ainsi une proposition “fa” montre que dans son sens l’objet *a* intervient, deux propositions “fa” et “ga” montrent qu’en toutes deux il est question du même objet.’

Ce faisant, la proposition « montre » (*zeigt*) son « sens » (*Sinn*) et « dit » (*sagt*) que les choses sont telles et telles :

4.022 Der Satz zeigt seinen Sinn.

Der Satz zeigt, wie es sich verhält, wenn er wahr ist. Und er sagt, dass es sich so verhält.

‘4.022 – La proposition montre son sens. La proposition montre ce qu’il en est, quand elle est vraie. Et il dit qu’il en est ainsi.’

On remarquera que c’est la proposition elle-même en tant que signe – et non, comme chez Ducrot, le locuteur – qui montre son sens et qui asserte son contenu. Corollairement, le sens montré ne peut être l’acte illocutoire accompli par le locuteur à travers l’énonciation, mais il semble plutôt assimilable aux conditions de vérité de la proposition : « Der Satz zeigt, wie es sich verhält, wenn er wahr ist »⁴.

Étant donné que Wittgenstein se rallie à la « conception classique » du signe, selon laquelle non seulement les mots et les phrases, mais aussi les idées, les pensées et les perceptions – parce qu’elles sont idées, pensées et perceptions *de* quelque chose – sont *signes* (Récanati 1979, p. 16–18), il n’y a rien d’étonnant à ce qu’il applique la dichotomie « dit » *vs* « montré » aussi bien au langage qu’à la pensée. En effet, en expliquant cette distinction dans une lettre adressée à Russell en 1919, citée par McGinn (2006, p. 172), il précise qu’elle traite de « what can be expressed (*gesagt*) by prop[osition]s – i.e. by language – (and, which comes to the same, what can be *thought*) and what can not be expressed by prop[osition]s, but can only be shown (*gezeigt*) » et que c’est là sa

« main contention, to which the whole business of logical prop[ositions] is only a corollary ».

3. Ducrot première manière

En 1980, Ducrot ne définit pas explicitement, nous l'avons vu, le statut sémiotique de la monstration. Il laisse pourtant entendre, d'un côté, que l'énonciation et la monstration sont consubstantielles – « En énonçant 'Il fera beau demain' X dit₂ [montre] qu'il dit₁ [asserte] que le lendemain sera une belle journée » – et, de l'autre, que la forme conventionnelle (déclarative, interrogative, impérative, exclamative) de l'énoncé est impliquée, du point de vue sémiotique, dans la monstration. Rien n'indique donc que la monstration soit considérée par Ducrot comme reposant sur une relation iconique entre l'énoncé et la structure logique de la réalité.

À l'instar de Ducrot, Gardiner (1932) avait traité de ce qu'il est convenu, depuis Austin (1962), d'appeler « actes illocutoires », et non de « propositions », mais, à la différence du linguiste français, il avait posé explicitement, sans toutefois préciser le mode sémiotique (iconique, indiciel ou symbolique), que c'est la « forme » (*form*) des phrases (*sentences*) qui signifie les actes illocutoires marqués (*sentence-qualities*). La « forme », précise-t-il (p. 195), est « a method conveying knowledge by a sort of overtone, less well characterized by the term 'description' than by the term *implication* ». « Speech achieves its ends », continue-t-il, « partly by describing, partly by implying ». La « qualité de la phrase » est donc « impliquée » (montrée), et partant, ne saurait faire l'objet d'une « description » vérificationnelle dans cette même phrase⁵ :

If we take an arbitrary selection of sentences, e.g. *Did you give that poor beggar anything? I gave him a shilling. How kind of you! Give him a shilling yourself!* we shall note that one and all convey a specific intention of the speaker, but that this intention is never directly named. Of the sentences quoted, the first is a question, the second a statement, the third an exclamation and the fourth a request; but they contain no explicit acknowledgement that they are of these qualities. For example, *Did you give that poor beggar anything?* is a question, but does not state that it is a question. Nor is this observation contradicted when the same sentence is prefaced by further words describing their quality; for *I ask you, did you give that poor beggar anything?* is at least primarily two sentences, of which the first does not tell us that it states, nor the latter that it asks a question. And again, if we transform the second half of this pair of sentences into an indirect question, viz. *I want to know whether you gave that poor beggar anything*, we now have a statement about a wish concerning a question, but no statement that this statement is a statement. (Gardiner 1932, p. 190–191)

Or, selon Ducrot (1972, p. 397), ce n'est pas seulement le sens (illocutoire, argumentatif) de l'énoncé qui est montré, mais aussi le sens de certains mots et syntagmes, comme *peut-être*, qui qualifie le sens illocutoire ou argumentatif de l'énoncé. Ainsi, un énoncé

comme *Peut-être Pierre viendra* n'affirme pas la possibilité de la venue de Pierre, il la « joue » [= montre]. La modalité dénotée par *peut-être* est, affirme Ducrot (*ibid.*), comme l'avait déjà fait Bréal (1897, p. 235 s.), extra-prédicative, car « on n'a pas [*] Il est faux que peut-être Pierre viendra' ». D'où il conclut qu'« au moment où les modalités présentent le plus nettement le caractère extra-prédicatif, elles tendent à rejoindre la catégorie, plus vaste, des actes de parole », lesquels sont montrés⁶.

4. Ducrot et Wittgenstein

Si les conceptualisations de Ducrot sur le « montré » divergent donc radicalement de celles de Wittgenstein, elles n'en convergent pas moins sur la relation qui s'instaure entre la monstration et la véridiction. Ainsi, pour Wittgenstein, « ce qui *peut* être montré *ne peut pas* être dit ».

4.1212 Was gezeigt werden kann, kann nicht gesagt werden.

De façon analogue, pour Ducrot, le montré n'est pas présenté comme justiciable d'une appréciation en termes de vérité (ou de fausseté) – c'est, nous l'avons vu, ce qu'il appelle le « critère aristotélicien » –, alors que le dit est justiciable d'une telle appréciation. Ce caractère « non dicible » du « montré » permet d'obvier à un problème logique et psychologique redoutable : la régression à l'infini ('... j'asserte que j'asserte que j'asserte que *p*') (Gardiner 1932, p. 191 ; Kronning 1996, p. 41 et à paraître).

5. Ducrot et Aristote

Quand il fait appel au « critère aristotélicien », Ducrot se réfère, très probablement, à *De l'interprétation* (4, 17a 5 ss.), où Aristote oppose le *logos apophantikos* ('proposition', 'affirmation', 'discours déclaratif'), qui relève du vrai ou du faux, à d'autres formes du *logos* ('discours'), comme la prière, qui, elle, « n'est ni vraie, ni fausse ». On voit que Ducrot a déplacé l'application de ce critère, qui chez le Stagirite sert à distinguer différentes formes du *logos*, étant donné que ce critère différencie, chez le linguiste français, deux types d'indications (véridiction *vs* monstration) à l'intérieur d'une même forme du *logos* (assertion, interrogation, etc.).

6. Ducrot seconde manière

En 1984, Ducrot abandonne l'idée selon laquelle la monstration, telle qu'il l'avait définie en 1980, caractérise *de façon générale* le sens de l'énoncé compris comme « les commentaires de l'énoncé sur son énonciation ». S'inspirant de Berrendonner (1981, p. 217), pour qui la « monstration locutoire » ressortit au *symptôme*, signe motivé qui opère « le renvoi d'un signifiant à un signifié qui l'inclut méréologiquement », Ducrot (1984, p. 186) conçoit désormais – conception d'ailleurs préfigurée par la consubstantialité qu'il suggère en 1980 entre la monstration et l'énonciation – « l'énoncé comme une partie de l'énonciation ». Par conséquent, les indications (illo-cutoires, argumentatives, etc.) de l'énoncé sur son énonciation « se donnent comme infalsifiables, parce qu'elles sont indétachables de la réalité qu'elles qualifient ». Or, en définissant explicitement le statut sémiotique de la monstration, Ducrot ne la qualifie plus de monstration... Il reste pourtant fidèle au « critère aristotélicien », étant donné que les indications « montrées », qu'il ne désigne donc plus comme telles, « se donnent comme infalsifiables ».

7. Réflexions sur le statut sémiotique du « montré »

Sans prétendre à résoudre ici les problèmes complexes du statut sémiotique du « montré », nous attirerons l'attention sur quelques difficultés auxquelles conduit, à notre avis, le recours sans précisions au symptomatique, et plus généralement, à l'indiciel, pour définir ce statut et nous avancerons quelques éléments susceptibles de résoudre ces difficultés.

Si, dans la tradition sémiotique peircéenne (Peirce 1978, Klinkenberg 1996), l'indice est un signe naturel causalement motivé (la fumée est indice du feu), le symptôme est un indice qui, on vient de le voir, fait partie de la chose représentée (des petites papules rouges disséminées sont symptômes de la rougeole). Or, étant donné que les langues sont essentiellement, en tant que systèmes sémiotiques, conventionnelles et arbitraires, le code linguistique relève fondamentalement du symbolique.

Ainsi, si la forme syntaxique (déclarative, interrogative, impérative, exclamative) est le signe de la monstration de l'acte illocutoire, comme Gardiner (1932, p. 195) l'avait affirmé et comme Ducrot l'a laissé entendre en 1980, il faut bien reconnaître que cette « forme », constituée en grande partie dans nombre de langues de l'ordre des constituants majeurs de la phrase – sujet (S), verbe (V) et objet (O) – est parfaitement conventionnelle et arbitraire (non motivée)⁷. En effet, cinq formes syntaxiques différentes de la phrase déclarative ont été attestées dans les langues du monde, à savoir SVO (le français), SOV (le japonais), VSO (le gallois), VOS (le malgache) et OVS (le

hixkaryana)⁸ (Crystal 2010, p. 102). Difficile dès lors de considérer ces formes syntaxiques comme des signes naturels causalement motivés – indices ou symptômes – de l'acte d'assertion, alors que les petites papules rouges sont invariablement, parce que signes naturels causalement motivés, symptômes de la rougeole, que la personne atteinte de cette maladie parle français, japonais, gallois, malgache ou hixkaryana.

C'est pourquoi nous proposons que le code symbolique de la langue renvoie non seulement, comme on le pense souvent (*cf.* Perrin 2010), aux signifiés véridicibles qui composent le « sens descriptif » de l'énoncé⁹, mais aussi aux signifiés montrables, constitués des indications conceptuelles et instructionnelles du code linguistique qui, actualisées et saturées dans l'énoncé, fournissent les « commentaires de l'énoncé sur son énonciation ». Cette conception du code symbolique de la langue presuppose que le signifiant d'un énoncé ne se manifeste pas seulement comme la concaténation linéaire de suites phonologiques (*/Pierre lit un roman/*), mais aussi comme la forme, intégralement ou partiellement, schématisée (Langacker 1987–1991) de ces suites¹⁰, lesquelles signifient les constituants syntaxiques (*SV_{Indicatif}O.*), dont l'ordre est, à son tour, le marqueur d'un certain acte illocutoire.

Nous proposons cependant aussi que, pris globalement, l'énoncé relève en même temps du symptomatique, quel qu'il soit : point n'est même besoin de le comprendre, ni de savoir dans quelle langue il a été produit ; il suffit de pouvoir le reconnaître comme un énoncé linguistique. Partie d'un tout et donc propriété constitutive de ce tout, l'énoncé ne peut pas ne pas qualifier ce tout – l'acte d'énonciation –, mais pour savoir *comment* ce symptôme qualifie l'énonciation il faut avoir recours au code symbolique dans lequel ce symptôme se manifeste : le marquage linguistique. C'est le caractère symptomatique de l'énoncé qui explique que les « commentaires » symboliquement marqués « de l'énoncé sur son énonciation » sont montrés et donc « non justifiable[s] d'une appréciation en termes de vérité (ou de fausseté) », car ces « commentaires » sont des propriétés constitutives, « indétachables », de l'énonciation dont l'énoncé est le symptôme.

À l'instar de Ducrot, nous pensons que le sens de certains mots et syntagmes est également montré dans la mesure où il qualifie l'acte d'énonciation et à condition que cette propriété – la monstrabilité – soit inscrite dans le signifié de ces mots et syntagmes en tant que signes du code symbolique de la langue. Ainsi, cette propriété est inscrite dans le signifié du marqueur *peut-être* (**Il est faux que peut-être Pierre viendra*), ce qui l'oppose au marqueur *possible* (*Il est faux qu'il soit possible que Pierre vienne*), qui a en principe le même signifié conceptuel indiquant une certaine quantification modale : l'existence mondaine ('*p* est vrai dans au moins un monde possible')¹¹. C'est, en revanche, la quantification modale qui oppose *peut-être* à *probablement*, et non la monstrabilité : de fait, le critère de l'infalsifiabilité (ou de l'invérifiabilité) du montré est applicable à *probablement*. Ainsi, si l'on qualifie l'acte illocutoire accompli par

l'énonciation de *Elle est probablement malade* d'« assertion non catégorique », l'allocutaire ne peut rétorquer *C'est faux ; tu n'as pas asserté de façon non catégorique qu'elle est malade*, mais il lui est en revanche loisible de répondre *C'est faux ; elle n'est pas malade*, rejetant ainsi le *dictum asserté* non catégoriquement.

Ce critère est également applicable aux marqueurs montrés qui ne relèvent pas directement de l'illocutoire, tels que les marqueurs indexicaux (les « embrayeurs ») et les marqueurs argumentatifs.

Relevant du symbolique (Jakobson 1957, p. 179 ; Klinkenberg 1996, p. 211), les marqueurs indexicaux (les pronoms personnels, les temps verbaux, etc.) ont un sens conceptuel et un sens instructionnel. Celui-ci, procédant du sens conceptuel, demande à l'interprétant de saturer une certaine variable par une constante définie par rapport à la situation d'énonciation. Ainsi, à quelqu'un qui dit *Pierre est parti hier*, l'allocutaire ne saurait répondre *C'est faux, tu n'as pas localisé le départ de Pierre antérieurement au moment de l'énonciation dans un intervalle constitué par « le jour qui précède immédiatement celui où l'on est »*¹², mais il peut rejeter cette localisation temporelle en lui répliquant *Non, il va partir demain*. À la différence du français, l'espagnol péninsulaire standard n'admet pas le passé composé aoristique « préhodiernal », cas où il faut faire appel dans cette langue au passé simple (*Pedro se fue ayer*) (Kronning 2010, p. 30), ce qui montre que les marqueurs indexicaux sont – tant du point de vue conceptuel que du point de vue instructionnel – des signes arbitraires.

Les « opérateurs argumentatifs » (Anscombe 1995, p. 35 ss.), tels que *déjà* et *ne... que*, qui donnent une orientation argumentative à l'énoncé, ne sont pas non plus justiciables d'une appréciation en termes de vérité ou fausseté. Ainsi, à un locuteur qui dit *Il est déjà huit heures*, l'allocutaire ne peut répondre *C'est faux ; tu n'as pas présenté cet énoncé comme imposant, en fonction des topoï actualisés, une conclusion d'un certain type* (p. ex. *'Hâtons-nous ! au lieu de 'Ne nous hâtons pas !'*), mais il peut objecter *C'est faux ; il n'est pas huit heures, il /n/ est /que/ sept heures et demie*.

Si elle ressortit donc, du point de vue sémiotique, à la fois au symptomatique et au symbolique, la monstration n'est pas, nous semble-t-il, tributaire de l'indiciel au sens strict où la fumée est indice du feu¹³, car, étant donné que le représentant de l'indice (la fumée) est dans une relation de contigüité – et non dans une relation méréologique – avec le représenté (le feu), il n'est pas indétachable de la chose représentée : il se peut que la fumée soit l'indice non d'un feu (du foyer), mais d'une locomotive ou d'une cigarette. Par conséquent, l'indice peut faire l'objet d'une appréciation en termes de vérité ou fausseté : *Tu vois la fumée là-bas ? Il doit y avoir un incendie. – Non, c'est le train de onze heures qui arrive*. De manière analogue, les actes de langage indirects, qui en tant que tels ne sont pas marqués symboliquement, relèvent de l'indiciel. S'ils ne sont pas normalement censés être discutés en termes vériictionnels, ils peuvent, le cas échéant, faire l'objet d'une telle discussion, comme il ressort de l'échange dialogal que voici :

A₁ : *Il y a un courant d'air.*

B₁ : [aucune réaction]

A₂ : *Pourquoi n'as-tu pas fermé la fenêtre ?*

B₂ : *Mais tu ne m'as pas dit de fermer la fenêtre ! Tu aimes les courants d'air.*

Le locuteur (A₂) reproche à l'allocutaire de ne pas avoir agi en conformité avec le sens injonctif implicite et indiciel qu'il a voulu communiquer par son énoncé initial symboliquement marqué comme une assertion (A₁). Pour expliquer son absence de réaction (B₁), l'allocutaire (B₂), étonné, fait remarquer que le locuteur n'a pas produit un énoncé injonctif marqué comme tel, tout en faisant voir qu'il sait que le locuteur aime les courants d'air, ce qui lui a empêché de se servir de l'assertion initiale (A₁) de l'échange comme indice d'une intention communicative injonctive. En fait, il a sans doute plutôt interprété cette assertion (A₁) comme l'indice d'un sentiment de satisfaction qui n'exige aucune réaction de sa part (B₁). On remarquera que l'allocutaire (B₂) fait un commentaire métalinguistique (*tu ne m'as pas dit de fermer la fenêtre*) sur l'énoncé (A₁) en constatant, dans une perspective comparative, que cet énoncé n'est pas une injonction symboliquement marquée, comme l'eût été une phrase impérative (*Ferme la fenêtre !*), constatation qui n'implique pas que l'acte illocutoire d'assertion accompli par le locuteur (A₁) ne soit pas montré.

8. Conclusion

Nous avons cherché à faire voir, dans les pages qu'on vient de lire, que la théorie de la *monstration* défendue par Ducrot résulte de déplacements et d'extensions par rapport à la conception « iconique » de cette notion chez le jeune Wittgenstein. Ces déplacements et extensions sont, cependant, nécessaires si l'on veut rendre compte du langage dans une perspective énonciative, absente du *Tractatus*, où le langage est appréhendé comme un calcul exact, dépourvu de sujet.

De façon moins importante et plus anecdotique, nous avons attiré l'attention sur le fait que ce que Ducrot appelle le « critère aristotélicien », qui sert à distinguer le « dit » du « montré », tire très probablement son origine d'un déplacement du critère appliqué par le Stagirite pour différencier le *logos apophantikos* et d'autres formes de discours.

Étant donné que Ducrot ne fournit que quelques indications, essentielles certes, mais relativement peu explicites, sur le statut sémiotique du « montré », qui se trouve indéniablement au cœur de la problématique étudiée, nous avons avancé, pour finir, quelques arguments en faveur de l'hypothèse selon laquelle la monstration relève à la fois du « symptomatique » et du « symbolique », en écartant l'« indiciel » au sens strict d'un côté et l'« iconique » de l'autre.

RÉFÉRENCES

- Anscombe, J.-C. (1995), « De l'argumentation dans la langue à la théorie des *topoi* », J.-C. Anscombe (dir.), *La Théorie des topoi*, Paris : Kimé, p. 11–47.
- Aristote, *Organon, I. Catégories, II. De l'interprétation*, trad. nouvelles et notes de J. Tricot, Paris : Vrin, 1994.
- Austin, J. L. (1962), *How to Do Things with Words*, London : OUP.
- Benveniste, É. (1974), *Problèmes de linguistique générale II*, Paris : Gallimard.
- Berrendonner, A. (1981), *Éléments de pragmatique linguistique*, Paris : Minuit.
- Bréal, M. (1897), *Essai de sémantique*, Brionne : Monfort, 1982.
- Crystal, D. (2010³), *The Cambridge Encyclopedia of Language*, Cambridge : CUP.
- Ducrot, O. (1972), « Temps et modalité dans la langue », in : O. Ducrot & T. Todorov, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris : Seuil, p. 389–397.
- Ducrot, O. (1980), « L'Argumentation par autorité », *Le Dire et le dit*, Paris : Minuit, 1984, p. 149–169.
- Ducrot, O. (1984), « Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation », *Le Dire et le dit*, Paris : Minuit, 1984, p. 171–233.
- Gardiner, A. H. (1932), *The Theory of Speech and Language*, Oxford : Clarendon Press.
- Glock, H.-J. (1996), *A Wittgenstein Dictionary*, Oxford : Blackwell.
- Grand Robert de la langue française*, version électronique, 2011.
- Jakobson, R. (1957), « Les Embrayeurs, les catégories verbales et le verbe russe », *Essais de linguistique générale*, trad. N. Ruwet, Paris : Minuit, 1963, p. 176–196.
- Klinkenberg, J.-M. (1996), *Précis de sémiotique générale*, Paris : Points Essais.
- Kronning, H. (1993), « Modalité et réorganisation énonciative de la phrase », in : G. Kleiber & M. Wilmet (dir.), *Actes du XX^e Congrès international de Linguistique et de Philologie Romanes*, Zürich, 6–11 avril 1992, publiés par G. Hilty, Tübingen et Bâle, Francke, tome I : La phrase, p. 353–366.
- Kronning, H. (1994¹, 1996²), *Modalité, cognition et polysémie : sémantique du verbe modal 'devoir'*, Uppsala et Stockholm : Acta Universitatis Upsaliensis (Studia Romanica Upsaliensia n° 54) et Almqvist & Wiksell International.
- Kronning, H. (2005), « Polyphonie, médiation et modalisation : le cas du conditionnel épistémique », in : J. Bres, P. P. Haillet, S. Mallet, H. Nölke & L. Rosier (dir.), *Dialogisme et polyphonie : approches linguistiques*, Bruxelles : De Boeck Duculot, p. 297–312.
- Kronning, H. (2010), « Prise en charge épistémique et non-concordance des temps dans le discours indirect (libre) en français, en italien et en espagnol », *Sens public, Les Cahiers*, 13–14, Lyon : Sens public, p. 19–31.
- Kronning, H. (2012), « Le Conditionnel épistémique : propriétés et fonctions discursives », *Langue française* n° 173, pl 83–97.

- Kronning, H. (à paraître), « Monstration, véridiction et polyphonie », in : H. Constantin de Chanay & M. Colas-Blaise (dir.), *Dire et montrer, au cœur du sens*, Chambéry : Presses universitaires de Chambéry.
- Langacker, R. (1987–1991), *Foundations of Cognitive Grammar*, I–II, Stanford : Stanford University Press.
- McGinn, M. (2006), *Elucidating the Tractatus. Wittgenstein's Early Philosophy of Logic & Language*, Oxford : OUP.
- Nölke, H. (1994), *Linguistique modulaire : de la forme au sens*, Louvain & Paris : Peeters.
- Peirce, C. S. (1978), *Écrits sur le signe [1885–1910]*, rassemblés, traduits et commentés par G. Deledalle, Paris : Seuil.
- Perrin, L. (2008), « Le Sens montré n'est pas dit », in : M. Birkelund, M.-B. Mosegaard Hansen & C. Norén (dir.), *L'Énonciation dans tous ses états. Mélanges offerts à Henning Nölke*, Berne, etc. : Peter Lang, p. 157–187.
- Perrin, L. (2010), « L'Énonciation dans la langue. Ascriptivisme, pragmatique intégrée et sens indiciel des expressions », in : V. Atayan & U. Wienen (dir.), *Ironie et un peu plus. Hommage à Oswald Ducrot pour son 80^{ème} anniversaire*, Francfort : Peter Lang, p. 65–84.
- Récanati, F. (1979), *La Transparence et l'énonciation*, Paris : Seuil.
- Récanati, F. (1981), *Les Énoncés performatifs*, Paris : Minuit.
- Russel, B. (1922), « Introduction », Wittgenstein, L. (1922), p. 7–23.
- Wittgenstein, L. (1922), *Tractatus Logico-Philosophicus*, Londres/New York : Routledge 1990 [Texte allemand avec la traduction anglaise par C. K. Ogden].
- Wittgenstein, L. (1961), *Tractatus logico-philosophicus* suivi de *Investigations philosophiques*, Traduction de l'allemand par Pierre Klossovski, Paris : Gallimard, Coll. Tel.

NOTES

- 1 Cf. Kronning 1996, p. 40 ss.
- 2 Comme Mats Forsgren a introduit la linguistique d'Oswald Ducrot à Uppsala et, sans doute, en Suède, nous nous pencherons ici, en l'honneur du romaniste suédois, au sort que Ducrot a réservé à cette dichotomie.
- 3 La traduction française des passages cités du *Tractatus* est celle de Klossovski (Wittgenstein 1961).
- 4 Si le sens montré d'une proposition peut être assimilé à ses conditions de vérité, le fait qu'un nom représente un objet ne le peut pas, car les noms n'ont pas de sens (3.142). Dans ce cas, « es zeigt sich an dem Zeichen dieses Gegenstandes selbst. Der Name zeigt, dass er einen Gegenstand bezeichnet, das Zahlenzeichen, dass es

- eine Zahl bezeichnetnet etc. ('cela se montre au signe de cet objet même. Le nom montre qu'il désigne un objet, le nom numéral désigne un nombre, etc...') », affirme Wittgenstein (1922, 4.126).
- 5 Récanati (1979, 1981) a attiré l'attention des linguistes francophones sur l'œuvre de l'égyptologue A. H. Gardiner, qui ne se réfère pas à Wittgenstein.
- 6 De nombreux marqueurs extra-prédicatifs, tels que les adverbes épistémiques (Nölke 1994, p. 114), l'interprétation épistémique des auxiliaires *devoir* et *pouvoir* (Kronning 1993, 1994, 1996), le conditionnel épistémique (dit « journalistique ») (Kronning 2005, 2012) et les verbes d'attitude épistémique en lecture « transparente » (*P, je crois*) (Récanati 1979), pour ne citer que des marqueurs « modaux », ont été analysés comme ayant un sens montré. Pour un aperçu d'autres marqueurs dont le sens est considéré comme « montré », voir Perrin (2008) et (2010). Berrendonner (1981, p. 121) ne semble pas accepter de considérer leur sens comme « montré ».
- 7 Nous simplifions ici. Normalement, l'ordre de ces constituants ne suffit pas pour définir la « forme » de ces types de phrase (qui est de nature « constructionnelle » au sens de Langacker). Ainsi, pour la phrase déclarative du français, il faut aussi que le verbe soit à un temps de l'indicatif et que la courbe intonative soit ascendante-descendante. En outre, il y a en français des déclaratives non canoniques où l'ordre n'est pas SV(O) : *Survint un loup*. Cette typologie de l'ordre des constituants majeurs de la phrase ne vaut que pour le cas où S et O sont des SN non pronominaux.
- 8 Langue indienne du Brésil (Crystal 2010, p. 336).
- 9 Pour Ducrot, il n'y a pas de « sens descriptif », car cette notion est incompatible avec sa sémantique argumentative, non vériconditionnelle, « anti-référentialiste ». Le « critère aristotélicien », auquel il a recours en 1980, nous semble pourtant impliquer une sémantique vériconditionnelle. Pour notre part, nous pensons que le sens linguistique est hétérogène et en partie vériconditionnel.
- 10 Quand les signifiants de S, V et O sont intégralement schématisés, leurs formes phonologiques sont X, Y et Z, ce qui signifie que leurs formes phonologiques ne sont pas spécifiées, si ce n'est qu'elles sont non identiques et que les marques grammaticales (d'accord ou de rectio, par ex.) de S, V et O constituent une classe fermée de formes phonologiques. Les phrases interrogatives du type *Est-ce que S V O ?* sont partiellement schématisées, étant donné que la forme phonologique de la particule *Est-ce que* est spécifiée.

- 11 Si *peut-être* exprime en principe l'existence mondaine, il tend à indiquer que les chances d'être de p et non- p sont à peu près égales, mais qu'elles sont orientées plutôt vers le vrai que vers le faux.
- 12 Grand Robert électronique 2011 : *hier*.
- 13 On veillera à ne pas confondre l'indiciel avec l'indexical (Klinkenberg 1996, p. 210).

Non seulement sur le débat parlementaire mais surtout sur *surtout* *

Coco Norén

Résumé

L'article vise à élucider la sémantique de x surtout y, marqueur de renchérissement argumentatif, et son emploi dans C-ParlEur (Corpus de discours du Parlement Européen), qui comprend 919 interventions en français en séance plénière. Selon Nölke, surtout véhicule deux composantes sémantiques supplémentaires au contenu posé de l'énoncé. Les contraintes sémantiques imposées à surtout y, formulées par Nölke, sont grossièrement confirmées par les occurrences relevées. Néanmoins, je propose d'une part qu'il ne s'agit pas de « nouvelle information », mais d'altérité sémantique entre x et y. D'autre part, j'estime qu'il est question de co-existence entre x et y, et non pas de graduabilité imposée à y. Dans C-ParlEur, le problème d'identification du foyer ne se pose pas, en réalité, en raison de la forte symétrie entre les termes x et y reliés par surtout.

Le présent article est consacré au marqueur *surtout* et à sa capacité à structurer deux ou plusieurs éléments, en présentant celui auquel il est attaché comme argumentativement supérieur aux autres. Un énoncé tel que « Mats travaille surtout sur les connecteurs » véhicule non seulement l'idée que Mats travaille sur les connecteurs, mais qu'il travaille également sur d'autres sujets, bien qu'à un moindre degré.

Avant de rentrer dans le vif du sujet, je présenterai brièvement le projet *Europe en ligne*, dans lequel s'inscrit cette étude, ainsi que le corpus *C-ParlEur*. Cette section sera suivie de quelques réflexions méthodologiques et d'une présentation des notions clés empruntées aux travaux de Ducrot (1980, 1992 et 1995) et de Nölke (1983 et 2001). Ensuite, je définirai la notion de marqueurs de renchérissement argumentatif (dorénavant MRA). La majeure partie du travail concerne la sémantique de *surtout* et les contraintes d'emploi auxquelles il est soumis, que je discuterai à la lumière d'exemples tirés du corpus.

* Ce titre fait allusion à celui d'un article de Henning Nölke, « Les Adverbes paradigmatisants révisés : non sur tout mais surtout sur *surtout* » (in : Nölke 2001, p. 271–298).

1. Europe en ligne et *C-ParlEur*

Le présent travail s'inscrit dans le cadre du projet *Europe en ligne – L'argumentation des membres français du Parlement européen*, dont le but est d'élucider l'emploi de certains marqueurs argumentatifs dans les débats du Parlement Européen en français. Ainsi, l'ambition est de soulever trois questions ayant des statuts épistémologiques différents. Au niveau empirique, il s'agit d'examiner l'emploi de certains marqueurs argumentatifs dans le discours parlementaire européen. Au niveau méthodologique, j'espère montrer la rentabilité d'une approche faisant intervenir aussi bien le niveau sémantique que le niveau discursif pour cerner le fonctionnement des marqueurs en question. Il s'ensuit que leurs fonctions argumentatives discursives seront considérées à la lumière de leurs instructions sémantiques particulières. Enfin, l'objectif au niveau théorique est d'étendre la ScaPoLine, c'est-à-dire la théorie Scandinave de la Polyphonie Linguistique, dans sa version de Nölke, Fløttum & Norén (2004) au niveau du discours, afin de rendre compte de la cohérence polyphonique qui dépasse l'unité de l'énoncé.

Le projet se base sur les données fournies par *C-ParlEur – Corpus de discours du Parlement Européen*¹, un corpus textuel comprenant 920 interventions en français lors de débats en séance plénière² entre avril 2006 et mars 2008, ce qui représente environ 460 000 mots courants au total. Le présent travail se limite aux transcriptions publiées par le Parlement européen sur le site officiel *europarl.eu*, et traitées ici non pas comme un calque de discours oraux, mais comme des documents écrits indépendants. La perspective adoptée est donc celle du lecteur-citoyen qui consulte les archives du Parlement Européen, ce qui exclut de l'étude les questions portant sur la version orale et la variation entre les versions orales et écrites.

2. Réflexions méthodologiques

L'examen des marqueurs argumentatifs de renchérissement s'est déroulé en cinq étapes. Une fois le dépouillement du corpus achevé, les occurrences ont fait l'objet d'un classement formel reposant sur les catégories grammaticales et les fonctions syntaxiques des éléments constitutifs des constructions encadrant les MRA. Ensuite, j'ai procédé à une analyse qualitative ayant pour but de dégager leurs emplois caractéristiques dans le discours. Il s'agissait d'identifier les fonctions pragmatiques et argumentatives saillantes, récurrentes dans *C-ParlEur*, sans chercher à couvrir toutes les fonctions et tous les cas de figures dans lesquels on peut les trouver au niveau de la langue. À un stade ultérieur du projet *Europe en ligne*, l'objectif sera de dériver, dans la mesure du possible, une valeur monosémantique de chacun d'entre eux pour ensuite les com-

parer. Enfin, l'ambition est de comparer leurs emplois dans le genre du débat parlementaire avec ceux qu'ils ont dans d'autres types de discours.

3. Notions clés

Comme il est impossible de résumer en quelques lignes les théories sémantico-énonciatives sur lesquelles repose cette étude, je me contenterai de présenter brièvement les notions-outils nécessaires à l'exposé.

Déjà en 1973, dans *La Preuve et le dire*, Ducrot constate que les énoncés véhiculent une force argumentative ; cette étude reparaîtra en 1980 sous le titre *Les échelles argumentatives*. On distinguera, comme Ducrot (*ibid.*), les notions de *classe argumentative*, ensemble des arguments en faveur d'une même conclusion, et d'*échelle argumentative*, ordre hiérarchique interne que maintiennent les arguments dans cet ensemble. Afin d'affiner le concept d'échelle, Nölke (1983, p. 43) introduit la distinction entre *échelle qualitative* et *échelle quantitative*, notions qui, à ma connaissance, n'ont pas été reprises depuis.

La *force argumentative* est la force d'un argument visant une certaine conclusion. C'est cette force qui permet la mise en place d'une échelle argumentative. Un énoncé tel que *Mats a lu quelques articles de Ducrot* fait partie de la même classe d'arguments que *Mats a lu beaucoup d'articles de Ducrot* et *Mats a lu la plupart des articles de Ducrot*, mais avec des forces argumentatives différentes. Ces trois énoncés se placent par conséquent à des saisies différentes de l'échelle de cette classe.

La force argumentative peut être explicitée par trois types d'expressions linguistiques différents : les *connecteurs argumentatifs* marquant l'orientation argumentative, qui explicitent la relation de force argumentative (croissante ou décroissante) entre les énoncés ; les *modificateurs argumentatifs* (Ducrot 1995), qui, de même, assignent une force argumentative, mais à l'intérieur d'un énoncé ; et enfin, les *couples lexicaux relationnels* (Norén 1999, p. 84 ss.), qui, dans leurs instructions sémantiques, expriment un ordre sur une échelle argumentative.

4. Marqueurs de renchérissement argumentatif (MRA)

Les marqueurs de renchérissement marquent l'orientation de la force croissante en indiquant la supériorité relative de l'argument sur lequel ils portent par rapport à d'autres arguments, que ces derniers soient explicites ou implicites. Parmi la catégorie des MRA figurent des expressions relevant de catégories grammaticales diverses et ayant chacune leurs instructions sémantiques, ainsi que leurs conditions d'emploi par-

ticulières. Il s'agit entre autres de *même*, exceptionnellement fréquent avec plus de 2 000 occurrences dans notre corpus, notamment (323), surtout (151), en particulier (149), particulièrement (130), plutôt (41), spécialement (7). La supériorité argumentative peut se présenter de différentes manières. Il peut être question de force argumentative, dans l'acception sémantique, ou de pertinence argumentative au sens plutôt rhétorique³. En d'autres termes, l'échelle d'une classe paradigmatische mise en place par un MRA peut être aussi bien de nature quantitative que qualitative.

5. (x) *surtout y* : éléments constitutifs et syntaxe

La schématisation (x) *surtout y* comprend deux éléments, x et y, appartenant à une même classe paradigmatische. L'élément x peut être présent dans le même énoncé que y, mais peut aussi bien être indiqué dans le contexte plus ou moins immédiat, ou rester implicite, ce qui est symbolisé par les parenthèses qui l'entourent. Plusieurs éléments du même paradigme peuvent figurer explicitement dans l'énoncé, et sont alors représentés par x₁, x₂, x₃, etc. Il semble que *surtout* puisse, sans restriction, relier n'importe quelle partie du discours, ainsi que tout type de syntagme ou de proposition, et qu'il possède, de plus, une flexibilité syntaxique qui lui permet d'être placé à n'importe quelle césure de la phrase.

Pourtant, les variantes constructionnelles offertes par la langue sont peu exploitées dans *C-ParlEur*. Dans la grande majorité des cas, x est explicite dans le même énoncé que y, emploi qualifié de « conjonctif » par Nölke (2001, p. 292 ss.). *Surtout* est normalement antéposé à y, introduisant ainsi une proposition (1) ou un syntagme (2-3) dont la catégorie grammaticale dépend de la nature de y. En effet, on ne trouve qu'un exemple unique (4) où le MRA est postposé à y.

- (1) Bref, _{x₁}[on divise les nations], _{x₂}[on installe la méfiance entre les peuples] et, *surtout*, _y[on les enrégimente], ce qui est le cas de nos nations européennes, hélas, à l'Est comme à l'Ouest. Pourquoi? Lutte contre le terrorisme! Coûteaux070905
- (2) Pour leur part, les États peuvent également venir en aide _x[à Airbus], *surtout* _y[à ses sous-traitants], Deveyrac070314
- (3) Afin d'éviter ce genre d'incidents, les États membres ont mis en place, depuis 2002, un système organisé et performant d'échange d'informations sur les risques que représentent _x[certains matchs], *surtout* _y[certains supporters dangereux]. Gaubert070328

- (4) Monsieur le Président, j'appelle _x[la Commission], d'abord, et _y[le Conseil], *surtout*, à faire preuve d'un minimum de décence et de modestie dans cette affaire, car le magnifique succès que l'on essaie de nous vendre ici cache mal une régression. Onesta070711

Si la construction de base au niveau de la langue se schématise par (x) *surtout* y, il s'avère que l'emploi caractéristique dans *C-ParlEur* se réduit à x1(x₂, x₃ ...) *surtout* y.

6. *Surtout* : instructions sémantiques

Nölke (1983, p. 109 ; 2001, p. 283) observe que la signification de *surtout* véhicule trois composantes sémantiques, ce qui est montré par l'exemple ci-dessous (5a.-c.) :

- (5) Mats travaille *surtout* sur les connecteurs.
- Mats travaille sur les connecteurs. (posé)
 - Mats travaille sur autre chose que les connecteurs. (présupposé)
 - Mats travaille sur les connecteurs plus que sur autre chose. (posé)

L'énoncé « Mats travaille *surtout* sur les connecteurs » (repris sur le schéma de Nölke *ibid.*), asserte le contenu propositionnel a. qui pose le fait que Mats travaille sur les connecteurs, tout en montrant, par l'insertion de *surtout*, l'existence présupposée d'une classe paradigmique d'intérêts de recherche de Mats, par exemple le passé simple et la position de l'adjectif. En même temps, le marqueur véhicule, par ses instructions sémantiques, une gradation où a. domine cette classe paradigmique, c'est-à-dire que c. « Mats travaille sur les connecteurs plus que sur autre chose ».

Il n'est pas évident qu'un énoncé puisse poser deux contenus sémantiques. Pourtant, le fait que c. « Mats travaille sur les connecteurs plus que sur autre chose » est posé se vérifie, toujours selon Nölke, par le fait que *surtout* peut faire l'objet d'une négation, sans que a. « Mats travaille sur les connecteurs » ne soit affecté, ce dont témoigne l'enchaînement suivant :

- (6) A : Mats travaille *surtout* sur le passé simple.
 B : Non, il le fait un peu, mais il préfère nettement les connecteurs.

Lorsque B dit « non », la négation porte non pas sur le fait que Mats travaille sur les connecteurs, mais uniquement sur le point de vue qu'il le fait plus qu'autre chose.

C-ParlEur fournit deux occurrences qui permettent d'appuyer l'analyse de Nølke. D'une part, dans l'exemple (7), *surtout* fait partie de l'assertion posée par « je dirais surtout », ce qui n'est pas le cas pour d'autres MRA ; il semble ainsi difficile de trouver ou d'accepter (8).

- (7) Oui, chers collègues, tout cela est positif, satisfaisant et honorant, pour les jeunes aussi, et je dirais *surtout*. Daulo70328
- (8) Oui, chers collègues, tout cela est positif, satisfaisant et honorant, pour les jeunes aussi, et je dirais *?même/ ?notamment/ ?en particulier*.

D'autre part, *surtout* est susceptible de faire l'objet d'une modalisation, ce qu'illustrent les exemples (9) et (10).

- (9) Si, en revanche, il s'avérait que la Commission a intégré les exigences du Parlement dans sa nouvelle mouture du projet de directive, cela serait à la fois _x[un nouveau signe du poids grandissant de notre Assemblée dans le triangle institutionnel européen] et aussi, et *peut-être surtout*, _y[la confirmation de l'effet structurant de l'irruption des citoyens dans le débat européen, notamment depuis un certain 29 mai 2005]. Wurtzo60404
- (10) Alors, la solution _x[tient peut-être bien à une agence chargée d'explorer le continent cérébral], mais elle _y[consiste *probablement surtout* à guérir nos dirigeants].
Martinez060905

Le fait que *surtout* est à même d'être modalisé par les adverbes épistémiques *peut-être* et *probablement* suggère qu'il possède un contenu asserté, et non pas montré, étant donné qu'une modalisation montrée ne peut que toucher un contenu propositionnel posé.

7. *Surtout* : contraintes sémantiques

L'emploi de *surtout* est sujet à trois contraintes sémantiques signalées par Nølke (1983, p. 113–119 ; 2001, p. 284 ss.) : *la coorientation de x et y*⁴, *l'introduction d'une nouvelle information dans y* et *la nécessité de pouvoir les graduer*. La première condition est évidente et ne pose pas de problème, et c'est pourquoi je ne discuterai ici que les deux dernières.

Selon Nölke (*ibid.*), *surtout* impose que y introduise une nouvelle information par rapport à x. À mon avis, cela implique que l'échelle instaurée par *surtout* ordonne obligatoirement deux éléments qui ne sont pas en eux-mêmes sémantiquement hiérarchisés. Il n'y a aucune indication linguistique dans « Mats travaille sur les connecteurs » et « Mats travaille sur le passé simple » qui puisse signaler lequel des deux serait plus fort que l'autre, comme le ferait « Mats a lu beaucoup d'articles de Ducrot » et « Mats a lu tous les articles de Ducrot ». Cela explique pourquoi on ne peut se contenter d'introduire un renforcement par un modificateur argumentatif du type *très* où la différence n'est qu'une question de force argumentative entre x et y, et non pas inhérente à la nature des prédictats de x et y. Par conséquent, l'énoncé suivant semble peu naturel : « *Mats est efficace et surtout très efficace », alors qu'avec *même* cela est tout à fait possible : « Mats est efficace et même très efficace ».

Il en est de même pour les couples relationnels où les termes ne se distinguent que par leur force argumentative, sans ajouter d'autres éléments sémantiques, comme par exemple *gentil-adorable*. Il s'ensuit que « *Mats est gentil et surtout il est adorable » provoque un effet curieux.

Au lieu de « contrainte d'information nouvelle », je propose de parler de « contrainte d'altérité sémantique », puisque la moindre restriction ou le moindre ajout opéré par y suffit pour que l'emploi de *surtout* soit rendu tout à fait naturel, comme il ressort de (11) et de (12) :

- (11) Les symboles européens, le titre de ministre des Affaires étrangères, le vote à la double majorité dans les délais rapides, tout cela nous le regrettons. Mais _x[la politique], *surtout* _y[la politique européenne], c'est l'art du compromis. Daulo70627
- (12) Nous étions en effet tout à fait conscients que la contribution des États membres serait insuffisante pour relever les grands défis d'une Europe désormais forte _x[de vingt-sept États membres] *surtout* _y[d'un demi-milliard de citoyens européens]. Griesbeck071211b

Dans (11), *surtout* introduit un renchérissement argumentatif en marquant que l'art du compromis est plus valable pour la politique européenne que pour la politique en général. La restriction du référent satisfait donc à la condition de l'altérité sémantique pour que *surtout* puisse être employé. On remarque aussi qu'une commutation des deux termes ne serait pas acceptable : « *Mais la politique européenne, surtout la politique, c'est l'art du compromis ».

Dans (12), les référents mondiaux de x et de y peuvent être considérés comme identiques, mais l'interprétation des traits sémantiques pertinents est rendue distincte par

la reformulation. La force de l'Europe réside dans le nombre élevé de citoyens et non pas dans le nombre de pays membres. L'altérité sémantique consiste en l'introduction d'une précision par y.

La dernière contrainte évoquée par Nølke est le fait que le contenu sémantique de l'énoncé sur lequel porte le connecteur doit être susceptible de faire l'objet d'une gradation, comme dans (13), où l'on peut apprécier quelque chose à différents degrés, alors que, par exemple, la venue d'une personne (14) est, selon lui, difficilement graduable.

(13) Mats a *surtout* apprécié la dernière présentation.

(14) *Mats est *surtout* venu.

En effet, les exemples types proposés par Nølke provoquent un effet curieux, mais à notre avis, cela n'est pas dû à la difficulté d'établir une gradation. Avec x *surtout* y, il ne s'agit pas d'une gradation sur une échelle qui ferait intervenir le même type de prédicat à des degrés différents de force argumentative, mais d'une gradation entre deux éléments différents dont l'un est présenté comme rhétoriquement plus fort que l'autre. Que le prédicat soit graduable ou non, l'énoncé peut toujours être placé sur une échelle par rapport à un autre.

Surtout impose que x et y présentent des contenus propositionnels qui doivent d'une part respecter la contrainte d'altérité sémantique, et d'autre part refléter des procès ou situations qui peuvent coexister, étant donné que *surtout* y n'annule en rien la vérité de x⁵. Dans le cas de « *Mats est surtout venu », trois facteurs bloquent en quelque sorte l'insertion de *surtout* : l'aspect ponctuel du procès, le mode d'action du verbe non-duratif et, enfin, le manque d'expansion par d'autres compléments qui peuvent être désignés comme foyer. Le problème ne tient donc pas à l'impossibilité de graduer « venir » par rapport à une autre activité, mais tout simplement de ne pas pouvoir instantanément reconnaître la co-existence de « est venu » avec une autre activité comparable dans le même intervalle temporel.

8. Identifier le foyer y

Mise à part sa fonction de marqueur de renchérissement argumentatif, *surtout* opère une focalisation qui permet l'identification plus ou moins univoque du foyer. L'identification du foyer au sein du domaine de focalisation est la difficulté majeure de l'interprétation. Dans « Mats travaille *surtout* sur les connecteurs concessifs », le domaine de focalisation est « sur les connecteurs concessifs ». Or, il n'y a aucune indication linguistique qui permette d'identifier le foyer, qui peut être compris soit comme « les

connecteurs concessifs », soit comme « concessifs » tout court. Dans le premier cas, le paradigme présupposé est composé de tous les domaines de recherche possibles en linguistique : passé simple, apposition ou autre. Dans le deuxième cas, le paradigme établi est celui de l'ensemble des connecteurs en opposition aux connecteurs concessifs.

Dans *C-ParlEur*, l'identification du foyer ne pose qu'exceptionnellement problème dans le travail interprétatif. Les éléments x et y présentent, dans la grande majorité des cas, une forte ressemblance à plusieurs égards. Comme la construction dominante est $x_1(x_2, x_3\dots)$ *surtout* y, l'élément x contribue à l'identification de y, vu que ces deux éléments font partie de la même classe paradigmique. Il en résulte une forte ressemblance au niveau formel, c'est-à-dire une appartenance à la même catégorie grammaticale occupant la même fonction syntaxique, à très peu d'exceptions. Les exemples avec des syntagmes prépositionnels comme objets indirects (14) et avec des syntagmes nominaux en fonction de sujet (15) ne sont que des illustrations de l'emploi typique parmi un grand nombre :

- (14) J'estime qu'il faut laisser des marges de manœuvre significatives $x_{[aux \; États \; membres]}$ et *surtout* $y_{[aux \; régions]}$. Laperrouze070213
- (15) Afin d'éviter ce genre d'incidents, les États membres ont mis en place, depuis 2002, un système organisé et performant d'échange d'informations sur les risques que représentent $x_{[certains \; matchs]}$, *surtout* $y_{[certains \; supporters \; dangereux]}$. Gauberto70328

Surtout se place devant y dans la grande majorité des cas sauf lorsqu'il se place entre l'auxiliaire et le verbe principal des formes verbales composées, ce qui complique l'identification du foyer. Dans un énoncé comme « Mats a surtout travaillé sur les connecteurs concessifs », le domaine de focalisation est « a travaillé sur les connecteurs concessifs ». Dans ce cas, le foyer peut être « connecteurs concessifs », ou uniquement « concessifs », mais également « a travaillé sur les connecteurs concessifs », contrairement à d'autres activités envisageables, comme « faire de l'escalade » ou « chanter dans un chœur ».

Grâce à l'explicitation de x, le foyer est repérable comme l'élément qui diffère entre x et y et ne pose pas de problème interprétatif. Voyons (16) :

- (16) Pour être efficace, ce dépistage doit être $x_{[gratuit]}$, et doit *surtout* être $y_{[bien \; mené]}$, ce qui implique que l'on dispose d'un matériel de pointe sur tout le territoire de l'Union européenne. Grossetêteo61024

Le domaine de focalisation de *surtout* est « doit être bien mené » à l’intérieur duquel y [bien mené] est le foyer, ce que l’on comprend facilement grâce au parallélisme avec x [gratuir].

Il existe néanmoins des occurrences de *surtout* où x est absent, ce qui dévie de l’emploi typique du marqueur dans *C-ParlEur*. C’est, dans la terminologie de Nølke (2001, p. 292 ss.), l’emploi elliptique de *surtout*. Il faut alors recourir au contexte au sens large, y compris parfois les connaissances encyclopédiques des participants. Pour illustrer ce problème, examinons l’exemple suivant :

- (17) Ensuite je voudrais qu’on se penche véritablement sur le programme AENEAS pour le réorienter sur le seul aspect du développement, comme pour le programme qui lui succédera en 2007, mais on en est loin! Aujourd’hui, ce programme est *surtout* utilisé pour des actions de protection des frontières au Nord. En 2005, par exemple, sept seulement des trente-neuf projets financés concernent les pays du Sud. CarlottiI60706a.

Dans le domaine de focalisation « est utilisé pour des actions de protection des frontières au Nord », aucune indication linguistique ne permet d’identifier le foyer à l’intérieur de celui-ci. Ce n’est que l’énoncé suivant qui permet de comprendre qu’au niveau du contenu propositionnel, c’est « Nord » qui est le foyer, sans qu’on puisse pour autant segmenter sa matérialité.

9. Au lieu d’une conclusion

En prenant comme point de départ la description de Nølke de *surtout*, j’ai voulu contribuer à l’analyse de ce marqueur de renchérissement argumentatif. Les données proviennent du corpus *C-ParlEur* qui couvre les interventions françaises des débats au Parlement européen.

Outre le contenu propositionnel posé de l’énoncé, *surtout* véhicule, par ses instructions, deux composantes sémantiques supplémentaires, l’une étant l’existence présupposée d’une classe paradigmique et l’autre posant la force argumentative supérieure du terme sur lequel il porte par rapport à ce paradigme.

On a également vu que les contraintes sémantiques imposées à *surtout* y, formulées par Nølke, correspondent à peu près aux emplois constatés dans *C-ParlEur*. Néanmoins, nous avons proposé qu’il ne s’agit pas, dans le premier cas, de nouvelle information, mais d’altérité sémantique entre x et y. Quant à la deuxième contrainte qui, selon Nølke, impose la « graduabilité » de y, j’ai suggéré qu’il s’agit plutôt de co-existence entre les deux contenus de x et y.

Enfin, nous avons constaté que le problème d'identification du foyer au sein du domaine de focalisation ne se pose pas, en réalité, pour les occurrences relevées dans C-ParlEur.

Maintes questions ont dû être laissées de côté. Une étude approfondie de *surtout* demanderait l'examen des combinaisons avec d'autres connecteurs et notamment l'analyse de son fonctionnement au niveau du discours. Je tiens à rappeler ici que c'est un des objectifs primordiaux du projet *Europe en ligne*, puisque celui-ci vise à montrer la rentabilité d'une méthode qui relie le niveau sémantique au niveau discursif afin d'élucider le fonctionnement des expressions argumentatives.

RÉFÉRENCES

- Chilton, P. (2004), *Analysing Political Discourse. Theory and Practice*, Londres : Routledge.
- Ducrot, O. (1973), *La Preuve et le dire*, Paris : Maison Marne.
- Ducrot, O. (1980), *Les Échelles argumentatives*, Paris : Les Éditions de Minuit.
- Ducrot, O. (1992), « Argumentation et persuasion », in : W. de Muelder *et al.* (dir.), *Énonciation et parti pris*, Amsterdam : Rodopi, p. 143–158.
- Ducrot, O. (1995), « Les Modificateurs déréalisa

NOTES

- 1 Corpus établi sous la direction de Norén et financé par l'Académie Royale Suédoise des Belles-Lettres, de l'Histoire et des Antiquités.
- 2 Le débat parlementaire présente des traits génériques particuliers, sujet qui ne pourra malheureusement pas être développé ici. Voir à ce propos Chilton (2004), Ilie (2010a), Ilie (dir.) (2010b), Norén (2010).
- 3 Pour une discussion sur la distinction entre argumentation sémantique et persuasion, voir Ducrot (1992).
- 4 Cette première contrainte exige que *surtout*, dans le cas où un ou plusieurs membres de la classe paradigmatische (c'est-à-dire x_1 , x_2 , x_3 , etc.) soit évoqué explicitement, les gradations de x et y doivent être co-orientées, comme dans « Beaucoup de gens étaient contents, *surtout* Mats », alors que « *Peu de gens étaient contents, *surtout* Mats », provoque un effet de contradiction.
- 5 Cela est corroboré, entre autres, par le fait que *surtout* se combine avec les additifs *et* ou *aussi*, ainsi qu'avec le concessif *mais*, mais pas avec le disjonctif *ou*, comme le fait *plutôt*.

Réfutation et dialogisme dans deux débats de l'entre-deux-tours : Chirac/Jospin (1995) *vs* Sarkozy/Royal (2007)

Malin Roitman

Résumé

La présente étude porte sur l'usage et le fonctionnement de la réfutation dans deux débats télévisés au cours desquels s'affrontent les candidats au second tour des élections présidentielles en France. L'objectif de cette étude est d'examiner les formes et les fonctions de la réfutation dans le cadre d'une théorisation du concept de dialogisme. Seront également mis en avant les fonctions rhétorico-argumentatives de la réfutation et les enjeux de cette pratique discursive dans le genre « débat politique télévisé ».

1. Débats politiques et force argumentative de la négation

La présente étude s'inscrit dans un projet qui porte sur cinq débats télévisés, qui ont vu s'affronter les candidats du second tour des élections présidentielles en France entre 1974 et 2007 (1974 : Giscard d'Estaing/Mitterrand ; 1981 : Mitterrand/Giscard d'Estaing ; 1988 : Mitterrand/Chirac ; 1995 : Chirac/Jospin ; 2007 : Sarkozy/Royal)¹. Ce débat est la dernière occasion pour les deux candidats d'argumenter en faveur de leur programme politique ; c'est également l'occasion d'argumenter contre les idées politiques de l'adversaire. Nous nous limiterons ici aux deux derniers de ces débats. Notre étude portera essentiellement sur l'emploi de la réfutation par négation. De façon globale, nous cherchons à étudier pourquoi et comment la réfutation est utilisée, quels sont les arguments réfutés et à qui appartiennent ces arguments.

2. Cadre théorique

2.1. Polyphonie, négation et les enjeux de la réfutation

La conception polyphonique (Ducrot 1984; Nölke *et al.* 2004) et dialogique (Bakhtine 1970; Bres 2005) de la langue est centrale pour nos recherches. La négation de phrase, dont il est question ici, est une des entités décrites, à l'intérieur de la théorie de l'argumentation de la langue de Anscombe & Ducrot (1983), comme polyphoniques, à savoir un phénomène qui par son sémantisme véhicule une stratification de son énoncé en *deux points de vue*. Dans le cadre du dialogisme de tradition bakhtinienne, la négation est décrite parmi les unités linguistiques qui témoignent de l'hétérogénéité énonciative et idéologique innée de tout texte, ainsi que de l'*intertextualité*. Selon la description de Ducrot (1984, p. 217), les points de vue (désormais pdv) de la négation sont organisés hiérarchiquement : un pdv affirmatif et sous-jacent et un pdv explicite et réfutant². Ceci peut être illustré par ce propos de Ségolène Royal, provenant du débat de 2007 :

- (1) Royal : En effet, elles [les infirmières] ne souhaitent pas travailler plus parce qu'elles travaillent déjà dans des horaires et des conditions extrêmement difficiles.
 pdv 1 : "elles [les infirmières] souhaitent travailler plus"
 pdv 2 : "elles [les infirmières] ne souhaitent pas travailler plus" ("le pdv 1 est injustifié")

Ducrot explique le phénomène de polyphonie à partir de la théorie de l'argumentation dans la langue (Anscombe & Ducrot 1983) qui défend l'idée selon laquelle certaines unités linguistiques ont une valeur argumentative innée. Les défenseurs de la théorie scandinave de la polyphonie (Nölke *et al.* 2004) ont ensuite élaboré la notion de *liens énonciatifs*, qui repose sur l'idée d'associer les pdv d'un texte aux différents *êtres discursifs*, c'est-à-dire les marqueurs linguistiques de personnes³. Le pdv 2 (négatif) est, si nous revenons à l'exemple (1), associé par défaut au *locuteur*, le responsable de l'énonciation, en l'occurrence Ségolène Royal⁴ (Nölke *et al.* 2004, p. 37-40). La stratification de l'énoncé nié en deux pdv permet, selon un postulat de la théorie de la polyphonie linguistique, d'associer le pdv 1 sous-jacent à un autre être discursif qu'au locuteur de l'énoncé, notamment à l'*interlocuteur* et à des entités virtuelles, comme la *voix collective*. Les êtres discursifs pris en compte ici sont : *le locuteur*, *l'interlocuteur* et *la voix collective*. Dans l'exemple (1), la prise en charge du pdv 1 est, en langue, sous-déterminée. Seule l'analyse du contexte nous permet d'associer le pdv sous-jacent à un être discursif. Ainsi, il est nécessaire de préciser que quelques minutes plus tôt, Sarkozy a

proposé que ceux qui travaillent dans les hôpitaux puissent faire des heures supplémentaires ; le pdv 1, tel que l'on pourrait le concevoir (“elles [les infirmières] souhaitent travailler plus”), peut ainsi être associé à l’interlocuteur Sarkozy. C'est ce pdv que le locuteur, Ségolène Royal, réfute ici.

Quand et comment la négation est-elle employée à cette fin et comment circonscrire le concept de *réfutation* ? Windisch (1987) a étudié le « discours conflictuel », dont l’objectif est de détruire ou de rendre intenable le discours attaqué, et selon ce chercheur, les procédés efficaces sont, par exemple, l’ironie, les questions rhétoriques, les intonations et les négations. Pour Apothéloz & Brandt (1992, p. 104–105), le procédé de réfutation a quatre modes possibles : 1) un argument est nié, déclaré faux ; 2) la validité d’un argument est mise hors jeu, par manque de pertinence ; 3) l’argumentation dans sa totalité est remise en question, on trouve facilement des contre-arguments ; 4) la conclusion d’un argument est annulée en faveur d’une conclusion opposée. Charaudeau & Maingueneau (2002, p. 493), à l’instar d’Apothéloz & Brandt (1992), insistent sur le fait que la réfutation porte toujours une trace du discours réfuté. Selon eux, les méthodes de réfutation sont : 1) la disqualification d’un argument (par l’évocation du « contre-discours »), 2) la manipulation du discours de l’autre, une « mise en scène » d’un discours fictif et 3) la réorientation argumentative du discours par annulation de la validité de l’argument de l’autre.

Ainsi, nous analysons une *réfutation propositionnelle*, ou *contre-argumentation* dans la terminologie de Charaudeau & Maingueneau (2002), qui se caractérise par le fait de contredire, au moyen de la négation de phrase, un argument afin de le disqualifier⁵. Nous n’analysons pas la réussite ou non d’un tel procès mais uniquement les *stratégies linguistico-discursives* qui accompagnent cette réfutation. En effet, le débat politique n'est ni une argumentation dans le sens de négociation, pour trouver une solution à un problème, ni une activité pour faire changer l'autre d'avis. La visée de l'argumentation des candidats est en revanche principalement de démontrer leurs qualités de futur président, leurs visions politiques, devant les citoyens-téléspectateurs.

2.2. *Argumentation, dialogisme et polyphonie*

La discussion ci-dessus montre qu'il faut prendre en considération tout le cadre énonciatif de la négation, ainsi que les dispositifs du genre, dont un des composants est la visée du texte. Nous nous situons dans un cadre argumentatif : comme nous l'avons déjà indiqué, les candidats sont là pour nous convaincre de leur programme. Pour cette raison, il convient de circonscrire la notion d'argumentation ainsi que les conséquences méthodologiques que la définition choisie aura pour nos analyses.

Suivant la conception dialogique du discours chez Bahktine (1970) et son développement, entre autres, chez Bres (2005) et Bres & Nowakowska (2006), nous considé-

rerons l'argumentation comme l'ensemble des dispositifs dialogiques du discours. En effet, la négation/réfutation constitue un marqueur de ces relations dialogiques du discours ; les arguments réfutés par la négation peuvent être explicites dans l'interaction, ou non (arguments pré-discursifs, hypothétiques et futurs). Pour expliquer la fonction de réfutation par négation dans les débats, nous nous servons ainsi de quelques notions clés du dialogisme élaborées par Bres (2005, p. 47–62) et Bres & Nowakowska (2006, p. 21–45). Bres (2005) dit, à la suite de Bakhtine (1970), que chaque énoncé est, de façon constitutive, toujours dépendant des discours antérieurs et que le locuteur est toujours en interaction avec les énoncés précédemment prononcés. Cette interaction anticipe également les discours futurs, à savoir qu'il y aura des réponses, des approbations ou des réfutations aux propos émis dans un événement discursif donné. Les débats politiques sont en effet à haut degré dialogiques ; on y retrouve des éléments des discours politico-médiatiques qui ont précédé ; ces débats vont également retentir dans d'autres discours politico-médiatiques postérieurs.

Le dialogisme constitue un lien entre deux approches polaires sur l'argumentation : celle de l'argumentation dans la langue (Ducrot 1972 ; Anscombe & Ducrot 1983) et celle des études interactionnelles (Eemeren & Grootendorst 2004 ; Kerbrat-Orecchioni 2005). Un avantage de la notion de *dialogisme*, souligné par Bres (2005, p. 57), est qu'elle maintient le lien avec l'idée de *dialogue*, d'échange de paroles. L'analogie de ces termes nous aide à comprendre le phénomène du dialogisme comme une sorte de *dialogue intérieur* à un énoncé isolé, mais aussi comme un *dialogue intertextuel*, à savoir que tout texte fait écho à d'autres textes (Charaudeau & Maingueneau 2002). La dimension dialogique permet ainsi de lier la fonction dialogico-argumentative de la négation de phrase au *genre*⁶.

Ducrot (1984) et Nölke *et al.* (2004) n'explicitent pas les rapports entre les marqueurs de polyphonie au niveau micro (négation) et le caractère générique au niveau macro (types de textes). Cependant, dans ces deux ouvrages, certains aspects sont opératoires pour l'analyse rhétorico-argumentative. Afin de schématiser l'énoncé nié et d'identifier tous les êtres discursifs, nous emploierons des termes proposés dans le cadre de la polyphonie linguistique (Nölke *et al.* 2004). Ducrot (1984) a montré que la négation a une structure hiérarchique susceptible d'être utilisée pour argumenter ; par rapport au dialogisme, dans le cadre duquel on parle des phénomènes dialogico-polyphoniques comme constitutifs de la langue, la notion ducrotienne de *mise en scène* – appliquée à la négation – peut mieux nous servir pour expliquer les stratégies argumentatives des candidats dans les débats politiques, qui sont des discours à un certain degré préparés et calculés (Legarve 1990).

Nous avons évoqué ci-dessus la *dimension argumentative* du discours mais celui-ci a aussi une *visée argumentative*⁷. Ainsi l'argumentation peut aussi être étudiée du point de vue des dispositifs de l'éloquence mais aussi de la persuasion. Cela vaut pour la rhé-

torique classique comme pour la nouvelle rhétorique (Perelman & Olbrechts-Tyteca 1970). Nous observons dans nos analyses que la réfutation par négation est un outil pour agir sur le discours de l'interlocuteur. Il en résulte qu'il nous faut aussi prendre en compte la conception de l'argumentation comme un jeu entre un protagoniste et un antagoniste, avec un discours et un contre-discours.

3. Analyse des réfutations

Le tableau ci-dessous présente le nombre de réfutations par négation produites par chaque candidat. La construction canonique de la négation de phrase *ne... pas*, est de loin la plus fréquente.

Nous aurons recours aux deux catégories suivantes pour classer les réfutations des candidats : *le dialogisme interdiscursif (DID)* et *le dialogisme interlocutif (DIF)* (Moirand 2007 ; Bres 2005). La catégorisation a été faite selon la nature de l'argument réfuté. Les exemples de DID sont les réfutations des arguments *antérieurs* et des arguments *requis* du discours de l'interlocuteur. Les DIF sont les réfutations des arguments qui appellent une sorte de réponse *future*, *virtuelle*, *hypothétique*, des arguments anticipés. Comme l'indique le Tableau 1, chaque type de dialogisme a ensuite été catégorisé en deux sous-catégories, pour les DID, et en trois pour les DIF.

Tableau 1. *Catégorisation des réfutations produites par chaque candidat selon le type de dialogisme et selon la nature du pdv réfuté.*

<i>Réfutation et type de dialogisme</i>	<i>Ségolène Royal</i>	<i>Nicolas Sarkozy</i>	<i>Total débat 2007</i>	<i>Lionel Jospin</i>	<i>Jacques Chirac</i>	<i>Total débat 1995</i>
Réfutation comme marqueur de <i>dialogisme interdiscursif, DID</i> (reprise et réfutation d'un discours antérieur)	43	67	110	39	36	75
Pdv repris et réfuté associé à l' <i>interlocuteur</i>	35	36	71	13	13	26
Pdv repris et réfuté associé à un <i>être discursif collectif</i>	8	31	39	26	23	49

Réfutation comme marqueur de <i>dialogisme interlocutif, DIF</i> (anticipation et réfutation d'un discours virtuel)	29	82	111	44	48	92
Pdv anticipé et réfuté associé à l' <i>interlocuteur</i>	12	6	18	14	19	33
Pdv anticipé et réfuté associé à une <i>voix collective</i>	17	71	88	24	26	50
Pdv anticipé et réfuté associé au <i>locuteur même</i> (autodialogisme)	—	5	5	6	3	9

Nombre total de réfutations par négation/usage dialogique de la négation (DID + DIF)	72	149	221	83	84	167
--	----	-----	-----	----	----	-----

3.1. *Dialogisme interdiscursif*

Dans la première sous-catégorie de DID, les pdv repris et réfutés sont associés à l'interlocuteur. Ce sont des réfutations *interactives* dans le sens où elles consistent le plus souvent en une réplique dans une interaction dialoguée qui réfute ce qui vient d'être dit par l'autre candidat et correspond à un besoin de « corriger » directement les arguments de l'autre. Les réfutations relevant du DID sont identifiées à travers les anaphores et les reprises exactes des propos de l'autre. Dans l'exemple (2), *Ce* reprend les propos de Royal, un pdv que Sarkozy reprend et réfute par la suite. Ainsi l'élément repris s'intègre-t-il dans la structure dialogique-polyphonique de la négation-réfutation :

- (2) **Royal** : Cette dame qui a 400 millions de patrimoine et **qui reçoit un chèque grâce à vous**, grâce au bouclier fiscal va toucher un chèque de 7 millions d'euros
 ...
Sarkozy : **Ce n'est pas grâce à mes relations**, si cela se trouve, elle vous connaît mieux que moi !

Les réfutations les plus emblématiques de ce type sont celles où Royal se défend contre les accusations de la perte de son sang-froid :

- (3) **Sarkozy** : Je sais pas pourquoi Mme Royal, d'habitude calme, a perdu ses nerfs
 ...
Royal : **Je ne perds pas mes nerfs**, je suis en colère. Pas de mépris. Je suis en colère. **Je n'ai pas perdu mes nerfs**. Il y a des colères très saines et très utiles.

L'exemple suivant de DID permet d'expliquer plus en détail le procédé dialogique de l'emploi de la négation :

- (4) **Sarkozy** : Je suis favorable aux Jeux Olympiques en Chine. D'ailleurs, je ne comprends pas la position de madame Royal qui est favorable au boycott pour les Jeux Olympiques **et qui est revenue de Chine en félicitant la justice**

commerciale chinoise. [...] Le boycott en la matière est une très mauvaise idée. Royal : Je suis allée en Chine, car je pense qu'un chef d'État français doit aller en Chine. Je suis allée en Chine pour voir les entreprises françaises, pour les encourager à conquérir les marchés. [...] Ne déformez pas mes propos. **Je n'ai pas félicité la justice chinoise**, contrairement à ce qui a été dit.

L'énoncé « Je n'ai pas félicité la justice chinoise » pourrait être compris comme une simple constatation sans valeur polémique associée à l'utilisation de la négation. Or, dans cette réfutation de Royal, il y a une reprise des propos de Sarkozy : « revenue de Chine en félicitant la justice commerciale chinoise ». La candidate réfute ainsi le pdv 1 « j'ai félicité la justice chinoise » que Sarkozy vient de lui attribuer : elle sent alors le besoin d'annuler en faveur d'une autre conclusion, c'est-à-dire l'idée contraire. Les propos « Ne déformez pas mes propos » ainsi que « contrairement à ce qui a été dit » renvoient aux propos de Sarkozy et déclenchent ici l'interprétation polyphonique de la négation.

Ce type de réfutation est moins fréquent dans le débat Chirac-Jospin, mais on en trouve des exemples, certains avec une reformulation manipulatrice du discours de l'autre :

- (5) **Jospin : il n'est pas responsable de la part de la France de donner ce signe de la reprise des essais nucléaires** [...] cela c'est une différence fondamentale. Je ne comprends pas que Jacques Chirac soit sur cette position...
- (6) **Chirac : Je propose un vrai service républicain. Enfin les essais nucléaires. Mais, Monsieur Jospin, je ne suis pas un fanatique des essais nucléaires.** Vous me dites maintenant qu'on a la simulation. Là vous êtes évidemment dans le secret des dieux.

Le DID, dans (5) et (6), n'est pas simplement une reprise des propos de Jospin (5) et de Chirac (6), mais une reformulation dépréciative du dit de l'autre. Dans (6), Chirac met ainsi en scène une polémique en attribuant à son interlocuteur Jospin le pdv sous-jacent manipulé suggérant que celui-ci a qualifié Chirac d'être un « fanatique de nucléaire ». L'adresse directe à Jospin est introduite par un marqueur adversatif « Mais, monsieur Jospin » et témoigne aussi de cette reprise et réfutation dialogique. Nous constatons que les interlocuteurs savent se servir de cette structure dans la construction de leur argumentation. Ainsi ces réfutations ne sont pas des reprises littérales des pdv, mais elles mettent en scène un rejet en employant des stratégies (mots valorisants par exemple) disqualifiant le point de vue de l'autre.

Le deuxième type de DID apparaît lorsqu'un candidat réfute un pdv associé à un

être discursif collectif. Il ne s'agit pas d'une réfutation d'un point de vue prononcé au cours de l'interaction mais d'un point de vue antérieur au débat, faisant partie de nos connaissances communes, de la *mémoire collective*, à l'intérieur d'une communauté socio-culturelle (Moirand 2007, p. 56). Il s'agit généralement d'une reprise et d'une réfutation d'un pdv associé à une position politique, scientifique ou morale avec laquelle le locuteur réfutant n'est pas d'accord. Ainsi, dans (7), Sarkozy réfute un pdv selon lequel “le président de la République est l'homme d'un parti” :

- (7) **Sarkozy** : Je ferai un gouvernement très ouvert de rassemblement. Pourquoi ? Parce que le **Président de la République n'est pas l'homme d'un parti**, mais l'homme de la nation. Le Président de la République prend la nation en charge.

Ce pdv réfuté “le Président de la République est l'homme d'un parti” est attribué à une collectivité ; c'est une opinion répandue, mais qui peut être contestée, ce qui est fait ici par Sarkozy. Ces deux positions ne sont pas explicitement prononcées par les deux candidats mais la structure polyphonique de la négation permet la mise en scène de ces pdv opposés. La négation est ainsi exploitée comme une stratégie argumentative. L'utilisation de la négation dans ces débats est aussi liée à la stratégie et à la visée rhétorique, à savoir que le candidat reprend consciemment et met en lumière des pdv pour ensuite les contester, comme le font Jospin et Chirac ici :

- (8) **Jospin** : je ne sais pas si Monsieur Seguin vous l'a dit, et le droit du sang, **ce n'est pas celui de la République**.
- (9) **Chirac** : Le gouvernement doit gouverner. Nous sommes dans un régime parlementaire. **Nous ne sommes pas dans un régime présidentiel**.

Dans ces deux exemples sont ainsi repris des pdv qui font partie d'une certaine collectivité, “le droit du sang est celui promulgué par la République” et “Nous sommes dans un régime présidentiel”, une voix collective fondée sur des doxas erronées. Ainsi peut-on dire que ces deux réfutations sont à cheval entre une visée argumentative (figure ironique : “vous devriez le savoir !”) et pédagogique (“je vous apprends que”). En réfutant ces pdv, les candidats affirment leurs opinions et corrigent les éventuelles conceptions erronées des faits. Ainsi le dialogique s'impose là où il n'y a pas de vrai dialogue.

3.2. *Dialogisme interlocutif*

Les réfutations peuvent aussi relever du dialogisme interlocutif (DIF). Ce sont les réfutations non d'un pdv antérieur mais d'un pdv qui est construit au moment de l'énon-

ciation et qui appelle une réponse ; ces réfutations sollicitent une réaction, parce qu'elles mettent en scène une nouvelle polémique, c'est-à-dire deux visions sur un même thème : d'une part le pdv réfutant auquel adhère le locuteur-candidat, d'autre part le pdv sous-jacent que celui-ci semble vouloir imputer à l'autre candidat ou à une collectivité. L'exemple (10) présente un cas de dialogisme interlocutif où le pdv anticipé et réfuté est associé à Ségolène Royal. La stratégie rhétorique de Nicolas Sarkozy est d'imputer le mot « bagarre » à Royal :

- (10) **Sarkozy** : C'est un point extrêmement important qui devrait, me semble-t-il, faire consensus entre la gauche et la droite. Comment finançons-nous nos retraites ? **Cela ne devrait pas être un sujet de bagarre politique**, madame Royal.

Royal : Je n'en fais pas une bagarre politique.

Royal est associée, à travers cette réfutation, au pdv “Madame Royal fait un sujet de bagarre politique de la question du mode de financement de nos retraites”, un propos qu’elle se sent, à son tour, obligée de réfuter. Ainsi Sarkozy réussit, grâce à cette réfutation, à construire et à associer un pdv défavorable à Royal, à mettre en scène une polémique où la forme verbale « devrait » susciter une réponse. Les réfutations représentant un dialogisme interlocutif portent notamment souvent sur les formes verbales futures et conditionnelles et sur les verbes modaux – *pouvoir, devoir, vouloir*, etc. –, tous porteurs d'un sème virtuel. Ainsi, dans ces exemples, une polémique nouvelle est lancée, pour solliciter une réponse :

- (11) **Royal** : Non, car on ne peut pas se plaindre de la dette et additionner les dépenses...

- (12) **Royal** : Monsieur Sarkozy, je ne diminuerai pas le nombre de fonctionnaires ou il faudra me dire dans quel domaine vous allez réduire ce nombre. [...] **Sarkozy** : Mme Royal trouve qu'il n'y a pas assez de policiers. C'est dommage que le groupe socialiste n'ait pas voté les créations d'emplois de policiers ces dernières années.

- (13) **Chirac** : D'abord, quand je vous disais quand on passe de 39 à 37 heures et que je disais qu'il y avait dans les entreprises des marges de productivité inemployées, je ne parlais pas des gains de productivité. Et donc pour l'ensemble, presque toutes les entreprises, **cette démarche ne produira pas en réalité d'emplois**.

Pour corriger son adversaire, l'interlocuteur est ainsi poussé à reprendre le pdv sous-jacent de la négation interlocutive et à continuer la chaîne dialogico-polyphonique, comme Sarkozy le fait dans (12). Royal parle d'abord de la diminution du nombre de fonctionnaires, pdv qu'elle réfute (au futur : *je ne diminuerai pas*) et ouvre ainsi une polémique. Cette réfutation interlocutive laisse entendre que son adversaire serait prêt à diminuer les fonctionnaires, ce que Sarkozy comprend. C'est pour cette raison qu'il répond à son tour en reversant la polémique de Royal : « C'est dommage que le groupe socialiste n'ait pas voté les créations d'emplois de policiers ». Les réfutations interlocutives constituent donc, avant tout, une stratégie argumentative par laquelle le locuteur met en scène des propos que celui-ci impute à son interlocuteur ou qu'il veut mettre en lumière pour ensuite les contester. La différence par rapport au DID, c'est que la négation interlocutive ouvre une polémique entre deux pdv qui n'ont pas été évoqués auparavant dans le débat ; c'est à la fois une anticipation et une sollicitation de réponse. C'est une argumentation interactive, un échange de paroles, et une argumentation « constructiviste », qui se base sur la possibilité d'exploiter des unités linguistiques pour créer une opposition, et que notre modèle dialogique permet de saisir.

Les réfutations interlocutives permettent aux interlocuteurs de *fabriquer* des points de vue qu'ils associent à leurs adversaires ; c'est une stratégie rhétorique de la négation que l'on voit souvent en 2007. Dans (14), Royal associe le pdv sous-jacent de la négation à Sarkozy et laisse ainsi entendre que son adversaire est hypocrite et menteur :

- (14) **Sarkozy** : Ce n'est pas une façon de respecter son concurrent. Je ne me serai jamais permis de parler de vous comme cela, madame.

Royal : Parce que moi, **je ne mens pas et je ne prétends pas faire ce que j'ai détruit avant.**

Sarkozy : Madame, je ne pense pas que vous élévez la dignité du débat politique.

C'est une stratégie argumentative avec une visée rhétorique de la part de Royal d'associer les pdv défavorables « je mens » et « je prétends faire ce que j'ai détruit avant » à Sarkozy ; la négation est utilisée pour mettre en scène la réfutation d'un pdv virtuel, qui est associé à Sarkozy et qui, par conséquent, disqualifie celui-ci.

Entrent aussi dans la catégorie DID, des réfutations où les pdv anticipés et réfutés sont associés à une voix collective. En voici quelques exemples :

- (15) **Royal** : Je sais que, pour certains d'entre eux, **ce n'est pas évident de se dire qu'une femme peut incarner les plus hautes responsabilités.**

- (16) **Sarkozy** : Bien sûr. Ceux qui veulent faire un nouveau référendum, c'est qu'ils veulent faire repasser la Constitution. **Je ne veux pas d'une nouvelle Constitution.**

- (17) Le journaliste Alain Duhamel : Qu'est-ce que vous préconisez de la part de la France ?
- Jospin : La France ne peut pas agir seule.** Elle doit agir avec les autres membres de la communauté internationale.

En tant qu'opérateurs polyphonico-dialogiques, ces réfutations anticipent, selon nous, une polémique postérieure. De même que pour les autres exemples de DIF, les réfutations portent sur des pdv qui reposent sur des prédictats modaux : “**c'est évident** de se dire qu'une femme peut incarner les plus hautes responsabilités”, “**Je veux** une nouvelle Constitution”, “**La France peut** agir seule”. Ainsi, la réfutation de ces pdv repose sur une opposition entre, d'un côté, l'incitation à une réalisation d'un événement et, de l'autre, la non-réalisation d'un événement.

4. Conclusion

4.1. Aspects théoriques

Nous avons décrit les réfutations dans un cadre polyphonique et dialogique. Il a été fructueux d'employer les catégories proposées par Bres (2005) – sans les suivre à la lettre – tout en gardant certains concepts de la polyphonie linguistique et la théorie de l'argumentation.

Dans les cas de dialogisme interdiscursif (DID), nous avons eu recours, pour identifier les pdv réfutés, à l'interaction qui a précédé dans le débat en question, et aussi à la « mémoire discursive » (Moirand 2007). Les marqueurs de DID sont : la reprise exacte des propos de l'autre, les anaphores, les connecteurs argumentatifs de l'adversité comme « au contraire », « non » initial, « mais » adversatif, et les renvois aux doxas. Dans le cas du dialogisme interlocutif (DIF), nous avons identifié la mise en scène d'une polémique, en reconstruisant le pdv sous-jacent auquel le locuteur s'oppose et qu'il associe à son adversaire ou à un être collectif ; l'adversaire sent en effet, comme nous l'avons vu, souvent un besoin de réagir à cette stratégie. Le dialogisme interlocutif se caractérise par des formules modales comme « il faut que... », ainsi que par des verbes modaux et des temps verbaux tels que le futur et le conditionnel.

4.2. Les discours individuels des quatre candidats

Le Tableau 1 fait apparaître trois différences principales entre les quatre candidats.

- La fréquence des réfutations est plus élevée dans le débat Sarkozy-Royal que dans le débat Jospin-Chirac. Le nombre élevé de réfutations où les pdv réfutés sont associés aux propos de l'interlocuteur est assez révélateur du caractère en partie

conflictuel du débat de 2007. Ainsi ces réfutations sont-elles parfois des manipulations, ce qui n'est pas le cas du débat de 1995.

- Dans le débat Jospin-Chirac, les deux candidats produisent à peu près le même nombre de réfutations et on peut noter une fréquence plus élevée de réfutations de la voix collective. Celles-ci se retrouvent dans des séquences où les tours de parole sont plus longs et où chaque candidat développe et argumente pour ses idées, ce qui est souvent fait en réfutant une autre idée. Cette observation est liée au caractère général de ce duel, à savoir que c'est un débat de fond, d'idées, sans trop d'interactions conflictuelles.
- Les propos de Sarkozy comptent un nombre très élevé de réfutations catégorisées comme DIF : une anticipation suivie d'une réfutation d'un pdv virtuel et collectif. C'est là que l'on rencontre la plupart des réfutations dont l'objectif est de « diaboliser » l'adversaire, mais avant tout, celles qui mettent en scène des visions et des idées opposées sur ce que la France pourrait devenir. Ainsi, à travers ces réfutations, Sarkozy arrive, selon nous, à donner l'impression de vouloir rompre avec le passé et de créer quelque chose de nouveau. Certes, la négation ne suffit pas à caractériser tous les aspects de l'argumentation des candidats, mais ces résultats issus d'un va-et-vient entre les niveaux micro- et macro-linguistique, nous suffisent pour décrire certains aspects de l'argumentation des candidats aux élections présidentielles de 1995 et 2007.

RÉFÉRENCES

- Amossy, R. (2007), *Argumentation dans le discours. Discours politique, littérature d'idées, fiction. Comment peut-on agir sur un public en orientant ses façons de penser?* Paris : Nathan.
- Anscombe, J.-C. & Ducrot, O. (1983), *L'Argumentation dans la langue*, Bruxelles : Mardaga.
- Apothéloz, D. & Brandt, P.-Y. (1992), « Champs et effet de la négation argumentative : contre-argumentation et mise en cause », *Argumentation* n° 6, p. 99–113.
- Bakhtine, M. (1970), *La Poétique de Dostoïevski*, Paris : Seuil.
- Bres, J. (2005), « Savoir de quoi on parle : dialogue, dialogal, dialogique ; dialogisme, polyphonie... », in : J. Bres, P. P. Haillet, S. Mellet, H. Nölke & L. Rosier (dir.), *Dialogisme, polyphonie : approches linguistiques*, Bruxelles : Duculot, p. 47–61.
- Bres, J. & Nowakowska, A. (2006), « Dialogisme : du principe à la matérialité discursive », in : L. Perrin (dir.), *Le Sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours*, Recherches linguistiques n° 28, Metz : CELTED, p. 21–48.

- Charaudeau, P. & Maingueneau, D. (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris : Seuil.
- Constantin de Chanay, H. & Kerbrat-Orecchioni, C. (2010), « Les Interruptions dans les débats médiatiques : une stratégie interactionnelle », *Pratiques* n° 147/148, p. 83-104.
- Doury, M. & Kerbrat-Orecchioni, C. (2011), « La Place de l'accord dans l'argumentation polémique : le cas du débat Sarkozy/Royal (2007) », *A contrario* n° 16, <<http://www.cairn.info/revue-a-contrario-2011-2.htm>>.
- Ducrot, O. (1972), *Dire et ne pas dire*, Paris : Hermann.
- Ducrot, O. (1984), *Le Dire et le dit*, Paris : Minuit.
- Eemeren, F. H. van & Grootendorst, R. (2004), *A Systematic Theory of Argumentation: The Pragma-dialectical Approach*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Fløttum, K. (2005), « MOI et AUTRUI dans le discours scientifique : l'exemple de la négation *ne... pas* », in : J. Bres, P. P. Haillet, S. Mellet, H. Nölke & L. Rosier (dir.), *Dialogisme, polyphonie : approches linguistiques. Actes du colloque de Cerisy. 2-9 septembre 2004*, Bruxelles : Duculot, p. 325-337.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2005), *Le Discours en interaction*, Paris : Armand Colin.
- Larrivée, P. & Perrin, L. (2010), « Voix et point de vue de la négation », in : M. Colas-Blaise, M. Kara, L. Perrin & A. Petitjean (dir.), *La Question polyphonique ou dialogique en sciences du langage*, Recherches linguistiques n° 31, Metz : CELTED, p. 175-200.
- Legavre, J.-B. (1990), « Le Débat télévisé Mitterrand/Chirac de 1988 raconté par plusieurs de ses acteurs », *Politix* n° 3:9, p. 86-93, <http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/polix_3_9_10>.
- Moeschler, J. (1982), *Dire et contredire : Pragmatique de la négation et acte de réfutation dans la conversation*, Berne : Peter Lang.
- Moirand, S. (2007), *Les Discours de la presse quotidienne : Observer, analyser, comprendre*, Paris : PUF.
- Nölke, H., Fløttum K. & Norén C. (2004), *ScaPoLine. La théorie scandinave de la polyphonie linguistique*, Paris : Kimé.
- Perelman, C. & Olbrechts-Tyteca, L. 1970 (1958), *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*, Bruxelles : Éditions de l'Université de Bruxelles.
- Roitman, M. (2006), *Polyphonie argumentative : étude de la négation dans des éditoriaux du Figaro, de Libération et du Monde*, Thèse de doctorat, Stockholm : Département de français, d'italien et de langues classiques, <<http://urn.kb.se/resolve?urn=urn:nbn:se:su:diva-1053>>.
- Roitman, M. & Sullet-Nylander, F. (2010), « Voix de campagne présidentielle : quelques observations sur la question et la réfutation dans le débat télévisé

- Royal-Sarkozy (2 mai 2007) », *Actes du colloque de l'AFLS, Les Voix du français : usages et représentations*, (3–5 septembre 2008/Taylorian Institution/The University of Oxford).
- Windisch, U. (1987), *Le K.O. verbal, la communication conflictuelle*, Lausanne : L'Âge d'Homme.

NOTES

- 1 Pour les études antérieures du même projet, voir par ex. Roitman & Sullet-Nylander (2010). D'autres études sur l'argumentation dans les débats des élections présidentielles sont par ex. Constantin de Chanay & Kerbrat-Orrecchioni (2010) et Doury & Kerbrat-Orrecchioni (2011).
- 2 À ce propos, voir aussi Fløttum (2005).
- 3 Le concept d'*être discursif* a été introduit par Ducrot (1984) et ensuite remanié par Nölke *et al.* (2004).
- 4 Notez bien que, dans cette étude, les pdv sont toujours encadrés par des guille-mets anglais.
- 5 La négation de phrase, cependant, ne véhicule pas automatiquement une réfutation dans le sens que nous donnons à ce terme. L'énoncé nié, tout en étant stratifié en deux couches énonciatives opposées, peut également servir à décrire un état de choses. La négation de phrase est alors nommée « négation descriptive » (Moeschler 1982 ; Larrivée & Perrin 2010).
- 6 À ce sujet, voir aussi Apothéloz & Brandt (1992) ; Roitman (2006).
- 7 Voir à ce propos par ex. Amossy (2007).

Constructions lexicales dans un corpus parallèle français-suédois

Le cas des composés NN

Maria Rosenberg

Résumé

Cette étude examine les composés NN suédois et leurs constructions correspondantes en français. Elle se base principalement sur un corpus parallèle. 2 332 composés NN suédois sont examinés. Les composés NN suédois sont fortement productifs, alors que le français préfère les SN lexicalisés. L'approche morphologique est lexématique. Deux hypothèses sont confirmées : (i) les composés NN suédois sont majoritairement rendus en français par des séquences NA et N de (DET) N et des N simples ; (ii) les textes français contiennent peu de composés NN, mais ceux-ci sont largement rendus par des composés NN suédois. La fréquence des composés NN suédois est liée au genre textuel et au style individuel. Les traducteurs semblent être influencés par la structure de la langue source. Conclusion : une méthode basée sur un corpus de traduction connaît ses limites, et la formation des mots n'est pas un phénomène entièrement stable dans une langue.

I. Introduction

La présente étude s'inscrit dans un projet de recherche en cours, dont l'objectif est d'examiner les composés NN (nom plus nom) suédois et les constructions correspondantes en français en se basant sur un corpus parallèle français-suédois.

En suédois, la composition, notamment la composition NN, est un procédé productif et très fréquent. Le français, en revanche, n'a que deux types de compositions productifs : nom plus nom, NN, et verbe plus nom, VN (Fradin 2009). Ce procédé n'est cependant pas fréquent, le français utilisant plutôt des syntagmes, ou des constructions plus ou moins lexicalisées, afin d'exprimer des concepts complexes (cf. Van Goethem 2009). Cela constitue une différence structurelle entre les deux langues

(*cf. blåstrumpa* ‘bleu-bas’ *vs bas bleu*). Selon Tegelberg (2000, p. 170), la traduction des composés suédois en français soulève des problèmes complexes et difficiles à saisir. De plus, on peut noter que le nombre des composés NN est considérable en suédois, de sorte qu’on ne les retrouve pas tous dans les dictionnaires. Voici quelques exemples de mon corpus parallèle, qui est présenté dans 1.2 ci-dessous, montrant cette différence structurelle :

suédois	français
(1) NN : <i>fallstudie</i> ‘cas-étude’ ¹	N de N : <i>étude de cas</i>
(2) NN : <i>samhällstillstånd</i> ‘société-état’	N de DET N : <i>état de la société</i>
(3) NN : <i>dokumentationsmassa</i> ‘documentation-masse’	N A : <i>masse documentaire</i>
(4) NN : <i>statsminister</i> ‘État-ministre’	A N : <i>Premier ministre</i>
(5) NN : <i>handväcka</i> ‘main-sac’	N à N : <i>sac à main</i>
(6) NN : <i>ormgrop</i> ‘serpent-fosse’	N à DET N : <i>fosse aux serpents</i>
(7) NN : <i>silverspänne</i> ‘argent-barrette’	N en N : <i>barrette en argent</i>
(8) NN : <i>nyckelroll</i> ‘clef-rôle’	NN : <i>rôle-clef</i>

Avant de présenter les hypothèses de la présente étude, je veux attirer l’attention sur les résultats d’une étude antérieure basée sur un corpus parallèle français-suédois de débats du Parlement européen (Rosenberg, à paraître). Ce corpus français-suédois est multidirectionnel, c’est-à-dire que la langue source n’est pas nécessairement le français ou le suédois ; le texte original peut être composé dans n’importe quelle langue officielle des pays de l’Union européenne, puis traduit en français et en suédois. Selon mon étude, les 983 composés NN suédois attestés dans le corpus correspondent surtout à des séquences N A (28 % des cas), à des N simples (25 %) et à des séquences N de N (18 %) et N de (DET) N (13 %) et assez rarement à des séquences NN (seulement 6 %). Dans les autres cas, les composés NN suédois correspondent à un grand nombre de séquences de différentes natures en français, telles que N à (DET) N, N pour (DET) N ou A N. La relation sémantique est de nature très variable dans les composés NN suédois. Cela permet d’expliquer pourquoi le français peut utiliser cette diversité de constructions là où le suédois a un composé NN.

1.1. *But et hypothèses*

Le but de l’étude est d’identifier les structures formelles des constructions françaises correspondant aux composés NN suédois. Compte tenu des résultats de ma précédente étude, ma première hypothèse est que les composés NN suédois sont le plus fréquemment rendus en français par des séquences N A, N de N et N de (DET) N,

ainsi que par des N simples, également dans un corpus parallèle bidirectionnel. Ma deuxième hypothèse est que le corpus parallèle compte un nombre peu élevé de séquences NN en français, et que celles-ci sont rendues le plus fréquemment par des composés NN en suédois. Je me demande aussi s'il est possible d'observer, dans les traductions françaises du suédois, un suremploi des séquences NN.

1.2. *Données : le corpus parallèle*

Une des méthodes de la linguistique contrastive, qui s'intéresse aux différences structurelles entre les langues, consiste à analyser des traductions. Tegelberg (2000) estime qu'au niveau du mot, le risque d'interférence entre langue source et langue cible est faible. Étant donné que la structure morphologique que possède une langue particulière est relativement stable, une étude morphologique s'intéressant à la composition, même si elle se base sur un corpus de traduction, devait permettre d'aboutir à des résultats valides (Dressler, communication personnelle).

La présente étude se base principalement sur un corpus parallèle de traduction. Le corpus parallèle de débats du Parlement européen est mentionné dans quelques cas, surtout à titre de comparaison avec les données du corpus de traduction. Un corpus comparable est aussi compilé pour la même raison.

Le caractère représentatif d'un corpus dépend essentiellement de deux facteurs : équilibre et sélection (*cf.* McEnery *et al.* 2006). La sélection des textes entrant dans un corpus parallèle est d'autant plus limitée qu'il doit exister un texte source et un texte cible. Mon corpus se compose de textes suédois et français contemporains, publiés après 1985. Le corpus est bidirectionnel et compte six paires de textes de non-fiction et six paires de textes de fiction. Trois paires de textes de chaque genre ont pour langue source le français et trois paires ont le suédois comme langue source. Pour cette étude, j'ai choisi les 2 800 premiers mots dans les versions suédoises de chaque œuvre. Dans le Tableau 1 sont présentés les douze œuvres, ainsi que le nombre de mots tirés de chaque œuvre. Le Tableau 2 qui suit indique le nombre total de mots-occurrences du corpus parallèle.

Tableau 1. *Le corpus parallèle.*

Source	Auteur	Nombre de mots	Cible	Nombre de mots
Textes de non-fiction				
français	Braudel (1985)	3 176	suédois	2 800
	Juillard (1994)	2 879		2 800
	Kristeva (1988)	2 899		2 800
suédois	Froman (2000)	2 800	français	3 195
	Tidholm & Lilja (2004)	2 800		3 602
	Allén & Espmark (2001)	2 800		3 613
Textes de fiction				
français	Tournier (1985)	2 715	suédois	2 800
	Gavalda (2004)	2 871		2 800
	Houellebecq (2001)	3 030		2 800
suédois	Ekman (1993)	2 800	français	3 221
	Enquist (1999)	2 800		3 300
	Bergman (1991)	2 800		3 520

Tableau 2. *Le nombre de mots-occurrences dans le corpus parallèle.*

Mots français		Mots suédois		Nombre total de mots
38 021 (53 %)		33 600 (47 %)		71 621 (100 %)
Source	Cible	Source	Cible	
17 570 (46 %)	20 451 (54 %)	16 800 (50 %)	16 800 (50 %)	

Comme le montre le Tableau 2, le corpus compte plus de soixante-dix mille mots ; la partie française du corpus contient un plus grand nombre de mots que la partie sué-

doise. Ceci confirme l'observation d'Eriksson (1997) selon laquelle le français utilise plus de mots que le suédois pour exprimer un contenu similaire. Les textes suédois (source et cible) contenant le même nombre de mots, les textes cible français sont plus longs que les textes source.

Pour cette étude, j'ai également constitué un corpus comparable d'une taille limitée, composé d'articles de presse tirés d'un journal suédois, *Svenska Dagbladet*, et d'un journal français, *Le Monde*. Les articles portent sur le volcan islandais, Grimsvötn, et sur l'épidémie de la bactérie *E. coli*. J'ai choisi de respecter la proportion attestée dans le corpus parallèle entre le français et le suédois en ce qui concerne le nombre de mots. Le corpus comparable compte ainsi 53 % de mots français et 47 % de mots suédois :

Tableau 3. *Le nombre de mots-occurrences dans le corpus comparable d'articles de presse.*

	Volcan, mai 2011	<i>E. coli</i> , juin 2011	Nombre de mots
<i>Le Monde</i>	2 828 mots	2 906 mots	5 734 (53 %)
<i>Svenska Dagbladet</i>	2 508 mots	2 577 mots	5 085 (47 %)
Nombre total de mots			10 819 (100 %)

2. Précisions théoriques

Pour le suédois, la définition d'un composé ne pose pas de problème. On peut par exemple utiliser un critère graphique ; le composé s'écrit en un mot (*cf.* Mellenius 1997) : *hus* 'maison', *båt* 'bateau' *vs* *husbåt* 'maison-bateau', c'est-à-dire une *péniche aménagée*. Or, en français, la limite entre syntagme et composé n'est pas nette. Dans cette étude, j'utilise le critère définitoire de Corbin (1992), selon lequel un composé est un construit morphologique dépourvu de structure syntaxique. *Chemin de fer* est un syntagme syntaxique, mais *ouvre-boîte* un composé.

Cependant, le critère de Corbin ne vaut pas pour les séquences NN du français, étant donné qu'elles sont engendrées soit par la syntaxe soit par la morphologie. Fradin (2003, p. 203) identifie sept types de séquences NN en français, dont un type est classé comme construit morphologique, c'est-à-dire comme composé NN, les autres six sont des construits syntaxiques. Les composés NN français remplissent les deux critères suivants : « Le N_1 est un N_2 » et « le composé dénote un sous type de N_1 » (par exemple *cité-dortoir*). Montermini (2008) propose également une échelle graduelle pour les composés NN italiens, selon leur nature plus ou moins lexématique. Ainsi,

puisque la distinction entre composé NN et construit syntaxique NN est complexe en français, mon étude ne creuse pas cette question, mais parle uniquement des séquences NN (construites par la morphologie ou la syntaxe) en français.

Pour analyser le mode de formation des mots, la présente étude adopte une approche lexématique et se base sur le lexème comme unité de base morphologique. Ainsi, un composé NN est un lexème complexe qui est constitué de deux lexèmes moins complexes (*cf.* Amiot 2005).

Un lexème est une entité lexicale, abstraite et non fléchie (Matthews 1991) combinant quatre rubriques principales, qui sont nécessaires pour garantir l'interface avec les composantes majeures de la grammaire (Fradin 2003, p. 79–106 ; Montermini 2008) :

- Phonologie : sa représentation concrète.
- Syntaxe : sa catégorie grammaticale (N, V, A), de même que des traits sous-catégoriels, par exemple la structure argumentale des verbes.
- Morphologie : ses propriétés morphologiques (par exemple la classe de flexion ou la structure du paradigme).
- Sémantique : le lexème a une signification stable et unique.

3. Analyse et résultats

La fréquence des composés NN suédois et des séquences NN françaises dans les corpus de genres différents n'est pas la même, ce que montre le Tableau 4 ci-dessous. Ce tableau inclut aussi la fréquence des suites NN dans le corpus de débats du Parlement européen (*cf.* section 1). Le corpus comparable et le corpus de débats contiennent une plus grande proportion de ces unités par rapport au corpus parallèle de fiction et de non-fiction. Le genre semble donc avoir un impact sur la fréquence des séquences NN dans les deux langues. Il n'est peut-être pas trop surprenant que, dans les articles de presse, les suites NN aient la fréquence la plus élevée, étant donné le besoin des journalistes de comprimer le texte.

Tableau 4. *Composés NN en suédois et séquences NN en français dans les trois corpus.*

	Composés NN en suédois	Séquences NN en français
Corpus parallèle de fiction et de non-fiction	1065/33 600 (3,2 %)	56/38 021 (0,1 %)
Corpus comparable, <i>SvD vs Monde</i>	284/5 085 (5,6 %)	22/5 734 (0,4 %)
Corpus parallèle de débats	983/20 286 (4,8 %)	58/23 640 (0,2 %)

Le Tableau 5 présente de manière plus détaillée la distribution des composés NN en suédois et des séquences NN en français dans les textes source et cible du corpus parallèle de fiction et de non-fiction.

Tableau 5. *Composés NN en suédois et séquences NN en français dans le corpus parallèle.*

Textes source français		Textes cible suédois
Braudel	1 (0,03 %)	85 (3,0 %)
Juillard	1 (0,04 %)	82 (2,9 %)
Kristeva	0 (0,0 %)	34 (1,2 %)
Tournier	7 (0,3 %)	63 (2,2 %)
Gavalda	0 (0,0 %)	62 (2,2 %)
Houellebecq	10 (0,3 %)	99 (3,3 %)
Nombre total	19	425
Textes source suédois		Textes cible français
Froman	148 (5,3 %)	7 (0,2 %)
Tidholm & Lilja	141 (5,0 %)	2 (0,1 %)
Allén & Espmark	132 (4,7 %)	20 (0,6 %)
Ekman	75 (2,7 %)	4 (0,1 %)
Enquist	45 (1,6 %)	2 (0,1 %)
Bergman	99 (3,5 %)	2 (0,1 %)
Nombre total	640	37

Le Tableau 5 montre que les textes français contiennent peu de séquences NN. Néanmoins, celles-ci sont plus fréquentes dans les traductions françaises que dans les textes source : 37 vs 19. Par rapport aux textes français, les textes suédois, pour leur part, contiennent un nombre élevé de composés NN. On voit aussi que les composés NN suédois sont plus nombreux dans les textes source que dans les textes cible : 640 vs 425. Les traducteurs semblent donc être influencés par la langue source. De plus, on constate une plus grande variation entre les auteurs des textes source qu'entre les traducteurs ; ainsi Enquist utilise-t-il peu de composés NN (1,6 %), alors que le traducteur suédois de Houellebecq en utilise beaucoup (3,3 %). Notons aussi que les composés NN suédois sont plus fréquents dans les textes source de non-fiction que dans les textes source de fiction : 421 vs 219. Ceci confirme le fait évoqué à propos du Tableau 4, à savoir que le genre est un facteur important pour la fréquence des composés. Le fait que les textes de non-fiction comportent plus de suites NN que ceux de fiction pourrait s'expliquer par la nécessité d'utiliser des termes précis dans ce premier genre.

3.1. *Constructions correspondant en français aux composés NN du suédois*

Une typologie formelle des séquences correspondant, en français, aux composés NN du suédois est présentée dans le Tableau 6.

Tableau 6. *Constructions correspondant, en français, aux composés NN du suédois dans le corpus parallèle.*

	N	N de N	NA	N de DET N	SX	NN	AN	N en N	N d' N	Ø	Tot.
Textes source français											
Braudel	31	18	13	14	8	1					85
Juillard	29	19	11	15	4	1					82
Kristeva	18	4	2	3		5				1	34
Tournier	33	15	4	3	1	5				1	63
Gavalda	36	9	1	11	2			1	1	1	62
Houellebecq	44	22	16	8	4	2	1	1	1		99
Textes cible français											
Froman	44	36	38	9	5	7	4	1	3	1	148
Tidholm & Lilja	31	36	34	20	12			5	3		141
Allén & Espmark	41	24	13	18	16	19	1				132
Ekman	27	20	7	12	4	4		1			75
Enquist	11	4	16	3	4	2	1	3	1		45
Bergman	35	16	5	9	6		20	4	4		99
	380	223	160	125	66	46	27	16	15	7	1065
	36 %	21 %	15 %	12 %	6 %	4 %	3 %	2 %	1 %	1 %	100 %

Ma première hypothèse est confirmée : dans 84 % des cas, les composés NN suédois correspondent à des N simples (36 %) et à des séquences N *de* N (21 %), N A (15 %) ou N *de* DET N (12 %). Cependant, la répartition des constructions les plus fréquentes dans les textes français n'est pas identique à celle de mon étude antérieure. Le N simple est le plus fréquent dans le corpus parallèle (36 %), alors qu'on a vu que dans le corpus de débats, c'est la suite N A qui est la plus fréquente (28 %). La suite N *de* N, quant à elle, est un peu plus fréquente dans le corpus parallèle que dans le corpus de débats (21 % *vs* 18 %). La séquence N *de* DET N a à peu près la même fréquence dans les deux corpus (12 % *vs* 13 %). Le Tableau 6 fait cependant apparaître l'existence de variations considérables entre les textes. On peut par exemple noter que la traduction française de Bergman contient un nombre élevé de suites A N (20 des 27 attestations, 74 %), et que la suite NN est fréquente dans la traduction d'Allén & Espmark (19 des 46 attestations, 41 %). J'y reviendrai dans la section 3.7.

3.2. *Constructions correspondant, en suédois, aux séquences NN du français*

Les séquences NN sont peu fréquentes dans les textes en français et correspondent le plus souvent à des composés NN en suédois, ce qui confirme ma deuxième hypothèse (*cf.* section 1.1). Selon mes données, le suédois utilise cinq types de constructions différentes pour rendre une séquence NN française, alors que le français utilise dix types différents pour rendre un composé NN suédois (*cf.* section 3.1). Cela explique que le Tableau 7 ci-dessous compte moins de colonnes que le Tableau 6 précédent.

Tableau 7. *Constructions suédoises correspondant aux séquences NN françaises dans le corpus parallèle.*

	NN	N	AN	SX	Ø	Tot.
Textes source suédois						
Froman	7					7
Tidholm & Lilja		1			1	2
Allén & Espmark	18		2			20
Ekman	4					4
Enquist	2					2
Bergman	1	1				2
Textes cible suédois						
Braudel	1					1
Juillard	1					1
Kristeva						0
Tournier	5	2				7
Gavalda						0
Houellebecq	7		1	2		10
	46 82 %	4 7 %	3 5 %	2 4 %	1 2 %	56 100 %

3.3. NN vs N

Examinons de plus près quelques occurrences du corpus parallèle. Un composé NN suédois correspond à un N simple dans les textes français, en raison souvent d'une différence structurelle entre les deux langues, affectant le lexique : le français utilise un mot simple pour dénommer un concept, tandis que le suédois utilise un mot composé pour désigner ce même concept. Ceci est illustré par l'exemple (9), *kroppsrörelse* vs *gesticulation* ou l'exemple (13), *pommettes* vs *kindknotor*. Quant à l'exemple (12), *dunes*, le *TLFi* note que « *dune de sable* est considérée comme pléonastique » par certains dictionnaires. Dans d'autres cas, il s'agit d'un choix du traducteur : le plus souvent le

nom hypéronyme du composé s'utilise seul, comme le montre l'exemple (10), *anfallsvåg* vs *vague*.

Les exemples (11) et (14) sont des exceptions : un N simple suédois, *tomte* et *korporal*, est rendu par une séquence NN en français, *père Noël* et *caporal-chef*. Notons cependant que *tomte* a également en suédois un équivalent NN, comme le montre l'exemple (11).

suédois (source) → français (cible)

- (9) NN : *kropsrörelse* ‘corps-mouvement’ → N : *gesticulation*
- (10) NN : *anfallsvåg* ‘attaque-vague’ → N : *vague*
- (11) N : *tomte* ‘père Noël’ (*jultomte* ‘Noël-père’) → NN : *père Noël*

français (source) → suédois (cible)

- (12) N : *dunes* → NN : *sanddyner* ‘sable-dunes’
- (13) N : *pommettes* → NN : *kindknotor* ‘joue-os’
- (14) NN : *caporal-chef* → N : *korporal* ‘caporal’

3.4. NN vs NA

Les composés NN des textes suédois qui sont rendus en français par des suites N A contiennent souvent des lexèmes avec une signification presque identique, comme le montrent les exemples (15–20) ci-dessous. Il importe de souligner que je n'entre pas ici dans le détail de la relation sémantique interne des constructions. On peut néanmoins mentionner qu'en français, les suites N A et N de N (*cf. section 3.5*) manifestent à peu près toutes les relations sémantiques internes que présentent les composés NN en suédois (voir Rosenberg, à paraître) : ce fait explique pourquoi ces deux suites sont aussi fréquemment utilisées en français pour rendre un composé NN suédois.

suédois (source) → français (cible)

- (15) NN : *ryggstöd* ‘dos-appui’ → N A : *dos rigide*
- (16) NN : *grunduppgift* ‘fond-mission’ → N A : *mission fondamentale*
- (17) NN : *mjölkprodukt* ‘lait-produit’ → N A : *produit laitier*

français (source) → suédois (cible)

- (18) N A : *choc pétrolier* → NN : *oljechock* ‘pétrole-choc’
- (19) N A : *face cachée* → NN : *skuggsida* ‘ombre-face’
- (20) N A : *animal domestique* → NN : *husdjur* ‘maison-animal’

3.5. *NN vs N de N*

Comme je viens de le mentionner, les composés NN en suédois et les séquences N de N et N A en français manifestent, dans la plupart des cas, des relations sémantiques internes similaires, comme en témoignent les exemples (21–25) ci-dessous. On peut noter qu'un composé NN en suédois est parfois rendu soit par une construction N de N soit par une construction N A, comme dans l'exemple (23) : *handelscentrum* vs *centre de commerce/centre commercial*. Ceci semble confirmer que ces deux constructions françaises sont souvent proches sémantiquement. L'exemple (26) est intéressant, car il constitue un cas où le suédois semble être limité dans sa capacité à former un composé et doit recourir à un syntagme prépositionnel.

suédois (source) → français (cible)

- (21) NN : *fuktfläck* 'humidité-tache' → N de N : *tache d'humidité*
- (22) NN : *piprök* 'pipe-fumée' → N de N : *fumée de pipe*
- (23) NN : *handelscentrum* 'commerce-centre' → N de N ou N A : *centre de commerce* ou *centre commercial*

français (source) → suédois (cible)

- (24) N de N : *œur de basalte* → NN : *basalthjärta* 'basalte-cœur'
- (25) N de N : *toile d'araignée* → NN : *spindelväv* 'araignée-toile'
- (26) N de N : *téléfilms de société* → NN : *samhällsprogram (på tv)* 'société-émission (à la télé)' (**samhällstvprogram*)

3.6. *NN vs N de DET N*

Les lexèmes entrant dans les composés NN en suédois et les constructions N de DET N correspondantes en français sont également capables d'exprimer un contenu sémantique similaire. Remarquons qu'il semble aussi exister une alternance entre les constructions de type N A (*cf. choc pétrolier*, ex. 18 *supra*) et celles de type N de DET N (*cf. prix du pétrole*, ex. 30 *infra*), correspondant aux composés NN suédois (*cf. oljechock*, ex. 18 *supra*, et *oljepris*, ex. 30 *infra*). De plus, l'usage d'un déterminant avant le deuxième N n'est pas toujours entièrement fixe : des exemples français tels que (28) et (31–32) peuvent aussi apparaître sans déterminant (*cf. bal de printemps, prise de pouvoir, marche d'escalier*).

suédois (source) → français (cible)

- (27) NN : *dagsljus* 'jour-lumière' → N de DET N : *clarté du jour*
- (28) NN : *vårbal* 'printemps-bal' → N de DET N : *bal du printemps*
- (29) NN : *fredspris* 'paix-prix' → N de DET N : *prix de la Paix*

français (source) → suédois (cible)

- (30) N de DET N : *prix du pétrole* → NN : *oljepris* ‘pétrole-prix’
- (31) N de DET N : *prise du pouvoir* → NN : *maktövertagande* ‘pouvoir-prise’
- (32) N de DET N : *marche de l'escalier* → NN : *trappsteg* ‘escalier-marche’

3.7. NN vs SX, NN, AN

Quelques constructions sont moins fréquentes dans les textes français du corpus. L'exemple (33) présente une phrase suédoise comprenant trois composés NN, qui ne se retrouvent pas dans la traduction française : le syntagme verbal dont fait partie l'un des composés, *randmönster*, est par exemple traduit uniquement par un verbe en français.

Deux faits remarquables ressortent du Tableau 6, qui porte sur les constructions correspondant en français aux composés NN du suédois. Le premier est la fréquence élevée des séquences NN dans la traduction française d'Allén & Espmark. Cette haute fréquence s'explique par le fait que le texte original traite du prix Nobel ; on y trouve plusieurs exemples comme ceux cités en (34), *Prix Nobel* et *Comité Nobel*, ainsi que d'autres suites NN, comportant *Nobel*. Dans ce type d'expressions, le N propre « désigne en gros celui qui est à l'origine du N₁ [c'est-à-dire le premier N d'une séquence NN (N₁N₂), cf. section 2] » (Fradin 2003, p. 204). Elles ne correspondent pas, en français, aux composés, mais aux construits syntaxiques. Le deuxième fait remarquable est la haute fréquence de la suite A N dans la traduction française du texte de Bergman. Ce texte reproduit une conversation entre un jeune homme, le petit-fils, et son grand-père au sujet de la grand-mère (voir ex. 35). Les trois mots-types, *petit-fils*, *grand-père* et *grand-mère*, donnent lieu à 20 mots-occurrences (c'est-à-dire qu'ils sont attestés 20 fois dans le corpus et comptés 20 fois dans le Tableau 6). Ces occurrences, affectant la fréquence des suites A N d'une manière considérable, montrent effectivement l'importance de faire la distinction entre mot-type et mot-occurrence dans une étude basée sur corpus. Cependant, soulignons que mon étude se focalise principalement sur les mots-occurrences.

suédois (source) → français (cible)

- (33) NN : *på fönsterrutorna låg ett randmönster av regndroppar* ‘sur les fenêtres-carreaux il y avait une rayure-motif de pluie-gouttes’ → SX : *les vitres ruissaient de pluie*
- (34) NN : *Nobelpris* ‘Nobel-prix’, *Nobelkommitté* ‘Nobel-comité’ → NN : *Prix Nobel*, *Comité Nobel*
- (35) NN : *sonson* ‘fils-fils’, *farfar* ‘père-père’, *farmor* ‘père-mère’ → AN : *petit-fils, grand-père, grand-mère*

français (source) → suédois (cible)

- (36) SX : *se signa* → NN : *göra korstecknet* ‘faire le croix-signe’
 (37) NN : *sachet-repas* → NN : *portionsförpackning* ‘repas-paquet’
 (38) A N : *le vieux salaud* → NN : *den skitstöveln* ‘ce merde-botte’

Les exemples (36–38) ci-dessus montrent des suites SX, NN et A N dans les textes source français, qui sont rendues par des composés NN en suédois.

3.8. NN vs N en N, N à N, Ø

Passons à d’autres cas moins fréquents. Le composé *näverkont* en (39) est difficile à rendre en français, puisque trois constructions sont nécessaires pour le traduire : *sac à dos en écorce de bouleau* ; N à N, N en N et N de N. Sur le plan sémantique, les suites N en N attestées dans les textes français, comme l’exemple précédent ou *fauteuils en cuir* sous 40 (cf. aussi ex. 43), manifestent toutes une relation COMPOSÉ DE (MADE OF, selon Jackendoff 2009). Cette contrainte explique ainsi la fréquence peu élevée des suites N en N dans le corpus. Il en est de même pour les suites N à N. Selon Cadiot (1993), il y a deux types principaux de suites N à N : à dans le sens de AVEC, tel que *verre à pied* et *lampe à gaz* dans (41) et à dans le sens de POUR, tel que *verre à dents* ou *sac à dos* dans l’exemple (39) et *condamnation à mort* dans l’exemple (44) (PART ou PURPOSE selon Jackendoff 2009).

Pour ce qui est de l’élément vide (Ø), c’est-à-dire une suite NN dans une des deux langues sans équivalent dans l’autre langue, il est parfois dû à une reformulation, comme le montrent les exemples (42) et (45).

suédois (source) → français (cible)

- (39) NN : *näverkont* ‘écorce de bouleau-sac à dos’ → N (à N) en N (de N) : *sac à dos en écorce de bouleau*
 (40) NN : *skinnmöbler* ‘cuir-meubles’ → N en N : *fauteuils en cuir*
 (41) NN : *gaslampa* ‘gaz-lampe’ → N à N : *lampe à gaz*
 (42) Ø : *generell välfärd* ‘général bien-être’ → NN : *État-providence*

français (source) → suédois (cible)

- (43) N en N : *culotte en organza* → NN : *organzatrosa* ‘organza-culotte’
 (44) N à N : *condamnation à mort* → NN : *dödsdom* ‘mort-condamnation’
 (45) Ø : *Économiquement* → NN : *ekonomisk synpunkt* ‘économique point de vue’

3.9. Quelques exemples du corpus comparable

Même si le corpus comparable est de taille limitée, j'ai pu identifier un assez grand nombre d'expressions correspondantes, sous forme d'une suite NN, dans les deux langues. D'abord, j'ai localisé les séquences NN dans les deux langues, puis les constructions correspondant dans les textes français aux composés NN relevés dans les textes suédois, et inversement. Ce corpus semble lui aussi confirmer ma première hypothèse : le français tend à utiliser le N simple, mais également les suites N A, N de N et N de DET N, là où le suédois emploie un composé NN (*cf. ex. 46–49*). Quelques séquences NN correspondant en français aux composés NN du suédois sont aussi attestées (*cf. ex. 50*).

suédois ↔ français

- (46) NN : *dödsfall* ‘mort-cas’ ↔ N : *décès*
- (47) NN : *luftrum* ‘air-espace’ ↔ N A : *espace aérien*
- (48) NN : *askmoln* ‘cendre-nuage’ ↔ N de N : *nuage de cendres*
- (49) NN : *smittkälla* ‘contamination-source’ ↔ N de DET N : *origine de la contamination*
- (50) NN : *mardrömsscenario* ‘cauchemar-scénario’ ↔ NN : *scénario catastrophe*

4. Conclusion

La présente étude, fondée sur trois corpus de genres différents, montre que les composés NN en suédois correspondent majoritairement à des séquences N A, N de N et N de DET N et à des N simples en français, ce qui confirme ma première hypothèse. Il en est de même de ma deuxième hypothèse : les séquences NN sont rares dans les textes en français et sont le plus souvent rendues par des composés NN en suédois.

Par ailleurs, l'étude montre que la fréquence des composés NN en suédois est liée au genre des textes et au style des auteurs. Les traducteurs, quant à eux, semblent être influencés par la structure de la langue source. Un certain suremploi des séquences NN dans les traductions en français peut par exemple s'observer. Ces faits me conduisent à tirer la conclusion suivante. Premièrement, la composition, en tant que procédé de formation des mots, n'est pas entièrement stable dans une langue donnée : sa fréquence dépend parfois de préférences individuelles. Deuxièmement, lorsque l'on traduit, il y a un certain risque d'interférence même au niveau du mot.

Il importe aussi de souligner que l'étude montre les limites d'une méthode basée sur un corpus de traduction. Afin d'obtenir des généralisations et des résultats plus valides, il faudrait utiliser des données plus variées et plus étendues, par exemple des

corpus monolingues et des corpus comparables et parallèles, incluant plusieurs genres textuels et comptant un nombre de mots plus élevé. Pour une étude future, il serait pertinent d'identifier tous les syntagmes nominaux dans les deux langues et d'examiner en particulier où sont placés les adjectifs. Le contexte, souvent négligé dans les études morphologiques (*cf.* Cysouw & Wälchli 2007), constitue un autre facteur important à prendre en considération.

CORPUS PARALLÈLE

- Allén, S. & Espmark, K. (2001), *Nobelpriset i litteratur: En introduktion av Sture Allén och Kjell Espmark*, Stockholm : Svenska Akademien et Norstedts.
- Allén, S. & Espmark, K. (2008), *Le Prix Nobel de littérature. Une introduction par Sture Allén et Kjell Espmark*, F. Sule (trad.), Stockholm : Svenska Akademien et Norstedts.
- Bergman, I. (1991), *Den goda viljan*, Stockholm : Norstedts.
- Bergman, I. (1992), *Les Meilleures intentions*, C. G. Bjurström & L. Albertini (trad.), Paris : Gallimard.
- Braudel, F. (1985), *La Dynamique du capitalisme*, Paris : Les Éditions Arthaud.
- Braudel, F. (1988), *Kapitalismens dynamik*, G. Sandin (trad.), Möklinta : Gidlunds bokförlag.
- Ekman, K. (1993), *Händelser vid vatten*, Stockholm : Albert Bonniers Förlag.
- Ekman, K. (1995), *Crimes au bord de l'eau*, M. de Gouvenain & L. Grumbach (trad.), Arles : Actes Sud.
- Enquist, P. O. (1999), *Livläkarens besök*, Stockholm : Norstedts.
- Enquist, P. O. (2000), *Le Médecin personnel du roi*, M. de Gouvenain & L. Grumbach (trad.), Arles : Actes Sud.
- Froman, I. (2000), *Sverige och Belgien. La Suède et la Belgique*, B. Perez (trad.), Stockholm : Svenska institutet.
- Gavalda, A. (2004), *Ensemble, c'est tout*, Paris : Le Dilettante.
- Gavalda, A. (2005), *Tillsammans är man mindre ensam*, M. Björkman (trad.), Stockholm : Albert Bonniers förlag.
- Houellebecq, M. (2001), *Plateforme*, Paris : Flammarion.
- Houellebecq, M. (2002), *Plattform*, A. Bodegård (trad.), Stockholm : Albert Bonniers förlag.
- Juillard, J. (1994), *Ce fascisme qui vient...*, Paris : Éditions du Seuil.
- Juillard, J. (1994), *Fascism i antågande*, C. Levay (trad.), Tollarp : Studiekamraten.
- Kristeva, J. (1988), *Étrangers à nous-mêmes*, Paris : Librairie Arthème Fayard.
- Kristeva, J. (1991), *Främlingar för oss själva*, A. Runnqvist-Vinde (trad.), Stockholm : Natur och Kultur.

- Tidholm, P. & Lilja, A. (2004), *Det ska vi fira! – svenska traditioner och högtider*, <<http://www.sweden.se/otherlanguages/otherlanguages/otherlanguages/3738/Swedish/Det-ska-vi-fira-Svenska-traditioner-och-hogtider/>> [05/04/2011].
- Tidholm, P. & Lilja, A. (2004), *Festivités à la suédoise – traditions et fêtes*, L. Rousseau (trad.), <<http://www.sweden.se/fr/Accueil/Style-de-vie/Festivites-a-la-suedoise/>> [05/04/2011].
- Tournier, M. (1985), *La Goutte d'or*, Paris : Gallimard.
- Tournier, M. (1987), *Gulddroppen*, C. G. Bjurström (trad.), Stockholm : Albert Bonniers Förlag.

CORPUS COMPARABLE

Svenska Dagbladet, <www.svd.se>.
Le Monde, <www.lemonde.fr>.

RÉFÉRENCES

- Amiot, D. (2005), « Between Compounding and Derivation. Elements of Word-Formation Corresponding to Prepositions », in : W. U. Dressler *et al.* (dir.), *Morphology and its Demarcations*, Amsterdam/Philadelphie : Benjamins, p. 183–195.
- Cadiot, P. (1993), « *À* entre deux noms : vers la composition nominale », *Lexique* n° 11, p. 193–240.
- Corbin, D. (1992), « Hypothèses sur les frontières de la composition nominale », *Cahiers de grammaire* n° 17, p. 25–55.
- Cysouw, M. & Wälchli, B. (dir.) (2007), « Parallel Texts. Using Translational Equivalents in Linguistic Typology », *STUF – Language Typology and Universals* n° 60:2.
- Eriksson, O. (1997), *Språk i kontrast. En jämförande studie av svensk och fransk meningssstruktur*, Göteborg : Akademiförlaget.
- Fradin, B. (2003), *Nouvelles approches en morphologie*, Paris : Presses Universitaires de France.
- Fradin, B. (2009), « IE, Romance: French », in : R. Lieber & P. Štekauer (dir.), *The Oxford Handbook of Compounding*, Oxford : Oxford University Press, p. 417–435.
- Jackendoff, R. (2009), « Compounding in the Parallel Architecture and Conceptual Semantics », in : R. Lieber & P. Štekauer (dir.), *The Oxford Handbook of Compounding*, Oxford: Oxford University Press, p. 105–128.

- Matthews, P. H. (1991) [1974], *Morphology*, 2^{ème} édition, Cambridge : Cambridge University Press.
- McEnery, T., Xiao, R. & Tono, Y. (2006), *Corpus-Based Language Studies: An Advanced Resource Book*. Londres/New York : Routledge.
- Mellenius, I. (1997), *The Acquisition of Nominal Compounding in Swedish*, Thèse de doctorat, Lund : Lund University Press.
- Montermi, F. (2008), « La Composition en italien dans un cadre de morphologie lexématique », in : D. Amiot (dir.), *La Composition dans une perspective typologique*, Arras : Artois Presses Université, p. 161–187.
- Rosenberg, M. (à paraître), « Semantic and Formal Structure: A Corpus-Based Study of Swedish NN Compounds and their French Counterparts », in : P. ten Hacken & C. Hopkin (dir.), *Meaning and Lexicalization of Word Formation*, Édimbourg : Edinburgh University Press.
- Tegelberg, E. (2000), *Från svenska till franska. Kontrastiv lexikologi i praktiken*, Lund : Studentlitteratur.
- TLFi, *Le Trésor de la Langue Française informatisé*, <<http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>>.
- Van Goethem, K. (2009), « Choosing between A+N Compounds and Lexicalized A+N Phrases: The Position of French in Comparison to Germanic Languages », *Word Structure* n° 2:2, p. 241–253.

NOTE

- 1 Une traduction mot à mot est donnée après chaque expression suédoise. Je souligne aussi que tous les exemples numérotés dans ce texte sont attestés dans mes corpus. Certains d'entre eux ne sont pas conformes aux normes, mais je ne fais que les reproduire.

Notices biographiques

ANDERS BENGSSON est maître de conférences au Département de français, d’italien et de langues classiques de l’Université de Stockholm (Suède) où il enseigne la langue et l’histoire de la langue française. Depuis la soutenance de sa thèse de doctorat, *La Vie de sainte Bathilde* (Lund), il a travaillé sur l’ancien et le moyen français. Après sa deuxième édition critique, *La Vie de sainte Geneviève*, il a surtout travaillé sur la traduction de l’ablatif absolu en moyen français, qui a donné lieu à plusieurs études. D’autres travaux de recherche ont porté sur l’usage des trois synonymes partiels *damoisele*, *pu-cele* et *meschine*, et sur le phénomène dit de réduplication synonymique dans le manuscrit 305 du Queen’s College d’Oxford. En collaboration avec Dominique Boutet, Laurent Brun et Silvère Menegaldo, il a également organisé un colloque international sur la réception du Moyen Âge au Moyen Âge à Stockholm : *Le Moyen Âge par le Moyen Âge, même*.

Voir également : <<http://www.fraitaklass.su.se/om-oss/kontakt/presentationer-medarbetare/a-g/anders-bengtsson-1.14686>>.

PATRICK CHARAUDEAU est professeur émérite de l’Université de Paris XIII, et actuellement chercheur au Laboratoire « Communication et Politique » du CNRS. Son activité de recherche s’est déployée (et continue de se déployer) parallèlement dans trois domaines : le domaine de *l’analyse du discours*, sous ses aspects théoriques ; le domaine des *genres discursifs et de la communication* (médias et politique) sous ses aspects descriptifs ; le domaine de *l’identité culturelle* par des travaux de réflexion sur l’identité sociale, culturelle et discursive. Parmi ses publications, on notera : *Dictionnaire d’analyse du discours*, en collaboration avec D. Maingueneau, Le Seuil, Paris, 2002 ; *Le Discours politique. Les masques du pouvoir*, Vuibert, Paris, 2005 ; *Entre popu-*

lisme et peopolisme. Comment Sarkozy a gagné, Vuibert, Paris, 2008 ; *Les Médias et l'information. L'impossible transparence du discours*, 2^{ème} édition, revue et augmentée, 2011.

Voir également : <<http://www.patrick-charaudeau.com/>>.

HUGUES ENGEL est enseignant-chercheur à l’Université de Stockholm et à l’Université d’Uppsala. Il a soutenu en 2010 une thèse de linguistique française sur l’emploi et le développement de la dislocation en français langue seconde. Il poursuit aujourd’hui ses recherches dans le domaine de la traductologie, dans lequel il mène, entre autres, un projet sur les traductions françaises des œuvres de l’écrivain suédois Hjalmar Söderberg (1869–1941). Hugues Engel s’intéresse également à l’emploi des connecteurs en français écrit et parlé.

GUNNEL ENGWALL est professeure émérite à l’Université de Stockholm où elle a été engagée dans la direction comme vice-présidente et présidente. Depuis 2006 elle est présidente de l’Académie Royale Suédoise des Belles-Lettres, de l’Histoire et des Antiquités. Ses principaux domaines de spécialité sont la linguistique quantitative et les études stylistiques concernant August Strindberg, auteur franco-suédois. Sa thèse, *Fréquence et distribution du vocabulaire dans un choix de romans français* (1974), un dictionnaire des fréquences, *Vocabulaire du roman français (1962-1968)* (1984), ainsi qu’une quinzaine d’articles font partie du premier domaine. Dans le deuxième, on peut noter deux volumes rédigés dans l’édition nationale des Œuvres complètes de Strindberg (1999 et 2011), édition dont elle est responsable, et de nombreux articles traitant différents aspects des ouvrages de Strindberg écrits directement en français.

Voir également : <<http://www.su.se/romling/forskare/gunnel-engwall/gunnel-engwall-1.24062>>.

VICTORINE HANCOCK est habilitée à diriger des recherches à l’Université de Stockholm. Elle est l’auteure d’une thèse sur l’emploi des connecteurs et des modalisateurs chez les apprenants suédois de français langue seconde. Ses recherches portent sur l’organisation du discours, la structure informationnelle et la pragmatisation des connecteurs chez les apprenants adultes de français.

Voir également : <<http://www.su.se/romling/forskare/victorine-hancock/victorine-hancock-1.23935>>.

JUKKA HAVU, professeur à l’Université de Tampere (Finlande) est spécialiste des langues romanes et a enseigné le français, l’espagnol et le catalan à l’Université de Helsinki, à l’École des Hautes Études Économiques et Commerciales de Helsinki et à l’Université de Tampere. Ses recherches portent sur le temps, l’aspect et l’action dans les langues romanes (à consulter notamment : *La constitución temporal del sintagma verbal en el español moderno*, 1997, Academia Scientiarum Fennica) et sur la politique linguistique. Actuellement, il dirige l’Institut des études de langues, littérature et traduction de son Université.

Voir également : <<http://www.uta.fi/ajankohtaista/vaalit/rehtori2009/havu.html>>.

CATHERINE KERBRAT-ORECCHIONI est professeure émérite à l’Université Lumière Lyon 2 où elle a effectué toute sa carrière, tout en étant à plusieurs reprises Professeure invitée dans différentes universités étrangères (Université Columbia de New York, Université de Genève, Université de Californie à Santa Barbara). De 2000 à 2005 elle a occupé la chaire « Linguistique des interactions » à l’Institut Universitaire de France. Ses domaines de spécialité sont la pragmatique, l’analyse du discours et l’analyse des conversations. Elle a publié dans ces domaines de nombreux articles et ouvrages, dont *L’Énonciation, L’Implicite, Les Interactions verbales* (3 tomes), *Les Actes de langage dans le discours, La Conversation, Le Discours en interaction*. Elle a aussi dirigé diverses publications collectives, la plus récente, parue aux Presses de l’université de Chambéry, s’intitulant *S’adresser à autrui. Vol. 1* (2010 ; vol. 2 à paraître en 2013).

Voir également : <<http://icar.univ-lyon2.fr/membres/cerbrat/>>.

HANS KRONNING, titulaire de la chaire de linguistique française et romane à l’Université d’Uppsala, est l’auteur d’une monographie sur le verbe modal *devoir* (1996) et de nombreux articles de linguistique française portant, entre autres, sur les connecteurs, la modalité et l’évidentialité (notamment les marqueurs épistémiques), le temps et l’aspect (notamment la concordance des temps), la grammaticalisation et le discours rapporté. Ces dernières années, il s’est surtout consacré à la linguistique contrastive en comparant les langues romanes entre elles, ainsi qu’avec le suédois, et à l’élaboration d’une théorie modale de la polyphonie qui prend systématiquement en compte la dichotomie du ‘montré’ et du ‘dit’. Il fait partie du comité scientifique d’une dizaine de revues internationales de linguistique française et/ou générale. Il est membre de l’Académie Royale Suédoise des Belles-Lettres, de l’Histoire et des Antiquités, a été promu Officier dans l’Ordre des Palmes Académiques et membre de la commission pour les sciences du langage du CNRS suédois (‘Vetenskapsrådet’).

Voir également : <<http://www.moderna.uu.se/hanskronning/>>.

COCO NORÉN est professeure au Département de langues modernes de l'Université d'Uppsala (Suède) et chercheure à l'Académie Royale Suédoise des Belles-Lettres, de l'Histoire et des Antiquités. Elle consacre l'essentiel de sa recherche aux théories argumentative et polyphonique appliquées sur divers genres discursifs, notamment médiatique et politique. Dans ce cadre, ses travaux empiriques portent sur la reformulation, le pronom *on* et les connecteurs. Elle enseigne la linguistique et préside le Sénat académique de l'université.

Voir également : <<http://www.moderna.uu.se/coconoren/>>.

HENNING NØLKE est professeur au Département de français, Université d'Aarhus, Danemark. Ses principaux champs de recherche se situent dans le domaine de la linguistique française et générale. Se concentrant sur le marquage proprement linguistique du sens, il a développé une approche modulaire. La focalisation et la polyphonie sont ses principaux domaines d'intérêt et ses études empiriques concernent notamment les adverbiaux, les connecteurs, la négation et l'ordre des mots. Parmi ses publications en français on notera : *ScaPoLine. La théorie scandinave de la polyphonie linguistique* (avec Kjersti Fløttum & Coco Norén), Paris : Kimé, 2004 ; *Dialogisme, polyphonie : approches linguistiques* (dir. avec J. Bres, P. P. Haillet, S. Mellet & L. Rosier), Bruxelles: Duculot, 2005 ; *La Polyphonie linguistique* (dir. avec M. Birkelund & R. Therkelsen) : *Langue française* n° 164, 2009.

Voir également : <<http://www.hum.au.dk/romansk/romhn/home.htm>> ;
adresse électronique : <Henning@Nolke.dk>.

ALAIN RABATEL est professeur de Sciences du Langage à l'Université de Lyon 1. Spécialiste d'énonciation, de linguistique textuelle et d'analyse des discours, il est l'auteur d'un nombre important d'ouvrages et d'articles ; il a aussi dirigé une quinzaine d'ouvrages et de numéros de revues. Il s'est d'abord fait connaître pour ses travaux sur les points de vue, l'empathie et la polyphonie dans les récits (*La Construction textuelle du point de vue*, Delachaux et Niestlé, 1998). Ensuite, il s'est intéressé aux liens entre argumentation indirecte, effacement énonciatif et points de vue (*Homo Narrans, Pour une analyse énonciative et interactionnelle du récit*, 2 vol., Lambert-Lucas, 2008). Il a aussi travaillé sur les figures à partir de la notion de points de vue en confrontation (*Langue française* n° 160, *Le Français moderne* n° 79:1). On note également ses articles sur les discours religieux et médiatiques ainsi que sur des corpus d'interactions orales en contexte didactique.

Voir également : <<http://icar.univ-lyon2.fr/membres/arabatel>>.

MALIN ROITMAN est enseignante-chercheure au Département de français, d’italien et de langues classiques de l’Université de Stockholm (Suède), où elle a soutenu, en 2006, sa thèse de doctorat intitulée *Polyphonie argumentative : Étude de la négation dans des éditoriaux du Figaro, de Libération et du Monde*. Ses recherches actuelles portent sur la négation et ses fonctions dans les débats de l’entre-deux-tours des élections présidentielles françaises. Elle s’intéresse plus particulièrement à la contre-argumentation, c’est-à-dire à la façon dont le locuteur réfute les arguments des autres, et au concept d’ethos, dans l’objectif de trouver les stratégies linguistiques déployées par les candidats afin d’inspirer confiance à l’auditoire. Le cadre théorique de ses recherches s’étend de la linguistique de l’énonciation à l’analyse du discours.

Voir également : <<http://www.su.se/romling/forskare/malin-roitman/malin-roitman-1.23941>>.

MARIA ROSENBERG est enseignante et chercheure en langues et didactique des langues à l’Université d’Umeå (Suède) depuis avril 2012. En 2008, elle a soutenu sa thèse de doctorat, intitulée *La Formation agentive en français : les composés [VN/A/Adv/P]_{N/A} et les dérivés V-ant, V-eur et V-oir(e)*, au Département de français, d’italien et de langues classiques de l’Université de Stockholm. Ses recherches actuelles portent sur la morphologie, plus précisément la formation des mots, la sémantique lexicale et la linguistique contrastive, en se basant sur un corpus parallèle français-suédois. Elle fait également partie d’un groupe de recherche à l’Université d’Umeå ayant pour objectif d’examiner l’acquisition grammaticale en suédois langue première.

Voir également : <<http://www.sprak.umu.se/om-institutionen/personal/maria-rosenberg>>.

ANNA SANELL est docteure en français de l’Université de Stockholm. Depuis la soutenance de sa thèse de doctorat *Parcours acquisitionnel de la négation et de quelques particules de portée en français L₂*, ses recherches portent sur la pragmatisation de certains adverbes temporels ainsi que sur des connecteurs discursifs complexes tels que *bon ben, enfin bon, mais bon* entre autres, et leur emploi en français L₂ chez des apprenants très avancés. Ses publications récentes, en collaboration avec Victorine Hancock, sont « Pragmatisation des adverbes temporels dans le français parlé L₁ et L₂ : Étude développementale de *alors, après, maintenant, déjà, encore et toujours* », John Benjamins : *Eurosla Yearbook*, p. 62-91, 2010 ; « The Acquisition of Four Adverbs in a Learner Corpus of L₂ French », *Discours – Revue de linguistique, psycholinguistique et*

informatique n° 5, <<http://discours.revues.org>>, 2009.

FRANÇOISE SULLET-NYLANDER est professeure au Département de français, d’italien et de langues classiques de l’Université de Stockholm (Suède) où elle enseigne la langue et l’analyse du discours français. Depuis la soutenance de sa thèse de doctorat (1998) *Le Titre de presse : analyses syntaxique, pragmatique et rhétorique*, ses travaux de recherche ont surtout porté sur les problématiques du discours rapporté, de la reformulation, des jeux de langage et du dialogisme dans les discours journalistiques (écrits et oraux). Ses travaux de recherche les plus récents portent sur les stratégies de questionnement des journalistes et l’emploi du discours rapporté dans *les grands duels de l’entre-deux-tours des présidentielles françaises* (1974–2007), sur les relations intertextuelles et interdiscursives dans les textes de presse et sur l’emploi de connecteurs de reformulation et connecteurs causaux dans divers genres discursifs.

Voir également : <<http://www.fraitaklass.su.se/english/research/research-projects/spoken-french-in-the-media-le-francais-parle-des-medias-1.15464>>.

Kungl. Vitterhets Historie och Antikvitets Akademiens serie *Konferenser*

- 1 Människan i tekniksamhället. Föredrag och diskussioner vid Vitterhetsakademiens konferens 25–27 januari 1977. 1977
- 2 Människan i tekniksamhället. Bibliografi. 1977
- 3 Swedish-Polish Literary Contacts. 1979
- 4 Människan, kulturlandskapet och framtiden. Föredrag och diskussioner vid Vitterhetsakademiens konferens 12–14 februari 1979. 1980
- 5 Människan, kulturlandskapet och framtiden. Bibliografi. Ed. Arnold Renting. 1980
- 6 Safe Guarding of Medieval Altarpieces and Wood Carvings in Churches and Museums. A Conference in Stockholm, May 28–30 1980. 1981
- 7 Tolkning och tolkningsteorier. Föredrag och diskussioner vid Vitterhetsakademiens symposium 17–19 november 1981. 1982
- 8 Research on Tropes. Proceedings of a Symposium Organized by the Royal Academy of Letters History and Antiquities and the Corpus Troporum, Stockholm, June 1–3 1981. Ed. Gunilla Iversen. 1983
- 9 Om stiftforskning. Föredrag och diskussionsinlägg vid Vitterhetsakademiens symposium 16–18 november 1982. 1983
- 10 J. V. Snellman och hans gärning. Ett finskt-svenskt symposium hållt på Hässelby slott 1981 till 100-årsminnet av Snellmans död. 1984
- 11 Behövs ”småspråken”? Föredrag vid Vitterhetsakademiens konferens den 22 november 1983. 1984
- 12 Altaistic Studies. Papers Presented at the 25th Meeting of the Permanent International Altaistic Conference at Uppsala June 7–11, 1982. Eds. Gunnar Jarring and Staffan Rosén. 1985
- 13 Att vara svensk. Föredrag vid Vitterhetsakademiens symposium 12–13 april 1984. 1985
- 14 Samhällsplanering och kulturminnesvård. Föredrag och diskussionsinlägg vid Vitterhetsakademiens symposium 28 mars 1985. 1986
- 15 Runor och runinskrifter. Föredrag vid Riksantikvarieämbetets och Vitterhetsakademiens symposium 8–11 september 1985. 1987
- 16 The Slavic Literatures and Modernism. A Nobel Symposium August 5–8 1985. Ed. Nils Åke Nilsson. 1987
- 17 Nubian Culture: Past and Present. Main Papers Presented at the Sixth International Conference for Nubian Studies in Uppsala, 11–16 August, 1986. Ed. Tomas Hägg. 1987
- 18 ”1786”. Vitterhetsakademiens jubileumssymposium 1986. 1988
- 19 Polish-Swedish Literary Contacts. A Symposium in Warsaw September 22–26 1986. Eds. Maria Janion and Nils Åke Nilsson. 1988
- 20 Sverige och Petersburg. Vitterhetsakademiens symposium 27–28 april 1987. Red. Sten Carlsson och Nils Åke Nilsson. 1989
- 21 Tradition and Modern Society. A Symposium at the Royal Academy of Letters History and Antiquities, Stockholm, November 26–29, 1987. Ed. Sven Gustavsson. 1989
- 22 Die Bronzezeit im Ostseegebiet. Ein Rapport der Kgl. Schwedischen Akademie der Literatur Geschichte und Altertumsforschung über das Julita-Symposium 1986. Ed. Björn Ambrosiani. 1989

- 23 Bilden som källa till vetenskaplig information. Föredrag vid Vitterhetsakademiens symposium 13–14 april 1989. Red. Allan Ellenius. 1990
- 24 Att tala utan ord. Människans icke-verbala uttrycksformer. Föredrag vid symposium i Vitterhetsakademien 25–26 oktober 1989. Red. Göran Hermerén. 1991
- 25 Boris Pasternak och hans tid. Föredrag vid symposium i Vitterhetsakademien 28–30 maj 1990. Red. Peter Alberg Jensen, Per-Arne Bodin och Nils Åke Nilsson. 1991
- 26 Czeslaw Milosz. A Stockholm Conference. September 9–11, 1991. Ed. Nils Åke Nilsson. 1992
- 27 Contemplating Evolution and Doing Politics. Historical Scholars and Students in Sweden and in Hungary Facing Historical Change 1840–1920. A Symposium in Sigtuna, June 1989. Ed. Ragnar Björk. 1993
- 28 Heliga Birgitta – budskapet och förebilden. Föredrag vid jubileumssymposiet i Vadstena 3–7 oktober 1991. Red. Alf Härdelin och Mereth Lindgren. 1993
- 29 Prehistoric Graves as a Source of Information. Symposium at Kastlösa, Öland, May 21–23, 1992. Ed. Berta Stjernquist. 1994
- 30 Rannsakningar efter antikviteter – ett symposium om 1600-talets Sverige. Red. Evert Baudou och Jon Moen. 1995
- 31 Religion in Everyday Life. Papers given at a symposium in Stockholm, 13–15 September 1993. Ed. Nils-Arvid Bringéus. 1994
- 32 Oscar Montelius 150 years. Proceedings of a Colloquium held in the Royal Academy of Letters, History and Antiquities, Stockholm, 13 May 1993. Ed. Paul Åström. 1995
- 33 August Strindberg och hans översättare. Föredrag vid symposium i Vitterhetsakademien 8 september 1994. Red. Björn Meidal och Nils Åke Nilsson. 1995
- 34 The Aim of Laboratory Analyses of Ceramics in Archaeology, April 7–9 1995 in Lund, Sweden. Eds. Anders Lindahl and Ole Stilborg. 1995
- 35 Qumranlitteraturen. Fynden och forskningsresultaten. Föreläsningar vid ett symposium i Stockholm den 14 november 1994. Red. Tryggve Kronholm och Birger Olsson. 1996
- 36 Words. Proceedings of an International Symposium, Lund, 25–26 August 1995. Ed. Jan Svartvik. 1996
- 37 History-Making. The Intellectual and Social Formation of a Discipline. Proceedings of an International Conference, Uppsala, September 1994. Eds. Rolf Torstendahl and Irmline Veit-Brause. 1996
- 38 Kultursamanhengar i Midt-Norden. Tverrfagleg symposium for doktorgradsstudenter og forskarar. Førelesinger ved eit symposium i Levanger 1996. Red. Steinar Supphellen. 1997
- 39 State and Minorities. A Symposium on National Processes in Russia and Scandinavia, Ekaterinburg. March 1996. Eds. Veniamin Alekseyev and Sven Lundkvist. 1997
- 40 The World-View of Prehistoric Man. Papers presented at a symposium in Lund, 5–7 May 1997. Eds. Lars Larsson and Berta Stjernquist. 1998
- 41 Forskarbiografin. Föredrag vid ett symposium i Stockholm 12–13 maj 1997. Red. Evert Baudou. 1998
- 42 Personnamn och social identitet. Handlingar från ett Natur och Kultur-symposium i Sigtuna 19–22 september 1996. Red. Thorsten Andersson, Eva Brylla och Anita Jacobson-Widding. 1998
- 43 Philipp Melanchthon und seine Rezeption in Skandinavien. Vorträge eines internationalen Symposiums an der Königlichen Akademie der Literatur, Geschichte und Altertümer anlässlich seines 500. Jahrestages in Stockholm den 9.–10. Oktober 1997. Herausgegeben von Birgit Stolt. 1998
- 44 Selma Lagerlöf Seen from Abroad – Selma Lagerlöf i utlandsperspektiv. Ett symposium i

- Vitterhetsakademien den 11 och 12 september 1997. Red. Louise Vinge. 1998
- 45 Bibeltolkning och bibelbruk i Västerlandets kulturella historia. Föreläsningar vid ett symposium i Stockholm 27 oktober 1997. Red. Tryggve Kronholm och Anders Piltz. 1999
- 46 The Value of Life. Papers presented at a workshop at the Royal Academy of Letters, History and Antiquities, April 17–18, 1997. Eds. Göran Hermerén and Nils-Eric Sahlin. 1999
- 47 Regionala samband och cesurer. Mitt-Norden-symposium II. Föreläsningar vid ett symposium i Stockholm 1997. Red. Staffan Helmfrid. 1999
- 48 Intuitive Formation of Meaning. Symposium held in Stockholm, April 20–21 1998. Ed. Sven Sandström. 2000
- 49 An Assessment of Twentieth-Century Historiography. Professionalism, Methodologies, Writings. Ed. Rolf Torstendahl. 2000
- 50 Stiernhielm 400 år. Föredrag vid internationellt symposium i Tartu 1998. Red. Stig Örjan Ohlsson och Bernt Olsson. 2000
- 51 Roman Gold and the Development of the Early Germanic Kingdoms. Symposium in Stockholm 14–16 Nov. 1997. Ed. Bente Magnus. 2001
- 52 Kyrkvetenskap som forskningsdisciplin. Ämneskonferens i Vitterhetsakademien, 12–13 november 1998. Red. Sven-Åke Selander. 2001
- 53 Popular Prints and Imagery. Proceedings of an International Conference in Lund 5–7 October 2000. Eds. Nils-Arvid Bringéus and Sten Åke Nilsson. 2001
- 54 The Chronology of Base-Ring Ware and Bichrome Wheel-Made Ware. Proceedings of a Colloquium held in the Royal Academy of Letters, History and Antiquities, Stockholm, May 18–19 2000. Ed. Paul Åström. 2001
- 55 Meaning and Interpretation. Conference held in Stockholm, September 24–26 1998. Ed. Dag Prawitz. 2001
- 56 Swedish-Polish Modernism. Literature – Language – Culture. Conference held in Cracow, Poland, April 20–21 2001. Eds. Małgorzata Anna Packalén and Sven Gustavsson. 2003
- 57 Nationalutgåva av de äldre geometriska kartorna. Konferens i Stockholm 27–28 november 2003. Red. Birgitta Roeck Hansen. 2005
- 58 Medieval Book Fragments in Sweden. An International Seminar in Stockholm, 13–16 November 2003. Ed. Jan Brunius. 2005
- 59 Trygghet och äventyr. Om begreppshistoria. Red. Bo Lindberg. 2005
- 60 Wisława Szymborska. A Stockholm Conference May 23–24, 2003. Eds. Leonard Neuger & Rikard Wennerholm. 2006
- 61 Konsterna och själen. Estetik ur ett humanvetenskapligt perspektiv. Red. Göran Hermerén. 2006
- 62 Litteraturens värde – Der Wert der Literatur. Konferens i Stockholm 26–28 november 2004. Red. Antje Wischmann, Eva Hættner Aurelius & Annegret Heitmann. 2006
- 63 Stockholm – Belgrade. Proceedings from the Third Swedish-Serbian Symposium in Stockholm, April 21–25, 2004. Ed. Sven Gustavsson. 2007
- 64 När religiösa texter blir besvärliga. Hermeneutisk-etiska frågor inför religiösa texter. Red. Lars Hartman. 2007
- 65 Scholarly Journals between the Past and the Future. The *Fornvännen* Centenary Round-Table Seminar, Stockholm, 21 April 2006. Ed. Martin Rundkvist. 2007
- 66 Hela världen är en teater. Åtta essäer om Lars Wivallius. Red. Kurt Johannesson & Håkan Möller. 2007
- 67 Efter femtio år: *Aniara* 1956–2006. Föredrag vid ett symposium i Kungl. Vitterhetsakademien 12 oktober 2006. Red. Bengt Landgren. 2007

- 68 Jordvärderingssystem från medeltiden till 1600-talet. Red. Alf Ericsson. 2008.
- 69 Astrid Lindgrens landskap. Hur landskapets kulturarv förändras, förstås, förvaltas och förmedlas. Red. Magnus Bohlin. 2009.
- 70 Kyrkohistoria – perspektiv på ett forskningsämne. Red. Anders Jarlert. 2009.
- 71 Skärgård och örlog. Nedslag i Stockholms skärgårds tidiga historia. Red. Katarina Schoerner. 2009.
- 72 Emilia Fogelklou läst i dag. Nio essäer. Red. Anders Jeffner. 2010.
- 73 Saint Birgitta, Syon and Vadstena. Papers from a Symposium in Stockholm 4–6 October 2007. Eds. Claes Gejrot, Sara Risberg and Mia Åkestam. 2010.
- 74 Universitetsrankning och bibliometriska mätningar: Konsekvenser för forskning och kunskapsutveckling. Red. Göran Hermerén, Kerstin Sahlin och Nils-Erik Sahlin. Sammanställn. Ulrika Waaranperä. 2011.
- 75 Jämtland och den jämtländska världen 1000–1645. Red. Olof Holm. 2011.
- 76 Konsten och det nationella. Essäer om konsthistoria i Europa 1850–1950. Red. Martin Olin. 2013.
- 77 Cent ans d'études scandinaves. Centenaire de la fondation de la chaire de Langues et littératures scandinaves à la Sorbonne en 1909. Dir. Sylvain Briens, Karl Erland Gadellii, May-Brigitte Lehman et Jean-Marie Maillefer. 2012.
- 78 Från Nyens skans till Nya Sverige. Språken i det Svenska Riket under 1600-talet. Red. Bo Andersson och Raimo Raag. 2012.
- 79 Språk och ordkonst i österled. Red. Anders Jeffner. 2012.
- 80 La Linguistique dans tous les sens. Dir. Françoise Sullet-Nylander, Hugues Engel et Gunnar Engwall. 2013.

